BIBL. NAZ.
Vitt. Emanuele III
II
SUPPL.
PALATINA
B
295
NAPOLI

19. 1. 23.

860 E

II Suppl. Polet. B. 295.

LEÇONS
D'UNE GOUVERNANTE
A SES ÉLÈVES.

CATALOGUE des Ouvrages de Madame de SILLERY, qui ſe vendent chez les mêmes Libraires.

THÉATRE d'Education, 5 vol. *in*-12, rel. .... 15 liv.
Le même, 5 vol. *in*-8.°, rel. ..... 30 liv.
Théâtre de Société, 2 vol. *in*-12, rel. ..... 6 liv.
Le même, 2 vol. *in*-8.o, rel. ..... 12 liv.
Le Theâtre Saint, qui fait partie de la nouvelle édition du Théâtre de l'Education, ſe vend à part, pour compléter l'ancienne; format *in*-12, rel. 3 liv. format *in*-8.o, rel. ..... 6 liv.
Adèle & Théodore, 3 vol. *in*-12, rel. ..... 9 liv.
Le même, 3 vol. *in* 8.o, rel. ..... 18 liv.
Veillées du Château, 3 vol. *in*-12, rel ..... 9 liv.
Le mêmes, 3 vol. *in*-8.o, rel. ..... 18 liv.
Annales de la Vertu, 2 vol. *in*-12 ou *in*-8.o. Cet ouvrage dont l'édition eſt à ſa fin, ne ſe vend plus qu'avec la collection des Œuvres de Madame de Sillery .....
La Religion conſidérée comme l'unique baſe du bonheur, *in*-12, rel. ..... 3 liv.
Le même Ouvrage, *in*-8. , rel. ..... 6 liv.
Diſcours ſur l'Education de M. le Dauphin, & ſur l'adoption, *in*-8.o, broché ..... 18 ſous.
Diſcours ſur la ſuppreſſion des Couvens de Religieuſes, ſur l'Education publique des Femmes, & ſur la Botanique, *in*-8.o, ... 1 l. 4 ſ.
Diſcours ſur l'Education publique du Peuple, *in*-8.o, br. 12 ſous.
Eugénie & ſes Elèves, par Madame de la Fite, avec une Préface de Madame de Sillery, 2 parties *in*-12, brochées ..... 2 l. 8 ſ.

Nous ſommes autoriſés à *déſavouer* un ouvrage nouveau publié ſous le titre de THÉATRE SENTIMENTAL, par Madame la Marquiſe de S. & que l'on nous demande continuellement ſous le nom de Madame DE SILLERY, dont l'uſage conſtant eſt de mettre ſon nom en toutes lettres à ce qu'elle fait imprimer.

63Ch97

LEÇONS
D'UNE GOUVERNANTE
A SES ÉLÈVES,

OU

FRAGMENS D'UN JOURNAL, qui a été fait pour l'Education des Enfans de Monsieur D'ORLÉANS.

Par Madame de SILLERY-BRULART,
Gouvernante de M.elle D'ORLÉANS.

TOME PREMIER.

A PARIS,

Chez { ONFROY, Libraire, rue S. Victor, N.° 113;
NÉE DE LA ROCHELLE, Libraire, rue du Hurepoix, n.° 13.

1791.

PRÉFACE. (1)

DANS mon Discours sur *l'Education de M. le Dauphin*, j'ai dit que si une Nation libre a le droit d'exiger un compte public des différentes parties de l'Administration, on ne doit pas refuser de lui donner les lumières qu'elle peut exiger sur l'objet le plus intéressant pour elle, l'éducation du Prince qui doit la gouverner. En conséquence, j'ai proposé, 1.° que le plan d'éducation fût imprimé & rendu public. 2.° que le Gouverneur aussi-tôt que le Prince seroit remis entre ses mains, *fît un Journal de l'éducation de M. le Dauphin*, imprimé publiquement, dont les feuilles successives paroissant chaque mois, instruiroient du choix des lectures, rendroient compte

(1) Cette Préface a été donnée à l'impression quinze jours avant la fuite du Roi; mais, comme la feuille alloit être tirée, on n'y a rien changé: l'Editeur a seulement ajouté cette Note.

du progrès dans les Etudes, dans les exercices du corps ; de l'accroiſſement des forces phyſiques, des extraits faits pour M. le Dauphin avec les réflexions critiques & morales des Inſtituteurs, &c. Voilà ce que j'ai demandé pour le Public ; mais, en outre, j'ai deſiré que le Gouverneur fît encore un autre Journal particulier qu'on ne feroit point imprimer, qui ne ſeroit lu que par l'Elève & le Roi & la Reine, & qu'on dépoſeroit enſuite, à la fin de l'éducation, entre les mains d'un Tribunal nommé à cet effet. J'ai développé avec beaucoup de détails, tous les avantages qui réſulteroient de cette méthode ; mais ce ſont des moyens abſolument nouveaux, & par conſéquent, on a commencé par aſſurer qu'ils étoient *impraticables*. Par la ſuite on y réfléchira, on les examinera, beaucoup de Citoyens en adopteront certainement ce qui peut convenir aux éducations particulières (1) ; & l'on

(1) Par exemple, *le Journal particulier* des fautes & bonnes actions de l'Elève, avec les

finira par trouver que ces idées ſont également ſimples & utiles. Au reſte, quand j'ai donné l'idée du *Journal particulier* d'éducation, j'en avois fait un ; je ne propoſois pas que l'on imprimât celui qu'on feroit pour l'éducation de M. le Dauphin (1), & je fais imprimer

leçons du Gouverneur ; Journal que l'Elève doit lire chaque jour, & qui n'eſt fait que pour lui, & ſon Pere & ſa Mere. J'ai remarqué dans le Diſcours que j'ai cité, qu'il eſt ſurprenant qu'une idée ſi ſimple ſoit une idée abſolument nouvelle. On a, dans tous les tems, exigé d'un homme d'affaires, *d'un Intendant*, des *comptes* minutieuſement détaillés, & jamais un Pere de Famille n'a demandé à l'Inſtituteur qu'il a choiſi *un compte journalier* qui pût lui faire connoître le caractère, l'eſprit, les défauts, les vertus, & les inclinations naturelles de ſes Enfans & en même-tems la manière de voir & de ſentir du Gouverneur ! car ce compte rendu verbalement eſt toujours vague, inexact, ſuperficiel, ne peint rien, & laiſſe à peine quelques notions confuſes ſur un objet qu'il ſeroit ſi important d'approfondir !....

(1) Je ne propoſois d'imprimer que le Journal

le mien. Cependant j'avoue que cette eſpèce d'ouvrage (à moins de raiſons particulières) ne doit pas être imprimé, & qu'il y auroit pluſieurs inconvéniens à le faire avec cette intention, non qu'il me paroiſſe poſſible qu'un Inſtituteur, même dans ce cas, pût altérer la vérité; (car comment lui ſuppoſer le projet de corrompre ſon Elève & de ſe déshonorer à ſes yeux?) non que je croie qu'un Enfant parfaitement bien élevé, & par conſéquent ſurveillé avec une extrême vigilance, fût capable de faire des fautes aſſez graves, pour que l'on dût rougir de les publier, mais parce que cette publicité gêneroit le Gouverneur, l'engageroit à ſupprimer beaucoup de petits détails néceſſaires, ne le feroit pas mentir, mais l'empêcheroit quelquefois de tout dire, lui donneroit un ton plus convenable pour le Public, & moins

qui contiendroit tous les détails relatifs à ſes lectures, ſes Etudes &c. & non le Journal de ſes fautes & de ſes bonnes actions, que j'appelle le *Journal particulier.*

fait par-là même, pour toucher & perſuader ſon Elève, parce qu'il écriroit avec plus de ſoin & de correction, c'eſt-à-dire avec moins de naturel & d'énergie; que pour faire valoir ſon Elève, il appuieroit davantage ſur les bonnes actions que ſur les fautes, parce qu'il s'occuperoit beaucoup trop de l'élégance du ſtyle & de mille petites bienſéances de pure convention; qu'enfin, il parleroit en *Auteur*, & que le langage pur & ſimple, tour-à-tour auſtère & touchant, d'un Pere & d'un Ami, eſt le ſeul qui puiſſe faire une profonde impreſſion ſur le cœur de l'Enfant. C'eſt ainſi que j'ai écrit cet ouvrage; j'étois aſſurément bien loin d'imaginer qu'il dût jamais voir le jour, & c'eſt de quoi l'on ne pourra douter en le liſant. Cependant je dois dire que depuis l'époque du 2 Avril de l'année dernière, j'ai confuſément entrevu que je ſerois peut-être obligée de produire cette preuve irréfragable de la pureté de mes intentions &

de ma conduite ; mais je répugnois infiniment à cette eſpèce d'éclat, & je ne m'y ſuis entièrement décidée qu'à l'époque cruelle qui m'a cauſé tant de chagrins vers la fin du mois de Mars dernier. Il eſt donc vrai que, depuis un an ſeulement, j'écrivois ce journal avec l'idée vague que peut-être je le ferois imprimer un jour ; mais c'étoit plutôt un preſſentiment qu'un projet : au reſte, quand j'aurois eu à cet égard un deſſein formel, je ne pouvois changer le ton que j'avois pris pendant tant d'années avec mes Elèves ; je ne pouvois quitter la douce habitude de leur parler du fond du cœur, & je ne pouvois rien ajouter aux principes que je leur avois donnés juſqu'alors.

Perſécutée d'une manière inouie depuis deux ans, je n'ai qu'un moyen certain de confondre la méchanceté de mes ennemis & de réfuter leurs abſurdes calomnies ; c'eſt d'offrir au Public un tableau fidèle de ma conduite. Dans le tems du deſpotiſme, des erreurs & des

préjugés, on m'a confié l'éducation de trois Princes du ſang Royal ; on verra quels principes je leur donnois dès-lors, on verra par conſéquent ſi l'on doit attribuer ceux qu'ils montrent aujourd'hui à l'eſprit de parti & au deſir de plaire à la multitude. Obligée de me juſtifier de beaucoup d'imputations, vagues à la vérité, mais calomnieuſes, que l'on a répandues avec aſſez d'art dans la ſociété, je ne puis me diſpenſer de produire tout ce qui peut remplir le but que je me propoſe. On trouvera à la fin de ce Volume, un récit ſuccinct d'une partie des peines que j'ai éprouvées depuis 18 mois ; je n'expoſerai que des faits appuyés de preuves inconteſtables. Cependant, je ne me permettrai pas de tout dire ; car, je ne veux publier que ce qui eſt abſolument néceſſaire à ma juſtification, & je ne parlerai que des choſes dont mes Elèves ont été les témoins, ou dont M. d'Orléans a voulu les inſtruire lui-même. Le Journal dont j'offre l'extrait,

forme un très-gros Volume relié dont toutes les pages numérotées, ſe ſuivent ſans aucune lacune. Il eſt entièrement de mon écriture, & contient toutes les ſignatures originales de mes Elèves; je viens de dépoſer cet ouvrage chez un Notaire (1) qui voudra bien le laiſſer parcourir aux Inſtituteurs qui pourroient avoir le deſir de le confronter avec l'Ouvrage imprimé (2); vérification très-facile à faire, tous les paſſages extraits étant marqués en marge par des lignes perpendiculaires (3). Je ne donne que des fragmens de cet ouvrage, parce qu'il étoit impoſſible d'offrir au Public une multitude de réprimandes pure-

(1) M. Gabion, Notaire, rue de Richelieu, n.° 39.

(2) J'ai ſeulement excepté quelques perſonnes, (dont j'ai donné les noms) parce qu'elles ne pourroient deſirer qu'on leur confiât ce manuſcrit, que pour en déchirer des feuilles.

(3) J'ai été obligé de tracer ces lignes, pour guider les copiſtes.

ment relatives aux Etudes, & une infinité de petits détails minutieux & de leçons ſur la politeſſe, les uſages du monde, &c. Cependant j'ai laiſſé quelques traits de ce genre afin de donner une idée de la vigilance & de l'attention ſcrupuleuſe avec leſquelles je ſurveillois les Enfans qui m'étoient confiés. Graces au naturel heureux de mes Elèves, je n'ai jamais eu le chagrin d'écrire ſur ce Journal le détail d'une action véritablement vicieuſe; ils n'ont fait que les fautes communes à tous les Enfans les mieux nés, auſſi ai-je placé dans cet extrait toutes celles que j'ai eu à leur reprocher ou du moins les plus graves, afin de pouvoir dire avec vérité que je n'en ai pas ſupprimé une ſeule de cette eſpèce. On trouvera ſouvent que je les réprimande avec une extrême ſévérité, & que j'attache quelquefois trop d'importance aux torts que je leur reproche; mais je voulois leur montrer que les plus légers défauts peuvent avoir des

conſéquences funeſtes; d'ailleurs l'attachement véritablement maternel que j'ai pour eux, m'exagéroit les conſéquences de leurs fautes. J'ai plus d'une fois écrit avec chagrin, & mes leçons s'en reſſentent; mais toutes ces leçons (même les moins meſurées) partoient du cœur; on étoit ſûr que le caprice & la pédanterie n'en dicterent jamais une ſeule, & elles ont toujours fait l'impreſſion que je pouvois deſirer. On ne ſera pas étonné de trouver le ſtyle de cet ouvrage extrêmement négligé, & ſouvent très-incorrect, puiſqu'il étoit écrit chaque jour avec rapidité & d'un trait de plume, & qu'enfin je ne le deſtinois pas à l'impreſſion. J'aurois pu faire quelques corrections à cet égard, en conſervant avec fidélité le ſens des phraſes, ou bien indiquer ces corrections dans des Notes; mais ce travail eût retardé l'impreſſion de l'ouvrage, & je deſirois ſur-tout qu'il parût le plus promptement poſſible; ainſi, je puis

dire avec vérité que ces paſſages, tirés de mon Journal Manuſcrit, ont été copiés avec une ſcrupuleuſe exactitude, & que je n'y ai pas changé un ſeul mot.

Mes ennemis même ſont forcés de convenir que j'ai été entièrement dévouée à mes Elèves (12 années de retraite ne permettroient pas de le nier); que je leur ai donné de l'inſtruction & des talens : ce ſont des choſes de fait, & dont mes Elèves offrent eux-mêmes les preuves. On avoue encore qu'ils ont reçu de moi de bons principes de Religion & de morale ; l'heureux ſuccès de l'éducation des premières Elèves que m'avoit donné la Nature, & depuis, la conduite irréprochable & les mœurs auſtères de M. de Chartres ; enfin tous les ouvrages que j'ai ſucceſſivement offerts au Public, ne laiſſoient aucune poſſibilité de me refuſer cette juſtice. Quels témoignages plus honorables, plus glorieux, un Inſtituteur peut-il deſirer ? Et ne doit-il pas être ſatisfait quand ſes

ennemis les plus cruels ſont obligés de les lui rendre ? Cependant, en convenant de ces vérités, mes ennemis répètent que j'ai des *torts affreux*. Quels ſont donc ces torts? Voici ceux qu'ils m'imputent(1); 1.° *d'avoir fait aimer à mes Élèves la Conſtitution Nouvelle*. Ils l'ont aimée *d'eux-mêmes*, parce que l'éducation qu'ils ont reçue, leur avoit appris à plaindre le Peuple opprimé, à déteſter le pouvoir

(1) On imagine bien que je ne citerai que les Diſcours répandus & répétés dans la ſociété, & qu'aſſurément je ne ferai pas mention des ineptics & des calomnies abſurdes, imprimées dans les libelles de M. Gautier & des Journaliſtes de cette eſpèce. S'ils oſoient imprimer en toutes Lettres les *noms de famille* de ceux qu'ils attaquent avec autant de lâcheté que d'impudence, au lieu de ne les déſigner que par des Lettres initiales, ou des noms de Baptême, ou des noms de fantaiſie, on pourroit, pour l'exemple, les dénoncer à la Juſtice qui punit les ſcélérats & les calomniateurs; mais certainement perſonne ne s'abaiſſera ſoi-même juſqu'à penſer qu'il puiſſe être néceſſaire de réfuter de tels écrits.

arbitraire

arbitraire & tous les abus de l'ancien Régime; à mépriſer le faſte & les vaines diſtinctions, qui ne ſont pas fondées ſur le mérite perſonnel, & à regarder comme inviolable & ſacré tout engagement public ou particulier, & par conſéquent un ſerment ſolemnel prononcé à la face d'une Nation entière. D'ailleurs, leur reſpect pour le Roi n'a pu que fortifier leur amour pour la Conſtitution dont il ſe déclaroit le Chef. Il eſt vrai qu'ils ont entendu répéter par quelques ennemis de la Révolution que le Roi ne regardoit pas ſon ſerment comme obligatoire, parce que la néceſſité le lui avoit arraché, &c. Mais peut-on attribuer à la contrainte tant de démarches que le Roi a fait volontairement, & ce beau diſcours qu'il vint, de ſon propre mouvement, prononcer à l'Aſſemblée Nationale (1), & cette lettre ſi éner-

(1) C'eſt dans ce Diſcours plein de franchiſe & de ſenſibilité, que l'on trouve ce paſſage;

gique dans laquelle il exprime, avec tant de force, un attachement inviolable pour la Conſtitution, & ſon indignation profonde contre ceux qui voudroient la renverſer. Mais en ſuppoſant (ce que de tels faits démentent) que le Roi n'eût jamais agi volontairement, &, qu'au fond du cœur, il regrettât le pouvoir arbitraire, en ſeroit-il moins

---

« je défendrai, je maintiendrai la liberté conſtitutionnelle, dont le vœu général d'accord avec le mien, a conſacré les principes. Je ferai davantage, & de concert avec la Reine, qui partage tous mes ſentimens, je préparerai de bonne heure l'eſprit & le cœur de mon Fils au nouvel ordre de choſes, que les circonſtances ont amené, &c. »

Après de telles proteſtations faites volontairement, douter de la ſincérité du Roi, n'eſt-ce pas le calomnier, l'outrager & l'accuſer à-la-fois d'une lâcheté & d'une perfidie d'autant plus inconcevables, que rien ne le forçoit à cette démarche qu'il a faite avec tant d'éclat, ainſi que beaucoup d'autres du même genre, qui ne lui étoient pas demandées?

lié? Non, ſans doute, puiſqu'il a promis, puiſque la Nation a reçu ſa parole ſacrée. *Si le ſerment eſt arraché* (dit-on), *ſi le cœur le déſavoue, la bouche envain le prononce : il eſt nul.* Quelle horrible maxime! Que deviendroit la Société, ſi les loix, quoique toujours moins ſévères que l'honneur, ne la réprouvoient pas? (1) quels parjures n'excuſeroit-on pas, s'il ſuffiſoit de dire : *j'ai promis malgré moi; mon ſerment fut arraché par la néceſſité, ou dicté par l'intérêt public; je crus prévenir de grands maux, épargner du ſang & des meurtres; en prenant cet engagement,*

(1) Il eſt vrai qu'un engagement ſigné par un homme détenu dans les chaînes ne vaut rien; mais ſi l'homme devenu libre ne le remplit pas, il ſe déshonore, & la Loi protectrice de la foibleſſe ne lui donne ce privilège honteux que dans le cas où la violence eſt poſitive & où la captivité eſt abſolue, dans le cas enfin où l'homme ſous la garde des geoliers eſt enfermé dans une priſon.

l'humanité ſera l'excuſe de mon parjure. Si l'on décide qu'il eſt permis de faire un crime dans l'eſpoir, ou même avec la certitude d'opérer un bien, on renverſe tous les appuis de la Morale ; on ſubſtitue à des principes éternels, des conventions arbitraires ; les circonſtances ſeules décideront du mérite ou de l'infamie des actions, & ſouvent l'impoſture, la vengeance & la férocité uſurperont impudemment les prix de la vertu. Telles ſont les idées que j'ai données à mes Elèves : rien à leurs yeux ne change la nature d'un vice ou d'un crime ; loin de leur vanter dans l'Hiſtoire les forfaits utiles ou les actions éclatantes que la juſtice & l'humanité réprouvent, j'ai deſiré les préſerver de ce reſpect ſuperſtitieux, fondé ſur des préjugés, plus dangereux & plus abſurdes que celui qu'inſpiroit l'élévation du rang ou l'illuſtration du nom. J'ai deſiré qu'ils n'admiraſſent jamais Horace égorgeant ſa ſœur, Brutus aſſaſſi-

nant Céſar, Timoléon immolant ſon Frere, & tous ces excès monſtrueux, produits par de grands motifs, mais qui n'en ſont pas moins des forfaits exécrables. Enfin, pour élever leurs ames, je n'ai pas cru qu'il fût néceſſaire d'y jetter des germes de férocité ; car je crois la véritable grandeur inſéparable de la vertu, c'eſt-à-dire de l'aſſemblage heureux de la bonne foi, de la juſtice & de l'humanité ; c'eſt ainſi qu'en liſant notre Hiſtoire, j'ai fait remarquer à mes Elèves, que la poſtérité, juge équitable des Princes, place au rang de nos bons Rois, un Monarque borné, foible & malheureux ; mais qui fut diſtingué par ſa droiture & ſa franchiſe (1), tandis qu'elle a ſouillé d'une tache éternelle

(1) Le Roi Jean. C'eſt lui qui diſoit : que *ſi la vérité étoit bannie de la terre, on devroit la retrouver dans la bouche des Rois.* Cette *prérogative Royale* ſeroit bien auſſi noble que toutes celles que l'orgueil a pu s'arroger.

le nom brillant du Reſtaurateur des lettres, parce qu'il fut intolérant; qu'il fit allumer des bûchers, & qu'il rompit un traité qu'il avoit juré d'obſerver; cependant ce traité de Madrid fut conclu dans une priſon. François I. éprouvoit toutes les horreurs d'une étroite captivité; pour s'affranchir de ſes fers, il ſigna un engagement que ſon cœur déſavouoit: par cette action trompeuſe & lâche, il recouvra la liberté; mais il perdit l'honneur; il ceſſa d'être un honnête-homme, & ne fut plus compté au nombre des grands Rois. D'après ces principes & ces réflexions, mes Elèves pourroient-ils croire que le Monarque, qui a ſolemnellement juré de maintenir les loix nouvelles, en ſoit l'ennemi ſecret? Le caractère, la probité, la conduite du Roi, ſont des gages certains de ſa ſincérité. Indépendamment des opinions particulières, quel étoit le parti le plus noble & le plus ſage que puſſent prendre les ſpectateurs de la Révolution,

c'eſt-à-dire ceux que leur état ou leur âge a privé du droit d'y coopérer ? De ſe révolter contre l'avis général d'une Nation entière, approuvée par ſon Roi ? Mais on ne le pouvoit à force ouverte ; on n'avoit donc que les viles reſſources de l'intrigue & de la trahiſon ; il falloit même ſe ſoumettre extérieurement ; il falloit, en regrettant la ſervitude, porter, malgré ſoi, le ſigne & les couleurs de la liberté ; en conſpirant contre la Nation, paroître s'armer pour elle ; en maudiſſant la Conſtitution dans des ſociétés particulières, jurer en public de la reſpecter & de la défendre ; ou bien fuir dans les Pays étrangers & abandonner la Patrie en danger ! *traître* & *parjure* ou *déſerteur* dans des jours de troubles & d'alarmes, quelle alternative ! (1)

(1) Les femmes dans ce même cas, ſont infiniment moins coupables. On n'exige d'elle aucun ſerment, aucune marque de patriotiſme, elles peuvent être *Ariſtocrates*, ſans impoſture & ſans perfidie.

mais il reſtoit un troiſième parti que l'on pouvoit prendre ſans renoncer à la droiture & ſans s'avilir par de baſſes manœuvres & d'odieux menſonges ; c'étoit de ſe ſoumettre de bonne foi à la volonté générale, d'obéir aux loix, de céder aux vœux manifeſtes du Roi, & de ſe dire : *puiſque je ſuis forcé de faire un ſerment ; puiſque je me ſoumets à cette obligation, j'y ſerai fidèle* ; & j'oſe croire que ſi l'intérêt perſonnel & les petiteſſes de la vanité euſſent fait haïr la Révolution à mes Eleves, ils auroient toujours pris ce parti, parce que c'étoit celui de la franchiſe & de la probité. Que l'on ſonge d'ailleurs aux deſirs & aux projets des Anti-patriotes : que veulent-ils ? Une *Contre-révolution.* Mais pourroit-elle ſe faire ſans répandre du ſang ? Non, ſans doute ; c'eſt donc une guerre civile qu'ils deſirent ? Ainſi, les ennemis de la liberté, ſouillés de parjures, livrés à des intrigues ténébreuſes, formant des complots ſanguinaires, ſe ſont

engagés dans une faction qui n'oſe attaquer que dans l'ombre, qui ne porte que des armes cachées, qui ne fonde l'eſpoir de ſes ſuccès que ſur la fraude, les pièges ſecrets & la trahiſon!..... Ah! ſi des ames généreuſes ont pu ſe laiſſer entraîner dans ces routes obſcures, leur erreur ne ſera qu'un égarement paſſager; le dégoût du menſonge & des voies obliques les feront rentrer tôt ou tard dans les ſentiers de l'honneur; ils ſe rallieront au parti qui reſpecte les ſermens & qui obéit aux loix. Mais reprenons l'énumération de mes torts. 2.° On me reproche d'avoir inſpiré à M. de Chartres le deſir d'être admis dans la ſociété des Amis de la Conſtitution. Je ne l'ai, à cet égard, ni *conſeillé* ni *inſpiré*. Il n'étoit déjà plus ſous mon autorité; il venoit d'acquérir ſa liberté; il a fait cette démarche de ſon propre mouvement & de concert avec M. ſon Pere. Mais je ne cacherai point que j'en ai été charmée, parce

que je ne vois que ce moyen qui puiſſe accoutumer un jeune-homme à parler en public, & qui puiſſe lui donner véritablement l'intelligence & le goût des affaires. D'ailleurs, M. de Chartres a beaucoup plus de caractère, de prudence, &, j'oſe dire, de lumières qu'on n'en a communément à ſon âge; j'étois certaine qu'il écouteroit avec un vif intérêt, nos plus grands Orateurs, qui parlent ſouvent dans cette Société, & qu'il n'y diroit jamais une choſe inconſidérée (1).

(1) En effet, M. de Chartres n'y a fait que trois Motions. La première pour s'oppoſer à celle qui propoſoit de déclarer les membres de la Famille régnante, incapables de remplir aucune fonction publique, &c. La ſeconde pour engager de donner à la Société Philanthropique le produit d'une quête qu'on avoit faite pour un infortuné qui l'avoit refuſée. La troiſième pour hâter la délivrance d'un Malheureux priſonnier, injuſtement détenu dans les priſons depuis dix-huit mois. M. de Chartres

3.° On me reproche d'avoir inſpiré à mes Elèves *trop d'attachement* pour moi; ce qui ſignifie qu'on leur trouve des *cœurs trop reconnoiſſans*. Ce reproche bizarre n'eſt injurieux ni pour eux ni pour moi. Au reſte, on verra, en liſant ce Journal, par quels moyens j'ai ſu obtenir leur tendreſſe. On verra que nul Inſtituteur ne peut être plus ſévère que je l'ai été avec eux, & ne peut offrir la vérité avec plus d'exactitude & moins de ménagemens; on verra combien j'ai vivement deſiré qu'ils aimaſſent tout ce qui doit leur être cher.

4.° On dit que Madame d'Orléans n'avoit *point aſſez d'influence ſur l'éducation de ſes Enfans*. Quand elle me les a confiés, elle me fit l'honneur de me dire, ainſi que M. d'Orléans, que j'en

---

écrit un Journal très-détaillé de tout ce qu'il fait, & de tout ce qu'il entend dire d'intéreſſant. Il me l'a communiqué, & j'en ai tiré cette Note.

ſerois *la maîtreſſe abſolue*, & que ſeule je diſpoſerois du ſort & des places des perſonnes attachées à l'éducation qui ſeroient ſous mes ordres. Comme en me chargeant de ſes Fils je ne voulois ni *argent ni graces* d'aucun genre, M. & Madame d'Orléans crurent me devoir cette marque précieuſe d'une confiance intime. J'en ai profité dans tout ce qui avoit rapport au gouvernement intérieur de la maiſon de mes Elèves, à l'exception d'un détail dont je n'ai jamais voulu me charger, celui de payer la dépenſe; mais d'ailleurs, dans tout ce qui concernoit mes Elèves, je n'ai jamais rien fait ſans conſulter Madame d'Orléans, & ſans annoncer à mes Elèves que je n'agiſſois que d'après ſa volonté & celle de M. d'Orléans. Enfin, voulant lui donner une parfaite connoiſſance du caractère & de la tournure d'eſprit de ſes Enfans qu'elle voyoit très-peu, & avec leſquels elle n'avoit jamais d'entretiens particuliers, j'écrivois régulière-

ment ce Journal, dont, malheureuſement pour moi, elle n'a lu tout au plus que quatre ou cinq articles. Je fis plus; je deſirai rendre Madame d'Orléans utile à l'éducation de Mademoiſelle; je lui en indiquai les moyens; elle accueillit mes idées, mais ne les ſuivit pas. Madame d'Orléans mettoit cependant le plus tendre intérêt à tout ce qui regardoit ſes Enfans; s'ils étoient malades, elle leur prodiguoit les ſoins les plus touchans. Je l'ai vu expoſer ſa ſanté en rempliſſant ces devoirs ſacrés & prendre une maladie dangereuſe (1) dont les ſuites toujours funeſtes, quand on n'eſt plus de la première jeuneſſe, ont ſenſiblement altéré ſa conſtitution; éternel ſujet d'attendriſſement & de reconnoiſſance pour tous ſes Enfans, par ce qu'elle a fait pour cet Enfant que nous avons perdu (2), elle l'auroit fait de même pour chacun des

(1) La rougeole.

(2) La Sœur jumelle de M.lle d'Orléans, qui mourut à quatre ans de la rougeole.

autres. Ainſi, quand Madame d'Orléans ne vouloit ni s'occuper ni ſe mêler de l'éducation de ſes Enfans, c'eſt qu'elle s'en repoſoit entièrement ſur moi, & qu'elle penſoit qu'ayant à cet égard plus d'expérience qu'elle, mes ſoins leur ſeroient plus utiles que les ſiens. La confiance qu'elle avoit en moi étoit telle, que jamais elle ne m'a fait une ſeule queſtion ſur ſes Enfans, ſur leurs études, ſur leurs progrès, &c. A Paris, elle venoit me voir tous les jours, mais toujours aux ſeules heures où ſes Enfans n'étoient pas dans ma chambre, afin que je ne puſſe attribuer ſes viſites qu'à l'amitié dont elle m'honoroit & non au deſir de paſſer une heure de ſuite avec ſes Enfans. Quand nous allions à la campagne, je la preſſois de venir s'y établir avec nous, afin qu'elle pût connoître notre intérieur, & ſuivre le plan de nos études; mais elle n'y venoit qu'aux heures du dîner & des promenades, & ne s'y eſt établie depuis douze ans que

trois ou quatre fois dans des tems où nous avons joué la Comédie, parce qu'alors les études étoient ſuſpendues, & que je pouvois paſſer avec elle la plus grande partie des journées. Toutes ces choſes ſont des faits, dont tous les nombreux témoins exiſtent. Enfin, durant tout ce tems, elle m'a prodigué les plus touchantes marques de confiance & d'amitié & une multitude de Lettres que je conſerve précieuſement, prouvent combien ce ſentiment étoit tendre, délicat, & je dirai même exalté, & combien elle étoit *heureuſe* (ce ſont ſes propres expreſſions) que ſes Enfans fuſſent entre mes mains. Oui, je les conſerverai toujours ces Lettres qui ne me parlent que de *tendreſſe* & de *reconnoiſſance*, & ces chiffres, ces portraits, ces cheveux, tous ces gages d'une amitié ſi ancienne, ſi vive, & qui fut ſi bien partagée! Et je me dirai: *ces témoignages de ſenſibilité, ces lettres étoient d'elle! & tout ce que j'é-*

prouve depuis dix-huit mois ne vient pas d'elle ?.....

Telle a été avec moi la conduite de Madame d'Orléans jusqu'à l'époque du mois d'Octobre de l'année 1789. Alors tout changea.....& de la manière la plus subite & la plus étrange. Au commencement de l'hiver dernier, Madame d'Orléans m'écrivit un billet qui m'avertissoit qu'elle *vouloit* avoir Mademoiselle d'Orléans, *outre le Dimanche*, trois fois la semaine le matin chez elle & sans moi. Loin de faire la moindre représentation là-dessus, je proposai volontairement des arrangemens qui donnoient encore à Madame d'Orléans de nouveaux moyens de voir seule Mademoiselle. Madame d'Orléans voulut aussi tout l'hiver avoir chez elle M. de Beaujolois une heure & demie le matin & autant le soir, & quoique ces trois heures passées en cercle dérangeassent beaucoup les études d'un enfant de onze ans, je ne fis aucune observation à cet égard, je proposai même à

Madame

Madame d'Orléans un moyen de plus de le voir trois fois la ſemaine, ce qu'elle accepta. Tous ces faits appuyés des preuves ſont très-détaillés à la fin de ce Journal. Il réſulte de tout ce que je viens de dire que pendant le tems où j'ai poſſédé l'entière confiance de Madame d'Orléans, relativement à ſes Enfans, (c'eſt-à-dire pendant onze années) j'ai vivement deſiré qu'elle les connût, qu'elle vécût avec eux, & qu'elle s'occupât de leur éducation, & qu'elle n'a pas jugé à propos de s'en mêler; & que depuis dix-huit mois que, ſans aucune explication, elle m'a retiré ſa confiance & ſon amitié, elle a tout-à-coup voulu m'ôter l'autorité qu'elle m'avoit donnée ſur eux; que, ſans me conſulter, elle a dérangé & abrégé les études de Mademoiſelle & de M. de Beaujolois; qu'elle a voulu avoir Mademoiſelle quatre fois la ſemaine chez elle ſans moi; que je n'ai fait nulle réclamation ſur toutes ces choſes qui ont eu lieu depuis les premiers jours de l'hiver der-

nier jusqu'au moment où Madame d'Orléans a quitté Paris. Ainsi donc, si Madame d'Orléans pendant onze années n'a pas eu d'*influence* sur l'éducation de ses Enfans, c'est qu'elle ne vouloit pas en avoir; quand elle a voulu disposer de leur tems, elle a joui d'une autorité souveraine, & loin de la lui contester, je lui ai proposé des moyens de plus de l'exercer, sans nuire à leurs études. Il me reste à me justifier d'une chose dont mes ennemis n'ont point parlé, mais que mes amis, témoins de tout ce que j'ai souffert, m'ont reproché, c'est de n'avoir pas donné ma démission il y a plus d'un an. On trouvera ma justification, à cet égard, dans ce même volume à la suite des Extraits du Journal d'Education. Dans un Etat libre sur-tout, dès qu'un Citoyen présente au Public sa justification, il a le droit d'en être écouté. Le Public est le Tribunal auguste qui peut seul venger la vertu d'une infinité de calomnies que les Loix ne punissent pas; son opinion forme

des Decrets reſpectés; elle imprime le ſceau de l'infamie ou diſpenſe les couronnes de la gloire; mais l'étendue de ce pouvoir ſuprême impoſe au Public l'obligation d'écouter tous ceux qui ſe ſoumettent à ſon jugement, & la plus foible voix peut ſans orgueil s'adreſſer à lui, quand elle ne lui demande que de prononcer ſur des faits appuyés de preuves inconteſtables. Si je n'avois eu que moi ſeule à juſtifier, j'aurois pu me taire, mais je dois détruire des préventions qui rejailliroient ſur mes Elèves. Si, depuis douze ans, je leur ai été entièrement dévouée, ſi je leur ai donné des lumières, des idées juſtes & d'excellens principes ſous tous les rapports; ſi le premier fruit de ces leçons a été de les attacher profondément à leur Inſtitutrice, ils ſont ſenſibles & reconnoiſſans, ils aiment véritablement la vertu: voilà ce que j'ai dû prouver. Je me flatte d'ailleurs que cet Ouvrage ne ſera pas inutile aux Inſtituteurs & aux Pères de famille;

j'oſe croire qu'il n'y a point d'enfant qui puiſſe le lire ſans intérêt & ſans fruit, ſur-tout quand il penſera que ce n'eſt point un ouvrage d'imagination. Le ſecond volume qu'on imprime maintenant & qui paroîtra quinze jours après celui-ci, offrira plus de variété & des détails plus piquans; mais celui-là, qui contient tous *les ſecrets de l'éducation*, n'eſt pas fait pour les enfans, & ne pourra être utile qu'aux Inſtituteurs. Enfin, je dois prévenir que l'on trouvera dans ce premier volume beaucoup de fautes d'impreſſion, parce qu'il a été imprimé avec une grande précipitation, & que je n'ai pu corriger les cinq premières épreuves qu'on a tirées pendant mon voyage en Auvergne. Le ſecond volume ſera imprimé avec infiniment plus de ſoins.

LEÇONS

LEÇONS
D'UNE GOUVERNANTE
A SES ELÈVES.

De Livri. — *Samedi, 5 Août 1786.*

Je n'ai rien à vous reprocher aujourd'hui, mon Enfant (1), vous avez été conſtamment doux, appliqué, & parfaitement aimable ; vous avez fort bien parlé ce ſoir ſur la pièce de Don Juan, avec juſteſſe & beaucoup de bon ſens. C'eſt un grand plaiſir pour moi de vous entendre ainſi cauſer avec eſprit & bon goût. — Je vous ai repris à table d'une choſe que vous avez dite ſans réflexion, vous n'avez point eu d'humeur. En général voici vos défauts, vous avez de la diſtraction & de l'indolence, vous ne

(1) M. de Chartres.

réfléchiſſez point aſſez, vous êtes trop taciturne & trop froid avec les gens que vous connoiſſez peu, & au contraire, vous parlez ſouvent beaucoup trop avec ceux que vous connoiſſez, & avec leſquels vous êtes à votre aiſe, & vous n'écoutez point avec aſſez d'attention. Il faut vous obſerver ſur toutes ces choſes, & vous accoutumer à vous vaincre quand cela eſt néceſſaire; on le peut toujours, quand on le veut ſincèrement. Prenez auſſi l'habitude d'étudier les gens avec leſquels vous vivez, & de vous attacher à démêler leurs caractères; vous me ferez part de vos obſervations dans nos entretiens, j'y joindrai mes réflexions; accoutumez-vous auſſi à ne jamais exagérer, à dire les choſes que vous avez vues dans la plus exacte vérité; vous ne ſerez aimable & eſtimé qu'avec ce caractère.....

Dimanche, 6 Août, même année.

Bonne journée à tous égards.... En tout les expreſſions & les plaiſanteries

répétées ne valent rien. Vous vous êtes auſſi trop appeſanti ſur les plaiſanteries que vous m'avez faites à ma peinture : une petite moquerie bonne & courte, n'eſt qu'une jolie plaiſanterie ; quand elle ſe prolonge, elle devient importune & déſagréable. — ... A la promenade, vous avez dit à M.*** qu'il a quarante-ſix ans, il dit lui-même ſon âge, mais comme il n'eſt plus jeune, il ne faut pas le lui rappeler, en y joignant une plaiſanterie, qui, dans ce cas, ne ſauroit être agréable. Il ne faut jamais plaiſanter ſur l'âge des perſonnes qui ne ſont plus jeunes. Voilà tout, en y comprenant un ton de converſation toujours trop haut ; du reſte, mon cher Enfant a été bon, appliqué & très-aimable.

Je vous ai conſeillé de vous attacher à démêler le caractère des gens qui vous environnent, mais j'en excepte M. l'Abbé Guyot & M. Lebrun, parce qu'ayant été choiſis pour être vos Inſtituteurs, vous devez penſer qu'ils ont toutes les vertus

eſſentielles & le caractère le plus eſtimable, que d'ailleurs, s'ils avoient quelques petits défauts, la reconnoiſſance & l'amitié que vous leur devez, ne vous permettent pas d'en faire la critique ou la remarque. L'amitié ſeule doit être clairvoyante; on doit cacher aux autres les défauts de ſes Amis, mais il eſt très-bon de les connoître. Il n'en eſt pas ainſi des perſonnes auxquelles on doit à-la-fois beaucoup de reſpect, de reconnoiſſance & de tendreſſe, comme à ſon Père, à ſa Mère, & après, à ſes inſtituteurs. Il faut fermer les yeux ſur leurs défauts, s'ils en ont, & ne s'attacher qu'à ſentir tout le prix de leurs bonnes qualités; car puiſque c'eſt un devoir indiſpenſable de les reſpecter & de les chérir, il faut éviter de ſe livrer aux obſervations qui pourroient le moins du monde altérer ces ſentimens. Vous comprenez bien que ce devoir eſt bien plus rigoureux envers un Père & une Mère, & qu'il eſt le plus ſacré de tous. Au reſte, mon Enfant, ce

n'eſt point par un intérêt perſonnel que j'excepte M. Lebrun & M. l'Abbé, (1) car je vous permets de réfléchir ſur mon caractère & de l'étudier; perſonne ne peut vous donner ce droit que moi-même, je vous le donne, à condition que vous me direz ſincèrement ce que vous en penſez, & je vous dirai naïvement ſi vous avez raiſon ou ſi vous vous trompez. Mais, avant tout, je vous prie de réfléchir pendant deux ou trois jours à la manière dont on doit s'y prendre pour étudier le caractère de quelqu'un, & enſuite vous écrirez vos réflexions là-deſſus qui auront ce titre: *Manière qu'on doit employer pour étudier le caractère de quelqu'un.* Bon ſoir, cher Enfant que j'aime à la folie.

Lundi, 7 Août, même année.

EXCELLENTE JOURNÉE. Je n'ai remarqué

(1) Je n'ai jamais lu un ſeul article de ce Journal, ni à M. Lebrun, ni à M. l'Abbé Guyot.

que quelques petits perſifflages trop prolongés & trop répétés....

Mardi, 8 Août, même année.

Bien vos études & en tout très-bien avec moi. Mais j'ai un reproche grave à vous faire qui m'afflige beaucoup. Hier, nous avons laiſſé M.me la Ducheſſe d'Orléans fort abattue, & avec un peu de fièvre, & dans toute la matinée, vous n'avez pas eu l'idée d'envoyer un homme à cheval, pour ſavoir de ſes nouvelles. Enfin, je vous ai dit, & à M. votre Frère & à M.lle, que vous auriez dû avoir cette idée, & qu'il falloit envoyer & lui écrire, ce qui a été fait, depuis que vous êtes entre mes mains. (1) J'ai regardé comme

(1) M. de Chartres avoit huit ans, quand il m'a été confié; M. de Montpenſier, ſix & quelques mois; M. de Beaujolois m'a été remis à trois ans, & Mademoiſelle à onze mois.

mon premier devoir & mon ſoin le plus doux de vous entretenir ſans ceſſe du bonheur que vous avez d'être le Fils de la plus tendre Mère & du meilleur des Pères. Je ſais que vous les chériſſez, mais vous ne le montrez point aſſez. Très-ſouvent, il vous eſt arrivé d'oublier de dire bon jour à M. le Duc d'Orléans, quand il vient, ou vous allez à lui avec un air d'indolence, qui eſt inconcevable; & quand M.me la Ducheſſe d'Orléans eſt malade, vous ne lui faites nulle queſtion ſur ſa ſanté, vous ſavez à peine ſi elle eſt mieux ou plus mal. Je ſais bien que ſi elle avoit une maladie dangereuſe, vous ſeriez au déſeſpoir, mais dès qu'elle ſouffre, ne devez-vous pas mettre le plus ſenſible intérêt à ſa ſituation? ſi vous ſongiez davantage à ſa tendreſſe, à ſa bonté, à ſes charmantes attentions pour vous, vous ſeriez certainement plus occupé d'elle. Je vous prie de réfléchir mûrement à tout cela. Qui pourroit jamais compter un inſtant ſur votre amitié, ſi vous n'aviez pas

la plus vive tendreſſe pour un Père & une Mère tels que les vôtres? Vous l'avez, cette vive tendreſſe, j'en ſuis ſûre, mais montrez-la donc, & n'ayez plus de ces oublis, de ces négligences odieuſes, qui ſont abſolument inexcuſables. (1)

De Paris, ce Jeudi, 10 Août, même année.

HIER, je vous ai donné à lire la lettre que j'avois écrite à M.lle N.*** (2) pour la prier de ſe retirer. Vous m'avez paru ſentir que cette lettre étoit raiſonnable & bienfaiſante, que le traitement que lui accorde Monſeigneur & Madame eſt

---

(1) Ceux qui connoîtront les enfans, ne ſeront point étonnés en liſant ceci; malgré le meilleur naturel, la légèreté de cet âge rend tous les enfans, ſans exception, capables de ces oublis, pour les perſonnes qu'ils aiment le plus, lorſqu'ils ne les voient pas tous les jours.

(2) Femme-de-chambre de M.lle d'Orléans.

extrêmement noble. Vous avez connu par vous-même ſes défauts, & ce vice affreux & bas, qu'elle tient d'une mauvaiſe éducation, & qui la porte ſi ſouvent à mentir, ainſi vous avez trouvé bien ſimple, qu'on la ſéparât de Mademoiſelle; mais j'ai remarqué avec plaiſir, que votre bon cœur ſouffroit de la peine que vous lui ſuppoſiez; elle vous a rendu les plus grands ſoins dans votre première enfance, vous ne devez jamais l'oublier, c'eſt un devoir pour vous, de vous intéreſſer toujours à ſon ſort, de la traiter avec amitié quand vous la reverrez, & de lui faire du bien quand vous ſerez votre maître, ainſi qu'à Prieur, ainſi qu'à toutes les perſonnes qui vous ont rendu des ſoins dans votre enfance, en mettant à cela les nuances néceſſaires, ſuivant les gens, ſuivant leurs ſervices, & la longueur de ces ſervices. (1) Monſeigneur & Madame

(1) M.lle N*** eſt morte il y a deux ans; quand elle quitta M.lle d'Orléans, dont elle

dans les retraites & les bienfaits qu'ils accordent & qu'ils accorderont aux perſonnes qui ont été & qui ſeront employées à votre éducation, récompenſent les ſoins dont vous êtes l'objet; mais cette récompenſe, quelque noble qu'elle puiſſe être, loin de vous diſpenſer de témoigner votre reconnoiſſance particulière, eſt un excellent exemple que leur vertu vous donne, & qui doit augmenter en vous le deſir de vous acquitter perſonnellement quand vous le pourrez. Il eſt tems, mon Enfant, que vous ſongiez avec détail de quelle manière vous devez payer un jour ces dettes ſacrées pour un cœur ſenſible

---

étoit femme-de-chambre. J'obtins pour elle de M. d'Orléans, une gratification de ſoixante louis, & une penſion viagère de deux mille francs; depuis ſa mort, M. de Chartres & M. de Montpenſier, ont pris des renſeignemens ſur ſa famille; ils ont découvert qu'elle avoit un frère infirme & pauvre, & ils ont pris l'engagement de lui faire une penſion viagère de ſix cents livres.

& reconnoiſſant. Je vous l'ai dit mille fois, mais puiſque vous aimez ce Journal, que vous vous plaiſez à le relire, je vais raſſembler ici tous vos devoirs ſur ce point. — Vous devez à tout ce qui porte le nom de *Rochambault* quelques égards particuliers & des preuves d'intérêt. A M.me *Deſrois* (1) de l'amitié & des ſervices, vous pourrez lui en rendre d'eſſentiels, en protégeant particulièrement ſon gendre, qui eſt d'ailleurs un très-bon ſujet. Quand vous ſerez votre maître, vous vous informerez alors de la ſituation du moment de Prieur & de N.***, & s'il y manque quelqu'agrément, vous vous empreſſerez de le leur procurer avec une bonté, un air d'intérêt qui fera leur bon-

(1) Feû M.me la Marquiſe de Rochambault a été gouvernante de MM. de Chartres & de Montpenſier, depuis leur naiſſance, juſqu'à l'âge de cinq ans, & M.me Deſrois pendant le même eſpace de tems a été leur ſous-gouvernante.

heur, & vous leur continuerez toujours une protection qui vous honorera vous-même. Vous répandrez ſur M. Mirys, M. Meeke, s'il vous reſte, vos maîtres, vos gens, &c., une infinité de petites grâces, dont vous pourrez diſpoſer, ſuivant leur mérite, leurs talens, leurs ſervices. A l'égard de M. l'Abbé Guyot & de M. Lebrun, vous ſentez quelle tendre amitié vous leur devrez toute votre vie....
..... (1)
& à lui rendre la vie agréable & chere, en lui montrant une conſtante amitié & de tendres égards. M. l'Abbé Guyot avec ſa retraite, & ſon Abbaye, ſera fort à ſon aiſe, ainſi vous ne pourrez lui témoigner votre reconnoiſſance que par des procédés, des ſervices, des ſollicitations, des grâces pour ſes parens, des ſoins,

(1) Cette lacune ne contient que des détails aſſez longs, relatifs aux choſes que je penſois que M. de Chartres & M. ſon Frère pourroient faire pour M. Lebrun.

s'il étoit malade, ainſi qu'à M. Lebrun; ces ſoins-là ſeront ſi juſtes, pour des perſonnes qui vous en auront tant rendu de ſemblables dans le cours de votre éducation! Pour moi, ſavez-vous comment vous pourrez me récompenſer? Il faut bien vous le dire, puiſque je ne veux de vous ni *penſions*, ni *préſens*, ni *ſoins*, ni *grâces*, (1) & que je veux cependant que vous vous acquittiez envers moi. Eh-bien, ce ſera, *en ſuivant tous les conſeils qui ſeront écrits dans ce livre*, Vous me devrez encore, & c'eſt pour vous que je vous le demande, de montrer de l'intérêt & de l'amitié pour mes filles, pour les objets qui me touchent & qui m'appartiennent, pour mon Neveu qui, je crois, méritera perſonnellement vos

(1) *Ni ſoins*, parce que je leur ai toujours dit qu'auſſi-tôt que leur éducation ſeroit finie, je quitterois Paris & le monde, ſans retour. C'eſt une réſolution que j'exécute aujourd'hui, deux ans plutôt que je n'aurois voulu.

bontés, parce qu'il a de l'eſprit & un excellent naturel. Réfléchiſſez à tout cela, cher Enfant, & repenſez y ſouvent. A propos de cela, je vous dirai qu'il m'a paru que vous étiez trop froid pour M.me Deſrois, vous lui parlez à peine, vous ne lui montrez aucune amitié, vous ne demandez jamais de ſes nouvelles, cela eſt mal & ridicule, (1) je vous le répète, je vous en conjure, ſongez donc davantage à vos devoirs, & croyez que le vrai bonheur, la véritable gloire conſiſte à les remplir tous..... j'ai été contente de ce que vous avez écrit, relativement *à la manière dont on doit s'y prendre pour étudier le caractère de quelqu'un.* Il y a une faute de langage, mais les idées ſont juſtes & bonnes. Nous

(1) Ils avoient cette froideur pour elle, parce qu'elle s'étoit brouillée publiquement avec moi, ſans motif & ſans explication, quoique je lui euſſe rendu de très-grands ſervices auprès de M. d'Orléans.

cauſerons demain ſur cela avec M. votre Frère, qui a auſſi écrit ſur le même ſujet.

Vendredi, 11 Août, même année.

Bonne journée. Ce matin, vous avez à peine fait la révérence à M. ***, & vous ne lui avez pas dit un mot. En tout, il faudroit être poli & obligeant pour les perſonnes attachées au Palais Royal, & pour celles que vous connoiſſez un peu; & enfin témoigner des égards particuliers pour les Artiſtes diſtingués..... Vous devez faire vos dévotions mardi, cher Enfant, préparez-vous y en redoublant de ferveur dans vos prières, en vous excitant à la reconnoiſſance envers Dieu, par la conſidération de toutes les grâces qu'il a daigné vous faire. Demandez-lui de vous conſerver une piété véritable, demandez lui inſtamment cette grâce, la plus importante de toutes, & il vous l'accordera. Je m'occupe du ſoin de vous

faire une prière particulière pour vous & M. votre Frère que je vous prierai d'apprendre de mémoire.

De Saint-Leu, ſamedi, 12 Août, même année.

J'AI OUBLIÉ avant hier, dans la récapitulation des perſonnes auxquelles vous devez faire du bien, & témoigner de l'amitié, quand vous ſerez votre maître; j'ai oublié votre nourrice que vous n'oublierez ſûrement pas un jour. Il me ſemble qu'il y a bien long-tems que vous n'avez écrit à M. le Duc de Penthièvre; faut-il donc toujours vous rappeler ces devoirs ſacrés qui doivent vous être ſi chers? C'eſt une grande peine pour moi. Tous les jours, en vous levant, après avoir fait vos prières, je voudrois, cher Enfant, que vous fiſſiez un inſtant de méditation; que vous cherchaſſiez ſi vous n'avez pas quelques devoirs à remplir envers vos parens, vos amis, vos inſtituteurs, &c., ceci vous donneroit

donneroit la réflexion & l'attention qui vous manquent, & le ſoir, après vos prières, il faudroit faire cet examen de conſcience que je vous prie de copier & de lire chaque ſoir, juſqu'à ce que vous le ſachiez par cœur:

« Ai-je rempli mes devoirs envers » Dieu, envers mon Créateur? L'ai-je » prié avec ferveur, avec confiance? Ai-je » écouté avec reſpect & ſans diſtraction » les inſtructions chrétiennes & les lec- » tures de piété? Ai-je penſé aujourd'hui » aux objets du monde que je dois le » plus aimer, à mon Père, à ma Mère? » Ai-je rempli tous mes devoirs envers » mes Parens? ai-je été ſenſible & doux » avec ma Sœur & mes Frères? docile, » reconnoiſſant & appliqué avec mes » Inſtituteurs? N'ai-je déſobligé perſonne? » N'ai-je à me reprocher aucune médi- » ſance? Ai-je été parfaitement ſincère? » Ai-je été ſobre, diſcret, charitable, » modeſte, courageux autant qu'on peut » l'être à mon âge? N'ai-pas donné

» quelques marques de foibleſſe, de
» molleſſe ſi mépriſable dans un homme?
» Ai-je fait enfin tout le bien que j'ai
» pu faire? Ai-je eu toutes les attentions
» que je devois avoir pour toutes les
» perſonnes abſentes & préſentes aux-
» qu'elles je dois de l'affection, du reſ-
» pect, de la reconnoiſſance, de l'amitié,
» des égards & des ſoins? (1) »

Il faudra vous examiner à chacune de ces queſtions, demander pardon de vos fautes, le ſupplier de vous faire la grâce de n'y plus retomber, & vous promettre de réparer dès le lendemain vos omiſſions, vos oublis, vos négligences, enfin toutes les fautes que vous aurez commiſes.

(1) Je donnai cet examen de conſcience à M. Lebrun, qui, depuis ce tems-là, l'a lu tous les ſoirs à nos Elèves. On trouvera encore dans ce Journal quelques leçons relatives à la Religion. Mais d'ailleurs je compoſois alors pour eux l'ouvrage que j'ai fait imprimer depuis, & qui a pour titre *la Religion conſidérée comme l'unique baſe du bonheur & de la philoſophie.*

Ce 13 Août, même année.

Bien vos études avec moi, à l'exception des chronologies que vous avez mal répétées ce matin. Vous avez manqué d'attention pour moi, en ne vous occupant point de me cueillir des plantes que je voulois copier, & en ne les envoyant point à M.lle Fer avant mon réveil. Si vous ſongiez à me plaire, vous auriez imaginé qu'il m'auroit été agréable que M.lle Fer eût eu ces plantes de bonne heure, afin de tout préparer. Quand vous avez embraſſé & baiſé la main, vous croyez avoir rempli tous les devoirs de l'amitié. Je vous ai dit mille fois, mon cher Enfant, que ces démonſtrations n'ont de prix qu'autant que la conduite & les procédés ſont aimables & tendres. Il faut que je vous parle ſur M. votre ſecond Frère. (1) Je trouve que vous ne lui montrez, ni aſſez d'amitié, ni aſſez de

(1) M. de Montpenſier.

confiance. Je ſuis perſuadé que vous l'aimez comme vous le devez, mais je ne vois point aſſez d'intimité entre vous. Je puis vous dire avec vérité que dans mes entretiens particuliers avec lui, (1) il ne m'a jamais parlé de vous qu'avec une extrême tendreſſe: vous avez tous deux de bons cœurs, pourquoi n'êtes-vous pas plus étroitement unis?.... A préſent que vous êtes tous deux plus raiſonnables, je me flatte que la tendre union que je deſire entre vous va s'établir pour toujours. (2)

Saint-Leu, ce 14 Août, même année.

Avec quelle peine je vais faire à M. le Duc de Chartres le cruel reproche de manquer d'attention pour M.me la Du-

---

(1) J'avois ces entretiens particuliers aux promenades, me promenant ſeule alternativement avec chacun de mes Elèves.

(2) Ce ſouhait a été pleinement exaucé.

cheſſe d'Orléans! ce matin, je lui ai dit que j'envoyois à Paris, en lui demandant s'il avoit des commiſſions; *oui*, a-t-il dit, & il s'agiſſoit d'une cage. N'en avez-vous point d'autres? — non. — Enfin quelqu'un lui a conſeillé en ſecret, d'écrire un mot à M.me la Ducheſſe d'Orléans. Il a eu la bonne foi de me dire que cette idée n'étoit point de lui. Se peut-il que des Enfans qui ont un Père & une Mère ſi tendres, n'y penſent jamais & n'aient pas pour eux les attentions qu'on devroit avoir pour de ſimples amis! ſe peut-il que de ſemblables reproches ne les pénètrent pas, & ne les corrigent pas à jamais de leur peu de réflexion & de leur négligence..... Ce Journal ſera déſormais pour M. le Duc de Montpenſier, ainſi que pour M. le Duc de Chartres. Le premier l'a lu ce matin, & m'en a paru vivement touché, j'eſpère qu'il en profitera.

Ce 17 Août, même année. Des Ecuries de M. le Duc d'Orléans, à la chauſſée d'Antin.

Portrait de M. le Duc de Montpenſier.

Vous avez, mon Enfant, ainſi que votre Frère, un excellent cœur & de l'eſprit naturel, avec cela, à votre âge, il n'y a point de défaut dont on ne puiſſe ſe corriger, & point de vertus qu'on ne puiſſe acquérir. Vous avez du penchant à la raillerie & à la moquerie, vous vous en corrigerez, en ſongeant que c'eſt le vice des mauvais cœurs & des eſprits médiocres, & que ce vice eſt beaucoup plus dangereux dans un Prince que dans un particulier, vous voulez être aimé, & ce défaut vous feroit haïr; cette ſeule idée, j'en ſuis sûre, pourra beaucoup ſur vous. Vous avez naturellement une excellente qualité, c'eſt une indignation très-vive & très-ſincère pour toute mauvaiſe action & toute choſe vicieuſe; ce que j'ai remarqué en vous depuis votre pre-

mière enfance, pendant nos lectures. Vous êtes ſuſceptible d'émulation, & vous avez envie de vous diſtinguer; vous aurez de la galanterie dans l'eſprit, & dès que vous vous déciderez à vaincre une timidité d'enfant, vous ſerez obligeant, vous aurez de la converſation, & vous ſerez très-aimable, parce que vous écoutez ce qu'on vous dit, que vous n'êtes point bavard, que vous n'avez point de comérage, & que vous profiterez de votre inſtruction; que vous ſaurez la faire valoir & la montrer ſans pédanterie. — Vous êtes quelquefois trop perſonnel dans mille petites choſes, vous ne ſentez pas aſſez combien il eſt doux de faire des ſacrifices à la ſociété, à l'amitié, combien ils ſont payés par les éloges, par le plaiſir qu'ils cauſent, par la reconnoiſſance qu'ils inſpirent, par le vif attachement qu'ils forment. Vous avez quelquefois de l'entêtement, du moins on me l'a dit, car jamais vous n'en avez eu un ſeul inſtant avec moi; je puis dire

qu'il n'y a point de preuves de reſpect, de déférence, de ſoumiſſion qui puiſſe ſurpaſſer celles que j'ai reçues de vous, conſtamment & dans tous les inſtans depuis que vous m'êtes confié ! Quel heureux préſage, on en doit tirer pour la manière dont vous vous conduirez un jour, avec ceux que vous devez reſpecter & chérir mille fois plus que moi ! Si vous avez été ſi docile, ſi ſoumis, ſi reſpectueux, ſi tendre pour moi, qui ne ſuis que votre Gouvernante, que ne ſerez-vous pas pour un Père, pour une Mère ſi dignes à tous égards de votre plus intime confiance, & du premier ſentiment de votre ame?... Je n'ai point d'inquiétudes ſur ce point, & je n'en ai pas auſſi ſur M. votre Frère; je ſuis certaine que tous mes chers Elèves ſe diſtingueront ſur-tout par leur piété filiale, c'eſt la première des vertus comme la plus ſacrée, & vous lui devrez le bonheur de votre vie. — Vous avez de l'envie de plaire, & c'eſt un ſentiment non-ſeulement louable,

mais abſolument néceſſaire ; prenez garde ſeulement qu'il ne vous porte à des complaiſances blâmables ; par exemple, pour plaire aux gens avec leſquels vous vous trouvez, il ne faut jamais que vous montriez une opinion que vous n'auriez pas, ou que vous ſacrifiez les intérêts d'une perſonne abſente que vous aimeriez ; il ſeroit horrible de vous prêter par complaiſance à en dire un peu de mal, ou à vous en moquer le moins du monde, il faut dans ce cas, ou prendre ſon parti, ou marquer par un profond ſilence que vous déſaprouvez ce qu'on dit ou ce qu'on veut faire entendre ; &, ſi l'on vous queſtionne, dire courageuſement ce que vous penſez. Une conduite différente ſeroit baſſe & lâche, & vous avez de l'horreur pour la baſſeſſe & la lâcheté ; mais à votre âge, où l'on a peu réfléchi, on pourroit, faute de réflexion, faire des fautes de ce genre avec un bon naturel. Maintenant que je vous en fais ſentir la conſéquence, je ſuis ſûre que vous ne ferez

rien d'approchant. Songez qu'un cœur généreux & noble ne veut plaire que par des moyens légitimes, qu'il a horreur de tout ce qui reſſemble à la trahiſon, & que, par cette raiſon, il reſpecte davantage ſes amis & les perſonnes auxquelles il doit des égards dans leur abſence qu'en leur préſence, de manière qu'il pourroit ſe permettre devant eux quelques plaiſanteries ſur leur compte, qu'il ne feroit jamais en leur abſence. Songez encore, cher Enfant, qu'il eſt impoſſible d'être véritablement aimable & aimé, ſans être eſtimable, & que lorſqu'on a la foibleſſe de ſacrifier l'honnêteté au deſir de plaire, on agit contre ſon but, & qu'on ne recueille que le mépris de ceux même qui ont l'air d'approuver cette indignité. — Enfin je vous recommande de réfléchir davantage, d'être plus attentif de vous-même, d'avoir plus de bienfaiſance ſans qu'il ſoit néceſſaire de vous l'inſpirer, de prendre l'habitude de penſer & d'agir par vous-même, & de vous former un

caractère noble, ſûr & ferme, & des principes invariables. — Vous m'avez dit ce ſoir que vous vouliez écrire vos fautes, pour me donner chaque jour ce détail; ſentiment très-louable, cher Enfant, mais il ſuffira que vous répondiez ingénuement à mes queſtions, ce n'eſt point une vaine curioſité qui me les dicte; je ne veux que vous éclairer, mes chers Enfans, que vous faire ſentir combien la vertu eſt aimable & belle, & qu'on ne peut arriver au bonheur que par elle. — Je prie mes chers Enfans de relire une ſeconde fois cette journée, & avec toute l'attention dont ils ſont capables. Il ne tient qu'à eux d'embellir ce Journal & de le rendre charmant; quel plaiſir j'aurois à y écrire des éloges au lieu de leçons & de reproches? mais ils ſont les perſonnages, je ne ſuis qu'un Hiſtorien, & malgré ma tendreſſe pour eux, un Hiſtorien impartial & fidèle; je ne puis dire que l'exacte vérité. Procurez-moi donc le plaiſir extrême de dire des choſes ſatiſ-

faiſantes; que l'on puiſſe voir ſur ce Journal que vos eſprits & vos cœurs profitent des conſeils de l'amitié.

Ce 17 Août, même année.

EXCELLENTE JOURNÉE! Mes chers Enfans vous avez été charmans: auſſi nous nous divertirons bien demain à Bercy, & je ſerai heureuſe de vous procurer ce plaiſir. — M. le Duc de Montpenſier m'a prouvé ce ſoir la candeur la plus touchante, en me faiſant des aveux ou pour mieux dire des confidences de fautes que je n'aurois pu ſavoir ſans cette ingénuité, & je ne lui demandois nullement cette confidence. C'étoit, m'a-t-il dit, pour *ſoulager ſon cœur.* Il a vivement touché le mien; c'eſt un aimable Enfant qui ſe perfectionne tous les jours, & qui a prodigieuſement gagné depuis un an.

Ce 21 Août, même année.

. . . . . .

M. LE DUC DE PENTHIÈVRE eſt venu ce ſoir, M. le Duc de Chartres a été aſſez

bien avec lui. Mais M. le Duc de Montpenſier n'en a paru nullement occupé, il a joué avec un bâton, ſans s'approcher de lui, ſans lui parler, &c. Je ſuis ſûre que vous ſentez tous les deux l'affection que vous devez avoir pour un Grand-Père, pour lequel M.me la Ducheſſe d'Orléans a la plus vive tendreſſe, ce qu'il vous eſt, & l'attachement extrême de M.me la Ducheſſe d'Orléans pour lui, ſuffiroient pour m'en répondre; mais, d'ailleurs que de raiſons vous avez encore pour le reſpecter & le chérir; ſa vertu perſonnelle qui eſt certainement un modèle de perfection, & ſa bonté, ſes aimables attentions, ſa tendreſſe pour vous. Soyez donc, mes Enfans, plus agréables pour lui, il aime la converſation, la ſienne eſt douce & inſtructive, & vous êtes d'âge à le ſentir & à en profiter. Vous avez eu tous deux des attentions aimables pour moi. L'un en m'écrivant une très-jolie lettre, M. de Chartres en m'apportant des crayons de couleur, & deux cahiers de papier à

deſſiner; mais, je vous ai déjà dit mille fois, mes Enfans, que, ſous aucun prétexte, vous ne me donnaſſiez jamais une choſe que vous auriez achetée, de quelque peu de valeur qu'elle fût. Ce n'eſt pas que vous ne puſſiez offrir des choſes de ce genre, du crayon, du papier, des fleurs à quelque perſonne que ce puiſſe être, parce que ce ſont plutôt des attentions que des préſens; ainſi pour toute autre, ces petits dons ſeroient agréables & placés, mais je vous les ai interdits très-poſitivement avec moi, & avec Pamela & Henriette; ne l'oubliez plus, & que cela ſoit dit une fois pour toutes. Que cela ne vous fâche point, parce que, lorſque votre éducation ſera finie, & que je ſerai *dans mon Château*, vous m'entretiendrez de papier du *griffon*, *de livres blancs*, & de bois pour tourner; &, de mon côté, je vous *compoſerai*, & vous enverrai des gilets & de petits ouvrages faits *en amie*. Mais, d'ici-là, je vous demande très-abſolument de n'avoir jamais pour moi ce genre d'attentions.

Ce 25 Août, même année.

. . . . . .

M. le Duc de Chartres a mal pris ſa leçon d'allemand aujourd'hui, je vous ai menés tous les deux à l'Académie Françoiſe, vous avez bien écouté & avec intelligence, ſur-tout M. le Duc de Chartres, mais je vous avois priés de dire des choſes honnêtes à M. M.***, qui vous avoit donné ſa tribune. M. le Duc de Chartres ne lui a dit que quelques mots, & d'un air honteux, & M. le Duc de Montpenſier ne lui a pas dit un mot. Ce dernier ne dit jamais rien quelque prière que je lui en faſſe, il ne veut pas abſolumeut prononcer une phraſe de compliment, ce qui lui donne l'air d'un Enfant de ſix ans, bien niais & bien déſobligeant; M. le Duc de Chartres ne prend pas garde à ſa manière de ſe préſenter, il marche la tête baſſe, le corps & les genoux ployés & en dandinant, & il n'y a point de vieillard qui monte un eſcalier auſſi péſamment & d'auſſi

mauvaiſe grâce que lui. Il ſeroit bien tems de prendre un peu plus d'aiſance & ſurtout plus d'envie de plaire. On a couronné à l'Académie le jeune Chrétien Joſeph qui a ſauvé la vie à trois enfans, en expoſant la ſienne ; & on a donné de la part du Sallon des Arts, cinquante louis à la femme Hurel, qui a nourri, pendant quinze ans, ſa maîtreſſe tombée dans la miſere. Ce tableau de la vertu récompenſée & honorée par les plus vifs applaudiſſemens, étoit très-touchant. Vous avez vu combien la vertu eſt belle, & quel enthouſiaſme elle inſpire. Songez que votre rang & votre ſituation vous aſſurent la poſſibilité de faire beaucoup d'actions brillantes & vertueuſes, & ce doit être là votre deſir & votre plus grande ambition.

. . . . . .

Ce 26 Août, même année.

TRÈS-BONNE JOURNÉE. M. le Duc de Chartres m'a fait les promeſſes les plus formelles

formelles de vaincre ſa timidité, & de dire de bonne grâce, toutes les choſes polies & obligeantes qui ſeront convenables, & moi, je compte ſur cette promeſſe.

Ce 27 Août, même année.

M. le Duc de Chartres a deſſiné ſans application, mais ſans que je l'interroge, il me l'a dit avec une candeur charmante, quoique le maître ne l'eût pas remarqué. En tout, je dois cette juſtice à mes chers Enfans, qu'ils ſont avec moi d'une vérité parfaite; qu'ils ne me cachent jamais rien, qu'ils viennent d'eux-mêmes me conter leurs fautes avec une ſimplicité touchante; qu'ils ne craignent plus les conſeils, & qu'au contraire ils les aiment & les recherchent. Voilà le grand moyen d'acquérir des lumières & de ſe perfectionner. — Mes Enfans écriront tous les Dimanches ſur un ſujet que je leur donnerai. Voici le ſujet pour Dimanche prochain: *En quoi conſiſte la délicateſſe de goût &*

de ſentiment? Ils répondront à cette queſtion.

Ce 29 Août, même année.

LES EXTRAITS de pièces de Théatre, d'après les repréſentations, dictés par les Princes, ſont très-exacts quant aux noms & aux faits. Les Princes en ont fait ainſi, d'après les lectures, parce que je préſide à ce qu'ils écoutent attentivement; ce qui ne peut être aux repréſentations où mille choſes doivent diſtraire. J'ai donc très-clairement vu que M. ***, qui eſt venu avec nous à la Comédie, & qui lit les extraits du Journal de Paris, a aidé les Princes, malgré mes défenſes expreſſes ſur cela, dont les Princes ont été témoins. J'ai demandé à M. le Duc de Montpenſier s'il avoit été aidé? Sur-le-champ il m'a dit qu'il l'avoit été *beaucoup dans Virginie*; j'ai fait la même queſtion à M. le Duc de Chartres, qui m'a répondu que *non* à trois repriſes, mais en rougiſſant & d'une voix tremblante. Un moment après,

il eſt venu me dire en pleurant qu'il ne m'avoit pas dit la vérité, & il m'en a témoigné ſon regret extrême de la manière la plus touchante. — Je ne puis vous diſſimuler, mes chers Enfans, que M. *** a fait une choſe très-condamnable; vous avez été témoins que je lui ai dit & écrit que je ne voulois pas qu'il vous dît *un ſeul mot*, & il me l'avoit promis; & il vous a expoſés à mentir, après vous avoir fait déſobéir. Cependant M. *** eſt ſi eſtimable, que je ſuis perſuadée que cette faute n'eſt qu'une diſtraction dans laquelle il ne retombera certainement plus, & je ne doute pas qu'il ne vous diſe lui-même, qu'il a eu très-grand tort; mes Enfans, ne ſuivez jamais des conſeils où vous verrez la moindre choſe contre la droiture & l'exacte vérité; vous êtes naturellement pleins de candeur & de franchiſe, conſervez précieuſement ces charmantes qualités, ſans leſquelles on ne peut avoir un caractère eſtimable; mais je ſuis cer-

taine que rien ne pourra les altérer ces vertus ſi néceſſaires à votre réputation & à votre bonheur, & qu'enfin vous n'emploierez jamais l'artifice & la diſſimulation avec votre tendre Amie.

Ce 30 Août, même année.

M. *** eſt convenu ſur ſon Journal, & ſans aucun détour, qu'il avoit eu un très-grand tort, ainſi il le répare en vous donnant un exemple de candeur & de franchiſe qui eſt très-bon à ſuivre.

Ce 3 Septembre, même année.

Ce matin vous m'avez dit bon jour; mais vous m'avez laiſſée hier malade, & vous auriez dû me demander ſi j'avois un peu dormi, ſi j'avois encore mal à la tête, ſi j'avois toujours mal à la gorge, &c. c'eſt ainſi qu'on montre de l'amitié, & même on devroit ces marques d'intérêt à de ſimples connoiſſances, à plus forte

raiſon les doit-on à ſes amis. — je vois ſur le Journal de M. Lebrun, que la matinée a été bonne, & que M. le Duc de Chartres a été bien avec M. l'Abbé de Fontbonne, lui faiſant des queſtions ſur les malheureux incendiés avec un air d'intérêt & d'humanité qui aura donné de lui très-bonne opinion à cet Eccléſiaſtique. — Ces habitudes honnêtes & aimables ſont très-faciles à prendre, & vous feront aimer & conſidérer de tout le monde. Quand vous n'y manquerez plus, on ne vous regardera plus comme un Enfant niais, auquel juſqu'ici on n'a fait nulle attention; on vous verra avec plaiſir, on cauſera avec vous, & on vous traitera comme un jeune Prince aimable qui annonce de l'eſprit & des vertus.

Ce 4 Septembre, même année.

J'AI EU hier, après midi, une violente attaque de colique; vous m'avez témoi-

gné la plus grande ſenſibilité. — Je vois ſur le Journal de M. Lebrun que c'eſt M. le Duc de Montpenſier, qui a penſé ce matin à envoyer ſavoir de mes nouvelles. Vous m'avez laiſſée hier au ſoir fort calme, & vous ne deviez pas avoir d'inquiétudes; cependant, pour remplir tous les devoirs de l'amitié, vous auriez dû hier en vous couchant, donner l'ordre qu'on vînt ſavoir ici, dès huit heures du matin, ſi je n'avois pas appelé dans la nuit, & puis en outre, vous auriez dû renvoyer ſur les 10 heures, pour qu'on attendît mon réveil, & pour ſavoir de moi-même comment je me trouvois. Voilà les ſoins aimables & tendres qu'inſpire une vive & ſincère amitié. Il faut, dès-à-préſent vous accoutumer à les remplir tous ſi vous voulez être aimés. — Vous n'avez pu hier écrire un mot ſur le ſujet que je vous avois donné *ſur la délicateſſe*, vous devriez être plus avancés, mais je ferai cet article dans le Journal, quand je ſerai un peu moins foible.

M. Saiffert eſt venu me voir, vous ne lui avez pas dit un mot, ce qui eſt d'autant plus mal que M.me la Ducheſſe d'Orléans a été malade, & que vous auriez dû lui faire mille queſtions ſur elle. Je vous ai dit enfin de parler à M. Saiffert; ce que vous avez fait, mais comme ce n'étoit plus à propos, & que ce n'étoit qu'au bout d'un quart d'heure, vous n'avez eu aucune grâce. La première fois que je ſerai obligée de vous avertir de parler; je vous donnerai une pénitence.

Sachant que M.me la Ducheſſe d'Orléans eſt malade & dans ſon lit, vous n'avez pas eu l'attention d'envoyer ſavoir de ſes nouvelles cette après-midi. A cinq heures & demie j'y ai envoyé. M. le Duc de Chartres eſt d'autant moins excuſable, que je lui ai fait relire à deſſein le commencement de ce Journal, où j'ai marqué une faute de ce genre. Cela eſt véritablement inouï. Tous les deux ont montré la plus vive & la plus profonde affliction d'une négligence ſi odieuſe, & pour le

coup, je crois qu'ils n'y retomberont plus, & qu'à l'avenir ils s'occuperont, comme ils le doivent, d'une Mère qui s'occupe d'eux dans tous les momens de ſa vie, qui ne leur voit pas la plus petite incommodité, ſans envoyer & aller chez eux ſans ceſſe, & ſans queſtionner tout ce qui les entoure.

Ce 6 Septembre, même année.

HIER, vous n'avez ni l'un ni l'autre envoyé ſavoir de mes nouvelles le matin; tout ce qui me connoît en avoit envoyé demander, excepté vous deux. On envoie ſavoir des nouvelles d'une perſonne qui a été malade juſqu'à la première ſortie. D'après tout ce que je vous dis de votre peu d'attention, vous devriez faire plus que moins; & vous êtes toujours au-deſſous du degré d'attention commun dans la Société. — M. le Duc de Montpenſier a très-mal répondu hier au ſoir à mes queſtions ſur la lecture. — Ce matin, M. le Duc de

Montpenſier m'a écrit une fort jolie lettre dont je le remercie.....

... Les Princes ont eu d'eux-mêmes l'attention d'envoyer ſavoir des nouvelles de Madame, & M. le Duc de Chartres, celle d'acheter des fleurs pour elle....

Définition de la Délicatesse.

La délicateſſe dans le goût conſiſte à mépriſer tout ce qui eſt bas & groſſier; à n'employer jamais des expreſſions triviales & proverbiales; à n'aimer que les plaiſanteries qui peuvent s'allier avec la décence & qui ont toujours ou de la fineſſe, ou de la grâce; & ſur-tout à n'en jamais faire de plates ou d'embarraſſantes, comme, par exemple, à ne jamais plaiſanter ſur la figure; ſur un défaut naturel, ſur le peu de fortune, ſur le manque de naiſſance, ſur l'âge, &c. On pourroit faire une plaiſanterie à une perſonne riche & qui n'eſt point avare ſur un vieil habit, &c. Cette plaiſanterie ſeroit odieuſe à une perſonne qui manqueroit de fortune,

ainſi du reſte. Il ſeroit auſſi très-groſſier de parler en général d'une choſe fâcheuſe, qu'une perſonne préſente pourroit s'attribuer, & qui pourroit rappeler à quelqu'un une vérité déſagréable, ou un malheur, comme ſi l'on ſe moquoit des nez exceſſivement longs devant une perſonne qui en auroit un, ſi, ſans ſe moquer, on parloit de borgnes, de boſſus, de bâtards, &c., devant des perſonnes borgnes, boſſues, bâtardes, &c.; ou ſi devant une perſonne de ſoixante ans paſſés, on diſoit, en parlant de quelqu'un de cet âge, que c'eſt un vieillard ou une vieille femme, &c. La délicateſſe dans les ſentimens conſiſte à ſe montrer plus ſcrupuleuſement honnête dans ſes actions & ſes procédés, qu'on ne l'eſt communément même avec une probité irréprochable, comme, par exemple, quand on joue de l'argent, à ſe condamner ſoi-même, s'il y a un coup douteux; & ſi l'on joue contre quelqu'un qui ait cette délicateſſe, à refuſer de profiter de ſa

condamnation, & faire juger le coup par un tiers, &c. la délicateſſe de ſentimens porte encore à prévenir ceux qu'on doit ou qu'on veut obliger. Elle inſpire mille ſoins agréables & une grâce particulière en obligeant. Enfin la délicateſſe du goût rend poli, donne un bon ton & des manières nobles. La délicateſſe de ſentimens rend véritablement eſtimable & procure des amis ſolides, & il faut avoir ces deux ſortes de délicateſſe pour être aimable, recherché & digne d'être aimé. Vous écrirez Dimanche ſur ce ſujet : *Quels ſont les devoirs de l'amitié, c'eſt-à-dire, comment on doit ſe conduire avec ſes Amis.*

Ce 7 Septembre, même année.

M. le Duc de M. a lu tout haut ce ſoir une tragédie, avec beaucoup d'émulation & il s'eſt livré avec une aſſurance qui m'a étonnée, & qui m'a fait grand plaiſir. . . . . M. le Duc d'Orléans va revenir : je me flatte que vous vous

rappellerez tout ce que vous m'avez dit de votre reconnoiſſance & de votre affection pour lui, & que vous ſerez plus aimables pour lui. Vous voyant ſans ceſſe, il vous connoît à peine, vous ne cherchez jamais à cauſer avec lui, vous ne lui faites jamais une queſtion, &c. J'eſpère que vous allez changer de manières, & que déſormais vous ſentirez, comme vous le devez, combien il eſt doux de s'entretenir avec un Père & une Mère que l'on doit autant chérir. Si vous étiez plus aimables, (& vous pourrez l'être quand vous le voudrez) vous commenceriez déjà à être pour eux une ſociété très-agréable. Mais en vérité, M. le Comte de Beaujolois eſt avec eux infiniment plus aimable que vous. Il les queſtionne, il prend intérêt à ce qu'ils diſent; il les écoute avec plaiſir; il eſt pour eux tendre ſans importunité; il cauſe ſans bavardage, ſans comérage, & avec un naturel charmant; cependant il n'a pas encore ſept ans.

Ce 8 Septembre, même année.

Bonne journée. — A dîner, j'ai engagé M. le Duc de Chartres à parler à un vieux ſerviteur de la maiſon qui aſſiſtoit à ſon dîner, ce qu'il a fait avec grâce. J'aurois voulu qu'il l'eût fait de lui-même ... M. le Duc de Chartres a écrit à M. le Duc de Penthièvre, il finit ſa lettre en l'aſſurant de *ſon amitié*. Cette expreſſion ne s'emploie jamais avec ceux auxquels on doit un grand reſpect. Il faut dire alors, *attachement, tendreſſe*. Je le prie de ne pas oublier cela.....

.....

Les Princes ſe ſont occupés aujourd'hui de Madame, & ont été plus aimables avec Monſeigneur.....

Ce 10 Septembre, même année.

Hier, bonne journée. — Aujourd'hui bonne journée avec moi; mais ce matin, M. le Duc de Montpenſier a été contra-

riant avec ſon Frère, & M. le Duc de Chartres l'a irrité par des ricanneries malhonnêtes, ſi cela arrive encore, j'y mettrai ordre. Eſt-ce ainſi que des Frères, de tendres Amis doivent vivre enſemble ? Cela eſt ſtupide & odieux. — Vous avez écrit tous deux fort bien ſur le ſujet que je vous avois donné, ſur-tout M. le Duc de Chartres. Je vous écrirai à mon tour cette définition dans ce Journal, auſſi-tôt que je pourrai diſpoſer d'un moment. — M. le Duc de Chartres a été aujourd'hui très-poli & très-aimable pour des Dames Angloiſes, qui ont paſſé l'après-midi avec nous, auſſi l'ont-elles trouvé charmant. M. le Duc de Montpenſier n'a pas été auſſi aimable à beaucoup près. — M. le Duc de Chartres m'a conté des eſpiégleries de M. le Comte de Beaujolois, & d'une manière aſſez plaiſante; mais il a gâté ce petit récit, en s'y apéſantiſſant beaucoup trop, en répétant dix fois la même choſe, en ne finiſſant point. Il ne veut pas abſolument

ſe corriger de ce comérage, quand il voit que ce qu'il conte amuſe, il recommence, il prolonge ſon récit, &c. & il devient excédant. Je lui répète qu'il faut conter en peu de mots, ne point ſurcharger ſon récit de mille petites minuties; & quand on a conté les choſes de ſon mieux, en reſter là & changer d'entretien. S'il conſerve cette habitude de bavardage & de rabachage, perſonne ne l'avertira qu'il eſt mortellement ennuyeux, mais tout le monde le penſera; & on croira de plus ce qui n'eſt pas, c'eſt-à-dire, que l'on ſera ſp&uadé qu'il manque abſolume nt d'eſreit. Je le conjure donc de penſer à cela, de ſe défaire de cette mauvaiſe habituedrp avec laquelle il eſt impoſſible d'être aimable. Il y a un proverbe de gens du monde qui dit : *qu'il n'y a que les ſots qui ne ſavent pas s'arrêter ;* qu'il s'en ſouvienne donc lorſqu'il rit, lorſqu'il conte, torſqu'il fait une plaiſanterie, ou une petite moquerie, innocente &c.; car, dans lous les cas, il ne ſait jamais s'arrêter.

Quand il rit, il éclatera pendant une heure & preſque toujours de la choſe la moins plaiſante. Quand il badine, il ne finit pas ſes plaiſanteries, & ſes perfifflages n'ont point de fin. Quand il conte, il dit mille inutilités, recommence & ne parle plus d'autre choſe. Enfin tout cela eſt réellement inſuportable; au lieu que s'il ſavoit s'arrêter à propos, il ſeroit très-ſouvent véritablement fort aimable.

Ce 11 Septembre, même année.

Commens on doit ſe conduire avec ſes Amis.

Il faut d'abord, comme nous l'avons dit, les bien choiſir. Pour cela, ſavoir ſi l'homme avec lequel on a envie de ſe lier a une bonne réputation; s'il paſſe pour avoir de l'élévation d'ame, s'il eſt bon fils; s'il vit bien avec ſes parens; ſi ſes parens ont de la conſidération dans le monde; ſi lui-même paſſe pour avoir de l'eſprit, de l'inſtruction; s'il a des manières

nières nobles & un bon ton. Si toutes ces conditions ſont remplies, on peut commencer à ſe lier avec cet homme; mais il ne faut pas encore s'y livrer entièrement : il faut l'étudier; obſerver s'il eſt diſcret, ſincère, ce qu'on peut voir dans mille petites choſes, remarquer s'il a de la ſûreté dans la ſociété, s'il eſt incapable de faire une tracaſſerie ou une fauſſeté; & ſi, au bout du tems néceſſaire pour s'aſſurer de ces choſes, on lui trouve toutes ces vertus, on peut rechercher ſon amitié.

Quand vous aurez des amis, vous aurez des moyens certains de connoître s'ils vous ſont véritablement attachés; en voici les marques indubitables. S'ils ſont exceſſivement réſervés dans les demandes de graces qu'on peut vous faire & que vous pouvez accorder.

S'ils ne vous demandent jamais une grace qui pourroit vous faire commettre une injuſtice à l'égard d'un autre.

S'ils ne vous flattent point.

S'ils vous donnent des conſeils utiles, au riſque de vous déplaire pour le moment.

S'ils vous avertiſſent de vos fautes.

S'ils vous portent de tout leur pouvoir à l'amour de vos devoirs.

S'ils emploient tout leur crédit auprès de vous, à entretenir l'union qui doit régner entre vous & à vous confirmer dans la penſée que votre principal devoir eſt de faire le bonheur de votre Père & de votre Mère, que la félicité de votre vie eſt attachée à les chérir toujours, à les conſulter en tout, à ne leur rien cacher, à avoir en eux une confiance intime, & particulière, & enfin à vivre dans la plus tendre union avec vos Frères & votre Sœur: ſi vous trouvez des amis qui agiſſent & parlent ainſi, vous pourrez leur donner votre confiance, vous en trouverez peu de cette ſorte; mais tous ceux qui ſe conduiront autrement ne mériteront pas le nom d'amis, & ſi vous rencontrez des gens qui, directement ou indirectement,

cherchent à diminuer la tendreſſe que vous devez à Monſeigneur ou à Madame, ſoyez ſûrs qu'ils n'auront aucun ſentiment vrai pour vous, & qu'ils ſeront infiniment mépriſables & dangereux. Si vous trouvez des amis dignes de vous, vous leur devrez tous les ſervices que vous pourrez leur rendre ſans faire d'injuſtices à d'autres. Vous leur devrez de les prévenir dans ce qu'ils pourroient raiſonnablement deſirer. Vous leur devrez de vous occuper de leur avancement, outre les graces que vous pouvez leur accorder par vous-même d'en demander pour eux à la Cour & avec une vive chaleur & une grande perſévérance. Il faudra enſuite vous intéreſſer à tout ce qui les concernera, & en même-tems que vous leur témoignerez de la confiance, paroître deſirer la leur, c'eſt-à-dire, les queſtionner avec intérêt ſur leurs affaires, ſur leurs ſentimens, & les faire parler d'eux autant que vous leur parlerez de vous. Si vous ne paroiſſez les aimer que pour en être écouté, vous aurez des

Confidens, mais vous n'aurez point d'amis. C'eſt pourquoi en général les Princes n'en ont point. Je ne parle point des ſoins tendres que vous devrez à vos amis quand ils ſeront malades, ou dans l'affliction ; cela va ſans dire. Voilà ce qu'il faudra être pour vos amis intimes, c'eſt-à-dire, pour un ou deux hommes. Outre ces amis véritables vous pourrez avoir encore quelques liaiſons, auxquelles dans le monde on donne le nom d'amitié, mais qui ne ſont au vrai que des liaiſons de ſociété ; il y a encore des devoirs pour ces liaiſons, mais ils ſont très-ſubordonnés à ceux de la véritable amitié : ces devoirs conſiſtent à rendre quelques ſervices & à montrer dans toutes les occaſions un air d'intérêt & une eſtime conſtante. Je trouve que ſi vos Frères avoient véritablement à ſe plaindre de quelqu'un qui n'auroit point été votre ami, vous devriez à votre Frère de ne pas former une liaiſon particulière avec cette perſonne. Mais ſi vous aviez une amitié toute

formée pour quelqu'un, & qu'un de vos Frères prît de l'éloignement pour cette perſonne, ce ne ſeroit pas une raiſon de rompre avec elle, à moins que ſa perſonne n'eût eu un procédé décidément mauvais pour votre Frère, ou bien qu'elle ne cherchât à vous déſunir & à vous brouiller avec votre Frère: comme dans l'un ou l'autre cas elle ſeroit une choſe mépriſable, elle ne ſeroit plus digne alors de votre amitié. Sans cela vous ne devez pas perdre un ami, parce que ſa ſociété ceſſeroit de convenir à vos Frères, vous devez faire cette convention entre vous, parce qu'elle eſt extrêmement raiſonnable. Mais ſi Monſeigneur ou Madame ſe brouilloit avec un de vos amis, vous devriez ceſſer de le voir, à moins qu'ils ne vous ordonnaſſent le contraire. Certains que Monſeigneur & Madame ont trop d'expérience & de raiſon pour agir par fantaiſie, par prévention ou par caprice, vous ne pouvez douter quand ils prendront de l'éloignement pour quelqu'un qu'ils n'en aient

d'excellentes raiſons, & leur conduite à cet égard doit régler la vôtre & fixer votre opinion. Vous ne devez point ſouffrir que l'on accuſe ſans preuves, en ſecret auprès de vous, vos amis de quelque tort envers vous. Défiez vous de toute perſonne qui cherchera à vous dire du mal de vos amis : la baſſe envie eſt preſque toujours le motif de ces délations, & quand elles ne ſont point appuyées de preuves poſitives, on doit les mépriſer, & impoſer ſilence, par un air de froideur & de parfaite incrédulité à ceux qui font ces noirceurs. Mais enfin ſi l'on vous diſoit que votre ami a un tort & qu'on vous en donnât des preuves ; quelque grand que fût ce tort, quelques poſitives que vous parûſſent les preuves, vous manqueriez à tous les devoirs de l'amitié ſi, ſur cela ſeul, vous vous décidiez à vous éloigner de votre ami. Ce qui paroît une preuve certaine, peut n'être qu'une illuſion ou une impoſture ; voilà ce qu'une ame ſenſible doit ſe dire quand on accuſe & qu'elle

aime ; ainſi, avant de prendre un parti, vous devez avoir une explication franche & claire avec votre ami, car ce n'eſt qu'ainſi qu'il peut ſe juſtifier, & vous vous rendez coupable ſi vous ne lui en fourniſſez pas tous les moyens qui dépendent de vous. Si dans cette explication il ſe juſtifie, vous avez le bonheur de conſerver un ami que ce procédé vous attachera plus fortement encore ; s'il ne peut ſe juſtifier, alors, ſans éclat & ſans ſcène vous vous éloignerez peu-à-peu de lui, & de cette manière vous le pourrez ſans injuſtice. Voilà mes enfans les principaux devoirs de l'amitié : s'ils ſont ſi étendus, jugez donc de ce qu'on doit à ſes Frères qui ſont des amis bien plus chèrs & bien plus vrais que tous ceux qu'on peut former dans le monde, jugez donc de ce qu'on doit à un tendre Père, à une tendre mère qui ſont bien véritablement nos premiers amis, & les ſeuls qu'on puiſſe croire aveuglement en toutes choſes !

Vous écrirez dimanche ſur ce ſujet : en

quoi conſiſte la ſûreté dans la ſociété?....

Je vous prie d'ecrire là-deſſus avec *attention & réflexion.*

Ce 13.

HIER, en paſſant devant un pendu, M. le Duc de Chartres a fait une grimace, ce qui n'eſt pardonnable dans un homme que lorſqu'il eſt enfant. Si vous euſſiez paſſé au moment de l'exécution, ce mouvement auroit été naturel, parce que l'humanité en eût été l'excuſe. Souvenez-vous, mon Enfant, que le courage eſt une vertu ſi indiſpenſable dans un homme, qu'on n'excuſe pas en lui la plus petite marque de foibleſſe, & le monde eſt là-deſſus ſans aucune indulgence: l'humanité conſiſte, non dans des marques extérieures qu'il faut laiſſer aux femmes, comme la facilité à pleurer, les petits cris, les mines, &c. mais dans une bienfaiſance active & ſoutenue. Voici comment vous devez être humain.

En recommandant à vos cochers d'aller prudemment dans les rues, & de prendre bien garde de bleſſer quelqu'un. S'il arrivoit un accident à vos gens, en voyageant, de vous arrêter, & de préſider vous-même aux ſecours. Si un accident cauſé par votre voiture, arrivoit dans les rues ou dans le grand chemin, vous arrêter : s'il y avoit quelqu'un de bleſſé, le ſecourir. Si c'étoit un homme du peuple, outre les ſecours, lui donner de l'argent, & très-magnifiquement : on ne peut trop donner en ce cas; & ſi l'accident étoit grave, prendre à jamais ſoin du malheureux auquel il ſeroit arrivé. (*a*) Enfin ſi l'accident étant grave, venoit de la négligence du cocher, renvoyer le cocher. Ne jamais avoir de grands chiens devant

(1) J'aurois dû ajouter que ſi c'étoit dans un grand chemin, il falloit mettre dans ſa voiture le malheureux bleſſé. Je n'ai pas ſuppoſé que l'on put manquer à un tel devoir, mais dans une définition donnée à des Enfans, on ne doit rien omettre.

ſes voitures, parce qu'ils cauſent beaucoup d'accidens. Être de la plus extrême prudence à la chaſſe, dans la crainte de bleſſer quelqu'un. S'il arrivoit que vous donnaſſiez un grain de plomb à un Domeſtique ou à un homme de cette eſpèce, lui donner ſur-le-champ de l'argent, quelque peu de mal qu'eût fait ce grain de plomb. Si, dans un grand chemin, où l'on eſt privé de ſecours, vous rencontriez une perſonne grièvement bleſſée, quoique vous n'euſſiez nulle part à l'accident, l'humanité vous feroit un devoir de vous arrêter & de vous occuper des moyens de la ſecourir. Si de même dans un grand chemin vous rencontriez une voiture caſſée, envoyer vos gens offrir des ſecours : s'il y avoit des perſonnes de la ſociété, ſans qu'elles fuſſent de la vôtre, leur offrir des places dans votre voiture : à plus forte raiſon, ſi ces perſonnes étoient de votre ſociété. Vous ne pouvez offrir des places qu'à des perſonnes dont le nom ſeroit connu, pour ne pas riſquer d'en recevoir

de malhonnêtes, au reſte, dans le jour; on voit à qui l'on a affaire. Si la voiture eſt briſée & les perſonnes à pied, éloignées des maiſons; & ſi ces perſonnes paroiſſent être ſuſpectes, on ſe contente de leur faire demander ſi on ne pourroit pas leur être utile, par le ſecours de ſes gens en envoyant un homme à cheval, chercher des ſecours, &c. ſi ce ſont des perſonnes connues, on leur offre des places, & ſi ce ſont des femmes connues, on deſcend ſoi-même, & on va les leur offrir, &c. Enfin l'humanité exige que, l'hiver ſurtout, vous voyagiez le moins poſſible la nuit, à cauſe de vos gens; & que vous leur épargniez, autant que vous le pourrez, les rigueurs du froid, de la pluie, de la chaleur exceſſive, &c. Il y a des gens dans la Société, qui font des plaiſanteries contraires à l'humanité, ce qui ſouvent vient moins d'un mauvais naturel, que d'un manque de réflexion. Ne vous permettez jamais rien de ſemblable, & faites-vous une règle inviolable

de ne jamais plaiſanter ſur aucun ſujet qui doive ou qui puiſſe exciter la pitié. — Ne dites jamais une parole dure à un pauvre, même à celui qui eſt importun: ſongez à ſa ſituation, & que vous en abuſez inhumainement, ainſi que de la vôtre, ſi vous le rudoyez; ſongez aux terribles menaces de Dieu contre celui qui *rebute* & qui *irrite le pauvre*. — Recevez les placets qu'on vous donnera directement, avec un air doux & humain: n'ayez, de votre vie, l'air de mépriſer le peuple; votre plus grande gloire ſera de vous en faire aimer: c'eſt lui qui a toujours eu le privilège de faire la réputation des Princes. Voilà les devoirs de l'humanité. Ils peuvent & doivent s'allier avec la fermeté d'âme qui convient à un homme. Si vous êtes témoins d'un accident funeſte, il faut que vous ayiez le courage de ne point faire des cris inutiles, donner avec empreſſement tous les ſecours poſſibles, mais ſans frivoles démonſtrations d'une pitié efféminée, comme

de ne pouvoir ſupporter la vue d'une plaie, &c. Il y auroit de la barbarie à conſidérer ces objets par ſimple curioſité; mais lorſqu'on les rencontre ou qu'on eſt forcé de les voir pour donner des ſecours il y a une extrême foibleſſe à n'en pouvoir ſoutenir la vue; une foibleſſe beaucoup plus inexcuſable ſeroit de frémir à l'aſpect d'un cadavre; ce ſeroit un ridicule honteux pour un homme. Il y a des gens qui, pour éviter ce ridicule, s'en donnent un autre, qui eſt dans ce cas de faire des plaiſanteries qui ſont toujours très-plates & très-déplacées, d'autant plus qu'elles ont l'air d'une baſſe oſtentation de fermeté. Evitez ces deux extrémités; dans ces occaſions, contentez-vous de montrer du ſang-froid, n'affectez rien, ſoyez ferme avec ſimplicité, c'eſt la ſeule manière de l'être qui puiſſe faire honneur. Quand vous aurez à vous des cantons de chaſſe, je ſuis ſûre que l'humanité vous fera ſouvenir qu'il y a des droits de chaſſe, qui ruinent le payſan, & que

vous y aurez égard; c'eſt une choſe dont je veux, avant tout, vous inſtruire à fond, afin que vous ne ſoyez pas, ſur ce point, cruel par ignorance, comme tant d'autres l'ont été. (1) Vous voyez que les devoirs de la ſeule humanité ſont très-étendus, & lorſqu'on les connoît bien, on eſt véritablement méchant ſi on ne les remplit pas tous. Beaucoup de gens ont manqué d'humanité, faute d'en connoître les devoirs. Pour vous, vous ſeriez abſolument inexcuſables, ſi vous en manquiez jamais; mais vous ſerez mieux encore qu'humains, vous ſerez bienfai-

(1) En conſéquence de cette promeſſe, je me procurai un exemplaire de l'abominable *Code des Chaſſes*, il ne me fut pas difficile d'exciter à cet égard leur indignation, & ils me donnerent leur parole d'honneur de ne jamais faire uſage de ces droits inhumains. Je les préparois ainſi ſans le prévoir, à chérir la Conſtitution nouvelle qui devoit détruire cette horrible tyrannie, & tant d'autres abus dont je gémiſſois avec eux.

ſans, vous irez chercher les infortunés, car vous aurez connu, dès votre enfance, le bonheur de les ſecourir; vous ne renoncerez jamais à ce bonheur ſi doux, qui attirera ſur vous toutes les bénédictions du ciel, & qui vous comblera de gloire durant votre vie. J'ai vu avec plaiſir l'intérêt que vous prenez à ce malheureux enfant, dont vous vous êtes chargés. (1) Vous vous en êtes occupés véritablement toute la journée. (2)..... Je dois louer auſſi les ſoins que vous prenez d'Auguſtin, (3) & le deſir que vous avez qu'il devienne un bon ſujet. De vous-mêmes,

(1) Un pauvre petit enfant, qui avoit une plaie incurable.

(2) Il étoit entre les mains d'un Charlatan, on alloit lui couper le bras, mes Elèves envoyerent chercher un habile Chirurgien (M. Bras-d'Or) & ſauverent à l'enfant l'amputation & la vie.

(3) Un petit payſan dont ils s'étoient chargés.

(je dis toujours ce mot avec plaiſir, parce qu'il fait tout le prix de vos actions) vous avez exigé qu'il vous apportât chaque jour un billet de ſon maître d'école. Mais vous occupez-vous de lui donner de la Religion; l'envoyez-vous à confeſſe; l'avez-vous recommandé à M. l'abbé Moreau? Je voudrois auſſi qu'il n'allât que bien rarement ſeul dans les rues, & qu'il n'y allât jamais ſeul le ſoir. Occupez-vous de cela, penſez y davantage; prenez garde que cet enfant ne ſe corrompe; vous vous en êtes chargés; ſongez que vous en êtes reſponſables. Nous irons, ſi vous voulez, dans la ſemaine prochaine chez votre homme paralytique.

Ce 14 Septembre, même année.

Après avoir lu l'article d'hier, vous m'avez appris que Madame la Ducheſſe d'Orléans avoit un chien qui couroit devant

devant ſa voiture (1). elle eſt ſi remplie d'humanité, elle eſt & elle a toujours été un ſi parfait modèle de bonté, qu'il faut qu'elle ſoit bien ſûre que ce chien eſt trop doux & trop paiſible pour pouvoir bleſſer quelqu'un; d'ailleurs elle a paſſé 14 ou 15 ans ſans en avoir, & elle eſt maintenant ſi aimée du peuple, que le peuple, malgré ſon averſion pour cet uſage, ne le critiquera ſûrement pas en elle. Quand vous aurez acquis ſes droits & ſa réputation, vous pourrez vous permettre beaucoup de choſes que vous feriez très-mal de vous permettre en débutant dans le monde.

Ce 16 Septembre.

Vous donnez une montre à Vincent; auquel il étoit convenable de donner une

(1) C'étoit depuis peu de tems, & allant rarement avec elle en voiture, je l'ignorois. Quand je l'aurois ſu, j'aurois toujours trouvé une manière de les dégouter de cet uſage, parce que je le crois dangereux.

gratification. J'aurois voulu que lorſque nous lui avons demandé qu'elle heure il étoit, cette idée vous fût venue comme à moi, & que vous m'euſſiez demandé tout bas, la permiſſion de la lui donner. Ce jeune homme, qui eſt un très-bon ſujet, paroît vous être très-agréable & vous n'imaginez pas de lui donner une gratification! Quand des gens de cet état vous plaiſent, vous devez le leur témoigner par des bienfaits. J'aurois bien voulu que vous euſſiez ordonné à vos gens (*de vous-même*), de donner à cette pauvre petite fille qui marchoit avec deux béquilles. Vous faites le bien avec beaucoup de plaiſir & de très-bon cœur, mais il faut preſque toujours vous en indiquer les occaſions; vous les laiſſeriez échaper ſans cela, ce qui vous ôte tout le mérite du bien que vous faites. Penſez-y donc davantage mes chers Enfans, je vous en conjure pour votre bonheur & pour votre gloire.

Ce 17 Septembre.

. . . . . .

M^r le Duc de Chartres a reçu du Chevalier de Bouflers un charmant perroquet avant-hier. Sachant que ma Mère aime ces oiſeaux, il le lui a offert *de lui-même* & de très-bonne grace, quoiqu'il y fût lui-même fort attaché. Ma Mère n'en a point voulu, & il s'occupe de lui en faire venir un; tout cela eſt fort aimable. . . . . .

Ce 18 Septembre.

. . . . . .

M. le Duc de Montpenſier a été très-aimable chez Madame. Mme de Rully l'a loué avec raiſon ſur ſa politeſſe. M. le Duc de Chartres n'a été occupé que de deux perruches, ce qui lui a donné l'a extrêmement niais. M. le Duc de Chartres m'a apporté ce qu'il a écrit ſur *la ſûreté dans la ſociété*. J'en ai été fort contente quant aux idées; mais l'écriture & l'orthographe étoient affreuſes; vous n'êtes pas excuſables quand vous faites des fautes d'orthographe; car vous la ſavez parfaite-

ment. A préſent que vous êtes fort débrouillés, je vous apprendrai comment il faut s'y prendre pour compoſer avec méthode : j'ai réfléchi là-deſſus à cauſe de vous, je vous donnerai des règles ſûres pour tous les genres d'ouvrages. Nous compoſerons enſemble deux fois par ſemaine; nous commencerons demain, & j'écrirai ſur ce livre les règles que j'ai imaginées. Quand j'en aurai le tems j'écrirai ſur ce journal mes idées relativement à ce qui forme *la ſûreté dans la Société.*

Ce 19 Septembre.

M. le Duc de Chartres, très-enrhumé, a gardé ſa chambre toute la journée. M. le Duc de Monpenſier a été charmant ici, plein d'application, d'activité, de douceur, d'attention, & de tendreſſe. Pour moi, je lui ai fait répéter tête-à-tête, une grande quantité d'abrégés chronologiques qu'il a dit à merveille, ſachant comparer les dates & les tems & les perſonnages;

nous avons mêlé cela de quelques traits hiſtoriques que je lui ai conté & qui l'ont fort intéreſſé. Il n'a pas eu, dans tout le cours de la journée, un moment d'ennui, de langueur ou d'inaplication. Si toutes les journées ſe paſſoient ainſi, qu'elles ſeroient profitables, & que je ſerois heureuſe ! Il a de lui-même envoyé ſavoir des nouvelles de Madame, & m'a parlé d'elle avec un tendre intérêt & une vive joie de ce qu'il lui avoit trouvé ce matin un excellent viſage.

Ce 20 Septembre.

M. le Duc de Chartres enrhumé, mais ſans aucune fièvre, a paſſé hier toute la journée dans une totale inaction. Quoiqu'il fût dans ſon lit, il pouvoit écrire, lire & ſe faire lire tout haut. Cette apathie pour une incommodité très-légère, eſt réellement honteuſe, ſur-tout pour un homme ; & je ne la paſſerois pas à Mademoiſelle. Je ſais que M. le Duc de

Penthièvre a été voir hier M. le Duc de Chartres, & que ce dernier ne l'a pas remercié de ſa viſite & de cette bonté.

Ce 21 Septembre.

M. le Duc de Montpenſier, n'a pas bien répondu ce ſoir à mes queſtions au commencement de la lecture, enſuite il a bien répondu; & d'ailleurs toute la journée a été parfaite. Il me montre toujours une extrême ſenſibilité, une douceur charmante & une grande envie de bien faire. Il n'eſt pas à quelques égards auſſi avancé qu'il pourroit l'être, parce qu'il n'a réellement envie de ſe diſtinguer que depuis un an; mais, s'il continue, il aura bientôt réparé le tems perdu.

Je n'avois écrit hier que le matin, ce qui fait que je n'ai pas dit qu'hier la journée fut excellente pour M. le Duc de Montpenſier, & que j'en fus parfaitement contente.

Ce 22 Septembre.

M. le Duc de Montpenſier, toujours charmant & extrêmement appliqué, & faiſant toutes ſes études avec l'air du plaiſir & de l'activité. Ce ſoir, il a été très-obligeant & très aimable pour M. de Chénier; s'il continue ainſi deux mois, à compter d'aujourd'hui, je lui donnerai, non ce que nous appellions autrefois *une récompenſe*, il eſt au-deſſus de cela à préſent. Sa véritable récompenſe ſera le compte que je rendrai de lui à M. & à Madame; mais je lui donnerai une marque de ma ſatisfaction particulière, & je m'occuperai des moyens de la rendre extrêmement agréable à *ſon cœur & à ſon eſprit, & utile à ſon inſtruction.* Il eſt bien juſte d'avoir des attentions recherchées pour un enfant docile, appliqué, *ſenſible & aimable*.....
..M. le Duc de Montpenſier m'a apporté de ſon écriture aujourd'hui, qui eſt véritablement charmante.....

Ce 23 Septembre.

De la ſûreté dans la Société.

ELLE CONSISTE, non-ſeulement à garder avec une inviolable fidélité les ſecrets qui nous ſont confiés; mais à ne rien répéter de ce qui ſe dit dans une ſociété un peu particulière: c'eſt-à-dire, de gens qui vivent ſouvent enſemble; & même ſi dans un cercle nombreux quelqu'un diſoit quelque choſe d'inconſidéré, ou une méchanceté ſur un autre, on ne doit ni citer la choſe en nommant la perſonne, ni même citer le propos ſans nommer. Si ce propos fait du bruit & que, ſachant que vous étiez préſent quand il a été tenu, on vous interroge, il faut abſolument refuſer de répondre, & dire que vous ne voulez point être mêlé dans des tracaſſeries, & que par conſéquent vous ne répondez point à de pareilles queſtions. Si vous voyez des trahiſons ou des perfidies, il faut n'y tremper en rien, les déteſter au fond du cœur; mais ne point vous mêler de faire avertir

ceux que l'on trompe, à moins que ce ne ſoient des perſonnes qui vous ſeroient extrêmement chères : ſans cela, croyant rendre des ſervices, vous feriez mille tracaſſeries. On ne peut avoir de ſûreté dans la ſociété, quand on eſt ou *bavard* ou *moqueur* ou *médiſant*, parce que le *bavard*, afin de parler, dit mille choſes inconſidérées & compromet tout le monde ; que le *moqueur*, pour faire une mauvaiſe plaiſanterie, fait ſouvent des méchancetés & des indiſcrétions, & que le *médiſant* répète le mal qu'il ſait des autres, ce qui eſt très-condamnable & très-haïſſable, & que de plus, même ſans le vouloir, il calomnie fréquemment en répétant le mal qu'on lui a dit, qui eſt toujours exagéré, & très-ſouvent faux.

Souvent dans des momens d'humeur, il arrive qu'on parle légèrement des gens qu'on aime le mieux : cela eſt exceſſivement condamnable, & j'eſpère que cela ne vous arrivera jamais ; mais il faudra l'excuſer dans les autres, ſur-tout quand

vous ſerez sûrs qu'ils ont un bon cœur; de manière que ſi des perſonnes que vous aimeriez, & qui ſeroient auſſi unies entr'elles, avoient en votre préſence de ces torts, vous feriez très-mal de les en avertir réciproquement: il faudroit au contraire les adoucir & employer votre crédit auprès d'elles, à prévenir une brouillerie, & faire tout ce que vous pourriez pour les rapprocher & les réunir, en leur cachant tout ce qui pourroit les aigrir l'une contre l'autre. Voilà comme il faudra vous conduire conſtamment, ſur-tout dans l'intérieur de votre famille, avec vos Frères, votre Sœur, vos Belles-Sœurs, &c. Quand vous verrez quelque froid entr'eux, ce qui j'eſpère cependant n'arrivera point, mais eſt poſſible, il faudra ne prononcer que des paroles de paix & de conciliation, & ne pas dire un ſeul mot qui pût aigrir. On doit ſe conduire ainſi dans une ſociété intime avec ſes amis, à plus forte raiſon avec ſes Frères & Sœurs, ce devoir alors eſt encore plus ſacré. Il y a encore une choſe

qui ôte beaucoup de diſcrétion, & par conſéquent de sûreté dans la ſociété, c'eſt la ſotte vanité de vouloir paroître inſtruit de tous les ſecrets des perſonnes avec leſquelles on vit. Il n'y a cependant rien de ſi ſot, & qui faſſe autant mépriſer que de trahir un ſecret, pour faire voir qu'on le ſait. Il faut auſſi, pour être ſûr dans la ſociété, ſe préſerver d'une curioſité frivole, qui d'ailleurs marque toujours peu d'eſprit, ces gens qui veulent ſavoir tout ce qui ſe paſſe & connoître toutes les petites intrigues, ſont très-oiſifs & paſſent dans la ſociété pour des eſprits dangereux.

Vous voyez qu'il faut poſſéder beaucoup de qualités, pour avoir de la sûreté dans la ſociété; auſſi la ſociété fait-elle un ſi grand cas de cette vertu, qu'elle compte pour rien toutes les autres vertus ſans celle-là. Et rien n'eſt plus naturel, puiſqu'en effet il n'y a point de vertu dont la ſociété retire autant d'avantages. Ainſi, efforcez-vous donc de l'acquérir dès-à-préſent, & de vous corriger de tous les

défauts qui vous empêcheroient de l'avoir.

Ce 24.

M. le Duc de Chartres m'a consultée sur une attention qu'il vouloit avoir pour M. le Duc de Penthièvre, ce que j'ai fort approuvé, & j'ai été charmée que M.gr ait eu cette idée de lui-même. J'ai eu du monde ce soir, & j'en aurai tous les Dimanches pour vous accoutumer à causer. Vous avez été tous les deux extrêmement aimables & la conversation vous a fort intéressés. Vous m'avez surpris par votre aisance, votre politesse, & votre manière d'écouter & de causer.

Ce 25

M. le Brun se plaint sur son journal, que M. le D. de M. se plaît à contrefaire & à se moquer, & que M. son Frère est assez peu raisonnable & assez peu spi-

rituel pour l'y exciter par ſes rires. Tout cela eſt extrêmement plat, & je conſeille fort à M. le Duc de M. de ſe défaire de cette ridicule habitude, que je ne lui paſſerai certainement pas. Car rien ne donneroit une plus mauvaiſe opinion de ſon eſprit & de ſon caractère.....

Mardi 3 Octobre.

.....

HIER, la journée fut parfaite, nos lectures charmantes, les Princes attentifs, & répondant comme des anges. Aujourd'hui mes chers Enfans ont été tout auſſi charmans; nous avons paſſé deux ou trois heures en voiture; la converſation a été agréable, mes Enfans m'ont beaucoup parlé de leur Maman & de leur Papa, & avec un ſentiment touchant. Ils ont écouté avec un plaiſir inexprimable pluſieurs traits que je leur ai conté d'eux. — Aux manufactures, ils ont montré beaucoup d'intelligence, & une curioſité active &

ſpirituelle. Notre lecture ce ſoir a été auſſi agréable que celle d'hier. M. le Duc de Chartres a fait une choſe que j'écris ici avec délices. — Sans aucune inſpiration de perſonne directe ou indirecte, abſolument *de lui-même*; il a donné, il y a trois jours, en ſecret à Delisle, tout l'argent qu'il avoit pour délivrer un priſonnier; il n'a parlé de cela à perſonne. Le lendemain on lui a conté qu'un homme très-malheureux avoit beſoin d'un preſſant ſecours. Comme il n'avoit plus d'argent à lui, il m'a demandé de lui en faire donner par M. le Brun, ce que j'ai permis; il l'a dit à M. le Brun qui, ne ſachant pas l'emploi qu'il avoit fait de ſon argent, n'a pas aprouvé que Monſeigneur ne donnât pas pour cela l'argent de ſa poche; Monſeigneur ne lui a nullement expliqué ſa raiſon, & ce n'eſt qu'au bout de trois jours, le ſoir que Monſeigneur m'a dit enfin ce qu'il avoit fait de ſon argent; penſant avec raiſon que s'il doit m'avouer ſes fautes, il doit encore me confier ſes bonnes

actions comme un bien qui m'appartient, puiſque c'eſt la ſeule récompenſe avec laquelle il puiſſe reconnoître mes ſoins, il m'a conté ce fait, ſans verbiage, ſans oſtentation, avec une extrême ſimplicité, & en deux mots. Je n'ai point cherché à lui cacher l'impreſſion que m'a fait ce récit; il a vu couler mes pleurs, il y a mêlé les ſiens avec une expreſſion de ſenſibilité dont le ſouvenir m'attendrit encore, & en me diſant les choſes les plus aimables & les plus touchantes! cher Enfant, je n'oublierai jamais cette ſoirée. M. le D. de M. a fait auſſi une choſe extrêmement aimable. J'ai déclaré à Céſar dont j'étois mécontente, que la première fois que nous irions à la comédie, je ne le menerois pas. M. le Duc de M. lui a dit en particulier, que ce jour-là il me demanderoit inſtamment la permiſſion de n'y point aller, & qu'il reſteroit avec lui, ce qui ſera un très-grand ſacrifice; car la comédie françoiſe eſt l'amuſement qu'il aime le mieux. Je n'ai ſu ceci que de Céſar qui

en eſt pénétré juſqu'au fond de l'âme. On mérite bien d'être aimé, quand on ſait ainſi ſacrifier ſes plaiſirs à l'amitié, & quand on eſt auſſi peu perſonnel. Charmans Enfans, continuez toujours. Quelle ſource de bonheur vous vous préparez *& à tous ceux qui vous aiment*!

Je n'ai à reprocher aujourd'hui à M. le Duc de Chartres, que d'avoir ri niaiſement; c'eſt-à-dire, ſans aucun ſujet & même ſans envie.

Ce 16.

HIER & aujourd'hui, excellentes journées. — Hier il eſt venu chez moi un homme qui a une manière déſagréable de parler; M. le D. de M. ne s'en eſt pas moqué ouvertement, mais il a ricanné tout bas avec M. ſon Frère, qui au lieu de lui faire ſentir la ſottiſe de cette moquerie, s'y eſt prêté. Tout cela eſt fort plat & très-ridicule : ſi vous gardez ces manières, vous vous ferez haïr, & vous paſſerez pour manquer

manquer abſolument d'eſprit. — Du reſte vous vous êtes remis promptement. Cette ſottiſe n'a été remarquée heureuſement que par moi, & vous avez été fort aimables, ſur-tout M. le D. de M. qui a même cauſé avec beaucoup d'eſprit.

Ce 17.

Bonne journée. — Ce ſoir mon Beau-frère eſt venu me voir. M. le D. de M. lui a parlé d'une manière fort aimable & avec beaucoup de grace. M. le D. de Ch. ne lui a pas dit un mot : en tout, quand M. le D. de M. parle le premier, M. le D. de Ch. ne dit jamais rien, ce qui fait paroître cette ridicule honte encore plus impolie par le contraſte des graces de Monſieur ſon Frère.

Ce 19.

Bonnes journées hier & aujourd'hui. — Dans la voiture aujourd'hui où nous avions M. de Saint-Pierre, vous avez tous deux,

ſur-tout M. le D. de M., parlé de petites choſes, de votre intérieur, de vos coëffures, des lectures pendant ce tems, des arrangemens pour les Maîtres, &c. tout cela étoit déplacé devant un étranger : il faut ne parler de ces détails intérieurs qu'en famille ; parce qu'ils ſont ennuyeux pour les autres qui n'y comprennent rien, & que même il eſt impoli d'avoir, en leur préſence, un entretien auquel ils ne peuvent ſe mêler.

Ce 22.

. . . . . .

Je suis enfin forcée pour votre propre intérêt Monſeigneur de vous dire ce que je penſe d'un tel caractère (1), je ne vous

---

(1) Je parlois d'une perſonne, qui depuis long-tems leur diſoit du mal de moi, chaque jour pendant une leçon de trois quarts d'heure, donnée le matin & à laquelle je ne préſidois pas. Je rapporte ce fait qui fera connoître une partie des peines qui, au milieu de tant de ſoins

ai jamais parlé de lui qu'avec une profonde eſtime, je vous ai répété mille fois que vous lui deviez de la reconnoiſſance & de la tendreſſe, qu'il avoit un cœur excellent, une probité parfaite, je vous ai dit cela conſtamment & même dans le tems où il me montroit une haine ouverte, la ſeule choſe que je me ſois jamais permis de vous dire contre lui, c'eſt qu'il avoit des manières de parler qu'il ne falloit point imiter, comme de répéter ſans ceſſe *ſi j'oſe m'exprimer ainſi*, & de plus dans le tems où nous étions mal enſemble, je vous ai dit qu'il ne m'aimoit pas; mais que cela étoit excuſable à cauſe de ſes regrets de M. B.... Voilà ſans exception tout ce que je vous ai dit contre lui. Depuis que nous ſommes raccommodés, je vous ai répété ſouvent & de bien bonne foi, qu'il étoit bon, ſenſible, que je

& de travaux, ont troublé la paix de mon intérieur, & juſqu'à quel point j'ai pouſſé la douceur & la modération.

l'aimois, que vous feriez bien quand vous ſeriez dans le monde, d'avoir de la confiance en lui, & de le conſulter. A préſent, je vais vous répéter ici le réſultat que j'ai tiré de ces faits. Quelle a été ma conduite depuis que vous m'êtes confiez? de me conſacrer entièrement à mes Elèves, de leur donner toutes mes journées, de renoncer à tout, même à la ſociété de mes Filles, ſi charmantes pour moi, & que j'aime tant, pour être totalèment à vous: de m'occuper de vous, même quand je ne vous vois pas, de vous faire des inſtructions, de faire tous vos extraits, d'écrire des volumes d'autres extraits que vous n'apprenez point par cœur, pour vous lire à nos lectures. Quels ſont les principes que je vous ai conſtamment donnés? d'être Religieux, & je puis vous dire à vous qui voyez toute ma vie que je vous ai donné avec les préceptes, avec l'inſtruction chrétienne, l'exemple qui vaut mieux encore. Vous ſavez là-deſſus des détails que mes plus chers amis ne ſavent pas. Quoique

vous n'ayez pas toujours ſecondé mes ſoins relativement à votre éducation, j'y ai mis tant de zèle, j'ai tellement trouvé le moyen de rendre même vos amuſemens utiles, & de vous épargner de la peine par les extraits & les méthodes, que vous êtes inſtruits fort au-deſſus de votre âge. Quels ſont les ſentimens que je vous ai donnés? de m'appliquer à fortifier votre tendreſſe, votre confiance pour Monſeigneur & Madame, & cela dans tous les inſtans; de vous inſpirer de l'amitié pour vos Frères & Sœur, & pour tous vos parens, ainſi que pour vos Inſtituteurs, de vous porter de toutes les manières poſſibles, par exemple, & par exhortations à la bonté, à l'indulgence, à l'humanité, à la charité, &c. Quelle a été ma conduite avec M.....? Il me doit ſa place, c'eſt à moi que le Ch. de.... s'adreſſa pour l'obtenir, c'eſt moi qui en parlai à Monſeigneur & à Madame. Depuis qu'il eſt ſous mes ordres, j'ai ſupporté patiemment ſa mauvaiſe humeur, ſes impoliteſſes qui

ont été publiques, j'ai eu tous les égards poſſibles pour lui, & je ne vous ai jamais parlé qu'avec éloge de ſon caractère. Depuis que nous ſommes racommodés, je l'ai cru ſincère comme je l'étois, j'ai pris de l'amitié pour lui, je lui ai procuré tous les agrémens auxquels il ne pouvoit prétendre, comme par exemple, d'engager Monſeigneur & Madame à le faire manger avec eux à la campagne, &c.....

.....

Quelle a été ſa conduite avec moi ſeulement, depuis que nous ſommes racommodés ? De me témoigner la plus grande amitié, de me louer en toute occaſion juſqu'à la flatterie la plus marquée; vous en êtes témoins, vous l'avez vu ſouvent verſer des larmes en me demandant ſi je l'aimois ; vous l'avez entendu encore, il y a peu de jours, me dire, au ſujet de M. de ....., que j'étois *bonne*, *généreuſe*, que j'avois *l'âme grande* ; vous m'avez même vue recevoir mal ces exagérations, & contre mon ordinaire, lui

répondre ſéchement, que je n'aimois point ces éloges pour des choſes ſi ſimples. Vous l'avez vu m'envoyer un carton de fleurs, avec un conte de ſa compoſition que vous avez entendu lire, & que j'ai encore, & dans lequel il dit que j'ai *toutes les vertus*, *toutes les graces*, *tous les talens*; que je ſuis *une fée*, & que j'ai peint mon cœur dans *des ouvrages qui paſſeront à la poſtérité*, &c. & ce même homme, ſeul avec vous, me déchire, me calomnie, veut me tourner en ridicule, ainſi que tout ce que j'aime, & ne s'applique qu'à vous ôter la confiance & l'amitié que vous me devez, & même l'eſtime! Il vous dit qu'il y a beaucoup de principes dans mes ouvrages, & juſtement ceux qui ont *ébloui* Monſeigneur & Madame (& par conſéquent les meilleurs) que je n'ai point, que j'y ai dit beaucoup de choſes que je ne penſe point!..... ..... Il m'accuſe de mentir, d'être artificieuſe, d'annoncer des projets que je n'ai point, &c. De qui vous dit-il tout

cela ? de la Perſonne à laquelle Monſeigneur & Madame ont confié leur autorité ſur vous ; d'une Perſonne que ce choix ſeul doit vous rendre reſpectable ; d'une Perſonne à laquelle il eſt ſubordonné ; d'une Perſonne qui lui a rendu des ſervices ; d'une Perſonne enfin qu'il a l'air de reſpecter & de chérir, & qu'il accable d'éloges & de démonſtrations d'amitié.....

.....

Si d'après ces faits, je demandois à Monſeigneur & à Madame de lui demander ſa démiſſion, je l'obtiendrois ſans peine ; & je crois de plus, puiſque l'un & l'autre liſent ce journal, & que d'ailleurs le premier de mes devoirs, eſt de ne leur rien cacher de ce qui vous regarde, je crois, que leur premier mouvement ſera de deſirer que M. *** ſe retire ; mais je les ſupplierai de laiſſer les choſes telles qu'elles ſont.....

Malgré le procédé de M. *** à mon égard, je le crois toujours incapable de vous

donner de mauvais principes, ſur tout autre point : ſa haine pour moi, fondée ſur de petits motifs d'envie, le rend très-injuſte, & l'aveugle ; d'ailleurs il penſe réellement que l'éducation finie, je reſterai ici, & que je ſerai très-occupée du ſoin de vous gouverner ; il veut m'en empêcher en m'ôtant votre eſtime, & penſe établir ſon crédit de cette manière. Tous ces calculs ſont faux, & c'eſt ainſi que raiſonnent l'intérêt & les paſſions.— Je me tairai, il ne ſaura jamais que je ſuis inſtruite. Ne vous fiez plus à lui, montrez-lui du reſpect & de la douceur, ne me parlez plus de lui, ne revenons plus là-deſſus, & vivons en paix..... ..... Il vous a dit encore que Madame la Ducheſſe d'Orléans n'a point en moi de véritable confiance, & qu'elle ne feint d'en avoir que pour avoir la paix. Cette dernière calomnie eſt une des plus noires de M.*** Soyez certain, Monſeigneur, que ſi je n'étois pas certaine comme de mon exiſtence, que

Monſeigneur & Madame qui ont toujours eu l'un pour l'autre, dans toutes les choſes importantes, la plus intime confiance, n'ont auſſi qu'une manière de ſentir & de penſer pour leurs Enfans, je ne me ſerois jamais chargée de vous. Monſeigneur n'auroit jamais fait un choix qui n'eût pas été celui de Madame, il n'a fait ce choix que d'accord avec elle, & déterminé par Elle ſeule; ſi elle ne l'eût pas deſiré vivement, il ne l'auroit point fait, & je puis vous dire avec vérité qu'avant que Monſeigneur y penſât, Madame deſiroit paſſionnément une fille pour que je l'élevaſſe; & que lorſqu'il a été queſtion de vous remettre entre mes mains, Madame l'a deſiré avec encore plus de vivacité que Monſeigneur. Voilà des faits poſitifs & que vous confirmera Madame. Ainſi, on vouloit vous donner des idées très-fauſſes & très-pernicieuſes. Une Femme & une Mère telle que Madame la Ducheſſe d'Orléans, doit partager avec ſon Mari l'autorité ſur ſes Enfans; & l'eſtime & la

tendreſſe infinie de Monſeigneur pour Madame, ont toujours fait, qu'en tout ce qui vous regarde, quand j'obéis à l'un, j'obéis à l'autre, & que je prends indifféremment les ordres de Monſeigneur ou de Madame, tous les deux ayant ſur vous un pouvoir égal, & tous les deux n'ayant ſur vous qu'une même volonté. Tels ſont les fruits de la parfaite union qui règne entr'eux, & qui eſt fondée ſur des ſentimens trop tendres & trop ſolides pour pouvoir jamais s'altérer.

. . . . . .

Ce 26.

. . . . . .

J'ai oublié d'écrire, qu'il y a 8 ou 10 jours M. le D. de M. a délivré un priſonnier avec l'argent de ſes menus plaiſirs. Je ne l'ai ſu qu'avant hier.

Ce 11 Novembre.

J'ai diſcontinué ce journal, parce que vous avez été malades, & que vous avez

preſque toujours gardé votre chambre Vous vous y êtes occupés & n'avez point perdu votre tems.

Ce Dimanche 12.

M. le Duc de M. eſt revenu ici aujourd'hui. Les études parfaitement bien ; mais il n'a pas été aimable, ce ſoir, jour où je vois du monde. Il n'a pris aucune part à la converſation ; il a *baguenaudé* comme un enfant, & a été au-deſſous de ſon âge. A ſouper, je lui en ai parlé avec une extrême douceur, & le peu que je lui en ai dit tout-bas, lui a fait venir les larmes aux yeux ; ce qui ne me plaît pas ; parce qu'il y a à cela une ſuſceptibilité que je déſaprouve extrêmement. La ſenſibilité eſt une qualité très-attachante, parce qu'elle vient de l'âme : la *ſuſceptibilité* eſt un défaut très-déſagréable, parce que l'amour-propre ſeul le produit. —Je vous prie de réfléchir à ce que c'eſt que la ſuſceptibilité ; en quoi

elle conſiſte ; comment elle ſe manifeſte ; quels en ſont les inconvéniens dans la ſociété ; & d'écrire cette définition. Quand M. votre Frère ſera rétabli, nous compoſerons enſemble, comme je vous l'ai promis. Vous avez un ſi bon cœur, tant de caractère & de fermeté, cher Enfant, qu'il vous ſera bien facile de vous corriger de vos défauts : c'eſt à quoi vous devez travailler avec le plus d'ardeur ; car à quoi ſerviroient les plus brillans talens & l'inſtruction ſans des vertus & des principes invariables ?

M. le D. de Ch. m'a fait demander d'envoyer une proviſion de bois à Fontaines, un de ſes cochers qui s'eſt caſſé la jambe. Je lui ſai gré de cette nouvelle preuve de ſa bonté : j'ai conſenti avec plaiſir à l'envoi du bois, & de plus j'ai envoyé une gratification de deux cent francs à ce pauvre homme, de la part des Princes. j'ajouterai que, ſi cet homme s'étoit caſſé la jambe en vous menant ou même en conduiſant vos voitures, ce qui ſeroit alors

toujours pour votre ſervice, vous auriez dû donner une gratification infiniment plus forte; ce que vous ſentirez tous deux comme moi.

Je dois écrire ici, que Madame qui a vu la première le journal, le jour où je rendois compte des aveux de M. le D. de Ch. me dit qu'elle n'étoit point d'avis que M.*** fût conſervé dans ſa place d'aucune manière; qu'elle penſoit qu'on devoit à ſes enfans l'exemple de punir tant de perfidie. Je ſuppliai Madame d'emporter ce journal à Fontainebleau où étoit Mgr & d'en cauſer avec lui. Mgr revint ſans avoir pu cauſer avec Madame. Je lui contai le fait, & lui dis mon opinion, qui étoit toujours de garder M.*** : à cela il me demanda ce qu'en penſoit Madame : je le lui dis, & il répondit qu'il penſoit de même, & ſuivoit ce parti. C'eſt ainſi que M.*** a été renvoyé.

M. le Duc de Ch. m'a donné par écrit : la définition de la *ſuſceptibilité* : fort bien; mais il n'y avoit pas aſſez de détails. Dire,

des riens en beaucoup de mots, & raiſonner laconiquement ſur des choſes qui demandent des développemens : voilà en général ce qui montre de la petiteſſe dans l'eſprit, & du manque de réflexion; & c'eſt-là communément le défaut de M. le D. de Ch. Quand il réfléchira davantage, il montrera beaucoup plus d'eſprit & d'imagination. J'écrirai inceſſamſur ce journal, la définition de la ſuſceptibilité.

Ce Dimanche 26.

M. le D. de Ch. a été préſenté aujourd'hui. Il a été parfaitement bien pour le maintien & pour tout. Il a répondu avec modeſtie & ſans embarras, & il a eu beaucoup de ſuccès. Il a bien exactement ſuivi tout ce que je lui avois dit. A ſon âge avec de la docilité & de l'envie de plaire, on doit être certain de réuſſir. — M. de Gouvernet a beaucoup d'eſprit, de l'inſtruction, des ſentimens & des manières nobles

cherchez à cauſer avec lui ; je ſuis ſûre qu'il ſera ſurpris de vous trouver autant d'inſtruction & de bon-ſens. Enfin tâchez de cauſer davantage : le bavardage eſt inſuportable ; mais c'eſt en aimant la converſation que l'on a des ſuccès dans le monde, & que l'on paſſe pour avoir de l'eſprit. — Quand ma tante vous a conté l'hiſtoire de cette boëte de couleurs, vous n'y avez pris aucun intérêt ; à peine avez-vous pris la peine d'écouter. Il faut au contraire, dans ce cas, écouter avec attention la perſonne qui parle ; paroître entrer dans ſes ſentimens, & faire quelques réflexions courtes, ſur ce qu'elle dit. Soyez donc moins inanimés, moins froids, & mêlez-vous davantage à la converſation. Vous voulez que je vous mène avec moi, & vous avez l'air de ne prendre part à rien. Songez donc mieux à vos promeſſes, & donnez-moi la ſatisfaction de vous voir tels que vous devriez être, après tant de conſeils & de leçons.

J'ai

Ce 5 Décembre.

J'AI été malade ; mais vous êtes toujours venu, & fait ici des études. Excepté deux jours, tout s'eſt bien paſſé ; mais aujourd'hui j'ai remarqué que M. le D. de Ch. retomboit dans ſon indolence ; il m'a promis qu'il n'y retomberoit plus : nous verrons.....

Ce 10.

M. le D. de Ch. s'eſt très-bien conduit ; & j'en ai été parfaitement contente, depuis le 5. M. le D. de M. a prétendu qu'il étoit malade & a gardé ſa chambre. Il eſt revenu aujourd'hui. Il eſt convenu ingénuement qu'il n'avoit point été malade, & que le plaiſir de dîner tous les jours chez Madame & celui de ne rien faire, l'avoit engagé à cette feinte qui eſt condamnable ; car tout artifice eſt extrêmement répréhenſible. M. le D. de M. a tant de candeur naturelle, que nous avons excuſé cette faute ; mais, s'il y retomboit on n'auroit pas cette in-

dulgence. D'ailleurs Madame a décidé que ; lorſque ſes enfans garderoient leur chambre, ils ne dîneroient jamais chez elle, & reſteroient dans leur appartement, où on les tiendroit au régime, & où ils ne recevroient perſonne. De loin en loin, outre les dîners des lundis, (1) quand j'aurai été parfaitement contente des études, on vous procurera pour récompenſe de dîner chez Madame ; mais c'eſt une grace extraordinaire qu'il faudra mériter par une application conſtante. M. le Brun m'a dit encore que les deux Princes, ſur-tout M. le D. de M. s'occupent beaucoup trop de leur parure, de leurs gillets, de leurs boutons, &c. Cette occupation ſeroit ridicule dans une femme, elle eſt mépriſable dans un homme. D'ailleurs les mémoires ſont beaucoup plus chers qu'ils ne devroient l'être ; ainſi, puiſque les Princes abuſent de toutes manières de la permiſſion que je leur avois donnée, de faire leurs achats, ſans me conſulter, je leur interdis,

(1) Chez Madame d'Orléans.

juſqu'à nouvel ordre, la permiſſion de commander ou d'acheter quoi que ce ſoit ſans prendre mes ordres auparavant; & je vais faire défendre à leurs gens de rien acheter, ſans un ordre de moi ou de M. le Brun. Quand ils ſeront devenus plus raiſonnables, & que je ne verrai rien en eux de frivole & d'efféminé, je leur rendrai la liberté que je leur avois donnée à cet égard.

Ce 8 Janvier 1787.

J'ai été frappée d'un coup ſi terrible, que je n'ai pu plutôt reprendre ce journal. Vous pouvez, mes Enfans, tirer de mon malheur de grandes & utiles leçons. Vous avez vu & vous auriez vu mieux encore, ſi vous euſſiez été dans le monde, combien la réunion de la vertu, de la bonté, de la jeuneſſe, des talens, peut inſpirer d'eſtime & d'intérêt. Celle que je pleurerai toute ma vie, a été univerſellement regrettée, de la manière la plus vive & la plus honorable à ſa mémoire. Quoiqu'elle

eût tout ce qui peut exciter l'envie, elle étoit aimée de tout le monde, parce qu'elle étoit bonne & vertueuſe. Elle a laiſſé une réputation qui doit flatter ceux qui ſont mes Elèves. Souvenez-vous qu'elle n'a été auſſi vertueuſe, auſſi irréprochable, que parce qu'elle a ſuivi mes conſeils, & parce qu'elle avoit les plus grands ſentimens de religion. Vous voyez en moi l'exemple des conſolations que la religion peut donner. Il eſt certain que ſans la religion qui m'aſſure que cette enfant chérie eſt parfaitement heureuſe & pour toujours; ſans la religion qui m'ordonne de me ſoumettre, de me réſigner, je n'aurois pu réſiſter à un tel malheur. Enfin cet événement vous fait voir l'extrême fragilité de la vie: la grande jeuneſſe, la ſanté, la force, la fraîcheur, n'en peuvent aſſurer la durée. Il faut donc être toujours prêt à la rendre à celui qui nous a créé. — C'eſt à vous, mes Enfans, à chercher les moyens de me donner quelques conſolations: j'en ai bien beſoin. Vous devez être touchés

du ſentiment qui m'a porté à reprendre mes leçons, à travailler pour vous, à ſurmonter ma douleur pour vous être utile; mais cette douleur, je l'aurai toute ma vie dans l'âme. Reconnoiſſez donc mon courage & mes ſoins, en redoublant d'application: quand je fais tant d'efforts pour vous, faites donc auſſi quelque choſe pour votre malheureuſe amie. Vos cœurs ſont bons & reconnoiſſans: je ſuis certaine que cette idée aura beaucoup de pouvoir ſur vous.

. . . . . .

Ce 18.

MADAME la Ducheſſe d'Orléans m'a dit que l'autre jour M. le D. de Ch. avoit mangé la moitié d'une gauffre que je l'avois chargé de lui porter. Je demande à M. le D. de Ch. quel nom on peut donner à de tels traits à ſon âge? — J'ai encore une obſervation à faire à M. le D. de Ch. ſur une choſe

qui m'a frappée, parce qu'elle montroit en lui bien peu de reconnoiſſance & d'eſprit. Hier M.lle Bruhant a dit qu'elle croyoit que j'avois beaucoup d'empire ſur moi-même : ſans être interrogé, vous avez dit que je n'en avois *pas trop* : vous vouliez dire, Monſeigneur, que je ſuis vive, & que je le montre ; mais quand cela ſeroit, eſt-il reconnoiſſant de votre part de chercher à dévoiler un défaut qu'on ne me croit pas ? Lorſqu'en ma préſence l'on vous ſuppoſe une qualité que vous n'avez pas, vous trouveriez fort mauvais que je vouluſſe détruire cette opinion ; cependant j'aurois moins de torts que vous n'en avez, parce que vous me devez beaucoup & que je ne vous dois rien : d'ailleurs M. *** vous a bien répété que je ſuis *vive & violente & jamais maîtreſſe de moi* ; mais ſi vous étiez capable de quelques réflexions, de juger par vos yeux, vous verriez que cette vivacité prétendue ne tient qu'à des manières qui me ſont naturelles ; qu'à ma phyſionomie, qu'à

mon ton ; mais que je n'ai point d'emportement, & qu'il eſt impoſſible au contraire d'avoir au fond plus de douceur, de facilité & d'indulgence. Enfin dans ce moment, ſur-tout, vous devriez ſentir vivement combien j'ai *d'empire ſur moi-même*, puiſque, pour vous inſtruire, j'ai repris ſi promptement des leçons ſi longues, des extraits ſi fatiguans ! malgré la douleur affreuſe qui me déchire l'âme, je ſais me ſurmonter pour vous être utile ; & cependant ma ſanté eſt tellement dérangée, que je ſuis obligée d'avoir une garde la nuit, & qu'on m'a ordonné de me faire ſaigner. Voilà ce que vous éprouvez de moi, & vous aſſurez que je ne ſuis pas *maîtreſſe de moi-même* ! cet excès d'ingratitude ne me fait rien pour moi ; mes ſoins ſont purs & déſintéreſſés comme mon cœur : je n'attends rien des hommes : ce n'eſt pas pour une récompenſe humaine que je travaille, mais votre bonheur m'eſt cher, & je m'afflige en penſant que ſi vous conſervez un caractère auſſi

peu réfléchi, ſi peu reconnoiſſant, vous ne ſerez jamais aimé, ni digne de l'être. (1)

. . . . . .

Ce 20.

Depuis le 13 de ce mois, vous vous êtes tous les deux bien conduits. M. le D. de Ch. a eu avec moi pluſieurs entretiens, dans leſquels il m'a montré beaucoup de raiſon & de ſenſibilité. Tous ſes torts viennent uniquement du défaut de réflexion; car il eſt rempli de bon ſens, & il a un excellent cœur. Je le conjure donc de réfléchir davantage : c'eſt une habitude bien eſſentielle à prendre, & ſur-tout pour lui.

Ce 26.

M. le Duc de Montpensier ce matin, après l'Académie, au lieu de rentrer chez

(1) Il y a bien de l'amertume dans ces reproches pour un mot, dit en badinant; mais j'étois malheureuſe & malade, & par conſéquent facile à aigrir, & je leur ai toujours parlé comme je ſentois.

moi, s'eſt amuſé près d'une demi-heure, dans l'antichambre, quoique Monſeigneur & Madame fuſſent chez moi. Je lui ai dit ce que j'en penſois, il ne m'a rien répondu. Cette après-midi il m'a témoigné ſon regret de cette faute; il auroit dû me le témoigner ſur-le-champ: on aggrave ſes torts quand on diffère à les réparer autant qu'on le peut. — Ce ſoir M. le D. de Ch. s'eſt brûlé les cheveux. M. ſon Frère l'a ſecouru & a éteint le feu; mais en faiſant deux ou trois petits cris: ces cris étoient inutiles & donnent un air efféminé, très-ridicule dans un homme. Il faut ſecourir promptement, faire ce que le danger exige, & ne point faire ces démonſtrations puériles de frayeur.

Ce 3.

SUR LE JOURNAL de M. le Brun, plaintes ſur les commiſſions données aux valets-de-chambre: je défends abſolument ces commiſſions pendant les leçons..... Les Princes ont reçu avec une extrême diſ-

grace le Médecin amené par M. Saiffert; ils auroient dû lui faire quelques queſtions ſur ſon livre, ſur le plan en général, ſur les objets qu'il traite, &c. La première fois que les Princes ne recevront pas comme ils le doivent, ceux qui leur ſeront préſentés, je leur impoſerai une pénitence.

. . . . . .

Ce 9.

.....RIEN ne montre une âme plus étroite & un eſprit plus petit que de n'attacher ſon attention que ſur les ridicules & les défauts des autres, ſans jamais remarquer ce qu'ils ont d'eſtimable, de diſtingué & de vertueux. Il faudroit au contraire s'appliquer à diſcerner le mérite; car la marque certaine qu'on en a ſoi-même, eſt de ſavoir le diſtinguer, l'honorer & le louer dans les autres.

Ce 10.

Il a fallu que je diſe à M. le Duc de Chartres qu'il auroit dû envoyer ſavoir des nouvelles de M. . . . . qui étoit malade, & qui loge au Palais-Royal. Faudra-t-il toujours vous avertir de remplir des devoirs de ſociété, d'amitié, de reconnoiſſance & d'honnêteté ?

. . . . . .

Jeudi, ce 1.er Mars.

. . . . . La matinée fort mauvaiſe pour M. le Duc de Chartres, qui eſt tout-à-fait retombé dans ſon indolence dont M. le Brun ſe plaint beaucoup. Les leçons de Langue ici, ſur-tout l'Italien & l'Anglois, ſont priſes ſans aucune attention. Je préviens qu'à compter de ce moment on n'ira à la comédie que lorſque je verrai une conſtante application, & autant d'activité qu'on montre d'indolence. Il n'eſt pas juſte que je m'occupe autant des plai-

firs de ceux qui répondent ſi peu à mes ſoins.

..... *Ce 10.*

Bien en général, ſur-tout pour M. le D. de Ch. qui prend un petit air vif & animé qui le rend charmant. M. le Brun ſe plaint toujours de l'humeur de M. le D. de M. qui ſe fâche & boude pour un rien, & veut que tout cède à ſes moindres volontés. Je le préviens qu'à la première plainte de ce genre, je le punirai très-ſévèrement .....

. . . . . .

Ce 15.

M. le D. de Ch. remplit ſes devoirs avec zèle & plaiſir, & je n'ai que des éloges à lui donner. Je ne ſuis point contente de M. ſon Frère, & je ne le menerai point déjeûner ſamedi chez Madame de Bouflers.....

. . . . . .

. . . . . *Ce 19.*

JE NE SAUROIS donner trop d'éloges à la douceur de M. le D. de Ch. à ſon application, ſon activité, ſa ſincérité, ſes manières honnêtes & polies, & ſa conduite entière. M. le D. de M. eſt bien en général, mais quelques emportemens très-répréhenſibles; s'il y retomboit, je ſerois forcée de le punir avec la dernière ſévérité; au reſte, il eſt toujours également tendre & ſoumis avec moi, ce qui me donne la certitude que mes conſeils & mes prières feront aſſez d'impreſſion ſur lui pour que je ne ſois pas forcée d'employer des punitions qui me feroient beaucoup de peine.

. . . . . .

Ce 4 Mai.

LES PRINCES ſe conduiſent toujours parfaitement . . . . . .

. . . . . .

De Saint-Leu, ce 14 Mai.

MA SANTÉ & nos occupations ne m'ont pas permis d'écrire ce journal que je reprends pour conter que M. le D. de Ch. le 5, au ſoir, me dit, ſans que je le queſtionnaſſe d'aucune ſorte, que M. *** au ſujet d'un arrangement que j'avois fait pour les Princes, avoit dit que, s'il eût été chargé de cet arrangement, il l'auroit fait bien mieux. M. le D. de Ch. ajouta qu'après l'hiſtoire de ***, il n'entendroit jamais faire la plus petite critique de moi, par ſes Inſtituteurs, ſans me le dire. Je louai ſon motif; j'ajoutai que cette légèreté de M.*** ne me paroiſſoit qu'une miſere; mais que, pour éviter toute récidive, & pour ſe conduire avec une parfaite droiture, il falloit dire à M. *** que M. le D. de Ch. m'avoit rendu compte de ce propos, ce que M. le D. de Ch. a fait avec beaucoup de fermeté. M.*** m'en a

parlé de vive voix & ſur ſon journal, & il eſt convenu de l'exacte vérité de ce que m'avoit dit M. le D. de Ch. A préſent, je dois vous répéter, mon Enfant, que dans cette occaſion, vous avez fait ce que vous deviez, d'après la cruelle aventure qui vous eſt arrivée avec ****; mais, ſans cette aventure, vous auriez dû vous contenter de relever le propos de M. ***. & ne m'en point parler. Quand vous ſerez dans le monde, ſi vous entendez parler légèrement des perſonnes que vous devez aimer, il faudra ne le pas ſouffrir, témoigner qu'on vous déplaît, & ne jamais redire ces propos aux perſonnes qui en ſeront les objets, ni à qui que ce ſoit, ſans quoi vous feriez mille tracaſſeries, & vous vous donneriez une affreuſe réputation. Il n'y a qu'un cas où l'on puiſſe avertir une perſonne qu'on aime, c'eſt ſi l'on attaquoit ſon honneur par des calomnies dont elle pût ſe juſtifier en l'en inſtruiſant: car ſi elle ne pouvoit pas ſe juſtifier en

l'en inſtruiſant, on l'affligeroit inutilement; & il faudroit ſe taire. Au reſte, comme j'ai toute confiance en vous, & que je ſuis ſûre que, non-ſeulement, on ne vous perſuaderoit pas, en vous diſant du mal de moi, mais que vous ne le ſouffririez pas, non plus que M. votre Frère, je vous charge également tous les deux du ſoin de me défendre; je m'en repoſe ſur vous, vous eſtimant aſſez pour être certaine que vous le ferez avec zèle & chaleur, & de façon à ce qu'on n'oſe plus faire devant vous de pareilles tentatives; je vous prie de ne plus me répéter ce qu'on pourra dire dans ce genre, à ſuppoſer que cela ſe renouvelle, ce que je ne crois pas. Je trouve un grand plaiſir à donner à mes jeunes chers Amis, une preuve de confiance & d'eſtime, & je ſuis perſuadée qu'elle les touchera & qu'ils la méritent à tous égards.

. . . . . .

. . . . . Ce 27 Janvier 1788.

. . . . . En tout, les hommes & ſur-tout les Princes riſquent beaucoup & s'aviliſſent en diſant à d'autres hommes des injures groſſières ; il eſt toujours mal de faire entendre finement que l'on trouve de la fatuité à quelqu'un, mais il eſt impardonnable de le dire tout crûment. Ces diſcours ſont de peu de conſéquence dans la bouche d'une femme, ils ſont au contraire affreux & inexcuſables dans la bouche d'un homme, & ſur-tout d'un Prince ; de vils flateurs en riront, mais les gens honnêtes & ſpirituels trouveront que le Prince qui les tient eſt groſſier, méchant & qu'il manque d'eſprit. Comme je reconnois à M. le D. de M. un bon cœur & de l'eſprit, je me flatte que ces réflexions le frapperont. En revenant du Rainci, il a dormi ; il auroit été plus aimable de cauſer avec les Dames qui étoient dans le fond de la voiture : en tout il n'a pas aſſez de deſir de plaire, il

auroit cependant beaucoup de moyens pour y réuſſir & pour ſe faire aimer.

. . . . . .

1.er Fevrier.

. . . . . LES PRINCES ne ſont point aſſez polis avec leurs Maîtres, ſur-tout M. le D. de Ch. ils auroient dû ce ſoir arrêter un moment M. & M.^de de Chatelux, les queſtionner ſur M. le Duc & M.^de la Ducheſſe d'Orléans (1), les prier de leur dire mille choſes, accompagner cela de quelques marques d'amitié pour M. & Madame de Chatelux.

. . . . . .

Ce 7.

. . . . . M. le Brun ſe plaint ſur ſon journal que vous parlez malhonnêtement à vos valets-de-chambre; je vous prie très-ſérieuſement que cela n'arrive plus.

---

(1) Qui étoient au Raincy.

M. le D. de M. devroit penſer que la meilleure préparation à la première communion ſeroit l'exercice conſtant de la douceur & de la bonté.

. . . . . .

. . . . . .

Ce 25.

Bien les jours paſſés. M. le Duc de Chartres a écrit aujourd'hui à M. le Duc d'Orléans un billet très-mal écrit, plein de répétitions ridicules, & d'ailleurs très-ſec. Il finit par l'aſſurer de *ſon amitié*; J'ai dit mille fois à Monſeigneur, qu'on n'employoit cette expreſſion qu'avec ſes égaux, & que, ſur-tout avec un Père, outre qu'elle eſt trop familière, elle eſt trop foible. On dit bien que *l'on aime*, que *l'on chérit*; on aſſure de ſa *tendreſſe* &c. mais on n'aſſure point de *ſon amitié* une Perſonne à laquelle on doit, & du reſpect & une affection ſans borne. Il faut donc toujours vous répéter les mêmes choſes. Quand prendrez-vous donc une juſte idée des convenances?

Je trouve auſſi que ne voyant Monſeigneur & Madame qu'une fois en huit jours, vous auriez dû, tous les deux, demander à leur écrire une fois par ſemaine. Mais en vérité, de vous même, vous ne penſez à rien, il faut tout vous dicter.

. . . . . .

Ce 10 Mars.

. . . . . .

Nous avons ajouté aux autres exercices, celui de grimper à une corde, attachée au plafond. M. le D. de Ch. eſt celui qui y réuſſit le mieux. Mais cependant les deux Princes & Céſar montent juſqu'au pithon.

. . . . . .

Ce 31.

. . . . . .

M. le Duc de Montpenſier a formé une liaiſon à Spa, & s'en occupe : quoiqu'il ne voye point M. de Romanſoff, il ne

l'oublie pas, & met un vif intérêt à ce qui le regarde ; les lettres qu'il lui écrit ſont charmantes.....

. . . . . .

L'autre jour, M. le D. de Ch. m'a demandé quelque choſe de la part de M. *** j'étois preſſée, j'ai répondu bruſquement, & il a redit mot à mot cette réponſe au lieu d'en rendre le ſens en termes plus polis, ce que tout autre eût fait à ſa place. S'il fait de ces choſes là dans la ſociété, il y paſſera pour manquer abſolument d'eſprit & de bonté. Toutes ces choſes ſont bien peu aimables.

. . . . . .

Ce 11 Mai, jour de la Pentecôte & du Baptême de mes chers Enfans.

. . . . . .

Il y a quelque tems que M. le Duc de Chartres achetant des gillets, voulut à propos de rien, en acheter un pour une perſonne de la ſociété, je l'en empêchai. Il faut un à propos qui ait de la grâce

pour faire un petit préſent à une perſonne de la ſociété, comme ſi par exemple elle avoit loué une choſe, qu'elle ne fût pas où l'on peut la trouver, ou quelque choſe de ſemblable; ſans cela, cette eſpèce d'attention ne ſeroit que ridicule & déplacée. .....

. . . . . .

Hier, je vous ai mené, pour n'y retourner jamais, au combat de l'Ours, mis à mort par des chiens. J'ai vu avec plaiſir votre indignation, & ſur-tout l'énergie de celle de M. le Duc de Montpenſier ſur la cruauté & la lâcheté de ce combat qui eſt abſolument inégal. (1) .....

M. le Duc de Chartres, de lui-même, m'a parlé d'une bouquetière qui, par charité, a pris une petite orpheline; Monſeigneur deſiroit faire du bien à cette femme qui eſt pauvre; nous ſommes convenus qu'il lui donneroit douze francs par mois.

(1) Je ne menai à ce ſpectacle que M. de Chartres & M. de Montpenſier.

Ce 16.

Assez-bien ces jours paſſés. — Dans la diſtribution de leurs dragées (*b*), les Princes ont oublié Mme. des Rois & M. de Rochambaut, ce qui eſt abſolument inexcuſable ; je leur ai fait réparer cet oubli qui m'a fait beaucoup de peine..

. . . . . .

De Saint-Leu, ce 26 Mai.

. . . . . .

J'ai eu, il y a quelque jours, en arrivant ici, une fort jolie converſation avec vous deux, dans laquelle, de vous-mêmes, vous m'avez aſſuré que vous deſiriez, & que vous demanderiez à reſter avec moi, au moins ſix mois de plus que le tems fixé, c'eſt-à-dire juſqu'à dix-ſept ans & demi : cette idée fait l'éloge de vos cœurs & de votre raiſon, & m'a extrêmement touchée.

(1) Les dragées de leur Baptême.

Définition de la ſuſceptibilité.

Une perſonne ſuſceptible eſt celle qui ſe bleſſe & ſe fâche aiſément, ou ſans ſujet, ou pour des bagatelles. Elle prend mal la plaiſanterie, y répond d'un ton ſérieux ou aigre, & ne peut ſupporter la moquérie la plus légère & la plus innocente. Quand elle veut cacher ſon dépit, elle rougit, s'embarraſſe, ce qui lui donne toujours alors l'air niais ou contraint, ou bien elle ſe fâche ouvertement, ou enfin elle prend de l'humeur & boude en ſilence. Si, dans la ſociété, quelqu'un parle tout bas & rit, elle croit qu'on parle d'elle & qu'on s'en moque. Elle interprète toujours en mal, un mot qu'elle ne comprend pas, un geſte, un ſourire, un regard. Si ſon ami dans la ſociété donne à quelqu'autre une petite préférence minutieuſe, elle en eſt bleſſée, elle veut avoir ſeule toutes les préférences en tout genre & en toute occaſion; un oubli, un petit manque de politeſſe, une diſtraction même, ſont pour elle des in-

jures, & excitent ſon humeur & ſon reſſentiment ; ſi on ne lui rend pas viſite pour viſite ; ſi on ne lui répond pas lettre pour lettre, elle ſe pique & ſe formaliſe. Enfin jalouſe avec ſes amis, pointilleuſe dans la ſociété, elle tourmente, elle excède ceux qu'elle aime, elle déplaît aux indifférens, elle n'eſt jamais aimable dans la ſociété, elle y introduit l'aigreur, l'humeur, les reproches, les querelles, la contrainte. Elle eſt toujours mécontente, & continuellement dominée par le dépit & l'humeur. Il n'y a point de caractère plus déſagréable dans la ſociété, & ordinairement il décèle une âme extrêmement étroite & un eſprit très-borné...

. . . . . .

Ce 28.

. . . . . M. le Brun ſe plaint, avec raiſon, de la joie que vous avez montrée hier en voyant un dîner qui plaiſoit. En effet, vous n'êtes plus d'âge à cela, & il

faudroit réſerver de telles démonſtrations pour les choſes qui en valent la peine. Vous verrez dans le monde beaucoup de gens qui, faute d'avoir été bien élevés & d'avoir réfléchi, croient faire une gentilleſſe en affichant la gourmandiſe: pour vous, ſongez toujours qu'il eſt ſtupide aux yeux de tous ceux qui ſavent penſer, d'afficher un vice quel qu'il puiſſe être. Si l'on a le malheur d'en avoir un, il ne faut pas au moins y joindre l'abſurde ſottiſe de paroître en tirer vanité.....

Je ſuis toujours étonnée, aux ſoins qu'on ſe donne, de vous voir ſi peu polis: ſoyez ſûrs cependant qu'il n'y a rien de plus noble que d'être poli, & que l'impoliteſſe eſt le vice des eſprits groſſiers & des âmes baſſes. Enfin que penſera-t-on de vous après l'éducation que vous avez reçue, ſi non-ſeulement vous n'êtes pas polis, mais ſi vous ne l'êtes pas d'une manière très-remarquable, & plus que les autres. — M. le Brun reproche à

M. le D. de M. d'avoir eu l'indiſcrétion de lire une phraſe d'une lettre qu'écrivoit M. le D. de Ch. & la groſſièreté de lui dire que cela *étoit bête*. Ce n'eſt pas la première fois que M. le D. de M. ſe permet, avec M. ſon Frère, des expreſſions malhonnêtes, la première fois que cela lui arrivera, je l'en punirai très-ſévèrement. — M. le Brun reproche à M. le D. de M. de dire à table quand je n'y ſuis point des choſes mal-propres, genre de plaiſanterie toujours ignoble & ſur-tout intolérable à table. M. le Brun ajoute que M. le D. de M. a trop ſouvent la prétention d'être plaiſant & de faire rire. Cette prétention rend ſouvent ridicule & ôte toute nobleſſe. M. le D. de M. a naturellement du goût & un bon ton, j'eſpère qu'il ſentira facilement que le rôle d'un bouffon n'eſt pas fait pour lui, & qu'il ne confondra pas une gaieté douce & ſpirituelle, avec la gaieté groſſière & bruyante de la mauvaiſe compagnie, ou des gens dépourvus d'eſprit & de délicateſſe. — M.^de^ la D. D.

eſt venu hier après quinze jours d'abſence ; vous l'avez laiſſée là tous deux pour aller courir dans le jardin. — Il y aura beaucoup de monde ici demain ; je vous prie de vous en occuper & d'être raiſonnables, attentifs & polis. J'y aurai l'œil avec la plus grande attention, & vous me ferez le plus grand plaiſir ſi vous êtes aimables.

Ce 13 Juin.

Nous avons fait un très-agréable voyage à la Trappe, dans lequel j'ai été très-contente de vous. — Vous êtes aſſez bien depuis notre retour. — Le journal de M. le Brun reproche aux Princes de n'avoir pas eu, il y a quelques jours, l'honnêteté d'offrir à Paméla des fraiſes qu'ils avoient cueilli pour leur déjeûner. Se peut-il qu'à vos âges vous n'ayez pas plus de politeſſe ? & que vous ne trouviez pas plus de plaiſir à avoir une attention aimable qu'à manger des fraiſes ? quittez donc ces groſſièretés qui vous mettent au-deſſous de votre âge, & qui montrent ſi peu de grace & d'élévation d'âme. — En outre M. le

Brun ſe plaint toujours que les Princes ré. pondent ſans ceſſe à ſes réprimandes : il eſt tems que cela ceſſe ; la première fois que cela arrivera, j'en punirai avec la plus grande ſévérité. — Je vous préviens que ſi je ne ſuis pas extrêmement contente de vous d'ici à la comédie, vous n'irez point.

De la Mothe, ce 14 Août.

M. LE DUC DE CHARTRES a eu deux jours d'une telle inapplication, que j'ai été forcée de le mettre en pénitence ; de le faire ſouper ſeul dans ſa chambre. Depuis plus de trois ſemaines que nous ſommes ici, vous ne m'avez demandé, ni l'un ni l'autre, des nouvelles de qui que ce ſoit de nos amis de Paris, ni chargé de leur dire la moindre choſe. Cela eſt en vérité inconcevable : vous n'avez pas ſongé non plus à écrire à M. le Duc de Penthièvre, quel prix voulez-vous qu'on attache à votre amitié, avec de tels oublis ? la ſeule choſe ſur laquelle on peut vous louer, c'eſt la manière dont vous vous baignez, & dont

vous nagez dans la mer, ſans délicateſſe & ſans timidité & par des tems froids & orageux. — Je dois dire ici que de vous mêmes, depuis notre dernier voyage, vous avez voulu, pour vous affranchir de toute molleſſe, coucher ſur une mince natte de paille miſe ſur le parquet; ainſi vous avez réformé vos lits & les matelas, &c. vous y êtes déjà tout accoutumés, & je vous en félicite : c'eſt être véritablement homme que de mépriſer toute eſpèce de molleſſe. Ceci m'a fait grand plaiſir & mérite beaucoup d'éloges.

De Paris, ce 22 Octobre 1788.

M. de Chatelux eſt malade depuis quinze jours, & vous n'avez pas imaginé d'envoyer ſavoir de ſes nouvelles, ce qui eſt véritablement honteux : je vous ferai toujours la même queſtion : méritez-vous que l'on s'attache à vous ? quand vous voyez les gens de notre ſociété intime, vous n'avez jamais rien d'agréable à leur dire ; quand vous ne les voyez pas, vous n'y penſez plus du tout, même lorſqu'ils ſouffrent & qu'ils

ſont malades. — Je vous prie d'envoyer tous les jours, ſavoir de ſes nouvelles & en outre demain en venant à Belle-Chaſſe, d'aller lui faire une petite viſite : vous arriverez à l'Académie un quart d'heure plus tard. (1)

Ce 23.

Assez bonne journée, vous m'avez appris que vous aviez envoyé ſavoir des nouvelles de M. de Chatelux pluſieurs fois; mais vous n'aviez pas toujours mis à cela autant de ſuite que vous l'auriez dû. — Pour vous donner un peu plus d'émulation, je vais faire pour vous tout ce que j'avois imaginé jadis, & avec un grand ſuccès pour mes Enfans. — Je vous donnerai des prix de douceur & de bonté : 2.° d'application; 3.° de deſſin : pour chacune de ces choſes, un premier & un deuxième, je donnerai tous les ans ces prix le 25 de Janvier : nous commencerons au mois de

(1) Nous appellions *l'Académie*, l'étude du deſſin & de la Peinture, parce qu'ils deſſinent tous enſemble.

Janvier prochain : ainſi pour ceux-là, il ne vous faudra que trois mois pour les mériter. Vous devez comprendre que pour obtenir le plus flateur & le premier de tous les prix, celui de la douceur & de la bonté, il faut remplir tous les devoirs que preſcrivent, l'humanité, l'amitié, la reconnoiſſance ; ne pas laiſſer échapper une occaſion de faire une bonne action ; être charitables, compâtiſſans, obligeans, pleins d'attention pour ceux qu'on doit aimer ; remplis d'égards dans la ſociété, d'indulgence, de politeſſe, de bonté pour ſes gens, de déférence & de reſpect pour ſes Maîtres, ne médire de qui que ce ſoit ; ne jamais ſe permettre la plus légère moquerie, & renoncer entièrement à la contrariété, à l'humeur, la bruſquerie & aux airs & aux tons bruyans, impérieux & malhonnêtes, &c. le premier prix *de la douceur & de la bonté* ſera une belle écritoire en bois de ſantal avec mon chiffre ; elle ſera garnie de papier, canif, crayons & couteaux. Il y aura dans l'intérieur du couvercle ces mots écrits en lettres d'or :

prix de la bonté & de la douceur. Celui ou celle qui gagnera ce prix glorieux, aura le droit de donner un déjeûner ou un goûter à la ſociété, & je lui donnerai l'argent néceſſaire pour délivrer deux priſonniers qu'elle ira délivrer elle-même, & qui devront leur bonheur aux généreux efforts qu'elle aura fait ſur ſon caractère. Cette ſeule idée, j'en ſuis certaine, va engager mes chers Enfans qui ont de ſi bons cœurs, à tout faire pour mériter ce prix ſi touchant & ſi honorable. Le deuxième *de la bonté & de la douceur*, ſera une boîte à cure-dents de bois de ſantal montée en or, avec un deſſus de mon ouvrage. — 2.° Le prix de *l'application* ſera une belle & grande boîte faite en néceſſaire, & contenant tout ce qu'il faut pour écrire, peindre à la gouache, deſſiner à la mine de plomb, travailler en paille & cheveux, &c. en outre on y ajoutera de jolis livres blancs reliés. Dans le fond de la boîte ces mots ſeront écrits : *premier prix de l'application.* Le deuxième prix

ſera un carton du griffon bien complet. (1) 3.° Le premier prix du deſſin ſera un beau porte-feuille anglais pour la poche, avec dedans un joli camé en médaillon. Le deuxième prix ſera une jolie boîte de bonnes couleurs pour peindre en camés & à la gouache. — Il faut obſerver que ſi plus d'une Perſonne, dans chaque genre, mérite un premier prix, on le lui donnera : puiſſai-je avoir à donner 21 premiers prix ! — Je ne doublerai point les deuxièmes prix. Si, par haſard, il ſe trouvoit, à cet égard, des droits abſolument égaux, on tirera au ſort pour adjuger les prix. — Vous êtes tous bien certains que je jugerai avec une parfaite juſtice. D'ailleurs les journaux feront foi de votre conduite à tous, & les jugemens ſeront portés d'après des faits poſitifs. Ainſi, je vous exhorte d'avance de vous diſpoſer vous-mêmes à recevoir les jugemens avec réſignation. Si ceux auxquels ils ſeront

(1) Un carton rempli de tout ce qu'il faut pour écrire.

défavorables, s'y ſoumettent ſans murmures & ſans humeur, ils montreront du moins de l'équité & de la généroſité, & cela leur ſera compté comme une choſe eſtimable, noble & vertueuſe, & contribuera beaucoup à leur faciliter la poſſibilité d'obtenir les prix de l'année ſuivante, car cela ſera écrit avec grand éloge ſur les journaux.— Songez, mes Enfans, qu'il ne s'agit pas ſeulement d'obtenir de jolis & d'utiles préſens, mais encore d'acquérir des témoignages honorables d'eſtime, & des preuves non équivoques de vos vertus & de votre bonne conduite. Ainſi, vous devez attacher le plus grand prix à ces récompenſes qui ſont l'image de ce qui vous arrivera un jour, quand vous vivrez dans le monde. Alors les honneurs, la gloire, les diſtinctions flatteuſes, l'amitié de ceux qui vous approcheront, l'eſtime publique feront le prix de vos talens, de votre mérite, & de vos vertus; mais pour que vous obteniez par la ſuite ces prix-là, il faut

en attendant aſpirer vivement aux nôtres, & ſavoir les mériter.

Ce 24.

EXCELLENTE JOURNÉE. Vous m'avez tous montré ſur cette inſtitution des prix, une reconnoiſſance & des ſentimens qui m'ont charmée. J'ajouterai encore un prix de ſobriété. Si, à compter du vingt-cinq paſſé de ce mois, incluſivement juſqu'au huit de Novembre, vous vous conduiſez comme depuis cinq jours, je vous donnerai un jour de ſortie de plus, outre le Dimanche, (1) le Lundi & le Vendredi. Vous tirerez au ſort entre vous, & celui qui aura le bon billet, décidera ce que nous irons voir, & où nous irons: je ſerai dévouée à cette déciſion, depuis une heure juſqu'à cinq; nous dînerons en chemin, & celui ou celle qui aura

(1) Le Dimanche, ils dînoient chez Madame d'Orléans, les deux autres jours nous ſortions pour aller voir des Manufactures ou des Monumens.

le bon billet, commandera le dîner & nous fera les honneurs de la fête. Je ſuis ſûre que dans le choix du lieu & de la choſe, il aura la complaiſance de prendre l'avis *des Dames* de la ſociété, & qu'il ſaiſira cette occaſion de montrer de la douceur & de la grace pour les autres. Je déclare que je n'aurai nul avis particulier là-deſſus, & que je ferai avec plaiſir ce qui conviendra aux enfans réunis. — Il va ſans dire que, ſi quelqu'un ſe conduiſoit mal, & ſurtout manquoit de douceur ou de bonté, il ſeroit exclus de cette jolie partie; mais j'eſpère bien que cela n'arrivera pas. — Tous les quinze jours, je donnerai cette récréation de plus.

Ce 30.

Hier tous les Enfans, à l'exception de M. le D. de Ch. & de Mademoiſelle, ſe ſont permis à dîner, un ton & des rires bruyans que j'ai expreſſément défendus. Comme ceci tient à la déſobéiſ-

ſance, ſi l'on y retombe, j'en punirai.— Mademoiſelle, d'elle-même, hier a fait une prière de plus, outre celles qu'elle doit faire d'obligation, ce qui eſt très-louable; car la piété eſt le gage de toutes les vertus.

Ce 31.

M. le Duc de Chartres m'a écrit ce matin la lettre la plus touchante; en voici quelques traits, copiés littéralement d'après cette lettre que je conſerverai toute ma vie, comme une choſe très-précieuſe à mon cœur: « *Je me priverai de mes menus plaiſirs juſqu'à la fin de mon éducation, c'eſt-à-dire, juſqu'au premier Avril 1790, & j'en conſacrerai l'argent à la bienfaiſance. Tous les premiers du mois nous en déciderons l'emploi: je vous prie d'en recevoir ma parole d'honneur la plus ſacrée. Je préférerois que ceci ne fût que de vous à moi; mais vous ſavez bien que tous mes ſecrets ſont & ſeront toujours les vôtres.* »

Puiſque vous m'en laiſſez la liberté, il eſt juſte que j'écrive ceci ſur ce journal où j'écris ſcrupuleuſement toutes vos fautes. Il eſt juſte que j'offre un tel exemple. Quand vous faites mal, je vous blâme ſans aucun ménagement ; quand vous faites bien, je vous loue ſans tournure : je vous dis, en toute choſe, l'exacte & ſimple vérité. Je dirai donc à M. le D. de Ch. que depuis un an ſur-tout, ſon caractère a prodigieuſement gagné : il étoit né bon ; mais il devient éclairé & vertueux. Il n'a rien de la frivolité de ſon âge ; il dédaigne ſincèrement les puérilités qui occupent tant de jeunes gens, les airs, la parure, les bijoux, les colifichets de tout genre, la fureur de ſuivre le premier les modes nouvelles, &c. Il n'a aucun attachement à l'argent, il eſt déſintéreſſé, mépriſe le faſte, & il eſt par conſéquent très-noble ; enfin il a un excellent cœur, qualité qui vous eſt commune à tous, & qui peut, avec de la réflexion, produire toutes les autres. M. le

D. de M. eſt moins exempt de fantaiſies & de frivolité, il eſt moins doux, moins facile à vivre, mais il eſt plus jeune; il a un penchant & une admiration naturelle pour tout ce qui eſt honnête, & un fond de droiture & d'équité qui le caractériſent particulièrement. Il a beaucoup de délicateſſe dans les ſentimens, & ſon imagination eſt très-vive. Ce qui lui manque ſur-tout, c'eſt de ſavoir modérer & bien diriger ſon amour-propre; il le porte quelquefois ſur des minuties, ce qui rétrécit l'âme & l'eſprit: quand il ſe corrigera de ce défaut, il acquerrera toutes les qualités qui lui manquent; il ne ſera plus ſuſceptible; il ne s'occupera plus d'un gillet ou d'un habit; il ne ſe moquera plus de mille puérilités, qui ſont en elles-mêmes fort indifférentes. Au reſte, tout ceci n'eſt relatif qu'au paſſé; car, comme on le voit par ce journal, je n'ai pas le moindre reproche à lui faire ſur ſon caractère

& ſa conduite, depuis l'inſtitution des prix.

. . . *Même jour.*

Ce matin, Mademoiſelle a fait, *d'elle-même*, une action de piété & de *ſobriété*, à laquelle elle n'étoit nullement obligée ; je dois dire auſſi qu'en général, elle eſt conſtamment noble & bienfaiſante, incapable d'envie, de jalouſie & de rancune; qu'elle a une parfaite égalité d'humeur, & le cœur le plus ſenſible & le plus reconnoiſſant. Mais elle eſt portée à la moquerie & au comérage (1); elle eſt ſuſceptible & pleure avec une extrême facilité. Je ſuis perſuadée qu'elle ſe corrigera de ces défauts & de ces ridicules, & depuis l'inſtitution des prix l'on n'a rien eu à lui reprocher en ce genre.

(1) Ce ſont les défauts ordinaires de tous les Enfans naturellement gais & communicatifs; mais il eſt bien facile de les en corriger quand ils ont un bon cœur. & de l'eſprit.

. . . . . .

Ce 1.er Novembre.

J'AI DÉCOUVERT que M. le Duc de M. prend ſoin, depuis pluſieurs mois, d'une pauvre femme & avec un détail, une bonté & un ſecret qui rendent cette action très-touchante. Il a le deſir de l'aller voir, je l'y menerai. Je n'ai pas écrit ſur ce journal que nous avons été voir, il y a quelques jours, une autre pauvre femme que la charité des Princes & de Mademoiſelle a tirée d'une miſere affreuſe. (1)

(1) Depuis dix-huit mois, on a dit & répété mille fois dans les journaux faits par les ennemis de la Révolution & dans d'autres libelles, que je *ne menois mes Elèves chez des pauvres & dans des atteliers que pour gagner & ſéduire le Peuple, qu'au fond je mépriſe beaucoup.* Voilà pourquoi je cite les traits de ce genre tirés de mon journal, afin qu'on puiſſe voir l'abſurdité de cette calomnie, par les dates, dans des tems où l'on ne pouvoit prévoir la Révolution, qui a donné tant d'importance à l'eſtime & à l'amour du Peuple. Le journal fait par M. le Brun s'accorde

. . . . . .

Ce 14.

. . . . MADEMOISELLE, *d'elle-même*, a étudié ſeule aujourd'hui de la harpe

---

parfaitement avec le mien ſur ces faits & ſur ces dates ; & de plus il ne paſſe aucune de ces actions ſous ſilence, parce que faiſant la dépenſe, (dont je n'ai jamais voulu me charger), il rend compte dans ſon journal de l'argent qui a été donné dans chacune de ces occaſions. Pour moi, je n'ai écrit que les actions que mes Elèves ont entièrement faites d'eux-mêmes, je n'ai point parlé de celles que je leur ai conſeillées même indirectement, ne trouvant pas qu'ils y euſſent aſſez de mérite pour en faire mention. C'eſt ainſi que je n'ai point parlé des nombreuſes viſites faites à une femme paralytique, qu'ils ont ſoignée pendant deux ans, de pluſieurs viſites faites, il y a quatre ans, à des pauvres qui nous étoient recommandés par M. de Saint-Pierre, (Auteur des Etudes de la Nature), d'autres viſites faites dans des priſons, pour y délivrer des priſonniers, & d'une infinité de choſes de ce genre que j'avois indiquées ou conſeillées. Je dois ajouter que depuis la Révolution, je leur ai interdit le plaiſir de porter eux-mêmes leurs au-

une heure de plus que je n'avois preſcrit. (1) M. le Comte de Beaujolois eſt charmant à tous égards : lorſqu'il eſt

---

mônes, avant qu'aucun libelle eût paru contre moi, parce que j'avois facilement prévu que la méchanceté ne manqueroit pas d'interpréter ces charités d'une manière odieuſe. A l'époque de la Révolution, nous avions preſque entièrement fini notre cours de manufactures, il ne nous en reſtoit à voir que quatre, & depuis le mois d'Octobre de l'année 1789, nous ne ſommes ſortis que pour aller voir des monumens ou des maiſons de campagne.

(1) J'ai donné à Mademoiſelle d'Orléans ſa première leçon de harpe le Samedi, 22 Octobre 1785, & jamais elle n'a eu pour cet inſtrument d'autre Maître que moi; j'ai eu la ſatisfaction de lui donner un talent véritablement ſupérieur quoiqu'elle n'ait pas encore 14 ans. Elle peut devenir meilleure muſicienne, mais elle eſt au point de ne pouvoir rien acquérir pour l'exécution, ce qui eſt prodigieux à ſon âge. Comme elle étoit trop jeune pour étudier toujours ſeule, un valet-de-chambre muſicien lui faiſoit répéter ce que je lui avois enſeigné afin de veiller à la meſure; mais ce valet-de-chambre n'a nulle

aimable ce n'eſt pas à demi; je n'ai jamais vu encore tant de deſir de bien faire. Son attachement n'eſt pas ſeulement en démonſtrations; je ſuis ſûre qu'il n'y a rien qu'il ne ſoit capable de faire pour contenter ſon amie, & cette amie n'eſt point ingrate.

. . . . . .

. . . . . Mademoiſelle & P *****, d'après les journaux, ſont toujours irréprochables pour la douceur & la bonté. M.elle avoit trois louis à elle, & *d'elle-même*, elle a fait ce matin deux aumônes, très-bien placées. Je dois dire auſſi que, depuis l'inſtitution des prix, les deux Princes ainés ſont irréprochables, relativement à la douceur & à la bonté,

---

connoiſſance de la harpe, & ne ſavoit même pas accorder cet inſtrument. Et maintenant elle étudie ſeule. Je n'ai jamais paſſé un jour ſans lui donner ſes leçons, & j'écrivois à meſure ſur ce journal *bonne* ou *mauvaiſe leçon*. J'ai ſupprimé dans ces fragmens ces petits articles, qui n'offroient aucun détail intéreſſant.

& que ſur ce point, il n'y a preſque rien eu à dire à M. le Comte de Beaujolois.

. . . . . .

Ce 26.

. . . . . M. LE DUC DE MONTPENSIER a voulu aller lui-même, il y a quelques jours, chez la pauvre femme dont il prend ſoin; il y a été charmant par les queſtions qu'il a fait à cette femme & l'intérêt qu'il lui a montré.

. . . . . .

Ce 28.

. . . . . VOUS N'AVEZ pas hier voulu prendre du thé par ſobriété, quoique je l'euſſe permis. C'eſt en vous accoutumant ainſi à ces petits ſacrifices volontaires, que vous prendrez peu-à-peu de l'empire ſur vous-mêmes.

. . . . . .

Ce 2 Décembre.

. . . . . J'AI EU à reprocher à M. le D. de M. une moquerie ſur quelqu'un

du Palais-Royal ; il a contrefait ſa manière de parler, ce qui eſt une ſorte de méchanceté ignoble & platte, & qu'on pourroit rendre à Monſeigneur ; car il a auſſi un vice de prononciation très-déſagréable. Il eſt cruel & bas de ſe moquer des défauts naturels : toute mequerie eſt condamnable ; mais celle-là, ſur tout, montre une extrême petiteſſe d'eſprit.

. . . . . .

Ce 5.

. . . . . *J'ai sacrifié* aujourd'hui une lecture à laquelle j'étois invitée chez Madame Necker, & que j'avois grande envie d'entendre, afin de vous mener, par un tems affreux, à des manufactures. Et vous n'avez pas imaginé de me propoſer de ſacrifier votre amuſement au mien, je n'en aurois rien fait, mais vous auriez rempli un devoir bien ſimple.

. . . . . .

Ce 25.

M. le Duc de Montpensier a été malade quelques jours, ce qui a inter-

rompu nos lectures. Il s'eſt bien conduit chez lui, ſans douilleterie & s'eſt fort appliqué quand il n'a pas eu de fièvre. . . . . .

Ce 14 Janvier 1789.

. . . . . M. LE DUC DE MONTPENSIER a montré un bien bon cœur dans ſa conduite avec Nadir, ſon Nègre, qui a fait des dettes; Monſeigneur lui a donné, *de lui-même*, tout l'argent qu'il a pu &c. M. le D. de Ch. reprend l'habitude de ſe courber en deux, & conſerve tous ſes autres tics, comme de baguenauder avec tout ce qui ſe trouve ſous ſes doigts. . . . . .

Ce 27.

Compte de la conduite des enfans de Belle-Chaſſe, depuis l'inſtitution des Prix (1).

LES PRINCES ſe levent à ſix heures du matin,

(1) Dans ce compte, je comprenois deux jeunes Perſonnes que j'élève avec Mademoiſelle, & qui ont le bonheur d'être

matin, & ne viennent ici qu'à midi. Mais j'ai tracé le plan de leurs études du matin, & M. le Brun fait le journal le plus détaillé de ces matinées & me l'apporte chaque matin. A midi, les Princes arrivent à Belle-Chaſſe & y reſtent juſqu'à neuf heures du ſoir; ils paſſent tout ce tems avec moi, à l'exception du tems donné à l'académie de deſſin. Mais il y a le journal de Melle Rime, ſur lequel les maîtres rendent compte du deſſin, & même des autres leçons qui ſe paſſent ſous mes yeux. En outre, j'écris ſur ce journal-ci ce que je vois digne de remarque en bien & en mal; ainſi, toutes les actions des Princes ſont écrites & détaillées depuis l'inſtant de leur réveil juſqu'au moment où il ſe couchent; ainſi

---

ſes Compagnes & ſes Amies, j'y comprenois auſſi mon Neveu, enfant alors, & qui n'avoit d'études communes avec mes autres Elèves que le deſſin & la danſe; je ne rendrai compte ici que de ce qui eſt relatif aux enfans de M. d'Orléans.

l'on peut porter un jugement poſitif ſur leur conduite, & un jugement appuyé de preuves irrécuſables. Il ſeroit trop long de relire tous les journaux qui offrent ces preuves depuis l'inſtitution des prix; mais j'en ai fait un relevé, & je me bornerai à relire ce petit réſumé.

Conduite de M. le Duc de Chartres depuis l'inſtitution des prix, c'eſt-à-dire, depuis le 14 Octobre dernier.

La plus conſtante application au deſſin, auſſi Monſeigneur y a-t-il fait des progrès ſurprenans. Les autres études, paſſablement, des progrès médiocres, à l'exception de l'Hiſtoire & de la Géographie, où Monſeigneur a fait de grands progrès; les lectures avec moi, avec goût, plaiſir & beaucoup de fruit. — La douceur, irréprochable; je dirois la même choſe de la bonté, ſi Monſeigneur n'avoit pas manqué pluſieurs fois à des attentions de ſociété & d'amitié qui ſont de vrais de-

voirs ; mais Monſeigneur l'a ſenti vivement, s'en eſt affligé, l'a promptement réparé. Je ne puis d'ailleurs aſſez louer ſa candeur, ſa ſincérité ; & puiſqu'il faut rendre compte de tout, je dois dire encore qu'il eſt conſtamment charitable & noble ; qu'il n'attache aucun prix à la parure ; qu'il eſt naturellement éloigné de tout ce qui eſt frivole ou efféminé, & que ſon âme droite, pure & bonne, eſt incapable d'envie ou de jalouſie. Pour la politeſſe, il a beaucoup gagné ; il parle mieux dans le monde, & dans la ſociété particulière, il écoute mieux & paroît avoir perdu cet eſprit de comérage que je lui reprochois autrefois. Je lui donne le premier prix de la douceur & de la bonté, en lui obſervant que, pour la douceur, c'eſt ſans aucune indulgence, mais que pour la bonté, il y auroit eu à deſirer qu'il eût été un peu plus attentif pour ſes amis, & un peu plus occupé d'eux.

Pour le deſſin, les Princes devant

être jugés par MM. David & Girouſt, ont voulu, d'eux-mêmes, que les deſſins n'euſſent point de noms, afin qu'il n'y eût point de faveur dans les jugemens. Le ſecond prix du deſſin a été donné à M. le D. de Ch. Les deux Princes & mon Neveu ont ſeuls concouru pour les prix du deſſin, étant tous les trois de force à-peu-près égale; les autres très-loin de cette force, n'ont point concouru. — Pour le prix de l'application en général, je trouve que perſonne ne le mérite, quoique perſonne n'ait eu, à l'exception de M. de Beaujolois, une inapplication répréhenſible; mais, pour mériter ce prix particulier, il faut une ardeur & une ſuite que je n'ai point vues. Pour le prix de la ſobriété, Monſeigneur, ſans avoir montré le vice contraire, n'a rien fait d'extraordinaire qui doive auſſi lui obtenir une récompenſe à cet égard.

M. le Duc de Montpenſier.

APPLICATION PARFAITE au deſſin, & progrès étonnans. L'application a été ſoutenue pour les autres études, depuis trois mois & demi, juſqu'à la fin de Décembre ; mais, depuis un mois, il y a eu beaucoup de relâchement, à l'exception du deſſin. — Monſeigneur a fait pluſieurs actions de bonté & de charité très-louables : ſa douceur avec moi eſt toujours parfaite : depuis trois mois, il eſt mieux à cet égard avec les autres ; mais il n'eſt point encore comme je le deſire. Il eſt quelquefois très-impérieux avec ſes gens ; il ſe permet encore des moqueries & des médiſances. Deux fois, depuis trois mois, il a fait à M. le Brun, des réponſes peu honnêtes, ce qui eſt abſolument inexcuſable, puiſque les Princes doivent autant d'amitié que de reconnoiſſance, aux ſoins ſi aſſidus & ſi éclairés de M. le Brun, & qu'ils doivent encore la plus profonde eſtime à ſon

caractère, & à l'exemple conſtant de toutes les vertus qu'ils reçoivent de lui. — Je dois dire encore que Monſeigneur, avec ceux qu'il connoît peu, n'eſt, ni aſſez obligeant, ni aſſez poli : mais en général, il s'occupe de ceux qu'il aime, & l'abſence ne les lui fait, ni oublier ni négliger. — Ainſi le premier prix de la douceur & de la bonté que je donne à Monſeigneur, n'eſt pas complettement mérité ; mais j'eſpère que l'année prochaine, Monſeigneur à cet égard, n'aura pas beſoin d'indulgence. — Le prix de l'application remis. — Pour la ſobriété, Monſeigneur ne mérite ni blâme ni récompenſe.

Mademoiſelle.

Point assez d'application à la harpe, quoiqu'il y ait cependant des progrès ; point aux autres études, à l'exception de la danſe & de l'écriture. Point aſſez de politeſſe ; mais beaucoup de douceur & de bonté. Une très grande ſobriété ;

les détails ſont ſu les journaux. Je donne *ſans Indulgence* à Mademoiſelle le premier prix de la douceur & de la bonté, & le prix de la ſobriété. Mademoiſelle devient adroite & commence à faire de jolis ouvrages.

M. le Comte de Beaujolois.

MONSEIGNEUR a un bon cœur ; ainſi, j'eſpère que, l'année prochaine, il méritera quelque prix ; pour celle-ci malheureuſement, il eſt impoſſible de lui en donner un ſeul.

Récapitulation.

AVANT de terminer ce compte ſi exact & ſi fidèle, je veux faire une récapitulation, très-ſatisfaiſante pour moi. D'après le relevé des journaux, je vois que l'année qui vient de s'écouler, eſt, de toutes celles de l'éducation, celle qui a le plus produit. Tous les Enfans, à l'exception du ſeul qui ſoit encore réellement enfant, ont prodigieuſement

gagné pour le caractère & l'esprit. Tous ont une précieuse vertu qui leur est commune : la candeur, la sincérité, l'horreur du mensonge & de tout ce qui est malhonnête ; je puis dire, sans exagération, qu'il n'y a point de candeur & de sincérité plus parfaite que celles de Mademoiselle, des Princes, &c.

Une qualité qui est encore commune à tous, c'est un grand fond de justice ; ils sont tous également incapables d'envie, & leur émulation ne dégénere jamais en jalousie. M. le D. de M. a une qualité particulière, c'est de s'occuper naturellement de ceux qu'il aime, absens, éloignés comme présens. — Il joint à cela une prudence & un tact fin, qu'on n'a pas communément à son âge. Il a gagné, cette année, une vertu importante, & que M. son Frere a toujours eu : c'est d'écouter avec plaisir les conseils & les vérités qui lui sont utiles ; il est enfin persuadé que la plus grande preuve d'attachement, consiste à avertir, sans dé-

guiſement, ceux que nous aimons, de leurs fautes, & à les éclairer ſur leurs défauts.— Mademoiſelle, qui étoit auſſi très-ſuſceptible, ne l'eſt plus, & devient digne d'entendre le langage de la vérité, qui eſt toujours celui de l'amitié. D'ailleurs, Mademoiſelle a moins de comérage; ſon eſprit ſe forme; elle a une aimable égalité d'humeur, & pour ſon cœur, je deſire qu'elle le conſerve toute ſa vie tel qu'il eſt. Je ne lui deſire qu'un peu plus d'application aux études ſérieuſes; plus de goût pour la lecture, plus de politeſſe & d'envie de plaire en général.—Enfin, M. le C. de Beaujolois, le ſeul dont j'aie eu à me plaindre, a cependant le germe d'excellentes qualités; il a fait des progrès dans l'écriture; il en a fait de très-grands dans l'orthographe que je lui enſeigne; & il a acquis les premiers élémens de pluſieurs ſciences. Ainſi, en général, je dois être ſatisfaite, & je le ſuis extrêmement. Je dois cette ſatisfaction (& elle m'en eſt plus chere) au bon

naturel de mes Elèves, au deſir extrême qu'ils éprouvent de juſtifier la tendreſſe de Monſeigneur & de Madame, & de ſe rendre capables d'imiter un jour les grands exemples qu'ils reçoivent d'eux. Enfin je le dois encore aux ſoins & au zèle inappréciables de M. le Brun, de M. Myris, de M. Couppey, de M. Alyon, & de tous les Maîtres dont je ne puis aſſez louer l'exactitude parfaite, & les ſoins éclairés. Je dois dire encore, qu'il eſt impoſſible auſſi d'être mieux ſecondée que je le ſuis, auprès de Mademoiſelle par M.elle Rime & M. Glaſſen, & il eſt très-vrai que ſi M. le Brun & moi nous n'étions pas auſſi parfaitement ſecondés que nous le ſommes, par tous ceux que je viens de déſigner, & par les autres, qui ne méritent pas moins d'être nommés: MM. Meeke, Mugnozi, le Peintre, Galand, Doſſion, l'Ecuyer, Biauzat, Donadieu; enfin toutes les perſonnes qui compoſent l'éducation, nous ne jouirions certainement pas du bonheur

de voir fructifier nos ſoins au-delà de nos eſpérances.....

Ce 1.er Mai.

J'AI DONNÉ aux Enfans d'ici, il y a huit jours, un ſujet de compoſition que voici : *quelles ſont les qualités & les agrémens qui peuvent aſſurer à un jeune-homme & à une jeune perſonne qui entre dans le monde, les ſuccès les plus flatteurs, & la bienveillance univerſelle?*

Les hommes donneront la définition pour un homme, & ..... pour une femme. On me donnera ces définitions tous les ſamedis, écrites ſur un papier de même format, avec marge pour mes obſervations : je couronnerai deux de ces compoſitions : *la meilleure* & celle qui vaudra mieux que les autres. Je raporterai ce jugement ſur ce journal. — Je continuerai à donner des ſujets de manière à former, par mes queſtions, un joli Roman moral, en paſſant en revue tous les devoirs de la vie humaine dans

toutes les ſituations ; & quand le Roman ſera fini, je le ferai relier. (1)

Ce 2, au ſoir.

J'AI LU tout haut, ce ſoir, à la lecture, les compoſitions de mes Enfans, & j'avoue qu'ils m'ont tous ſurpris, & ont ſurpaſſé de beaucoup ce que j'attendois d'eux. J'ai *couronné* le diſcours de M. le D. de M. jugement qui a été applaudi avec tranſport par tous ſes généreux rivaux, qui l'avoient prévu, entr'eux aujourd'hui, quand ils ſe ſont communiqué leurs diſcours ; j'ai *donné l'acceſſit* à ...., ce qui a été auſſi très-approuvé. Des trois autres diſcours, le meilleur étoit de ... ; il y a infiniment de ſageſſe & de raiſon dans celui de M. le D. de Ch., il ne lui manque pour bien écrire que d'avoir plus de goût & un meilleur choix d'expreſſions ; le diſcours de Céſar montre de la réflexion &

(1) Je ne ferai mention ici que des compoſitions de MM. de Chartres & de Montpenſier.

d'excellents principes. Après la lecture, j'ai fait à chacun quelques petites critiques purement de mots ; ils feront, demain matin, les légeres corrections eux-mêmes : je n'ai fait que critiquer, ſans leur indiquer les mots qu'ils doivent mettre à la place de ceux que je déſapprouve, afin que ces compoſitions ſoient entièrement leur ouvrage, & je continuerai toujours ainſi.

Sujet de Compoſition pour les Princes.

NOUS SUPPOSERONS que leur Héros eſt un Prince du Sang-royal ; il voyage & va d'abord à Spa, il emmène un jeune-homme pour lequel il ſent du goût, & qu'il veut bien connoître avant d'en faire ſon ami. Comment s'eſt-il décidé à faire cette liaiſon ? ſur quelles raiſons ? & comment étudie-t-il ſon caractère ? quelles ſont les autres perſonnes qu'il emmène avec lui ? comment voyage-t-il pour retirer du fruit de ſes voyages, & pour ſe faire aimer ? — Le lendemain de ſon arrivée à Spa, il va ſeul ſe promener ſur

une des montagnes ; deſcription des rochers, d'un ſite majeſtueux au lever de l'aurore, &c. Il aperçoit, ſur un rocher, deux femmes aſſiſes dont l'une jeune & charmante, lit tout haut des vers Italiens. Quels vers ? En citer quelques-uns. Portrait de cette jeune perſonne.

. . . . . .

Ce 9.

LES ENFANS m'ont donné hier leurs compoſitions : j'ai couronné celle de Mgr. le D. de M. ; la meilleure enſuite eſt celle de ****, pleine de naïveté & de naturel. Il y a de jolies choſes dans celle de ***, mais des petits détails de comérage. Je leur ai expliqué comment les petits détails peuvent être intéreſſans ; il faut ou qu'ils offrent de jolies peintures, ou des réſultats moraux, ou qu'ils ſervent à développer les caractères, & qu'ils ſoient faits avec grace & un grand ton de vérité ; ſans ces conditions, ils ne ſont que puériles & inſipides. — Le diſcours de Mgr. le D. de Ch. ſeroit très-bon, ſans des diſparates de

ſtyle qui le gâtent ; je leur ai expliqué ce que j'entends par *diſparates* de ſtyle ; ils m'ont écouté avec le plus grand intérêt.

Sujet de compoſition pour les Princes.

LE PRINCE, en rentrant chez lui, conte ſa petite aventure à ſon ami, en ajoutant qu'il voudroit que cette perſonne fût libre & d'un rang aſſorti au ſien. Il apprend que c'eſt une Princeſſe Italienne, & qu'elle n'eſt point mariée : alors il prend des informations ſur ſa réputation & ſon éducation, & il apprend qu'elle eſt remplie de vertus & de talens ; il la voit pluſieurs fois aux Wauxhall, & danſe avec elle ; il lui donne une fête. Deſcription de cette fête. Il en devient véritablement amoureux : alors quel parti prend-il ? Il a vingt ans & un pere & une mere pour leſquels il a la plus tendre affection ; il ſont à Paris..... .....

Sujet de compoſition pour les Princes.

UN COURIER rapporte au Prince la réponſe de ſon pere qui approuve ſon choix,

Le Prince déclare ſa paſſion à la mere de la Princeſſe, qui lui témoigne beaucoup d'eſtime ; mais qui lui répond que ſa fille eſt promiſe à un Prince Allemand : alors quel parti prend notre Héros.

Saint-Leu, ce 2 Juin.

HIER on m'a lu les compoſitions ; j'ai donné le premier prix à *** ; le ſecond à Mgr. le D. de Ch.

Sujet de compoſition pour les Princes.

NOTRE HÉROS arrive à Brunſwick : auſſitôt que le Duc l'apprend, il vient lui faire une viſite, & l'engager à loger dans ſon Palais, ce que le Prince refuſe avec politeſſe ; il va à ſa cour ; le Duc ſe prend d'une vive inclination pour lui. Le Prince l'examine avec ſoin & charge ſon ami de prendre des informations ſur ſa conduite & ſon caractère. Portrait du Duc ; il faut lui donner quelques défauts & de grandes qualités, & dire en peut de mots ce qu'il y a de curieux à voir à Brunſwick & aux

environs. — M. le Brun conte ſur ſon Journal que M. le D. de M. ayant gardé de la veille une orange, la mangea ſans offrir à ſon Frere de la partager avec lui, ce qui me paroît bien inconcevable. Je vois des ſentiments bien différents entre M. & ***, ni l'une ni l'autre ne pourroit manger la moindre choſe ſans la partager, & elles ne ſont pas ſœurs ! vous ne pouvez tous deux maintenant avoir l'un pour l'autre, que de petits procédés ; ſi vous ne les avez pas, vous n'en aurez pas de grands, ni même de bons par la ſuite : vous deviendrez perſonnels, & l'égoïſme rétrécit l'eſprit, endurcit & gâte le cœur.....

Suite du Roman pour les Princes.

Le Duc de Brunſwick fait confidence au Prince, qu'il a aimé paſſionnément une jeune Veuve de ſa Cour, & qu'au moment de l'épouſer, ſon favori lui a découvert qu'elle ne l'écoutoit que par ambition, & qu'elle en aimoit un autre ;

qu'alors ſans explication il a rompu avec elle, & fait demander la Princeſſe Italienne ; il ajoute qu'il eſt malheureux parce qu'il n'eſt pas entièrement guéri de ſa paſſion. La belle Veuve s'eſt éloignée de la Cour & voyage en Allemagne.

. . . . . .

Ce 12 Juillet, de Saint-Leu.

C'ÉTOIT ma fête le 10 ; les Enfans l'ont remiſe afin que M. le D. D. & M. de Sillery puſſent y être. A une heure après midi, j'ai reçu une lettre de M. le D. D. qui me mandoit le départ de M. Necker, & qu'il ne viendroit pas. Pluſieurs perſonnes ſont arrivées & nous ont donné beaucoup d'inquiétude ſur cet évènement. J'étois tentée de ſupprimer la fête ; mais j'ai penſé que, puiſqu'il n'y avoit encore aucun trouble, on croiroit que ce ſeroit pour afficher la triſteſſe & la conſternation du départ de M. Necker, ce qui étoit une ſorte de critique de la conduite de la Cour ; d'après cette réflexion, j'ai ſeu-

Ein dummer Streich bleibt feſten allein,
Er will gern in Geſellſchaft ſeyn.

lement demandé aux Enfans de racourcir la fête de moitié.....

.....

Ce 15.

.....AUJOURD'HUI, à 3 heures, M. de la Buſſière eſt arrivé de la part de M.me la Ducheſſe d'Orléans, pour me dire qu'elle craignoit pour la ſûreté de ſes Enfans, & qu'elle deſiroit, ainſi que toutes les perſonnes qui ſont au Rincy, que je les conduiſe à Paris, où ils ſeroient plus en ſûreté qu'ici; mais qu'au reſte elle me faiſoit *carte blanche*; j'ai répondu, que Monſeigneur m'avoit mandé de les mener où je voudrois excepté à Paris.

A ſept heures, un Courier eſt venu nous apporter la nouvelle que le Roi ſe réconcilioit avec ſon peuple, & alloit renvoyer toutes ſes troupes. Dieu le veuille; avec de la bonté, & de la confiance en ſes ſujets, il regagnera tous les cœurs. Dieu, puiſſe-t-il le guider, & lui faire rejetter tous les conſeils qui

l'éloigneroient de cette route. Je ſuis Citoyenne & née dans un Etat Monarchique ; je hais le deſpotiſme, & je chéris ma Patrie ; je reſpecte & j'aime mon Roi, & je fais les vœux les plus ardens pour une franche & ſolide réconciliation. . . .

. . . . . .

Ce 19.

. . . . . A PRÉSENT que le calme eſt rétabli, je dois vous parler de votre conduite au milieu de ces grands événemens. Je vous ai trouvé ſouvent au-deſſous de votre âge, ſur-tout avec une telle éducation. Vous avez été occupés de mille niaiſeries, & je vous ai vu beaucoup de comérage. Voici comment vous auriez dû être : me queſtionnant ſans ceſſe ſur M. le D. d'Orléans, écrivant, de vous-même ſans ceſſe à Mme la Ducheſſe d'Orléans. Dans un tel moment, me priant de vous faire réveiller ſi je recevois dans la nuit des couriers, ne ſongeant qu'à votre Pere & à votre Mere, & au

ſuccès du parti de la liberté. Ne pouvant paſſer vos récréations qu'à cauſer entre vous deux ſur ces grandes choſes, ou avec moi ou à écrire à M.me la Ducheſſe d'Orléans. Vous occuper de M. de *** dans un moment qui lui ôte ſon état, le croyant dans les Pays étrangers, imaginer s'il n'auroit pas beſoin d'argent. Quand Lardinois (1) eſt venu m'implorer, me demander de lui faire donner de l'argent, j'ai ſigné un bon de cent louis: vous auriez dû me le demander. Si vous aviez été ainſi, j'aurois paſſé tous mes momens avec vous; j'aurois veillé avec vous; vous auriez fait mes délices. Je me flatte qu'après tant d'efforts pour vous éclairer, vos yeux s'ouvriront enfin & que vous ſortirez de cette ſtupide & honteuſe apathie; il en eſt tems. Quel mépris affreux n'aura-t-on pas pour vous,

(1) Sergent aux Gardes, qui leur avoit montré l'exercice, & qui perdit ſon état. M. de Chartres depuis a obtenu de M. de Liancourt une place pour lui.

Fils d'un tel Pere & de la Mere la plus vertueuſe, ſi l'on ne vous voit pas les adorer, & ſi vous êtes ſi peu occupés de vos amis & des plus grands intérêts ? Vous ne pouvez vous juſtifier à mes yeux qu'en ſortant tout-à-coup de l'enfance où vous êtes enſevelis, & en rempliſſant déſormais tous vos devoirs avec la plus grande diſtinction. Plus de paroles : des actions & des actions conſtantes.

Ce 20.

J'AI LU aux deux Princes l'article ci-deſſus. Cette lecture les a mis dans un état véritablement affreux ; je n'ai de ma vie rien vu de ſi énergique & de ſi violent que leur déſeſpoir, & je ſuis ſûre que cette leçon produira en eux la plus prompte & la plus heureuſe révolution : (1) car

(1) Je ne me trompai point ; cette leçon les a tiré pour jamais de l'enfance ; ceux qui n'ont jamais élevé d'Enfans ne ſauroient imaginer combien une ſeule leçon faite avec force & à propos, peut produire d'effet ſur des imaginations neuves & des cœurs purs.

leurs cœurs & leurs ſentimens ſont excellens, il ne leur manque que de ſavoir réfléchir. Ils ont pour excuſes, des études ſi ſérieuſes & ſi multipliées que, lorſque les momens de promenade arrivent, ils ont en général, un tel beſoin de délaſſemens, qu'ils ne s'occupent qu'à jouer. Mais il faudroit s'accoutumer à trouver ces délaſſemens dans des entretiens raiſonnables & intéreſſans, ou dans des penſées & des réflexions utiles, ce qui peut ſe faire tout en ſe promenant, & ce qui devroit être quand on a quatorze & quinze ans. Je les exhorte encore à prendre, ſur-le-champ, l'habitude de renoncer aux niaiſeries, aux comérages dans leurs entretiens particuliers, de prendre une tournure de converſation ſolide, ou inſtructive ou intéreſſante.

. . . . . .

Ce 23.

Hier j'ai lu les compoſitions des Princes; celle de M. le D. de Ch. ne vaut rien.

du tout; celle de M. le D. de M. eſt fort jolie.

. . . . . .

Suite du Roman pour les Princes, ce 27.

LE DUC DE BRUNSWICK demande au Prince, ſon ami, des conſeils pour bien gouverner; le Prince écrit ſes réflexions, d'après les queſtions du Duc que voici: quelle autorité un bon Prince doit deſirer? En quoi conſiſte la liberté dont doit jouir tout Citoyen? Par quels moyens un Prince peut perfectionner les mœurs publiques? Quels doivent être les principes d'un Prince relativement à la guerre? De quelle manière un Prince doit protéger les Arts & les Lettres?

. . . . . .

Ce 2 Août.

. . . . . .

AUJOURD'HUI M. le Duc de Chartres à table, devant les gens, s'eſt permis de dire qu'on lui avoit dit qu'on avoit trouvé chez M. **** un amas de bled.

On ne doit jamais répéter une accuſation déshonorante quand elle n'eſt pas publiquement prouvée, & dans l'état des choſes répéter un tel propos, eſt encore plus odieux. . . . . .

. . . . . .

De Paris, ce 12.

VOUS AVEZ FAIT, la veille de notre départ de Saint-Leu, une jolie action que voici : en traverſant à cheval un village, à quatre lieues de Saint-Leu, tous les Payſans, à la vue du cordon-bleu de M. le Duc de Chartres, ont fait des cris affreux & des juremens horribles après vous deux; vous avez continué votre chemin au galop, fort ſurpris de cette étrange fureur; un moment après, vous avez vu accourir cette multitude, armée de bâtons, de faulx, &c. qui continuoit ſes cris & ſes imprécations; vous avez pourſuivi votre chemin & bientôt vous euſſiez été hors de ſon atteinte lorſque vous avez entendu ces mots : *miſérables vous avez beau fuir, nous vous*

attraperons ! A ce mot de *fuir* vous vous êtes arrêtés tous deux en disant que, puisqu'on vous accusoit de fuir, vous ne vouliez pas continuer votre route. Vous avez envoyé un de vos gens vers cette multitude furieuse, qui leur a demandé pourquoi ils vouloient tuer M. le Duc de Chartres ? A ce nom, ils ont paru fort surpris; ils ont dit qu'ils vous avoient pris pour un autre, vous ont comblé de bénédictions, & vous avez poursuivi votre chemin. — Le jour de notre départ de Saint-Leu, M. le Duc de Chartres est monté sur un arbre très-élevé; au haut de cet arbre, il s'est appuyé d'une seule main sur une branche qui a cassé; mais, quoiqu'ayant perdu l'équilibre, il a conservé sa tête, & n'est tombé qu'en se laissant glisser de manière à ne se point blesser dangereusement; il en a été quitte pour deux grandes écorchures, assez profondes à la cuisse, dont il n'a pas fait la plus petite plainte, j'ai été témoin de cet accident & très-contente

de la manière parfaite dont Monſeigneur s'eſt conduit dans cette occaſion.

. . . . . .

Ce 22.

. . . . . .

JE VOUS AI DÉCLARÉ hier qu'à l'avenir dans nos lectures de pièces de théatre, je ne ferois plus une ſeule remarque ſur les beautés & les défauts, & que c'étoit à vous à m'arrêter pour me faire remarquer ce que vous y trouviez de bon ou de mauvais, en m'en détaillant les raiſons que j'approuverai ou que je condamnerai. Hier j'ai commencé, vous avez été fort attentifs, & toutes vos remarques ont été juſtes & ſpirituelles. Ce qui prouve qu'il ne vous manque que de l'application & de la réflexion pour être véritablement ce que je deſire que vous ſoyez. Mais, pour cela, il n'y a plus de tems à perdre à vos âges, ſans quoi vous prendrez une habitude d'indolence & d'apathie qui rendra ſuperflu tout ce que la nature & l'éducation ont fait pour vous.

M.me la Ducheſſe d'Orléans a été abſente quinze jours. M. le Duc de Montpenſier lui a écrit; mais M. le Duc de Chartres ne lui a pas écrit, ce qui eſt inexcuſable. (1) . . . . . .

. . . . . .

Ce 23, à M. le Duc de Montpenſier.

Oroſmane dit :

Je me croirois haï d'être aimé foiblement.

C'eſt-là le langage d'un cœur extrêmement ſenſible. Voilà pourquoi, Monſeigneur, je me ſuis ſervie hier d'une expreſſion qui vous a bleſſé. Elle étoit ſans doute exagérée, mais je dois appeller ainſi les preuves de votre froideur. (2) Vous m'avez écrit, j'aurois mieux aimé que vous m'euſſiez parlé. Comment parlerez-vous dans des affaires importantes, quand vous ne pouvez parler dans des intérêts particuliers.

(1) Ce qui l'excuſoit, c'eſt que nous eſpérions chaque jour qu'elle viendroit.

(2) Je m'étois plaint de ſon *indifférence* pour moi.

Ce 22.

MONSIEUR LE DUC DE MONTPENSIER a toujours eu naturellement l'air boudeur & ſoucieux & le tic de froncer les ſourcils, mais, depuis quelque temps, cela eſt fort augmenté. Il ſeroit bien facile à ſon âge de ſe corriger de ce défaut qui eſt moins frivole qu'il ne paroît, car il eſt très-fâcheux, pour un Prince ſur-tout, d'avoir conſtamment une phyſionomie qui n'annonce que la mauvaiſe humeur & l'improbation, au lieu d'avoir l'air ouvert & ſerein. Monſeigneur n'a pas voulu non plus ſe corriger d'un vice de prononciation très-déſagréable. Ce n'eſt pas ma faute, je vous ai enſeigné les moyens ſûrs de vous en corriger, vous n'y avez jamais voulu faire la plus petite attention. Je ne conçois pas comment étant porté à vous moquer dans les autres des plus petites diſgraces, vous faites auſſi peu d'efforts pour vous corriger des vôtres. La même choſe pour la

danſe : vous danſeriez fort bien, ſi vous n'aviez pas les bras ridiculement collés contre votre corps, & cet air ſoucieux ſi diſcordant avec la danſe. J'aſſiſte à vos leçons de danſe depuis quelque temps ; en outre, depuis trois mois, je vous fais danſer moi-même avec la harpe ſans pouvoir obtenir ces petites choſes. (1)

Ce 27.

MONSEIGNEUR le Duc de Chartres m'a conté avec eſprit un trait qui prouve

(1) Ils avoient deſiré que j'appriſſe des contredances ſur la Harpe, pour les faire danſer. Je n'avois de tems à moi que depuis dix heures du ſoir juſqu'à deux ou trois heures après minuit, tems où j'écris ; j'étois dans ce moment fort occupée d'un ouvrage que je voulois finir. Je ſuſpendis ce travail pour apprendre par cœur, une centaine de contredanſes, ce qui, aſſurément, eſt très-ennuyeux ; mais j'ai toujours penſé que les leçons ſérieuſes, les ſoins importuns & la ſévérité, ne pouvoient être utiles avec les Enfans qu'en y mêlant une complaiſance ſans bornes toutes les fois qu'on le peut ſans inconvénient pour eux.

qu'il fait obſerver. Quelques perſonnes cauſoient devant lui, & diſoient qu'il étoit bien flatteur à l'âge de M. de Clermont-Tonnerre d'être Préſident de l'Aſſemblée Nationale ; là-deſſus quelqu'un a dit très-ſérieuſement : *oüi, c'eſt une belle place, elle donne les entrées de la Chambre.* Comme le remarque fort bien M. le Duc de Chartres, il faut, dans le moment actuel, être un courtiſan *bien incorrigible* pour ne voir dans cette place que cet avantage. (1) Je dois dire ici que M. le Duc de Chartres met toujours beau-

(1) J'ai cité ce trait ici afin d'avoir l'occaſion de dire que voilà le *ſeul trait critique* de ce genre qui ſoit dans ce journal. Quant au Roi & à la Famille Royale, je ne leur en ai jamais parlé avant & depuis la Révolution, que de manière à fortifier en eux l'attachement & le reſpect qu'ils leur doivent ; ſentimens dont les vrais patriotes ſur-tout, ne s'écarteront jamais, puiſque le ſerment qu'ils ont prononcé ſi ſolemnellement, leur en fait un devoir ſacré.

coup d'application à ſon cours de droit (1) & que M. Biauzat (2) eſt étonné de ſon bon ſens & de ſa ſagacité. En général, M. le Duc de Chartres annonce un eſprit ſolide & très-propre aux affaires. Les Princes m'ont donné aujourd'hui leurs compoſitions, ils ont été plus d'un mois à les faire. Elles ſont fort bien, j'ai *couronné* celle de M. le Duc de Chartres, qui eſt plus longue & plus réfléchie & dont j'ai été fort contente, mais l'écriture en eſt affreuſe.

Suite du Roman moral.

Le jeune Prince part de Brunſwick pour ſe rendre à Vienne. Deſcription du pays qu'il parçourt, & de Vienne. Quelques traits de bienfaiſance dans la route.

---

(1) Je leur faiſois continuer ce cours de droit, afin qu'ils connuſſent & ſentiſſent mieux par la comparaiſon, les avantages de la nouvelle Conſtitution.

(2) Neveu du Député.

De Paſſy, ce mercredi, 2 Septembre.

Nous ſommes arrivées ici hier. Je vous y ai amenés afin de vous rapprocher de l'Aſſemblée Nationale, pour que nous en puiſſions ſuivre les ſéances intéreſſantes. J'y mène avec vous M. Biauzat qui vous fait faire votre cours de droit. Vous faites en revenant l'extrait de ce que vous avez entendu, que vous montrez à M. Biauzat & à moi. Nous y avons été aujourd'hui pour la ſeconde fois. Il a été queſtion aujourd'hui de la ſanction royale, très-peu de perſonnes ſont d'avis du *veto* royal ſans reſtriction ; l'avis général eſt qu'il faut que ce *veto* n'ait que le droit de ſuſpendre la Loi. Vous vous ſouviendrez qu'une des raiſons alléguées contre le *veto* abſolu, c'eſt que les Rois ſont en général mal élevés, qu'ils ſont entourés de flatteurs, qu'ils les aiment & qu'ils ont par conſéquent moins de lumières que les autres hommes. Vous avez été attentifs à cette ſéance. Nous avons beaucoup cauſé

hier & aujourd'hui, & dans ces entretiens, j'ai été très-contente de l'eſprit & de la raiſon de mes Enfans. J'aurois deſiré ce matin que M. le Duc de Chartres eût eu plus de politeſſe pour la dame placée à côté de lui, & que je n'euſſe pas été obligée de lui dire tout bas, de ne ſe mettre devant elle qu'après lui avoir offert cette place.

. . . . . .

Vendredi 4.

Études très-bien. Vous m'avez montré vos extraits de la ſéance de mercredi. Celui de M. le Duc de Chartres eſt très-détaillé & excellent. I y a joint des réflexions dont M. Biauzat & moi, avons été enchantés Il a écrit à M. Pieyre (1) une lettre charmante ſur les affaires. Son eſprit prend une tournure bien raiſonnable & bien ſolide.

. . . . . .

Mardi 8.

. . . . . Je n'ai pas ſoupé hier; mais, étant dans ma chambre pendant le ſouper,

(1) Auteur de l'excellente pièce, qui a pour titre *l'École des Peres.*

& ma porte étant ouverte quoique ſéparée par une grande pièce de la ſalle à manger, j'ai entendu diſtinctement M. le Duc de Montpenſier qui, à tue tête & avec un ſon de voix ridicule, tâchoit de contrefaire M..... je dis qu'il *tâchoit*, car Mgr. qui a la volonté d'être un bouffon, n'en n'a nullement le talent. Talent très-mépriſable & très mépriſé, même quand il fait rire, & dont Mgr. n'a que la prétention, car il eſt impoſſible d'avoir plus de diſgrace qu'il n'en a lorſqu'il veut contrefaire. Il eſt incroyable qu'après tout ce que je vous ai dit vous perſiſtiez dans ce mauvais genre, ſi indigne d'un homme d'eſprit & d'un Prince, & après tout ce que j'avois dit encore hier en voiture ſur cela. Si j'euſſe été à table, vous ſeriez-vous permis cette platitude? non certainement; elle n'en eſt par-là que plus condamnable. D'ailleurs comment ne ſentez-vous pas à votre âge, combien il eſt puérile de ſe moquer d'un ſon de voix, d'une figure, d'une prononciation défec-

tueuſe, & de toutes les choſes de ce genre qui ne dépendent pas de nous. J'ajouterai que..... n'avoit rien de ridicule & de ſingulier dans ſa voix, enfin vous m'avez déſobéi hier en faiſant une choſe qui eſt par elle-même plate, & très-condamnable, en outre en parlant à tue tête, ce que je vous ai encore défendu, & ce que vous ne devriez pas faire, ſur-tout quand ces cris réveillent une perſonne malade & de l'âge de ma mère qui eſt couchée près de la ſalle à manger. Je vous ai prévenu que je ne vous paſſerois plus de fautes de caractère; en conſéquence, puiſque vous vous conduiſez, comme un enfant mal élevé & bien borné, je vais vous traiter en enfant. Vous dînerez & ſouperez aujourd'hui dans votre chambre, & la première fois que j'irai au ſpectacle, je ne vous y menerai point. Vous devez croire que cette fois-ci il n'y aura point *de grâce*. Je vous conſeille de prendre cette punition avec les ſentimens que vous devez avoir, ſans quoi je la doublerai .....

. . . . . .

Ce 12 Octobre, de Belle-chaſſe.

LES ÉTUDES mieux. Depuis quelque temps nous cauſons beaucoup plus enſemble, & je ſuis toujours très-ſatisfaite de ces entretiens. J'ai oublié d'écrire que vous aviez été pluſieurs fois à l'Aſſemblée Nationale ſans moi. — M. le Duc de Chartres m'a donné ſon dernier ſujet de compoſition il y a environ 15 jours, j'en ai été très-contente; M. le Duc de Montpenſier ne m'a donné le ſien qu'aujourd'hui, je ne l'ai point encore lu.

. . . . . .

Ce 26.

. . . . . MADEMOISELLE va bien ſur la harpe, je lui donne conſtamment depuis plus d'un an, une leçon de plus par jour d'une heure & demie, ce qui en fait deux par jour; en outre depuis plus de ſix mois, je fais danſer tous les enfans 3 ou 4 fois la ſemaine avec ma harpe; j'ai appris pour cela tous les airs poſſibles de danſe; je

leur compoſe des pantomimes, &c. j'ai fait apprendre à Mademoiſelle cet été à jouer du tambour de baſque & des caſtagnettes, & pluſieurs tours d'adreſſe *outre ſon eſcamotage qu'elle* n'oublie pas.

. . . . . .

Ce premier Novembre.

. . . . . Il y a cinq jours que Monſeigneur eſt parti. Il a fallu que je diſe, il y a trois jours, à M. le Duc de Chartres de lui écrire, & M. le Duc de Montpenſier ne lui a point encore écrit. . . . . .

. . . . . .

Ce 2 Décembre.

Monsieur le Duc de Chartres m'écrit ſouvent des lettres d'une tendreſſe extrême. Il m'a demandé en grace de lui permettre de m'appeller *ſa Mere* dans ſes lettres, j'ai été ſenſible à ce deſir, & comme en effet par mes ſoins & ma tendreſſe je vous regarde tous comme des Enfans bien chéris, je lui ai permis de me donner ce titre. Mais, dans ſa dernière lettre, il

m'appelle ſa *véritable Mere*, je ſuis bien ſûre qu'il n'a pas réfléchi à la valeur de cette expreſſion ; cette ſimple remarque ſuffira pour qu'il ne l'a répète plus. Je ne ſuis que *ſa ſeconde Mere*, & je ne croirois à aucuns de ſes ſentimens pour moi, s'il n'avoit pas pour la Mere tendre & vertueuſe que la nature lui a donné, l'attachement de préférence qu'elle mérite. Il ne lui a manqué que d'avoir été élevée comme vous l'êtes, pour faire pour ſes Enfans tout ce que j'ai fait pour vous.

. . . . . .

Ce 29 Janvier 1790, de la Chauſſée d'Antin.

MADEMOISELLE fait des progrès dans tout ce qu'elle apprend, & ſon caractère ſe perfectionne tous les jours. . . . . .

. . . . . .

Le 9 Février 1790.

VOUS AVEZ tous les trois aujourd'hui prêté le ſerment civique à votre Diſtrict, le

Préſident vous a fait un diſcours, M. le Duc de Chartres y a répondu ſans préparation & parfaitement bien. Quand on lui a préſenté le regiſtre pour mettre ſon nom, il a fait rayer tous ſes titres & qualités, en diſant que le titre de *citoyen* lui ſuffiſoit. J'approuve cela, ſi vous avez fait les réflexions ſuivantes : qu'on ne peut être *bon citoyen* ſans avoir toutes les vertus publiques & particulières, car on n'aime ni le peuple ni ſa patrie, quand on donne des exemples ſcandaleux & corrupteurs, quand on manque de religion & de mœurs, quand on vit mal avec ſon Pere, ſa Mere, ſes Frères, ſa Femme, ſes Enfans; quand, par ſa conduite, on a l'air de ne pas reſpecter le public, quand on ſe permet des indécences, quand on ne ſoulage pas les malheureux, quand on a du faſte aux dépens de la bienfaiſance, enfin quand on eſt inconſéquent, vain & vicieux, on eſt très-mauvais Citoyen, & tous les beaux diſcours ſur le peuple, la patrie & la liberté, &c. ne prouvent alors

qu'une ſtupide inconſéquence. Un *bon Citoyen* eſt donc néceſſairement un homme prudent, modeſte, charitable & vertueux. Vous aviez fait j'eſpère ces réflexions ſi ſimples, & alors vous avez eu raiſon de vous contenter du ſeul titre de Citoyen, il renferme tout ce qu'il y a de bon & d'eſtimable.

. . . . . .

Ce 10 Mars.

.....Aujourd'hui M. le Duc de Chartres eſt venu me faire un aveu qui m'a étrangement ſurpris, c'eſt que dans la feuille de M.... il y a un article de lui qu'il a écrit en ſecret & envoyé par la petite poſte.(1) .....Vous écrivez en ſecret ſans me conſulter, vous faites une telle démarche à mon inſçu!....vous m'avez montré le plus vif regret de cette

(1) C'étoit l'expreſſion de ſon *indignation* contre un journaliſte anonyme qui avoit appellé le Peuple *une bête féroce*. Et qui d'ailleurs parloit avec beaucoup de mépris de la nouvelle Conſtitution & de l'Aſſemblée Nationale.

faute, vous l'avez réparé autant qu'il étoit en vous, en venant de vous-même me la confier quelques jours après, ſans queſtions de ma part, car je n'en avois pas le moindre ſoupçon, vous m'avez dit que vous aviez ſuivi un premier mouvement dont vous vous étiez repenti promptement, & malgré ces raiſons vous avez fait une très-grande faute.....au reſte, je dois ajouter que naturellement votre caractère doux, raiſonnable & modéré vous rend moins étourdi qu'on ne l'eſt à votre âge, ainſi j'eſpère que cette faute ſera la dernière de ce genre.

.....

Ce 12 Mars.

..... M. le Duc de Chartres m'a cauſé un nouveau chagrin ce matin en m'apprenant que M.me la Ducheſſe d'Orléans, lui ayant demandé ſi l'article dont j'ai parlé étoit de lui, il l'avoit nié. J'ai témoigné à Monſeigneur mon étonnement & ma douleur de cette faute,

la plus grave & la plus inexcuſable de toutes. Il a été pénétré de ce que je lui ai dit & m'a répondu que Madame, depuis quelques tems, ayant paru le blâmer de pluſieurs choſes qu'il a faites, & dont M. le Duc d'Orléans lui avoit témoigné ſon contentement par lettres, il avoit craint, à plus forte raiſon, ſa colère dans une choſe ſi condamnable ; il m'a dit que, lorſqu'il avoit voulu entrer dans quelques détails ſur ce qui s'étoit paſſé à ſon ſerment civique, elle avoit paru l'écouter avec peine. . . . . J'ai répondu qu'à cet égard, j'avois pris, comme ſur toutes choſes, les ordres de Madame la Ducheſſe d'Orléans. Enfin je vous ai dit, Monſeigneur, que vous étiez doublement inexcuſable, ayant la Mere la plus tendre & la plus vertueuſe, d'avoir eu le tort affreux avec elle que vous m'avez avoué ; que vous deviez le réparer ſur-le-champ en lui avouant tout & implorant ſon pardon, qu'il ſeroit juſte & ſimple qu'elle vous traitât avec

la plus grande ſévérité, que vous deviez vous y attendre. Voilà, Monſeigneur, où entraîne une ſeule fauſſe démarche, à mille fautes coup ſur coup. J'ajouterai que ce menſonge à Madame, eſt auſſi ſtupide que malhonnête, puiſque vous ſavez que j'écris tout ſans rémiſſion & ſans aucun déguiſement ſur ce journal; que Madame, ſachant qu'il eſt fait ſur-tout pour l'éclairer ainſi que M. le Duc d'Orléans quand ils le deſireront, elle auroit vu, ſi elle avoit voulu le lire, toute cette hiſtoire dès le dix, c'eſt-à-dire, dès l'inſtant que je l'ai ſue. (1)

(1) M. de Chartres ſavoit bien en effet qu'il ne tenoit qu'à Madame d'Orléans, d'être inſtruite comme moi-même de tous les détails relatifs à ſa conduite & à ſon caractère, en liſant ce journal; mais il ſavoit auſſi qu'elle ne le liſoit jamais. Cette inſouciance, à cet égard, m'a toujours parue inconcevable, & exiſtoit ſur ce point dans le tems même où Madame d'Orléans daignoit me montrer la plus tendre amitié; je ne crois pas que, dans ce tems, elle ait jetté les yeux ſur ce journal, plus de quatre ou cinq

..... Je rends ici avec plaiſir, juſtice à la bonté de Mademoiſelle ; elle n'a point de menus plaiſirs, &, pour ſoulager une famille intéreſſante, elle s'eſt défaite de pluſieurs jolis Bijoux qui lui ont été donnés en différentes fois aux étrennes ; elle a, d'elle-même, deſiré faire ces petits ſacrifices que j'ai volontiers permis, & elle s'occupe de cette famille avec une ſuite & un détail qui me touchent ſenſiblement. Continuez, chere Enfant, c'eſt me payer de mes tendres ſoins ; c'eſt imiter une Mere dont je vous ai conté tant de traits ſemblables ; c'eſt enfin vous préparer une ſource inépuiſable de bonheur : car on ne peut le trouver que

---

fois, & depuis qu'elle m'a retiré ſa confiance, elle n'a pas voulu en lire une ſeule ligne. Cependant il eût fait plus d'impreſſion encore ſur mes Elèves, ſi elle ſe fût fait une loi de le lire régulièrement du moins quand elle venoit chez moi, & elle connoîtroit aujourd'hui ſes Enfans auſſi bien que la Perſonne même qui les a élevés.

dans la religion, la bonté, l'humanité & l'accompliſſement de ſes devoirs.

Ce 13.

M. LE DUC DE CHARTRES a fait à M.me la Ducheſſe d'Orléans l'aveu qu'il lui devoit, & m'a dit qu'elle l'avoit reçu avec toute la bonté & la tendreſſe poſſible; vous ſentez, Monſeigneur, comme vous le devez, une indulgence qui mérite toute votre reconnoiſſance. Et je ſuis bien certaine que vous n'aurez de votre vie un tort de ce genre.

. . . . . .

Ce 14.

J'AI OUBLIÉ d'écrire une petite choſe, mais qui fait honneur à M. le Duc de Chartres. Pour la première fois de ſa vie, il a touché une ſomme aſſez conſidérable au commencement de l'année, les mille écus de ſon Cordon-bleu, que j'ai deſiré qu'on lui donnât, en lui laiſſant la liberté d'en faire ce qu'il voudroit : au moment

même qu'il les a reçu, ſur-le-champ, de lui-même, il ne s'en eſt réſervé que 50 louis, il en a donné 50 de même à ſon frere, 12 & demi à Mademoiſelle & autant à M. le Comte de Beaujolois. Je ſais d'ailleurs que M. le Duc de Ch. a fait un uſage très-vertueux de l'argent qu'il s'eſt réſervé; on m'a dit auſſi que M. le Duc de Montpenſier avoit fait beaucoup de charités. J'ai vu que M. le Comte de Beaujolois a dépenſé en très-peu de jours tout ſon argent en dons, préſens & aumônes ainſi que Mademoiſelle.

Ce 25.

AUJOURD'HUI, en préſence de Mademoiſelle, de Melle Rime & de Sophie, j'ai ſupplié Mme la Ducheſſe d'Orléans de vouloir bien lire ce journal, en ajoutant que M. le Duc d'Orléans quand il étoit ici, le liſoit ſouvent; que j'avois toujours vu avec peine que Madame ne me demandât pas à le lire; que depuis plus de dix-huit mois, elle n'en eût

pas lu un ſeul mot, quoiqu'elle ſût bien que le principal motif qui me l'eût fait entreprendre, étoit de me mettre en état de pouvoir lui rendre un compte exact & détaillé, relatif aux Enfans qu'elle a bien voulu me confier, & qu'elle pût juger d'une manière certaine, des principes que je leur donne, & en même-tems de leur progrès & de leur caractère, ne pouvant les connoître ſans cela, ne vivant point avec eux, &c. A cela M.me la Ducheſſe d'Orléans m'a répondu (& je rends littéralement ſa réponſe (*qu'elle n'avoit que faire de lire ce journal, qu'elle s'en fioit à ſes Enfans.* J'ai inſiſté, mais envain M.me la Ducheſſe d'Orléans m'a répété deux fois la même réponſe. Alors j'ai répondu à mon tour que je ne pouvois me diſpenſer d'écrire ce détail ſur ce journal, & c'eſt ce que je fais, parce que je crois le devoir pour moi-même.

Ce 31 Mars.

. . . . . .

. . . . . .

J'ÉCRIRAI ici avec grand plaiſir une choſe charmante de M. le D. de Ch. Le jour où l'Aſſemblée Nationale a aboli le droit d'aineſſe, on eſt venu l'annoncer à M. le D. de Ch. qui, de premier mouvement, s'eſt écrié en embraſſant ſon Frere: « j'en ſuis charmé; mais, quand on ne » l'eût pas fait, cela auroit été tout » de même entre nous; mon Frere le ſait » bien depuis long-tems. » Cela a été dit avec toute la bonne grace que donne, en ces occaſions, un excellent cœur, & qu'on ne peut rendre dans un récit.

. . . . . .

Ces ſentimens ſont rares & touchans, & ne m'étonnent point du tout dans M. le D. de Ch. qui a naturellement un cœur excellent, une grande averſion pour le faſte, une tendreſſe extrême pour ſa ſœur, & qui n'imagine pas qu'on puiſſe faire de l'argent un emploi plus doux

qu'en le faiſant ſervir à des choſes de ce genre. Il a bien raiſon, c'eſt bien là le véritable & le ſeul bonheur ; donner ou faire des choſes utiles, c'eſt auſſi le vrai moyen de ſe diſtinguer ; & la ſeule vanité, indépendamment d'un bon cœur, ſi elle étoit bien entendue, adopteroit cette manière de penſer & de ſe conduire. Au reſte, M. le D. de Montpenſier, M. le C.te de Beaujolois & Mademoiſelle, ont, graces au Ciel, les mêmes ſentimens, & c'eſt pour moi la plus pure de toutes les ſatisfactions.

. . . . . .

Mademoiſelle doit faire ſes Pâques demain ; j'aurois deſiré que, d'elle-même aujourd'hui, elle l'eût dit à M.me la D. d'Orléans, en ajoutant qu'elle lui demandoit pardon des petites choſes qui auroient pu lui déplaire, & de toutes les fautes qu'elle a pu faire dans le cours de ſon éducation, & qu'enfin elle l'eût prié de bénir ſon Enfant : ce n'eſt point un pré-

jugé de croire que la bénédiction d'une Mere & d'un Pere porte bonheur : l'Ecriture-Sainte nous le répète mille fois. Je vous conſeille donc, chere Amie, d'écrire ſur-le-champ à votre Maman un billet bien tendre qui contienne ce que je viens de dire ; vous en ſerez plus agréable à Dieu demain dans l'action importante que vous allez faire.

Ce Vendredi, 2 Avril, à 10 heures du ſoir.

J'AI FAIT, relativement à ce Journal, quelques réflexions dont je vais vous faire part, mes chers Enfans. — Après le bonheur de vous conſacrer toutes les heures de mes journées, & les ſoirs, quand vous me quittez, preſque toutes mes veilles ; il eſt une choſe à laquelle j'attache un très-grand prix, c'eſt de me mettre en état de pouvoir un jour rendre un compte exact, minute par minute, de toute votre éducation à Monſeigneur & à Madame, à moi-même auſſi, quand je ſe-

rai dans la retraite où je dois m'enfermer en vous quittant, & peut-être au Public ſi je le juge néceſſaire. Le Journal de M. le Brun, dont je retire les originaux, eſt écrit de ſa propre main, ainſi que de la mienne, il eſt d'une authenticité inconteſtable, celui de Mlle Rime l'eſt de même; celui-ci, tant que nous vivrons enſemble, l'eſt auſſi, parce que vous pouvez tous me ſervir de témoins, mais quelques années après notre ſéparation, il le ſera moins; je pourrois, il eſt vrai, prouver ſa parfaite vérité par l'exactitude de ſon accord avec les autres, par votre témoignage & ſur-tout par la force de la vérité, qui ſe fait ſentir à ceux même qui voudroient la nier, mais enfin cela ne ſeroit pas géométriquement prouvé; on pourroit dire alors, que pluſieurs des articles ont été faits après coup, que vous ne les avez pas tous lus, & d'ailleurs maintenant je n'ai plus de témoins que vous de ce Journal; quand Monſeigneur étoit ici, il le liſoit ſouvent, il en a même ſigné une ré-

capitulation, alors je le voyois preſque tous les jours; il eſt abſent, je n'ai plus le bonheur de voir Madame, ſes occupations ne lui permettent de venir voir Mademoiſelle que deux ou trois fois la ſemaine (1): à chaque fois, elle ne reſte jamais qu'un quart-d'heure ou tout au plus une demi-heure, & ne vient jamais qu'à l'heure où Mademoiſelle n'eſt pas dans ma chambre, & où je ſuis occupée pour ſes autres Enfants; ainſi, tout me décide à donner à ce Journal la plus grande authenticité poſſible; en conſéquence, je vous prie tous de rendre témoignage à la vérité, en ſignant ſur ce livre ce qui ſuit: 1.° Que depuis l'inſtant où j'ai commencé ce Journal, vous avez lu vous-mêmes chaque article; je ne vous en fais point la lecture, je vous donne le Livre & vous liſez vous-mêmes, &, par conſéquent, vous l'avez lu d'un bout à l'autre

(1) A Paris où nous étions alors, car à la campagne elle venoit infiniment moins ſouvent.

juſqu'à ce jour ; 2.° qu'en outre chaque année je vous en fais une lecture générale, afin de remettre ſous vos yeux l'enſemble de tout ce tableau de vos actions, & qu'il n'y a pas un ſeul mot qui ne ſoit conforme à la plus exacte & la plus ſcrupuleuſe vérité ; car, le menſonge étant le plus bas & le plus mépriſable de tous les vices, je n'aurois fait que vous corrompre en écrivant ce Journal, ſi j'y euſſe altéré le moins du monde la vérité, en déguiſant vos torts & vos fautes, ou en me permettant, de quelque manière que ce fût, la plus légère exagération ou la plus légère atteinte à la vérité. Je prie M. le Duc de Chartres, comme l'aîné de tous mes Elèves, de ſigner le premier. Je dois ajouter, pour la parfaite exactitude, qu'il n'y a que les deux Princes aînés qui aient conſtamment lu ce Journal, article par article, à meſure ; Mademoiſelle & les autres, dont il y eſt beaucoup moins queſtion, n'ont vu à meſure que leurs propres articles & les définitions morales ; mais tous ont aſſiſté aux

lectures générales du Journal, & les deux Princes ainés, outre leurs propres articles, ont auſſi lu eux-mêmes à meſure tous les articles des autres, enfin en outre ils ſont dans tous les momens les maîtres de les relire quand ils veulent.

« Je viens de lire cet article, ce » vendredi, 2 Avril, à 10 heures du ſoir, & » je reconnois, avec le plus grand plaiſir, » que tout ce qui y eſt contenu eſt de la » plus exacte & de la plus ſcrupuleuſe vé- » rité. P. C. d'Orléans. »

Je prie M.gr de dater, je dois obſerver que les deux Princes ainés, ſignent d'Orléans comme M. le Duc d'Orléans.

« De la rue de Provence, chauſſée » d'Antin, ce 3 Avril 1790. »

» Je rends, ainſi que mon Frere, le même » témoignage avec les mêmes ſentimens. »

A. P. C. d'Orléans.

Avant les ſignatures des autres Enfants, je leur déclare qu'à l'avenir je leur permets, ainſi qu'aux deux ainés, de relire à leurs momens de loiſir ce Livre toutes les

fois qu'ils le deſireront ; par conſéquent, ils pourront le prendre ſur mes tablettes, où il eſt toujours ; je n'impoſe qu'une condition, celle de ne point le ſortir de ma chambre; je leur accorde cette permiſſion, parce qu'ils deviennent fort raiſonnables; & qu'étant très-unis entr'eux ils n'ont rien de caché les uns pour les autres ; je veux ajouter encore qu'à l'avenir je ferai ſigner chaque article par celui ou celle pour leſquels il ſera fait. ADÈLE D'ORLÉANS. (1). BEAUJOLOIS, HENRIETTE SERCEY, PAMÉLA OLIMPE, CÉSAR DUCREST.

Samedi, 3 Avril, à 10 *heures du ſoir.*

JE n'ai pas eu le tems de rendre compte d'une choſe qui m'a cependant fait grand

---

(1) Mademoiſelle d'Orléans a pris à ſon Baptême le nom *d'Adèle*, qu'elle porte de préférence, parce qu'il eſt le diminutif *d'Adélaïde*, nom de Madame d'Orléans, & auſſi parce que j'ai donné ce nom à l'Héroïne d'un de mes Ouvrages.

plaiſir. Mercredi dernier Mademoiſelle, d'après mon conſeil, écrivit à Madame la Ducheſſe d'Orléans pour lui demander ſa bénédiction, ſa petite lettre étoit aimable & tendre; Madame, au lieu de répondre, vint ſur-le-champ ici, je jouois de la harpe avec Mademoiſelle, Madame entra & de la manière la plus touchante, dit à Mademoiſelle qu'elle lui apportoit ſa *bénédiction*: j'aurois deſiré qu'à ce mot, qui fut prononcé avec une expreſſion qui alloit au cœur, Mademoiſelle ſe fût jettée à genoux pour recevoir cette bénédiction qui lui eſt ſi chère. Madame la Ducheſſe d'Orléans l'a emmenée au même inſtant dans une autre chambre, où elle eſt reſtée ſeule avec elle un quart-d'heure: au bout de ce tems, Mademoiſelle eſt venue chez moi achever ſa leçon, j'ai remarqué qu'elle avoit les yeux pleins de larmes, attendriſſement bien naturel, & qui m'a fait un ſenſible plaiſir. J'aurois voulu que le lendemain, à ſon réveil, Mademoiſelle eût d'elle-même écrit à Madame, pour lui

répéter ne re combien elle étoit profondément touchée des preuves de ſon affection ; enfin je lui ai conſeillé d'écrire cette lettre, & Mademoiſelle m'a dit que c'étoit ſon intention avant que je lui en euſſe parlé, choſe dont je ſuis très-sûre puiſqu'elle me l'a dit, car mon aimable & chere Adèle ne me déguiſe jamais la vérité. Je ſuis certaine qu'elle chérit, comme elle le doit, un Pere & une Mere ſi dignes de toute ſa tendreſſe, mais elle ne s'occupe point aſſez d'eux quand elle ne les voit pas, & rien au monde ne peut me faire plus de peine : en tout mon Enfant vous n'êtes point aſſez attentive, excepté pour moi, mais vous ſavez que pour moi perſonnellement je n'attache pas grand prix aux attentions, je ſerois plus ſenſible aux vôtres, ſi nous étions ſéparés, parce que je les attribuerois moins à l'habitude ; ſongez que lorſqu'on n'eſt vivement occupé que de ceux qu'on voit tous les jours, & que lorſque l'abſence ou la ſéparation affoiblit les ſentimens, on n'aime qu'imparfaitement.

Vous avez un ſi bon cœur que je n'attribue vos oublis & vos négligences qu'à la multiplicité de vos études, & à la légèreté de votre âge ; mais vous êtes ſortie de l'enfance, il faut vous en corriger & prendre un caractère plus ſolide.

J'ai lu l'article ci-deſſus, &c.

ADÈLE D'ORLÉANS.

Ce 4 Avril 1790.

De Saint-Leu, ce 19 Avril 1790.

JE SUIS contente de vous tous. M. le Duc de Chartres eſt un peu plus à la ſociété & moins occupé de me pourſuivre & ſe mettre *dans ma poche* ; il ſait combien de prix j'attache à ſon amitié, mais il ne doit attribuer qu'à la mienne, la manière fâcheuſe dont je le reçois ſouvent lorſqu'il oublie tout ce qu'il doit aux autres pour me ſuivre, ſe mettre à côté de moi, & enfin ne s'occuper que de moi, ce qui lui donne l'air niais d'un petit garçon qui n'oſe pas s'éloigner une

minute de ſon mentor. D'ailleurs toutes ces préférences excluſives ſont importunes & ne conſtituent pas la véritable amitié ; ce ne ſont point ces petites démonſtrations qui la fortifient ; il faut laiſſer les careſſes & ces manières aux femmelettes. La confiance, l'eſtime, les procédés ſoutenus, l'inviolable fidélité, voilà ce qui nourrit l'amitié. Enfin je ne trouve rien de plus puérile, de moins fait pour un homme que cette manière d'aimer que vous avez continuellement avec moi, & qui fait que vous n'écoutez & ne regardez que moi ; que vous avez une triſteſſe invincible quand vous ne pouvez vous placer en voiture à côté de moi, &c. &c. Vous n'imaginez pas à quel point ces manières vous rendent mauſſade pour les autres ; vous devez être certain que je vous aime dans tous les momens de ma vie, mais ſi vous avez envie de me plaire, ſoyez aimable pour tout le monde. — J'ai eu ce matin un véritable chagrin. Mme la Ducheſſe d'Orléans eſt venue faire ſes adieux à

Mademoiſelle pendant que je m'habillois; elle n'eſt reſtée qu'un quart-d'heure, &, comme à l'ordinaire depuis trois mois, elle n'eſt point entrée chez moi, & je n'ai point eu l'honneur de la voir. Lorſque Mademoiſelle eſt rentrée dans ma chambre, j'ai vu qu'elle pleuroit, & elle m'a dit que Madame lui avoit fait des reproches qui lui ſont bien juſtement ſenſibles en l'accuſant d'avoir été *froide* pour elle au concert que nous avons eu il y a trois jours. Mademoiſelle & moi, nous y jouâmes de la Harpe, & auſſi-tôt que Mademoiſelle eut fini, elle fut ſe placer auprès de Madame & ne la quitta plus; je la vis même pluſieurs fois embraſſer Madame, & elle aſſure que *par ſon cœur*, elle n'a jamais un inſtant mérité ce reproche; & je ſuis ſûre de cela. Cependant dès que Madame ſe plaint, Mademoiſelle doit croire qu'elle y a donné lieu involontairement par quelques diſtractions dont elle ne ſe ſouvient pas. Ceci m'a d'autant plus ſurpris qu'il n'y a

pas quatre jours que j'eus avec Mademoiſelle une longue converſation où elle me témoigna la plus grande ſenſibilité pour Madame ; je lui peignis le bonheur dont elle jouiroit quand ſon éducation ſeroit finie, & qu'elle pourroit paſſer ſa vie avec Monſeigneur & Madame ; je lui diſois que Madame qui a une grande égalité d'humeur & des vertus angéliques, mettroit tout ſon bonheur à la rendre heureuſe quand elle connoîtroit ſon caractère & ſon eſprit ; je lui citois pluſieurs traits de la bonté de Monſeigneur & de Madame, Mademoiſelle m'écoutoit avec attendriſſement & me répétoit qu'elle auroit pour eux toute la confiance & toute l'affection de la fille la plus tendre, & ces ſentimens ſont gravés dans ſon cœur. Elle doit donc redoubler de ſoin & d'attentions pour ſatisfaire Mme la D. d'Orléans, & c'eſt, j'en ſuis, certaine ce qu'elle fera avec tout le zèle dont elle eſt capable. CHARTRES, MONTPENSIER, ADÈLE D'ORLÉANS.

Ce 23.

. . . . . .

. . . . . J'ai oublié d'écrire que j'ai eu, il y a ſept ou huit jours, une converſation avec M. le D. de Ch. dont j'ai été contente. C'étoit au ſujet des exagérations *démocratiques*. Monſeigneur m'a paru ſentir qu'il y avoit peu d'eſprit à paſſer à l'excès des principes qui ſont très-bons en eux-mêmes, mais dont l'excès peut devenir abſurde & vicieux. J'ai le droit de vous parler là-deſſus & d'obtenir votre confiance à cet égard : long-tems avant qu'il fût queſtion de Révolution, je vous avois appris à mépriſer de ridicules étiquettes, à n'honorer véritablement que le mérite & la vertu, à rapprocher de vous ſans égard à la naiſſance, les perſonnes diſtinguées par leurs talens & leur honnêteté, à ne voir entre les hommes qu'une ſeule inégalité réelle, celle qu'établiſſent l'éducation & la vertu. J'avois lu l'affreux *code des chaſſes* pour vous le faire abhorrer;

je vous avois demandé la promeſſe de renoncer à tous ces horribles droits ; je vous avois enſeigné le mépris du faſte, & à rechercher l'amour du Peuple qui ſeul établit la réputation des Princes, &c. &c. Ainſi, vous n'avez jamais reçu de moi des principes & une éducation *Ariſtocratique* ; mais en même-tems je hais l'excès qui n'eſt le partage que des eſprits bornés, & je deſire que fidèles au ſerment civique, vous n'alliez pas plus loin que l'Aſſemblée Nationale, ſans quoi vous ferez beaucoup de folies & de plates abſurdités. Soyez vertueux, patriotes, fidèles ſujets, voilà de grands devoirs, & ceux que vous avez juré de remplir, & ce ne ſera qu'en ne vous en écartant jamais, que vous aurez l'eſtime de tous les partis & la réputation que vous devez ambitionner.

. . . . . .

Ce 27.

M. LE BRUN a dit ſur ſon journal que M. le Duc de Montpenſier ſe permet quelquefois

quelquefois de dire *par dieu*. Monſeigneur qui eſt ſi pur, qui a tant de piété & une averſion naturelle ſi vraie pour tout ce qui eſt libre, indécent & malhonnête, peut-il ſe permettre de telles expreſſions ! Quand vous ſerez dans le monde vous entendrez preſque tous les jeunes gens jurer entr'eux d'une manière abominable, ſuivrez-vous cetindigne exemple? Je me plais à croire que non, & que vous aurez aſſez bon goût & aſſez d'eſprit pour mépriſer ſur-tout les indécences faites de gaîté de cœur, & qui ne peuvent produire aucune ſatisfaction; qu'en même-tems on n'eſt pas excuſable de faire une choſe condamnable, parce que beaucoup d'autres la font, en ſe ſervant de cette excuſe, il y a une multitude de vices auxquels on ſe livreroit, l'ivrognerie, la débauche, la baſſe paſſion du jeu, &c. &c. Songez qu'il y a infiniment plus de gens mal élevés & ſans principes que de gens vertueux; ainſi, vous verrez beaucoup plus de mauvais exemples que de bons,

Mais ſongez auſſi qu'après l'éducation que vous avez reçue, & toutes les réflexions que l'on vous a fait faire, vous ſerez inexcuſable ſi vous vous égarez & ſi vous n'êtes pas cité comme un homme ſtrictement honnête, pur & vertueux.

Ce 30.

. . . . . .

M. le Duc de Chartres a écrit pluſieurs lettres à M. Pieyre qui font honneur à ſon cœur & à ſa raiſon. M. le Duc de Montpenſier en a écrit de charmantes à M. le Comte de Romanſoff.

Ce 1.er Mai.

. . . . . .

..... J'ai auſſi oublié d'écrire que les Princes, pour leur commodité & pour éviter la confuſion du même nom, ſigneront déſormais ſur ce livre avec le ſimple nom qu'ils portent au lieu de celui d'Orléans.

J'ai lu tous les articles ci-deſſus depuis le 24. Chartres, Montpensier.

Ce 7 Mai.

.....MADAME ne vient ici juſqu'à préſent que tous les huit jours, j'aurois deſiré que Mademoiſelle, d'elle-même, eût imaginé de lui écrire au moins tous les deux jours : une Fille bien tendre doit trouver un grand plaiſir à écrire à ſa Mere tous les jours où elle ne la voit pas; ce qui ſeroit d'autant plus naturel pour Mademoiſelle, qu'elle eſt obligée d'écrire de tête tous les jours pour ſon orthographe, & aſſurément il lui ſeroit plus doux d'écrire à Madame, que d'écrire ſur la pluie & ſur le beau tems.

J'ai lu l'article ci-deſſus.

ADÈLE D'ORLÉANS.

Ce 15 Mai.

.....M. LE DUC DE CHARTRES a fait une choſe très-inconſidérée que je n'ai appris qu'hier, il a écrit à M. Pieyre une lettre que j'ai trouvé fort bien, je lui ai conſeillé de garder une copie des lettres

qu'il écrit ; Monſeigneur a fait copier cette dernière lettre & en a confié une copie à M. *** qui alloit à Paris & qui l'a montré à pluſieurs Perſonnes, de manière que cette lettre paroîtra peut-être imprimée ; (1) tout cela eſt d'un extrême ridicule. Cette lettre eſt fort bien pour être écrite à un Ami, mais elle paroîtroit fort mauvaiſe imprimée, & quand elle ſeroit ſupérieurement écrite, il ſeroit toujours exceſſivement ridicule de la rendre publique.....

Je dois encore vous dire une choſe qui m'a fort déplu. Vous m'avez écrit, il y a quelques jours, une lettre qui m'a fort touchée à certains égards ; mais il y avoit une phraſe que je ne puis vous paſſer. Vous diſiez que ce que vous aimiez le mieux dans le monde étoient la *nouvelle Conſtitution & moi.* Je ſuis ſûre qu'avec un moment de réflexion vous auriez ſenti l'exagération condamnable de cette phraſe : ce que vous devez aimer

(1) Elle ne l'a point été.

avant moi ſans aucune comparaiſon, ce ſont ceux à qui vous devez la vie, à qui même par le choix qu'ils ont fait de moi, vous devez l'éducation que je vous donne. Je ſuis très-perſuadée qu'en m'écrivant ainſi, vous imaginiez que ce que j'exprime là alloit ſans dire, & qu'au fonds vous ſentez & penſez là-deſſus comme vous le devez, mais cela ne ſuffit pas, il faut qu'à cet égard vos expreſſions ne ſoient jamais équivoques, & je vous demande en grace de ne me plus mettre dans l'obligation de vous dire de ſemblables choſes, qui doivent vous affecter infiniment, non que je vous ſoupçonne de ne pas avoir les ſentimens que vous devez avoir, mais parce je ſuis ſûre au contraire qu'ils ſont tellement gravés dans votre cœur, que le moindre reproche à cet égard eſt fait pour vous affliger.

J'ai lu l'article ci-deſſus. CHARTRES.

Ce Samedi 22.

J'écris ici avec baucoup de peine que Mademoiſelle avant-hier m'a fait un menſonge, voici comment : Mademoiſelle, avant mon réveil, a voulu écrire à Mme la Ducheſſe d'Orléans, & comme je n'étois pas là pour corriger ſon orthographe, elle l'a fait corriger par Henriette ; à mon réveil, Mademoiſelle m'a montré cette lettre, je l'ai lue, & j'ai montré une phraſe que j'ai reconnue pour être d'Henriette, Mademoiſelle m'a répondu en rougiſſant que *non*, que cette phraſe étoit d'elle, & qu'on ne lui en avoit rien dicté. Comme il eſt impoſſible de me tromper là-deſſus, j'ai dit à Mademoiſelle qu'elle mentoit, & un moment après elle en eſt convenue & en a témoigné le plus grand regret. Cette faute eſt d'autant plus grave, outre le menſonge qui eſt affreux, que, Mademoiſelle ſait bien que je n'ai jamais voulu dicter, ou même corriger le ſtyle des lettres qu'elle & ſes Freres écrivent

à Monſeigneur & à Madame, parce que ce ſeroit les tromper, & que je veux que Monſeigneur & Madame connoiſſent leurs Enfans, comme je les connois moi-même. (1) Mademoiſelle m'a paru ſi pénétrée de cette faute que je ſuis perſuadée qu'elle ne fera jamais rien de ſemblable, d'autant mieux qu'elle a naturellement beaucoup de vérité & de droiture dans le caractère. J'ai mis Mademoiſelle en pénitence pour ce fait; elle a dîné & ſoupé ſeule dans ſa chambre.

J'ai lu l'article ci-deſſus.

ADÈLE D'ORLÉANS.

Ce 26.

..... J'AI REÇU aujourd'hui une lettre de M. le D. d'Orléans, qui me mande que ſi la guerre a lieu, il viendra vous prendre

---

(1) En général, il n'y a cependant point d'Inſtituteurs qui ſe faſſe un ſcrupule de cette eſpèce de tromperie; mais, en toutes choſes, j'ai cru ne pouvoir porter trop loin la droiture & la délicateſſe.

pour vous conduire & rester avec vous dans le lieu où elle se fera de la manière la plus instructive ; j'ai vu sans surprise, mais avec plaisir, combien vous avez été touchés de la tendresse de ce bon Pere, auquel vous devez une si vive reconnoissance ! Que n'a-t-il pas fait pour vous depuis que vous êtes au monde ? Il a bravé l'opinion publique en confiant votre éducation à une femme, parce qu'il l'a croyoit capable de vous donner de bons principes. Il n'a rien épargné pour votre éducation, & dans les tems où ses affaires l'obligeoient à des réformes & à des sacrifices personnels, il n'a jamais voulu que ces économies portassent sur votre éducation ; il s'est occupé de vous de la manière la plus aimable, vous faisant monter à cheval lui-même, vous traitant toujours avec une bonté & une tendresse touchante, absent vous écrivant exactement, à Paris venant presque tous les jours à Belle-chasse ; & à Saint-Leu, au moins deux ou trois fois la semaine ; y couchant très-souvent afin de passer plus

de tems avec vous, &c. Vous ſentez, comme vous le devez, de tels procédés, & je ſuis bien certaine que le meilleur des Peres trouvera dans le cœur de ſes Enfans, la récompenſe qu'il eſt en droit d'attendre.

» J'ai lu l'article ci-deſſus avec le plus grand plaiſir, &c. CHARTRES, MONTPENSIER. «

Ce 3 Juin.

» . . . . . EN REVENANT de Chauvri M. le D. de Chartres eſt deſcendu de cheval & a fait à pied, à côté de mon âne, une lieue & demie dans des chemins pleins de boue & de pierres; il m'a dit, qu'en allant il *s'étoit bien ennuyé*, parce qu'on ne pouvoit pas galopper; mais vous étiez avec M. votre Frere & d'autres perſonnes qui vous connoiſſent & que vous aimez: tout le monde étoit de la plus grande gaîté; vous ſeul étiez ennuyé & triſte; vous ne pouvez pas dire que c'étoit parce que vous étiez mal avec moi: nous étions

fort bien enſemble ; mais c'eſt que tout vous ennuie, parce que vous n'avez nulle ſociabilité, nul plaiſir à jouir de celui des autres ; il ne faudroit pourtant pour cela qu'un bon cœur & un peu d'aménité. Croyez-vous qu'à mon âge & avec mes goûts, ce ſoit un grand plaiſir d'être bien ſecouée & même écorchée ſur un âne, pendant 3 ou 4 heures ? non aſſurément ; mais cette partie me plaiſoit, j'y étois gaie ſans effort, parce que je jouiſſois du plaiſir des autres. Je ſais bien, mon Enfant, que c'étoit par amitié pour moi que vous eſcortiez ainſi mon âne ; mais, je vous l'ai dit tant de fois, quand on eſt en ſociété, il faut être à toute la ſociété ; il eſt impoli ; il eſt ridicule d'avoir l'air de s'ennuyer de ce qui amuſe les autres, &, au milieu de ſes amis, de ne s'occuper que d'une ſeule perſonne. Quand je vous vois ainſi, (& cela eſt continuel), vous me déſolez, & il m'eſt impoſſible de bien recevoir des ſoins ſi déplacés ; plus je vous aime & plus ils me ſont déſagréables,

parce qu'ils vous rendent de la plus extrême mauſſaderie pour les autres. D'ailleurs vous ſavez que naturellement par caractère je ne puis ſouffrir que l'on s'occupe particulièrement de moi. Il y a long-tems que j'ai corrigé Mademoiſelle & P***, de me pourſuivre & de me ſoigner ainſi : j'aime par-deſſus tout la Sociabilité, ſans laquelle il n'y a ni gaîté, ni parties agréables. Vous pouvez vous rappeller combien j'ai eu de querelles là-deſſus avec Madame de Valence, (qui m'eſt & doit m'être ſi chere,) parce qu'elle vouloit auſſi toujours être dans ma poche. Ainſi, ne ſoyez pas ſurpris de mes manières à cet égard. Je voudrois que vous fuſſiez aimable, que vous fuſſiez dans nos courſes comme tous les autres, de bonne humeur & occupé également de toute la ſociété. ..... Il y a trois mois que **** eſt aux ordres de Mademoiſelle, pour faire de la muſique avec nous, &c. & Mademoiſelle n'a pas imaginé d'avoir une attention pour elle, & de me demander s'il ne convenoit

pas de lui faire un petit préſent ; puiſque c'eſt une Perſonne à talent. Je ſais qu'on peut enſeigner bien des choſes ; mais je commence à déſeſpérer que l'on puiſſe apprendre *à penſer*, & à donner à ceux qui ne l'ont pas, une idée des procédés & des convenances, ſans leſquelles cependant on n'eſt jamais dans la ſociété, qu'un véritable automate. (1) Voulant faire une bonne action, je me ſuis chargée de la petite Stéphanie Navoigile, elle a huit ans & demi, j'ai commencé à lui apprendre à jouer de la harpe il y a ſix ſemaines. Mademoiſelle ſe charge de ſon entretien. (1)

(1) Voilà encore une leçon beaucoup trop ſéche & trop dure pour le ſujet ; mais mon excuſe eſt dans le deſir paſſionné que j'éprouvois de les voir ſe perfectionner. Je ne leur ai jamais fait de reproches ſans être profondément affectée, je ne les ai jamais loué ſans un extrême attendriſſement. De tels ſentimens ne laiſſent guères la poſſibilité de choiſir & de meſurer ſes expreſſions.

(2) Cette Enfant eſt toujours avec nous, elle répond parfaitement à mes ſoins, elle aura le

» Nous avons lu l'article ci-deſſus. CHARTRES, MONTPENSIER, ADÈLE D'ORLÉANS. «

. . . . . .

Ce 18.

. . . . . M. LE Duc de Chartres a écrit à M. le Duc d'Orléans, en employant cette phraſe : *ſi je prends la liberté de demander à mon cher Papa, &c.* cette tournure, *ſi je prends la liberté*, eſt d'un cérémonial ridicule avec un Pere, & le meilleur & le plus tendre des Peres, c'eſt comme ſi on lui diſoit : *j'ai l'honneur de vous dire, &c.* on doit, ſans doute, le plus profond reſpect à ſon Pere & à ſa Mere ; mais ce reſpect qui eſt un ſentiment & un devoir ſacré, ne doit point s'exprimer par des formules froides & vulgaires,

plus grand talent. Je demande à ceux qui, ſans me connoître, m'accuſent de me mêler d'intrigues & d'affaires, ſi, au milieu de tant de ſoins, de devoirs ſi biens remplis, & d'occupations volontaires, j'en aurois la poſſibilité ?

qu'on emploieroit avec des étrangers : c'eſt un *culte* comme l'exprime le mot, *piété filiale*, & non un vaine politeſſe d'uſage; Monſeigneur à ſon âge devroit ſentir tout cela; mais, en général, il ne réfléchit pas aſſez ſur les convenances & ſur la propriété des expreſſions. — M. le Duc de Ch. il y a quelques jours, dans une de nos courſes, a fait ſeize lieues à cheval : ſon cheval a fait une panache & l'a jetté par terre. Monſeigneur a montré le courage qu'un homme doit avoir, & beaucoup de préſence d'eſprit; il n'a point été bleſſé. M. le Duc de M. lui a témoigné, dans cette occaſion, la plus grande ſenſibilité & toute la tendreſſe qu'il a pour lui. — M. le Duc de Ch. m'a demandé la permiſſion de relire Télémaque : il le porte dans ſa poche, & le lit dans tous ſes momens de loiſir, ce qui me fait grand plaiſir. — Je vois avec beaucoup de ſatisfaction que plus M. le Duc de Ch. & M. le Duc de M. avancent en âge, plus ils s'affermiſſent dans les ſentimens d'une piété véritable, &

de l'amour de la modeſtie, de la chaſteté & de la vertu. J'oſe dire qu'il n'y a point de jeunes gens de leur âge, plus purs qu'eux & plus religieux ſans petiteſſe, ſans bigoterie, parce qu'ils connoiſſent bien la religion, & ſont véritablement pénétrés de la ſublimité & de la perfection de ſa morale.

. . . . . .

Ce 28 Juin.

J'AI APPRIS ce matin par le Journal de M. le Brun, & avec beaucoup de ſurpriſe que vous jouez de l'argent au billard. Envain me diriez-vous, que vous jouez petit jeu; vous ne pouvez en jouer un autre. Il eſt étrange qu'après tout ce que vous m'avez dit contre le jeu, vous ne puiſſiez jouer avec intérêt à un jeu d'adreſſe qu'en jouant de l'argent; car M. le Brun dit que depuis que vous en jouez, vous mettez à cet amuſement beaucoup de goût & d'activité: cela eſt d'une inconſéquence & *d'une platitude inconce-*

rables. . . . . . « J'ai lu l'article ci-deſſus : » j'avois promis à mon amie de ne pas » jouer un écu, & j'ai été fidèle à cette » promeſſe : je n'ai ni joué, ni parié au bil- » lard, pas même deux ſols. CHARTRES(1).»

Ce 1.er juillet.

J'AI VU, avec plaiſir, que vous ne démentez point, relativement à la Conſtitution nouvelle, vos ſentimens, & vos opinions; que vous avez été charmés de la ſuppreſſion des titres & de toutes ces puérilités qui ne peuvent énorgueillir que les ſots, & qu'enfin vous deſirez qu'on ſupprime encore les cordons, décorations, &c. Moi je voudrois qu'on les laiſſât à ceux qui les ont bien acquis, par des ſervices Militaires, ou de belles actions : dans ce cas, par exemple, M. de Chartres qui n'a rien fait encore, le quitteroit, & les Militaires qui l'ont obtenu par des Ser-

(1) Cela étoit vrai, j'avois mal lu le journal de M. le Brun.

de tems

vices, le garderoient : je ſuis ſûre que cette idée vous paroîtra équitable.

Ce 6.

LE JOURNAL de M. le Brun, ces jours-ci, n'eſt pas bon pour M. de Chartres ; il prend toujours ſur ſes Etudes pour m'écrire, ce qui me fait beaucoup de peine ; bientôt, mon Enfant, vous ſerez votre maître, nous ſerons ſéparés : c'eſt alors que je vous ſaurai gré de m'écrire, de m'ouvrir votre cœur, de me conſerver cette confiance intime, la ſeule véritable preuve d'une tendre amitié & que je mériterai juſqu'à mon dernier ſoupir, par une affection ſi vive & ſi ſincere.

« J'ai lu l'article ci-deſſus, j'eſpère que » je me rendrai digne de l'affection mater» nelle, dont mon amie me donne tant » de preuves. CHARTRES. »

Ce 16.

JE VOIS, avec un plaiſir inexprimable, que vous êtes tous deux remplis de religion ;

& la piété de M. de M. eſt devenue un ſentiment ſi tendre, ſi raiſonné & ſi profond, que je n'en ai jamais vu de ſemblable dans un homme de ſon âge. — Le jour de la Fédération vous avez fait une choſe, que j'ai fort déſaprouvé : avant l'arrivée du Roi, vous avez été au champ-de-Mars, où vous avez été très-applaudis; mais vous n'y aviez que faire, & on a pu croire que vous n'y aviez été que pour cela; d'ailleurs vous n'auriez pas dû faire cette démarche, ſans me conſulter. J'étois dans une maiſon voiſine de celle où vous étiez. Voici ſur les applaudiſſemens publics, mon opinion : on doit attacher le plus grand prix à la faveur populaire, parce qu'on ne l'obtient que par la vertu ou l'apparence de la vertu. Il ſuffit pour être à la mode dans la ſociété, d'avoir quelques agrémens frivoles; mais le Peuple veut des vertus & de bonnes actions; voilà pourquoi on doit attacher tant de prix à ſon amour. Lui ſeul auſſi a le droit de faire les grandes réputations; mais il eſt plat & véritablement ridicule, de

paroître rechercher ſes applaudiſſemens ; c'eſt bleſſer la modeſtie & montrer un ſot orgueil : en même-tems, il faut bien ſe garder de paroître les dédaigner : ce ſeroit une autre ſottiſe & plus orgueilleuſe & plus haïſſable. Il faut donc ni ne rechercher le moins du monde ſes applaudiſſemens, ni les fuir avec affectation, & les recevoir toujours avec l'air du reſpect & de la reconnoiſſance. Souvenez-vous, mes Enfans, que le bon goût & la bonne race, ne peuvent jamais être ſéparés de la convenance & de la bienſéance. Il n'y a rien de plus *diſconvenable*, que de paroître mépriſer le Public, & de ſe croire au-deſſus des témoignages de ſa bienveillance : qu'il ſoit toujours pour vous un juge reſpectable : ne cherchez point à le corrompre & le ſéduire par de plates flatteries & de fauſſes vertus ; vous manqueriez votre but ; mais deſirez vivement ſon eſtime, & méritez-la par une conduite pure, & des vertus réelles. Son approbation eſt après le té-

moignage de la conſcience, la plus noble récompenſe de la vertu.

« J'ai lu l'article ci-deſſus, & je vois, » avec le plus grand plaiſir, que je pen- » ſois comme mon amie avant de l'avoir » lu. CHARTRES; je penſe bien auſſi » comme mon amie, MONTPENSIER. »

Ce 26.

M. DE BEAUJOLOIS, ſans le vouloir, a atteint, ce matin, M. de Chartres, au menton, avec la croſſe de ſon fuſil, & M. de Chartres a repouſſé avec brutalité ce fuſil qui a frappé le viſage de ſon Frere. M. de Chartres tient de la nature des premiers mouvemens d'une extrême brutalité, je n'adoucis point ce mot fâcheux, parce que je ne ſais point altérer la vérité. Je me flatte que le bon naturel de M. de Chartres lui donnera plus de douceur dans les manières & plus de délicateſſe dans ſes procédés, choſes que mon affection & mes ſoins n'ont pu lui donner juſqu'ici. Madame eſt venue

hier dîner avec ſes Enfans, je lui ai propoſé de changer l'heure des Etudes de Mademoiſelle d'Orléans, afin qu'elle pût s'aller promener en ſortant de table ſeule avec elle une demi-heure, ce qu'elle a accepté. Au retour de cette promenade, j'ai vu Mademoiſelle au comble de la joie, elle m'a dit qu'elle avoit *beaucoup cauſé avec ſa tendre Mere*, qu'elle lui avoit dit, qu'il lui étoit bien doux d'avoir paſſé trois heures & demie avec elle, ce qui n'étoit pas arrivé depuis neuf mois, qu'elle s'affligeoit vivement de ne la plus voir que tous les huit ou dix jours, & des minutes chaque fois, &c. que Madame a répondu que c'eſt qu'elle avoit eu beaucoup d'affaires, ce qui en effet ſe conçoit bien en l'abſence de M. d'Orléans, mais elle a accompagné ce détail de tout ce qu'on peut imaginer de plus tendre & de plus aimable pour ſes Enfans, & ajouté qu'elle viendroit à préſent plus ſouvent (1).

(1) Ce qui n'a pas été. Mais quand Madame d'Orléans le promettoit avec une ſenſibilité

J'ai joui du bonheur de Mademoiſelle que cette converſation a pénétrée de joie & de reconnoiſſance, & l'attendriſſement & la tendreſſe extrême que je lui vois pour une Mère ſi vertueuſe & ſi digne d'être aimée, me la rend encore plus chere,

---

touchante elle en avoit le projet; enſuite elle en a été détournée par la Perſonne qui la conſeille, & qui craignoit qu'en la faiſant venir dans notre retraite paſſer aſſez de tems, pour s'entretenir & s'expliquer avec ſes Enfans, elle ne ſe rapprochât de moi. En général, nous avons remarquée que toutes les fois qu'elle n'a pû agir par les conſeils qui la guident, tous ſes premiers mouvemens ont été ceux de la tendreſſe & de la bonté, comme on l'a vu dans l'explication où M. de Chartres lui fit l'aveu d'un tort très-grave envers elle; ſon premier mouvement fut celui de l'indulgence, de la ſenſibilité & d'une bonté incomparable qui eſt la ſienne. Mais le lendemain, elle traita M. de Chartres avec la plus grande froideur, parce qu'elle avoit conté ce trait & qu'on l'avoit aigrie. Nous avons fait cette même remarque en toute choſe, depuis deux ans.

mon que j'aie jamais douté de ces ſentimens en elle, mais quand j'en verrai l'expreſſion ſi vive & ſi naturelle, je ſentirai toujours redoubler mon affection pour ma chere Adèle.

» Lu l'article ci-deſſus. CHARTRES, ADÈLE D'ORLÉANS. «

Ce 25.

NOUS ÉTIONS tous trois froidement enſemble depuis quelques jours; hier, au ſoir, nous nous ſommes *raccommodés*, mais bien franchement & avec cette effuſion & cette ſenſibilité des bons cœurs; ce qui nous a fait paſſer une charmante ſoirée. Je vous aſſure, mes Enfans, que je ſuis mal à mon aiſe, quand je ſuis froidement avec vous, & je conviens qu'un intérêt trop vif me rend ſouvent trop ſévère: quand vous faites quelque choſe que je déſaprouve, je m'en exagere les conſéquences; mais auſſi quand vous faites des choſes louables, ma joie & les eſpérances que j'en conçois pour l'avenir,

ſont ſans bornes : en général, je ſuis bruſque lorſqu'on me déplaît, & je n'ai pas alors aſſez d'aménité, je vous ferois plus d'impreſſion, ſi je vous réprimandois avec autant de douceur, que je vous loue avec tendreſſe, quand vous le méritez ; mais l'éducation n'a pas corrigé mes défauts naturels : la mienne fut très-négligée & m'a laiſſée mille imperfections. Je me ſuis corrigée pour vous d'une vivacité qui étoit extrême, mais j'ai remplacé cette vivacité par de la ſéchereſſe & de l'humeur, quand on me fâche. Lorſqu'on n'eſt plus jeune, voilà ce qui arrive, on ne ſe corrige d'un défaut qu'en l'échangeant contre un autre. Vous, mes Enfans, qui êtes dans la première jeuneſſe, il ne tient qu'à vous de vous corriger entièrement de tous vos défauts, évitez ceux que je vous avoue, en voyant combien ils me ſont nuiſibles. C'eſt un beau deſſin que celui de s'approcher chaque jour de la perfection, & c'eſt un projet qui ne

peut manquer de réuſſir, lorſqu'on le forme à quinze ou ſeize ans.

« J'ai lu l'article ci-deſſus, CHARTRES, MONTPENSIER. «

Ce 11 Septembre.

IL Y A environ 15 jours que Mademoiſelle & ſes Freres demanderent à Madame d'Orléans d'aller dîner chez elle le Dimanche d'enſuite, elle y conſentit; & le ſamedi elle leur dit qu'il lui étoit ſurvenu une affaire qui l'en empêchoit; ſes Enfans dirent qu'ils attendroient qu'elle leur indiquât un autre jour; elle indiqua alors le Dimanche en huit. La veille, qui étoit hier, Madame d'Orléans eſt venue à huit heures & demie du matin chez Mademoiſelle, & lui a dit qu'elle ne pouvoit plus la recevoir chez elle, qu'elle en avoit des *raiſons très-fortes*, qu'elle ne vouloit pas dire, qu'elle ſe flattoit que ces raiſons finiroient bientôt, & qu'alors elle les recevroit. Enſuite Madame a fait à Ma-

demoiſelle beaucoup de queſtions à mon ſujet, entr'autres lui a demandé *s'il étoit bien vrai qu'elle m'aimât*, &c, Mademoiſelle m'a conté tout cela avec beaucoup de chagrin & de ſenſibilité; Madame a dit à-peu-près les mêmes choſes à ſes Fils. Ce détail eſt très-affligeant pour moi; je ne me ſuis chargée de vous élever tous, que parce que Madame le deſiroit auſſi vivement que Monſieur d'Orléans, elle a été contente de mes ſoins, & m'a comblée de bontés juſqu'à l'époque du mois d'Octobre dernier; depuis ce moment, ſans aucune explication, elle m'a traitée avec un extrême rigueur, & dont vous avez été tous témoins; mais je me flatte que ces nuages ſe diſſiperont. Madame eſt naturellement ſi bonne, ſi vertueuſe, qu'elle finira par me rendre juſtice, & j'eſpère que le retour de ſes bontés & de ſa confiance, m'aſſurera la poſſibilité de conſerver une place que ma tendreſſe pour vous me rend ſi chere, & que je ne pourrois garder dans l'état où ſont les choſes.

« J'ai lu l'article ci-deſſus. CHARTRES, MONTPENSIER. «

Ce 18 Septembre.

VOUS DITES que je vous *traite mal*, ſoyez un homme, ſoyez pour moi, non un *petit Enfant*, bien déraiſonnable & bien miè-vre, mais un tendre Fils de dix-ſept ans, qui ſent & remplit tous ſes devoirs, & je vous traiterai avec les plus vives démonſtrations de tendreſſe.

« J'ai été touché juſqu'au fond de l'ame » de l'article ci-deſſus, mon amie me fixe » un terme bien court, je lui promets de » faire tous les effortspoſſibles, pour faire » ce qu'elle me demande (1). CHARTRES. »

Ce 20.

HIER, Céſar a pris dans la voiture une place qui n'étoit point la place d'honneur,

(1) Je lui preſcrivois une manière d'être avec moi plus convenable à ſon âge, & je m'engageois à le traiter mieux, ſi, pendant un mois ſeulement, il étoit moins importun avec moi.

mais qui convenoit à Monſieur de Chartres, qui, ſans lui dire un ſeul mot, a pris Céſar par les épaules, l'a ôté de cette place & s'y eſt mis; je trouverois tout ſimple, puiſque cette place lui plaiſoit, qu'il la lui eût demandée; mais cette manière de s'en emparer, eſt auſſi *ariſtocrate* que groſſière.

Avant-hier Monſieur de Chartres, quatre minutes avant la fin du ſouper, s'eſt levé de table, & y a laiſſé Mademoiſelle, & Henriette & Paméla (1), je lui ai repréſenté qu'il pouvoit bien y reſter, puiſqu'il ne s'en alloit pas pour s'occuper; il m'a répondu que c'eſt qu'il *ne mangeoit plus :* je m'en doutois, mais je lui objecterai qu'à dix-ſept ans, on devroit être plus poli. Hier en voiture, il a été très-ſombre & très-ſilencieux pendant les premières heures, enſuite il a été un peu plus ſociable.

(1) Je n'étois pas à table, mais j'étois dans la chambre, & il n'avoit quitté le ſouper que pour venir auprès de moi.

» J'ai lu l'article ci-deſſus. CHARTRES, MONTPENSIER. «

. . . . . .

Ce 4.

EXCELLENTE journée. Ce matin Madame eſt venue avec Monſieur d'Orléans; elle eſt entrée dans ma chambre, m'a embraſſée avec beaucoup de bonté & a dit à ſes Enfans, que les nuages qui s'étoient élevés dans ſon eſprit, ſont diſſipés, & que déſormais les choſes ſeroient comme elles avoient été avant l'époque du mois d'Octobre dernier. Nous irons dîner chez elle demain.

Ce 5.

NOUS AVONS tous dîné au Palais-Royal; Madame a dit à Mademoiſelle, qu'elle viendroit la prendre une fois par ſemaine le matin, pour la mener promener une heure; ce qui a fait grand plaiſir à Mademoiſelle. M. de Chartres m'a conté qu'il avoit hier demandé à Madame ſon portrait à l'huile & en miniature; je lui ai conſeillé de mettre le dernier ſur une

montre, afin qu'il puiſſe toujours le porter : je dois ajouter qu'il y a 10 ou 12 jours, nous avons eu M. de Chartres & moi une converſation dans laquelle il m'a montré pour Madame, toute la tendreſſe qui eſt dans ſon cœur, & avec une effuſion touchante, il m'a dit entr'autres choſes que ſon éducation étant finie, il lui donneroit ainſi qu'à M. d'Orléans tous les momens qu'il ne donneroit pas à l'Etude ; je lui conſeille de prendre deux jours de la ſemaine, pour dîner chez Madame, outre le Dimanche, & de ne venir à Belle-chaſſe ces jours-là qu'à ſix heures. Cette manière ſera celle qui prendra le moins ſur ſes Etudes. (1)

(1) M. de Chartres & M. ſon Frère, avoient vivement deſiré, comme on l'a vu dans ce journal, reſter à leur éducation juſqu'à dix-ſept ans & demi, mais M. d'Orléans a voulu rendre à M. de Chartres ſa liberté le 6 Octobre dernier, jour où il a eu dix-ſept ans : M. de Chartres a été très-fâché d'une déciſion qui le privoit de ſix mois d'études ſuivies, & que j'avois préparées

J'ai propoſé, il y a deux jours, à M. d'Orléans, que vous alliez inceſſamment paſſer cinq ou ſix jours chez M. de Penthièvre, ce qu'il a fort approuvé. M. d'Orléans m'a dit ce ſoir que M.me d'Orléans avoit eu la même idée, & qu'elle iroit avec vous dans quelques jours, ce qui eſt extrêmement aimable; car elle ne comptoit y aller qu'au mois de Novembre, & comme M. d'Orléans a deſiré que vous y allaſſiez plutôt, elle a changé tous ſes arrangemens, afin d'avoir le plaiſir d'y aller avec vous.

Très-bonne journée, je ſuis toujours très-contente de mes chers Enfans & à tous égards.

M. de Beaujolois va ſe préparer à faire ſa première Communion; il m'a parlé ſur cela ce ſoir d'une manière dont

---

avec le plus grand ſoin; pour moi, j'en ai été plus affligée encore, s'il eſt poſſible, car je crois que l'éducation d'un homme n'eſt parfaitement fini, que lorſqu'elle a été prolongée juſqu'à l'âge de vingt ans.

j'ai été infiniment ſatisfaite. J'eſpere, cher Enfant, que vous allez vous préparer à cette importante action avec la piété de vos Freres, & que vous allez devenir tout-à-fait raiſonnable; quand vous aurez un peu plus d'application & d'empire ſur vous-même, vous avez un ſi excellent cœur & tant de bonnes qualités, que vous ſerez une charmante créature.

„ J'ai lu l'article ci-deſſus. CHARTRES, MONTPENSIER, ADÈLE D'ORLÉANS. «

. . . . . .

Ce 7 Octobre.

JE VIENS de recevoir un billet de Madame d'Orléans, qui me mande qu'elle viendra prendre Mademoiſelle les Mardis, Jeudis, Samedis, depuis midi juſqu'à une heure, une heure un quart, & que les Dimanches, quand je n'irai pas dîner, elle viendra prendre ſes Enfans à trois heures & les ramenera à ſix heures; comme je deſire vivement, comme je l'ai toujours deſiré, que M.me d'Orléans puiſſe voir

voir Mademoiſelle le plus qu'il eſt poſſible, ſans nuire abſolument à ſes Etudes, je viens de répondre à Mme d'Orléans ; pour lui propoſer de nouveaux moyens ; j'ai prié Henriette de copier ici ce billet.

Copie de ma réponſe à Madame d'Orléans.

MADEMOISELLE ſera prête les jours que Madame indique ; j'ai imaginé encore un autre moyen pour que Madame puiſſe avoir Mademoiſelle plus de tems, ſans nuire à ſes Etudes. Il nous reſte encore pluſieurs Monumens à voir dans Paris, Cabinets, &c. Ces jours-là, quand nous irons les jours où Madame prend Mademoiſelle (parce que le tems nous obligera peut-être de prendre quelquefois ces jours) Madame pourra, ſi elle le juge à propos, y mener de ſon côté Mademoiſelle, de manière à ſe rencontrer avec ſes autres Enfans, ou l'y mener d'autres fois ; je donnerois à Madame la notice de ce que nous aurions vu afin que Madame

ſût, que ces choſes reſteroient à voir à Mademoiſelle ; & ces jours-là Madame pourroit garder Mademoiſelle une heure & demie, ſans rien déranger à ſes Etudes ; de même quand nous irons les jours que Madame ne s'eſt pas réſervés, Madame pourroit toujours, ſans déranger les Etudes, prendre Mademoiſelle & la garder auſſi une heure & demie : elle ſera toujours prévenue la veille de ces courſes. Je ne propoſe cet arrangement à Madame que pour les courſes d'hiver dans Paris ; parce qu'ayant fait toutes celles dans Paris qui ſont les plus inſtructives & les plus intéreſſantes, celles qui reſtent à voir ont ſi peu d'importance, qu'il n'eſt pas très-néceſſaire que Mademoiſelle les faſſe, cependant ces courſes compléteroient ce genre d'inſtruction, mais Madame les lui fera faire, ſi elle le juge à propos :

« J'ai lu l'article ci-deſſus.

CHARTRES, MONTPENSIER, ADÈLE D'ORLÉANS, BEAUJOLLOIS. »

Ce 8 Octobre.

J'AI PRIÉ Mademoiſelle, qui va ſeule demain chez Madame, de lui dire que ſi, outre Dimanche, elle veut encore l'avoir Lundi ſeule à dîner, j'en ſerois charmée, parce qu'alors j'accepterois un dîner qu'on m'a propoſé. En outre, j'ai prié Mademoiſelle de dire à Madame que ma Tante alloit revenir, que j'irois y dîner tous les quinze jours avec M. de Montpenſier; que je n'y menerois point Mademoiſelle qui pourroit encore aller ces jours-là chez Madame. Je vois avec plaiſir que Madame deſire paſſer plus de tems avec Mademoiſelle. J'aurois mieux aimé que Madame eût paſſé ce tems à Belle-Chaſſe; mais c'eſt toujours une ſatisfaction pour moi, que Madame veuille enfin connoître Mademoiſelle comme je la connois: c'eſt ce que j'ai deſiré conſtamment; j'avois fait ce journal avec cette intention, & mille fois j'ai preſſé Madame, dans tous les tems & en préſence

de ſes Enfans de venir avec nous dans nos courſes & de s'établir avec nous à la campagne.

M. de Chartres a dîné aujourd'hui chez Madame d'Orléans. Il m'a parlé ce ſoir avec une ſenſibilité touchante, ſur la peine qu'il éprouve de me voir moins. Je lui ai répondu, qu'il devoit s'en conſoler, en penſant que la liberté qui lui eſt donnée, lui procure les vrais moyens de me prouver ſa tendreſſe & ſa reconnoiſſance; ces moyens ſont, de conſerver ſes principes de Religion & la pureté de ſes mœurs; d'être un excellent Fils, un tendre Frere & un bon Citoyen. Qu'il ſoit tout cela, & tous ſes devoirs envers moi ſeront parfaitement remplis. Je vois auſſi avec ſatisfaction combien il lui en coûte de ſe ſéparer de ſon Frere, & combien ces deux ſenſibles cœurs ſont étroitement unis. Conſervez, chers Enfans, les ſentimens que je vous vois, croyez qu'il n'eſt qu'un ſeul bonheur réel dans la vie: celui d'aimer ceux que l'on

doit aimer, & d'avoir une conſcience pure.

« J'a lu l'article ci-deſſus. CHARTRES, MONTPENSIER, ADÉLE D'OLÉANS. »

. . . . . .

Ce 13.

MADEMOISELLE eſt dans le raviſſement de la manière tendre dont Madame la traite ; la ſeule manière dont elle puiſſe lui prouver ſa reconnoiſſance, eſt d'avoir pour elle autant de confiance que de tendreſſe, c'eſt-à-dire, une confiance ſans bornes. J'ai propoſé à Madame qu'elle ſe chargeât d'enſeigner à Mademoiſelle la Mythologie ; je fournirait à Madame ſur cet objet, tous mes Manuſcrits : elle a accepté avec joie, ainſi que la propoſition que je lui ai faite de ſe trouver quelquefois à l'inſtruction pour la première Communion, qui ſe fait au Palais Royal, pour M. de Beaujollois ; inſtruction dont M. le Brun ne peut être témoin, comme il l'a été pour les autres, & qui ne ſe

fera que ſous les yeux d'un Valet-de-Chambre; ce qui m'a fait deſirer vivement que Madame y préſidât.

« J'ai lu l'article ci-deſſus. CHARTRES, MONTPENSIER, ADÈLE D'ORLÉANS. »

Ce 28.

NOUS AVONS ÉTÉ ces jours-ci à Noizi; M. de Montpenſier a fait une chûte de cheval, en voulant ſauter pour la ſeconde fois une Barrière très-haute, ſur un gazon mouillé & en pente; ſon cheval a fait une panache & l'a jeté en l'air, & dans ce mouvement le cheval lui a donné un coup de pied dans la tête; M. de M. s'eſt relevé ſur-le-champ & eſt venu en courant & ſautant à la Voiture où j'étois, en m'aſſurant d'un air riant, qu'il n'avoit rien du tout; ce n'eſt qu'en tâtant ſa tête que j'ai découvert qu'il avoit une boſſe plus groſſe qu'un œuf. Je ne loue point M. de M. ſur le courage qu'il a montré. Il a fait ce que doit faire un homme; mais j'ai ſenti vivement le prix de ce

premier mouvement qui lui a fait vaincre une douleur très-forte, & l'a porté à voler près de nous pour nous raſſurer. La ſenſibilité unie au courage, eſt ce qu'il y a de plus noble & de plus touchant au monde. Le lendemain matin, M. de M. a été ſaigné. Il s'eſt levé comme à l'ordinaire, a paſſé la journée à lire, écrire & deſſiner, & le jour ſuivant a repris toutes ſes Etudes. MONTPENSIER.

. . . . . .

. . . . . .

Ce 1.er Novembre.

LES ETUDES vont bien. M. de Chartres continue les ſiennes avec plus d'application que s'il y étoit obligé. Il montre tout ce que mon cœur ſi tendre pour lui peut deſirer, de mœurs, de religion, de vertu, d'affection pour ſon Pere & ſa Mere, d'amitié pour moi & de ſageſſe dans toute ſa conduite. CHARTRES, MONTPENSIER.

Ce 3.

D'APRÈS pluſieurs choſes que m'a dit M. de Chartres, j'ai connu poſitivement que Madame d'Orléans trouvoit mauvais qu'il m'eût dit des choſes indifférentes qui avoient quelque rapport à elle; je dis *indifférentes*, parce que ſi Madame d'Orléans lui diſoit la choſe la plus minutieuſe en lui diſant de ne m'en point parler, il ne ſeroit certainement pas tenté de m'en ouvrir la bouche; mais puiſque ces choſes indifférentes, dites ſans nul myſtère, déplaiſent à Madame d'Orléans, j'ai prié tous ſes Enfans de ne me jamais dire un ſeu mot, ſans exception, de ce qu'ils lui entendroient dire, & je les ai chargé de lui déclarer cette réſolution. En même-tems, je leur laiſſe toute liberté de lui répéter tout ce qu'ils voudront de ce que je leur dis, & de ce qui m'eſt relatif.

M. de Chartres & Melle d'Orléans m'ont témoigné leur douleur extrême de ce que,

depuis quinze jours, Madame d'Orléans les traite avec une froideur exceſſive, ſans qu'ils en puiſſent pénétrer la raiſon, ſurtout, m'ont-ils dit, lorſqu'ils ſont ſeuls avec elle. Je leur ai dit que le tems, leur tendreſſe & leur bonne conduite ſoutenus, finiroient par rendre Madame d'Orléans, telle qu'ils pouvoient deſirer qu'elle fût à leur égard; qu'au reſte ne pouvant rien à ce malheur actuel, je ne voulois plus en entendre parler, ni directement ni indirectement, & qu'en un mot, comme je l'ai dit, je leur interdiſois abſolument & ſans retour ce genre d'entretien.

M. de Chartres a été reçu aux Jacobins, & y a été reçu avec un applaudiſſement unanime; il a parlé à merveille. Il part demain avec M.elle d'Orléans pour aller paſſer trois jours chez M. de Penthièvre.

CHARTRES, MONTPENSIER, ADÈLE D'ORLÉANS, BEAUJOLLOIS.

Ce 22 Novembre.

LA CONDUITE de M. de Chartres eſt toujours pure & parfaite à tous égards. Il dîne toujours, ſans y avoir manqué une fois, trois fois la ſemaine chez Madame d'Orléans, en outre la voit tous les matins & tous les ſoirs, quand elle peut le recevoir; il dîne à-peu-près tous les quinze jours chez M. d'Orléans qui ne lui en demande pas davantage à cauſe de ſes Etudes. Le reſte du tems, il le paſſe à Belle-Chaſſe à ſuivre ſes Etudes, à l'AſſembléeNationale, la Société philantropique & aux Jacobins. D'après mon conſeil, il va trois fois la ſemaine à l'Hôtel-Dieu panſer des plaies & apprendre à ſaigner, (1) ce qu'apprennent auſſi

(1) Etude bienfaiſante & très-néceſſaire à des Hommes qui ont le goût des voyages. C'étoit chez les Anciens une partie eſſentielle de l'Education, comme on le voit dans l'Iliade, &c. & je ſuis perſuadée que déſormais on la jugera utile dans la nôtre; j'ai détaillé tous les avantages

ſes Freres. Enfin je ne puis trop me louer de ſa raiſon, de ſa conduite, de ſa ſincère amitié pour moi. Il me récompenſe, je l'avoue, très-au-delà de ce que j'oſois eſpérer, & je me confirme chaque jour davantage dans l'heureuſe certitude (ſans laquelle il n'y auroit nul bonheur pour moi ſur la terre) qu'il ſera l'homme le plus pur, le plus vertueux & le meilleur ami que l'on puiſſe connoître. Je me flatte bien que ſon Frere me donnera la même ſatisfaction: tout annonce & tout promet en lui les mêmes ſentimens & la même manière de penſer. CHARTRES.

«Je promets à ma bonne & tendre Amie de réaliſer ſes eſpérances; & que, relativement à cela, il n'y aura aucune différence entre nous deux. MONTPENSIER.»

---

qu'on en peut retirer dans mes deux Diſcours ſur l'éducation publique des Femmes & ſur celle du Peuple.

Ce 30.

Les Etudes vont mollement depuis quelques jours. M. de Chartres ne fait plus du tout ſes haltères le matin. Ce qu'il fait de latin eſt avec une extrême nonchalance. Avant-hier j'étois dans un cabinet d'où je le voyois, ſans qu'il me vît, prendre ſa leçon avec M. Allyon, c'eſt-à-dire, paſſer une demi-heure couché ſur ſa chaiſe, comme quelqu'un qui ſe trouve mal, ſans écouter ni répondre un ſeul mot. M. de Chartres dit que c'eſt qu'il étoit affligé, parce que j'avois l'air fâché contre lui. 1.° Je n'étois pas fâchée; 2.° quand j'aurois été fâchée, ce n'étoit aſſurément pas une raiſon pour s'enfermer avec un Maître pour ne rien faire, c'eſt-à-dire, d'avoir l'air de prendre une leçon & de ne la pas prendre, & de céder ainſi lâchement à ſa mauvaiſe humeur.

Je conſeille à M. de Chartres de faire, outre ſon Journal, *un Livre de dépenſe*, &

de ne rien dépenſer de ſon argent de poche, ſans en écrire l'emploi avec la date, cela eſt plus eſſentiel pour la ſuite de toute la vie, qu'on ne peut le croire.

J'ai toujours oublié d'écrire, qu'il y a environ trois mois, j'ai fait apprendre à H.** & à P.***, à panſer des plaies. Elles panſent tour-à-tour deux fois par jour depuis deux mois, la jambe d'une femme de la Maiſon qui a une plaie conſidérable, & elles mettent à ce pieux office tout le zèle & toute l'affection qu'il demande. Mademoiſelle d'Orléans apprend auſſi avec beaucoup d'application.

« J'ai lu l'article ci-deſſus, & j'eſpere que ma tendre Amie n'aura plus ces reproches à me faire; quant au livre de dépenſe, j'en ai déjà commencé un, par ſon conſeil. CHARTRES, MONTPENSIER. »

IL Y A plus de quinze jours que Mademoiſelle d'Orléans m'a demandé de reprendre ici des leçons de Mythologie,

parce que Madame ne lui en donnoit pas du tout. En proposant à Madame d'Orléans de se charger de ce soin, j'avois ajouté, qu'afin que Mademoiselle ne dût qu'à elle seule ce genre d'instruction, je défendrois qu'on lui donnât des leçons ici, & que je ne lui en donnerois pas moi-même, & qu'en même-tems je prêterois à Madame tous mes Porte-feuilles, qui sont considérables sur cet objet; de sorte que, ne voulant pas reprendre ici ses leçons, sans connoître ses intentions, je lui ai écrit un billet que je fais copier, & que voici :

Copie de mon billet à Madame d'Orléans.

MADEMOISELLE m'a demandé, il y a plus de quinze jours, de lui redonner des leçons de Mythologie, parce que, m'a-t-elle dit, Madame la menant promener ou chez des Marchands, loin d'acquérir cette partie d'instruction, elle oublieroit bientôt ce qu'elle en sait, si on ne lui en donne pas de leçons ici; je supplie Ma-

dame de vouloir bien me mander ſa volonté à cet égard : je n'ai pas voulu reprendre ces leçons, ſans ſavoir ce qui lui convient. J'aurai ſeulement l'honneur d'obſerver à Madame, que cette Etude eſt indiſpenſable dans la ſociété, & que Mademoiſelle, qui n'a pas une grande mémoire, n'y fera aucun progrès, ſi elle n'en reçoit pas, tous les jours régulièrement, une leçon d'une demi-heure. ADÈLE D'ORLÉANS.

Ce 1er. Décembre.

MADAME D'ORLÉANS a répondu aujourd'hui à ma lettre. Dans cet intervalle, Mademoiſelle m'a appris ce que je ne ſavois pas, que Madame lui donnoit quelquefois des leçons, mais dans les rues, en voiture; ce que Mademoiſelle ne comptoit pas, parce qu'elle n'en entendoit pas un mot. Voici la copie de la lettre de Madame d'Orléans :

« J'ai ſuivi exactement, Madame, la » méthode que vous m'aviez fait indique

» par ma Fille ; je la trouvois insuffisante
» pour acquérir une connoissance utile
» de la Mythologie, & je comptois vous
» en parler. Je vous prierai de me mettre
» par écrit, celle que vous comptez y sub-
» stituer ; & les jours que je fais sortir
» ma Fille, j'irai la chercher une demi-
» heure plus tôt, ou je la garderai une demi-
» heure plus tard, comme cela vous
» conviendra le mieux, afin de consacrer
» une demi-heure toute entière à la
» Mythologie ; les autres jours, si vous
» voulez bien lui donner des leçons, les
» progrès n'en seront que plus rapides. »

Ma Réponse du 3.

» Je ne sais pas ce que Mademoiselle
» d'Orléans a dit à Madame sur ma mé-
» thode d'enseignement ; mais j'avois eu
» l'honneur de dire moi-même à Ma-
» dame, qu'il falloit une leçon d'une
» demi-heure : lire d'abord tout haut,
» & après chaque page, se faire redire,
» non pas par cœur & dans les mêmes
termes ;

» termes, mais le ſens de ce qu'on a lu;
» & à la fin de la leçon, en faire ſoi-
» même le réſumé à ſon Elève. Quand on
» veut des progrès rapides, il faut chaque
» ſemaine écrire un réſumé abrégé des
» leçons de la ſemaine, pour les bien
» graver dans la tête de l'Elève. Voilà
» la méthode que j'ai conſtamment ſuivie.
» Madame trouve que celle qu'elle a em-
» ployé n'a pas réuſſi, mais c'eſt que
» Madame n'a pas donné régulièrement
» les leçons, & qu'elle donnoit les leçons
» en voiture dans les rues; & il eſt im-
» poſſible que le bruit des pavés, des
» voitures & la diſtraction, cauſée par
» la diſſipation des rues, puiſſent laiſſer
» la moindre attention à l'Ecolière. En
» Voyage, ſur les grands chemins, je
» ne pouvois lire tout-haut à mes Elèves
» avec quelque fruit, que ſur la terre,
» encore lorſque les mauvais chemins
» forçoient à aller lentement. »

» Madame deſire une demi-heure
» de plus, outre les cinq quarts d'heure

» qu'elle avoit demandés; j'aurai l'hon-
» neur de lui obſerver, que le tems de
» Mademoiſelle eſt ſi parfaitement em-
» ployé à Belle-Chaſſe, que cette demi-
» heure de moins lui coûteroit ſa leçon
» de chant avant midi, ou prendroit
» ſur le deſſin plus tard, dont les ſorties
» avec Madame lui ôtent déjà une demi-
» heure; de manière qu'elle n'en auroit
» plus du tout. D'après cela, Madame
» décidera, comme elle le jugera à pro-
» pos, je m'y conformerai: j'ai déjà ſuivi
» les dernières intentions de Madame,
» en recommençant ici à donner à Ma-
» demoiſelle des leçons de Mythologie. »

Ce 3 Décembre 1790.

Ce 4.

MADAME D'ORLÉANS eſt venue ce matin chez moi & m'a fait l'honneur de me dire, qu'à l'avenir elle ſe contenteroit de mener promener Mademoiſelle & ne lui donneroit plus de leçons de Mythologie; ainſi, je m'en chargerai à l'avenir, & comme

j'ai fait ces jours-ci ; je lui donnerai cette leçon l'après-midi, avec celle d'orthographe. ADÈLE D'ORLÉANS.

Ce 15 Janvier 1791.

LES ETUDES, aſſez bien. M. de Chartres ſe conduit toujours parfaitement & fait un emploi très vertueux de ſa liberté.

. . . . . .

Ce 30.

M. D'ORLÉANS m'a annoncé que M. de Montpenſier me quitteroit au Printems, parce qu'il ſeroit obligé d'aller dans une garniſon ; que ſon avancement militaire l'exigeoit, & j'ai repréſenté qu'il n'a que quinze ans ; que ſon éducation n'eſt point finie, & M. d'Orléans perſiſte ; c'eſt un bien tendre Pere : il croit cet arrangement avantageux pour vous, mon Enfant, vous n'en devez pas douter ; mais je veux que vous ſachiez que ce n'eſt pas moi qui vous quitte, & que la manière dont vous avez juſqu'ici profité de mes ſoins, me

faiſoit deſirer vivement de vous les conſacrer encore quelques années.

. . . . . .

« J'ai lu l'article ci-deſſus. CHARTRES, MONTPENSIER. »

Ce 1.er Mars.

BEAUCOUP de troubles intérieurs m'ont fait diſcontinuer ce Journal; mais j'ai continué mes Leçons avec la même aſſiduité, & j'ai été parfaitement contente de mes chers Elèves. M: de Montpenſier met de l'application dans ſes Etudes & a fait des progrès; il en a fait ſur-tout d'inconcevables dans la Peinture pour laquelle il annonce un talent ſupérieur. M. de Chartres conſerve toujours, dans toute leur pureté, ſes principes & ſes mœurs. Depuis qu'il a ſa liberté, il n'a pas manqué un ſeul jour d'aller voir Madame d'Orléans, au moins une fois par jour & ſouvent deux; & en outre de dîner chez elle régulièrement trois fois la ſemaine. Il dîne à Belle-Chaiſe à-peu-près une

ou deux par ſemaine, mais il y vient tous les jours prendre deux ou trois heures de leçons, & quelquefois davantage ; le reſte de ſon tems eſt donné à M. d'Orléans, à l'Aſſemblée Nationale, la Société Philantropique, le Club des Jacobins & quelques actions particulières de bienfaiſance & d'humanité. Cette conduite à dix-ſept ans, lorſqu'on n'a ni mentor ni ſurveillant, eſt digne d'eſtime & d'éloges. Conſervez invariablement, cher Enfant, ces excellens ſentimens ; ſoyez toujours le Fils le plus tendre ; mettez toujours votre gloire & votre bonheur à remplir vos devoirs envers un Pere & une Mere que vous chériſſez & dont vos vertus feront la félicité ; aimez toujours votre Patrie & la vertu ; conſervez toujours votre reſpect pour la Religion & ce mépris du faſte, ce tendre intérêt pour les malheureux & cette généroſité qui vous caractériſent, & vous rendrez heureuſe l'amie qui vous a conſacré dix ans de ſa vie.

« J'ai lu l'article ci-dessus. CHARTRES, MONTPENSIER. »

Ce 29.

M. DE MONTPENSIER est charmant pour moi, chose dont je lui sais d'autant plus de gré, qu'il sait, depuis plus de trois mois, que je vais cesser d'avoir de l'autorité sur lui; mais, loin d'en être bien aise, il en est très-affligé, par raison & par sentiment. Il a un excellent naturel; je lui recommande seulement de se corriger de sa vivacité; M. Le Brun se plaint souvent de la manière dont il traite ses gens pour des minuties; je lui demande en grace de se réprimer à cet égard. Au reste, je dois dire qu'en général, il est bon pour ses gens, & généreux quand ils ont besoin de ses secours; mais pour des bagatelles, il s'impatiente & dit des choses dures; si ce tort devenoit une habitude, ce seroit une véritable tache dans son caractère. Sa Nourrice est accouchée tout-à-l'heure; il a été de lui-même la voir, & lui a

donné tout l'argent de ſes menus plaiſirs qui pouvoit ajouter à ſon aiſance. Il a fait à ma connoiſſance, depuis ſix mois, pluſieurs choſes de ce genre, & comme on les doit faire, ſans aucune oſtentation & avec une extrême ſimplicité. D'ailleurs ſon eſprit prend de la ſolidité; il a toujours pris le plus vif intérêt à la Révolution; il y joint à préſent de s'occuper des affaires & de montrer, à cet égard, beaucoup d'intelligence.

Pour M. de Beaujollois, il conſerve toujours ſon heureux naturel & ſon cœur ſenſible & reconnoiſſant; mais, depuis ſix mois, ſes Etudes vont très-mal, il eſt vrai que depuis quatre, Madame d'Orléans l'envoie chercher tous les matins, & qu'il reſte chez elle une heure & demie, ſans compter une heure le ſoir, ce qui a retranché beaucoup de tems dans ſes Etudes; mais c'étoit pour lui faire donner des ſéances à des Peintres; maintenant que les portraits ſont finis, j'eſpère qu'il va reprendre ſes Etudes avec ardeur. Au

reſte, ſes ſentimens ſont excellens, & j'oſe même dire au-deſſus de ſon âge; il annonce déjà le patriotiſme de ſes Freres, & il m'a écrit l'autre jour là-deſſus, ayant pris ce ſujet de compoſition; cette petite pièce eſt charmante pour ſon âge: il y détaille avec clarté & bon ſens les raiſons qui lui font aimer la Révolution, & il la termine ainſi : *Voilà les ſentimens de Beaujollois.* Il me diſoit l'autre jour que Madame Deſrois lui avoit fait une exhortation ariſtocratique qu'elle avoit accompagné d'un préſent de ceriſes ſéches, qu'il avoit répondu en deux mots, mais *en bon Patriote*, & puis qu'après cela il avoit pris les ceriſes & les avoit mangé *ſans ſcrupule.* Je lui ai obſervé que ſa réponſe auroit peut-être été plus ferme encore s'il avoit refuſé les ceriſes, ce que j'ai accompagné de quelques réflexions qu'il eſt très en état de ſaiſir; car il joint deux qualités aſſez rarement réunies, beaucoup de droiture à beaucoup de fineſſe.

« J'ai lu l'article ci-deſſus. CHARTRES, MONTPENSIER, BEAUJOLLOIS. »

Ce 16 Mai.

JE SUIS revenue ici Jeudi dernier, 12 de ce mois, le trouble & l'agitation que j'ai éprouvé ne m'ont permis qu'aujourd'hui de reprendre ce Journal. Je ſuis heureuſe ſans doute de me trouver au milieu de mes chers Elèves qui m'ont donné tant de marques d'affection & de la plus tendre reconnoiſſance, & de revoir tout ce qui compoſe cette maiſon, dont chaque perſonne a des droits ſur mon cœur; mais ce bonheur eſt bien troublé: il ſeroit ſans mêlange ſi j'euſſe été appellée directement par Madame d'Orléans, & c'eſt bien certainement ce qu'elle eût fait ſans les conſeils & l'empire de la perſonne qui cauſe tous nos malheurs. Cependant Madame d'Orléans, dans une de ſes dernières lettres, avant mon retour, ſans me nommer, autoriſoit très-clairement mon rappel auprès de vous.

J'avois déclaré, en partant, à M. d'Orléans que *rien au Monde* ne pourroit me faire revenir qu'une lettre de Madame d'Orléans qui m'en témoignât le desir. Je n'avois pas prévu l'état affreux où seroit Mademoiselle d'Orléans ; mais j'étois sûre qu'elle seroit profondément affligée, & j'avois quelqu'espoir qu'avec le tems, c'est-à-dire, sous quelques mois, Madame d'Orléans, craignant qu'un chagrin durable n'altérât sa santé, se décideroit enfin à cette démarche. Je crois encore que la douleur de Mademoiselle, si elle eût été moins violente, nous auroit mieux servi à cet égard. On n'auroit pas craint que Madame d'Orléans en eût été le témoin, on l'auroit laissé venir à Paris essuyer les larmes de sa fille, si elles eussent coulé avec moins d'impétuosité ; Mademoiselle auroit pu lui parler, & par conséquent l'attendrir, & elle auroit sûrement obtenu en quelque mois, peut-être beaucoup plutôt, ce qu'elle n'a pu obtenir en dix-sept jours d'absence ;

mais Mademoiſelle, qui n'eſt pas dans l'âge de la force & de la parfaite raiſon, n'a pu modérer ſon exceſſive ſenſibilité. M. d'Orléans, effrayé de l'état horrible où elle étoit & des accidens qui, au lieu de diminuer, s'aggravoient avec les ſymptômes les plus inquiétans, après avoir réſiſté 12 ou 13 jours à ce ſpectacle, s'eſt enfin décidé pour la calmer, à lui donner de grandes eſpérances ſur mon prochain retour. La veille de ceci, un nouveau courier a été dépêché à Madame d'Orléans, pour lui expoſer encore l'état des choſes, les craintes mortelles que l'on éprouvoit ſur la ſanté de Mademoiſelle, & pour la conjurer de me rappeller. Sa réponſe ne fut pas telle que M. d'Orléans la deſiroit, cependant il y avoit cette phraſe dont j'ai parlé, & qui donnoit à entendre que Madame d'Orléans conſentoit à mon retour; conſentement dont M. d'Orléans n'avoit nul beſoin, puiſqu'un Pere eſt Maître de ſes Enfans, mais qu'il jugeoit néceſſaire pour me décider à revenir. En

effet, ſi Mademoiſelle avoit eu une douleur plus calme, rien n'auroit pu m'engager à reprendre ma place auprès d'elle, à moins que Madame d'Orléans elle-même ne m'eût fait l'honneur de m'écrire pour me le demander ; mais l'intérêt de la ſanté & de la vie de Mademoiſelle a dû l'emporter dans mon cœur ſur toute autre conſidération ; on m'a mandé : « il » y aura tout à craindre pour ſes jours, » ſi vous ne revenez pas promptement. ..... » Et je ſuis revenue ſans délai. Eſpérons, mes Enfans, que le tems éclairera Madame d'Orléans ſur la noirceur de ceux qui lui ont donné de tels conſeils, & qui ont pu la déterminer à vous manifeſter ouvertement des volontés abſolument contraires à celles de M. d'Orléans. En obéiſſant à l'un, gémiſſez de ne pouvoir plus obéir à tous les deux ; gémiſſez de la diverſité d'opinions & de ſentimens qui les diviſe ; employez tous vos ſoins & votre tendreſſe à les rapprocher & à les réunir ; c'eſt un devoir

ſacré pour vous, & que votre vive affection pour deux perſonnes ſi cheres, vous fera remplir ſans efforts.

Mademoiſelle d'Orléans, depuis mon retour, a écrit à Madame d'Orléans; ſa lettre étoit ce qu'elle doit être, c'eſt-à-dire, extrêmement tendre. D'après les ordres de M. d'Orléans, j'en ai fait tirer une copie que je lui ai remiſe; il m'a prié de faire la même choſe pour toutes celles que Mademoiſelle écrira à Madame d'Orléans, ce que j'exécuterai. A l'égard de celles que Mademoiſelle recevra de Madame d'Orléans, je ne les verrai point; c'eſt une loi que je m'impoſe depuis dix-huit mois, & à laquelle je ſerai toujours fidelle.

« J'ai lu l'article ci-deſſus. CHARTRES MONTPENSIER. BEAUJOLLOIS. ADÈLE D'ORLÉANS. »

Ce 20 Mai.

M. DE BEAUJOLLOIS me témoigne de la manière la plus touchante, le regret

extrême qu'il éprouve de me quitter; il m'eût été bien doux de finir l'éducation d'un Enfant ſi ſenſible & ſi aimable; mais, lorſque Madame d'Orléans m'a demandé poſitivement de quitter ſes Enfans, je lui ai répondu que je cédois à ce deſir, & que de cet inſtant je les quittois, je le répète, l'intérêt de la vie de Mademoiſelle pouvoit ſeul me rappeller; je ſuis revenue l'arracher à un état affreux, je l'ai dû. Mais, ne pouvant avoir les mêmes inquiétudes ſur M. de Beaujollois, je ne veux pas, en reprenant ſon éducation, cauſer une peine de plus à Madame d'Orléans; ainſi, c'eſt un douloureux ſacrifice que je fais ſans héſiter, au reſpect que je dois à cet égard, ſur-tout aux volontés de Madame d'Orléans, & c'eſt ce que j'ai déclaré poſitivement à M. d'Orléans, en conſentant à reprendre ma place auprès de Mademoiſelle. On l'enverra loin de moi, afin ſur-tout qu'il perde l'habitude d'être dirigé par moi, ce qui ne ſeroit pas poſſible, s'il reſtoit

à Paris, ou du moins ce qui feroit dire que je préſide toujours à ſon éducation, en feignant de ne m'en pas mêler. Je lui ai dit tout cela; il a beaucoup pleuré, mais il a très-bien compris cette délicateſſe.

M. de Beaujollois m'a conté que Madame Deſrois eſt venue le voir ces jours paſſés, & qu'elle lui a dit, *qu'elle étoit charmée qu'il fût déſormais entre les mains de M. le Brun; que Madame d'Orléans en étoit charmée auſſi*..... Et moi auſſi aſſurément. Car M. d'Orléans, ayant bien voulu me conſulter à cet égard, je lui ai dit qu'il ne pouvoit mieux faire que de remettre M. de Beaujollois entre les mains de MM. le Brun & le Couppey, auſſi recommandables par leurs vertus que par leurs lumières, & qui ſont d'ailleurs d'excellens Patriotes, & tous deux du Club des amis de la Conſtitution.

Ce 22.

MADEMOISELLE n'a point encore reçu de réponſe de Madame d'Orléans, ce qui l'affige ſenſiblement. Elle lui a récrit aujourd'hui par un courier que lui envoyoient MM. ſes Freres, & par lequel ils lui demandent la permiſſion d'aller la voir à Eu.

« J'ai lu les articles ci-deſſus. CHARTRES. MONTPENSIER. BEAUJOLLOIS. ADÈLE D'ORLÉANS. »

Ce 23.

LE COURIER envoyé à Eu, eſt revenu avec un petit billet de Madame d'Orléans, qui annonce ſimplement qu'elle ne peut pas écrire dans ce moment, & qu'elle répondra quand *elle le pourra*. Mademoiſelle n'a point eu de réponſe directe. MM. ſes Freres vouloient toujours partir demain pour Eu (& c'étoit mon avis); mais M. d'Orléans leur a ordonné d'attendre la réponſe annoncée, parce que Madame

d'Orléans, ſur leur demande, ne leur a point accordé la permiſſion d'y aller, & qu'elle annonce une réponſe plus détaillée; car ſon billet ne contenoit que trois lignes. (1)

Mademoiſelle a récrit encore à Madame d'Orléans aujourd'hui.

Ce 24.

MADAME D'ORLÉANS a écrit à ſes Enfans; ils ont reçu la lettre aujourd'hui. Elle y refuſe aux deux ainés la permiſſion d'aller la voir à Eu. Ils ſont décidés, ſi M. d'Orléans le permet, à aller demain à la Motte, Terre qui appartient à M. d'Orléans & qui n'eſt qu'à une lieue d'Eu, afin d'écrire de-là à Madame d'Orléans & d'y ſolliciter de nouveau la permiſſion de la voir; ce que M. de Chartres deſire d'autant plus vivement qu'il eſt au moment de partir pour ſon Régiment, & pour quatre mois & demi, & peut-être davantage. Je

(1) A ce que m'a dit M. d'Orléans.

n'ai point vu la lettre de Madame d'Orléans, mais j'ai demandé des nouvelles de ſa ſanté; M. de Chartres m'a dit qu'elle lui mandoit qu'elle ſe portoit mieux; qu'elle avoit ſeulement un dérangement de ſanté, & Mademoiſelle m'a dit auſſi que Madame d'Orléans lui mandoit qu'elle iroit dans quelque tems dans une autre Terre de M. de Penthièvre.

« J'ai lu l'article ci-deſſus. CHARTRES. MONTPENSIER. BEAUJOLLOIS. ADÈLE D'ORLÉANS. »

Ce 25.

M. DE BEAUJOLLOIS montre une affliction de me quitter qui me fait une vive peine; il doit être bien certain que je la partage, car il ſait comme je l'aime & combien j'aurois été heureuſe de pouvoir finir ſon éducation. Mais je le lui répète; je ne dois ni ne puis cauſer cette peine à Madame d'Orléans, puiſqu'il m'eſt poſſible de la lui épargner. Quoique M. de

Beaujollois n'ait pas encore douze ans, il a la fermeté qui convient à un homme, & je ſuis certaine qu'il ſent parfaitement qu'il eſt indigne d'un homme de ſe laiſſer accabler par la douleur. J'avoue, cher Enfant, que vous êtes bien malheureux dans ce moment : éloigné d'une Mere chérie, ne pouvant l'aller voir puiſqu'elle le défend, ignorant dans quel tems elle reviendra ici; enfin prêt à quitter pour long-tems un Pere, une Sœur & des Freres ſi tendrement aimés, & une amie qui vous a conſacré huit ans & demi de ſoins ! Vous devez ſouffrir ; mais, cher Enfant, ſouffrez en homme, c'eſt-à-dire, avec patience, réſignation & courage. Malgré l'abſence qui va nous affliger, je m'occuperai de vous chaque jour ; je vous écrirai ſans ceſſe ; je vous enverrai des extraits de toutes nos lectures ; je ne paſſerai pas une heure ſans penſer à l'Enfant chéri qui me montre une tendreſſe ſi attachante, & à laquelle mon cœur répond ſi bien.

Ce Jeudi 26.

M. d'Orléans a permis à ſes Fils aînés d'aller à la Mothe. Ils y écriront à Madame d'Orléans pour lui dire qu'ils ne lui redemandent point la permiſſion de la voir, parce qu'elle leur a mandé qu'elle ne vouloit pas les recevoir dans la crainte d'éprouver une émotion funeſte à ſa ſanté; mais qu'ils ſe rapprochent d'elle pour avoir des nouvelles ſûres & directes de ſa ſanté, & qu'ils ne ſe préſenteront devant elle que dans le cas où elle le demandera. Au reſte, comme j'ai dit hier, Madame d'Orléans mande qu'elle n'a *point une maladie*; qu'elle a ſeulement *un dérangement de ſanté*. M. de Chartres & ſon Frere emmenent avec eux M. Pieyre, ils viennent de partir, il eſt ſix heures & demie du ſoir. Ils feront ces 52 lieues ſans s'arrêter, & par conſéquent paſſeront la nuit; ils reviendront de même ſans s'arrêter, parce que M. de Chartres eſt abſolument obligé

pour les affaires de ſon Régiment, d'être ici Dimanche. Nous croyons qu'il partira Lundi ou Mardi pour ſon Régiment.

Mademoiſelle a écrit aujourd'hui à Madame d'Orléans, ainſi que M. de Beaujollois. CHARTRES. ADÈLE. MONTPENSIER. BEAUJOLLOIS.

Ce 19.

M. DE CHARTRES & M. de Montpenſier ſont arrivés ce matin de la Ville d'Eu. Ils ont vu Madame d'Orléans qui les a reçus avec la plus grande tendreſſe & la plus vive ſenſibilité, à ce qu'ils m'ont dit. Ils en ſont l'un & l'autre bien profondément touchés. CHARTRES. MONTPENSIER.

Fin du Journal d'éducation, pour mes Elèves. (1)

MAINTENANT je vais donner les copies de

---

(1) Déſormais je ne ferai plus de Journal que pour Mademoiſelle d'Orléans, n'ayant plus, des Enfans de M. d'Orléans, qu'elle ſeule à élever.

quelques lettres que je n'avois point inſérées dans mon Journal d'éducation, parce que je ne voulois pas que mes Elèves en euſſent connoiſſance. Ils n'ont connu de la conduite de Madame d'Orléans avec moi depuis deux ans, que ce que je n'ai pu leur en cacher, c'eſt-à-dire, que les choſes dont ils ont été les témoins. Je ſuis forcée aujourd'hui, pour ma propre juſtification, de publier pluſieurs détails qu'ils ont ignorés juſqu'à ce jour, car je jure ſur ce qu'il y a de plus ſacré que juſqu'à ce jour, 24 Mai 1791, je ne leur ai parlé ni directement ni indirectement des démarches que j'ai faites pour ramener Madame d'Orléans & des lettres dont on va lire les copies. Non-ſeulement je leur ai caché ces tentatives infructueuſes, mais afin de diminuer à leurs yeux, l'injuſtice accablante de Madame d'Orléans à mon égard, je leur ai répété mille fois, *que je me reconnoiſſois un tort*, celui de n'avoir pas fait auprès d'elle les démarches qui auroient pu

l'éclairer & la ramener ; que je la chériſſois toujours, parce que j'étois ſûre que rien ne pouvoit changer le fonds de ſon cœur ; mais que j'avois une certaine roideur de caractère qui ne me permettoit pas d'employer les moyens qui peuvent produire un rapprochement ; qu'enfin lorſque l'amitié s'éloigne de moi, je ne ſais que gémir en ſecret, & ſinon m'éloigner auſſi, du moins reſter immobile à la place que l'on m'aſſigne : c'eſt ainſi que j'atténuois à leurs yeux des procédés inconcevables aux miens ; voilà le ſeul artifice que j'aye employé avec eux ; mais, quand malgré la prévention cruelle dont j'étois l'objet, je leur faiſois l'éloge de la vertu, de la bonté naturelle & du caractère ſi attachant & ſi aimable de Madame d'Orléans, je ne rempliſſois qu'un devoir, je rendois juſtice à la vérité ; je contois ce que j'ai vu pendant dix-huit ans & ce qui exiſte toujours. On peut aigrir & tourmenter un cœur ſenſible & vertueux ; on peut y jetter

d'injuſtes défiances, mais on ne l'endurcit point; on ne le change point. Vouloir éloigner une Mere de ſes Enfans eſt un deſſein bien noir, & c'eſt de plus une idée bien abſurde quand cette Mere eſt Madame d'Orléans.

Le 10 de Septembre 1790, j'écrivis à M. d'Orléans la Lettre ſuivante.

« Ce triſte moment que je prévois depuis plus d'un an, eſt enfin arrivé. Je ſuis abſolument forcée de vous demander ma démiſſion, à moins (ce que je ne crois pas) que, ſous trois jours, on ne m'accorde la réparation que je mérite. Vous ſavez où en étoient les choſes, c'eſt ce que vous avez vu de vos yeux; vous ſavez ſi j'ai eu de la douceur, de la patience & de la modération; mais enfin on veut me pouſſer à un parti qui déchire mon cœur, & que je ne puis m'empêcher de prendre. Je ne vous ai point dit, il y a quelques jours, que Madame d'Orléans eſt venu voir Mademoiſelle dans l'après-midi, ce qu'elle ne fait

» pas ordinairement ; au bout de deux
» minutes, elle lui a dit devant Made-
» moiſelle Rime qu'elle voudroit voir
» ſes Fils, & lui a demandé où ils étoient,
» Mademoiſelle a répondu qu'ils étoient,
» *comme à l'ordinaire à cette heure*, avec
» moi ; *dans ce cas*, a repris Madame
» d'Orléans, *je ne les verrai pas*, cela eſt
» fort clair & dit à haute voix à Made-
» moiſelle & devant une Femme-de-
» Chambre ..... cependant j'étois dé-
» cidée à ne vous point parler de cela,
» ainſi que de bien d'autres choſes. Mais
» vous ſavez que Madame d'Orléans avoit
» dit à ſes Enfans, devant toute l'Aca-
» démie (1), qu'elle les recevroit Diman-
» che à dîner (2). Ce matin, à 10 heures

(1) C'eſt l'étude du Deſſin que nous appellons ainſi.

(2) Comme les années précédentes où ſes Enfans, auſſi-tôt après le retour de la campagne, alloient dîner une fois par ſemaine chez elle, quelquefois menés par moi & le plus ſouvent ſans moi.

» & demi à mon réveil, Mademoiſelle
» eſt venue ſe jetter dans mes bras, toute
» en larmes, en me diſant que Madame
» ſa Mere étoit venue à neuf heures lui
» dire, *que des raiſons très-fortes l'em-*
» *péchoient de la recevoir chez elle; qu'elle*
» *ne pouvoit lui dire ces raiſons, parce*
» *qu'elle n'avoit pas mérité ſa confiance;*
» *mais qu'elle eſpéroit que ces raiſons ceſ-*
» *ſeroient bientôt, & qu'alors elle lui*
» *expliqueroit cela.* Ceci a été accom-
» pagné de pluſieurs queſtions, entre
» autres celle-ci : *mais eſt-il vrai que*
» *vous aimiez tant Madame de Sillery?*
» *il faudroit*, a répondu Mademoiſelle,
» *que je fuſſe bien ingrate pour ne la pas*
» *aimer de toute mon ame, &c.* M. de
» Chartres & ſon Frere ont eu de leur
» côté la même ſcène. Il réſulte de tout
» ceci, que maintenant il eſt bien prou-
» vé à vos enfans que leur Mere me
» déteſte & déſaprouve publiquement la
» confiance que vous avez en moi à cet
» égard; qu'ainſi vous n'agiſſez plus de

» concert avec elle, & que vous êtes
» ouvertement diviſés d'opinions & de
» ſentimens. Ajoutez à ceci qu'ils n'ap-
» perçoivent Madame d'Orléans que des
» minutes; qu'ils en ſont traités avec
» une extrême froideur; qu'ils voient
» que je leur ſuis entièrement conſacrée;
» qu'ils penſent que de tels ſoins de-
» vroient inſpirer de la reconnoiſſance
» à une Mere; que d'ailleurs, malgré
» tous les procédés que j'ai éprouvés,
» & dont ils ont été les témoins, je ne
» leur parle d'elle que pour vanter ſa
» vertu, & pour les exhorter de toutes
» les manières à la chérir. Certainement
» ils ne me donneront pas tort, & il eſt
» impoſſible qu'une telle conduite ne
» finiſſe pas par les aigrir profondé-
» ment (1). Je ne puis, dans une ſem-

(1) Cette lettre ne devoit pas être vue par ſes Enfans, puiſque je l'écrivois pour M. d'Orléans; &, dans le deſir d'obtenir ce que je demandois, j'exagérois ma crainte à cet égard, ou pour mieux dire, je ne ſongeois nullement

» blable poſition, reſter avec honneur
» dans ma place ; ainſi, mon parti eſt
» irrévocablement pris, & le voici : ayez
» la bonté de décider Madame d'Orléans
» à m'autoriſer de dire à ſes Enfans,
» *ſous trois jours*, que j'ai été lui de-
» mander une explication au Palais-
» Royal (ou d'une autre manière) ; qu'on
» m'avoit fait auprès d'elle des tracaſſeries
» dont je me ſuis pleinement juſtifiée ;
» qu'elle a repris pour moi toute ſa bon-
» té, & que cela ſoit ſuivi d'une manière

à peſer & à meſurer mes expreſſions ; mais au fond je n'ai jamais cru que des Enfans bien nés fuſſent capables *de s'aigrir profondément* contre une Mere, parce qu'elle ôte ſa confiance à leur Inſtitutrice. Auſſi mes Elèves ont-ils tous les ſentimens qu'ils doivent avoir, c'eſt-à-dire, une parfaite ſoumiſſion aux volontés de leur Pere, un reſpect & une tendreſſe inaltérables pour Madame d'Orléans, une vive reconnoiſſance de tout ce que j'ai fait pour eux & un profond mépris pour la Perſonne qui abuſe d'une manière ſi odieuſe de l'aſcendant ſubit qu'elle a pris ſur l'eſprit de Madame d'Orléans.

» décente de vivre avec moi; qu'elle
» vienne ici les ſoirs comme jadis, &c.
» Et alors je reſterai, j'oublierai tout, &
» il ne m'en coûtera rien de lui donner
» toutes les preuves du Monde de reſpect
» & d'attachement; car, malgré ſes in-
» juſtices envers moi, qui lui ſont inſpi-
» rées par des méchans qui abuſent cruel-
» lement de la facilité de ſon caractère,
» je rendrai toujours juſtice à ſa vertu,
» au fond de bonté qui eſt dans ſon ame,
» & j'excuſe ſans peine une conduite dont
» je ſuis bien ſûre qu'elle ne ſent pas
» les conſéquences; enfin je vous conjûre
» d'obtenir ſans délai, ce que je vous
» demande; mais, ſi cela n'eſt pas poſſible,
» recevez, je vous le répète, ma démiſ-
» ſion. Je puis tout faire pour vos Enfans
» (& je l'ai prouvé), à l'exception de
» m'avilir, & c'eſt ce que je ferois,
» en reſtant ici dans l'état où ſont les
» choſes. »

De Belle-Chaſſe, ce Vendredi, 10 Septembre 1790.

On voit quel étoit mon langage en parlant de Madame d'Orléans à M. d'Orléans, dans un moment où j'étois d'autant plus aigrie d'une longue ſuite de mauvais traitemens, que jamais Madame d'Orléans ne m'avoit accordée la plus légere explication ; quelques torts que l'on puiſſe ſuppoſer à une Perſonne à laquelle on a prodigué, pendant dix-neuf ans, les plus touchans témoignages d'amitié & de confiance intime, au moins faudroit-il l'inſtruire avec détail, des ſujets de plaintes que l'on croit avoir, & ne pas la condamner ſans l'entendre!..... M. d'Orléans ne voulut point recevoir ma démiſſion, & me promit de faire, ſous peu de jours, ce que je deſirois. Pendant cet intervalle, Mademoiſelle d'Orléans qui, d'après toutes les choſes dont elle étoit témoin, craignoit, depuis long-tems, que je priſſe enfin le parti de me retirer, me voyant

fort triſte & très-agitée, pénétra facilement mon deſſein, mais elle crut devoir ne m'en pas parler, & cette contrainte l'a mis dans un état affreux; elle s'évanouit un jour dans le Jardin de Belle-Chaſſe; les perſonnes qui étoient avec elle la rapporterent ſans connoiſſance; j'accourus & je la trouvai dans les convulſions les plus effrayantes; en ouvrant les yeux, & en me voyant, elle fondit en larmes; cette ſcène, qui ne s'effacera jamais de mon ſouvenir, amena une explication dans laquelle je pris l'engagement formel de terminer ſon éducation, c'eſt-à-dire, de ne la point *quitter volontairement*, enfin *de ne jamais demander ma démiſſion.* Ce nouvel engagement me fit deſirer plus que jamais le retour des bontés de Madame d'Orléans, ayant naturellement une extrême répugnance à me plaindre; je n'avois parlé à M. d'Orléans que très-vaguement de ma ſituation, & avec une douceur qui ne devoit pas lui perſuader que j'en fuſſe le moins

du monde aigrie ; il m'avoit répondu que Madame d'Orléans étoit loin de montrer à cet égard ma modération ; que ſes nouveaux amis étoient parvenus à changer entièrement ſon caractère ; mais qu'il lui étoit abſolument impoſſible d'articuler contre moi un ſeul fait poſitif, & d'alléguer ſur cette averſion ſubite & violente, un ſeul motif qui eût le moindre fondement. M. d'Orléans penſoit bien qu'au fond la haine de la Conſtitution nouvelle étoit une des principales cauſes de celle qu'avoient pour moi les Amis de Madame d'Orléans ; mais il croyoit auſſi que Madame d'Orléans n'oſeroit jamais déclarer ouvertement ce motif, puiſque mes ſentimens, à cet égard, étoient ceux de M. d'Orléans, & qu'elle ne pouvoit pas concevoir l'eſpérance qu'un Pere pût conſentir à faire élever ſes Enfans dans des opinions abſolument contraires aux ſiennes, & de plus contraires à ſon ſerment, à celui du Roi & aux loix établies. D'après ces réflexions, M. d'Orléans ne doutoit

doutoit pas que Madame d'Orléans ne revînt enfin à des ſentimens modérés & raiſonnables; mais, pour l'y ramener, il crut devoir à ſa vertu & à l'affection ſi vive & ſi pure dont elle lui avoit donné tant de preuves juſqu'à l'époque de la Révolution, d'épuiſer toute l'indulgence, tous les égards, toute la condeſcendance de l'amitié la mieux fondée & la plus tendre, avant de faire uſage de ſon autorité. Cette conduite étoit pour M. d'Orléans un devoir de reconnoiſſance; il l'a rempli dans toute ſon étendue. Cette extrême douceur eût ſans doute ſubjugué Madame d'Orléans livrée à elle-même; mais la perſonne qui la conſeille, & qui n'eſt pas faite pour reconnoître la généroſité ou même pour y croire, ne vit dans de tels procédés que de l'inſouciance & de la foibleſſe, & l'audace de ſa méchanceté s'en accrut.

Cependant j'inſtruiſis M. d'Orléans de l'engagement que j'avois pris avec Mademoiſelle. J'ajoutai que je deſirois en

rendre compte à Madame d'Orléans, & ſaiſir cette occaſion de m'expliquer enfin avec elle. J'écrivis la lettre qu'on va lire dont je gardai une copie. Je lus cette lettre à M. d'Orléans, enſuite il ſe chargea de la remettre lui-même à Madame d'Orléans ; de la lui faire lire devant lui, ainſi que pluſieurs paſſages de mon Journal d'éducation que je lui confiai. Tout cela fut exécuté ; on en verra le ſuccès !

Copie de la Lettre que j'ai écrite à Madame d'Orléans, le 3 Octobre 1790, & qu'elle lut en préſence de M. d'Orléans.

Je supplie Madame de vouloir bien m'entendre ſans prévention & avec cet eſprit de juſtice qui la caractériſe, & de ne me juger que d'après des faits. Je ne me ſuis chargée de vos Enfans, Madame, que parce que vous l'avez deſiré auſſi vivement que Monſeigneur ; Madame ſe le rappelle certainement, & j'ai plus de 150 Lettres d'elle, qui le prouvent & qui prouvent de plus que juſqu'à l'époque du

mois d'Octobre dernier, Madame m'honoroit de tous les témoignages de la plus tendre amitié, (1) qu'elle étoit *heureuſe* que ſes Enfans fuſſent entre mes mains, & *reconnoiſſante au-delà de l'expreſſion* des ſoins & de l'éducation que je leur donnois. Je cite les propres expreſſions de Madame, répétées dans preſque toutes ſes Lettres. J'oſe dire que je méritois de tels ſentimens; il y a près de 12 ans que Mademoiſelle eſt entre mes mains, mon devoir

(1) Que devoient penſer mes Elèves de la conduite de Madame d'Orléans avec moi, lorſque, depuis leur plus tendre enfance, ils l'avoient vue juſqu'à l'époque de ſa liaiſon avec Madame de Chatelux, me combler des plus touchantes marques de bonté; lorſque dix-huit mois avant le tems où j'écrivois cette lettre, ils l'avoient vue me donner un anneau avec cette deviſe : *vous pouvez bien ſavoir comment vous m'aimez, mais non pas comme je vous aime.* Quand l'amitié s'exprime ainſi, au bout de dix-neuf ans, n'a-t-on pas l'heureux droit de compter ſur ſa ſolidité ?

ne m'obligeoit qu'à préſider à ſes leçons ; & je lui ai donné moi-même des leçons avec un zèle & une ſuite que nul Maître n'auroit pu avoir ; auſſi peut-on dire ſans exagération qu'elle eſt pour ſon âge un prodige ſur la harpe, talent qu'elle ne doit qu'à moi ſeule, puiſque le Valet-de-chambre Muſicien qui l'a fait répéter mes leçons, n'a nulle connoiſſance de cet inſtrument, & ne ſait même pas l'accorder. Mademoiſelle a d'autres talens très-agréables, & je ne crois pas qu'on puiſſe citer une jeune Perſonne de 13 ans plus formée, plus aimable, & plus intéreſſante. A l'égard de vos Fils, Madame, je m'en ſuis chargée, comme vous ſavez, pour l'unique & ſeul plaiſir de vous prouver, ainſi qu'à M. le Duc d'Orléans, un attachement ſans bornes, refuſant toute eſpèce d'appointemens, quoiqu'alors je fuſſe chargée de mes Filles, & très-mal à mon aiſe, MM. de Brulart n'ayant hérité de Madame la Maréchale d'Etrées, que pluſieurs années après cet événement ;

l'éducation que je leur ai donnée a été approuvée & louée univerſellement & par mes ennemis mêmes; vous en avez parue, Madame, infiniment ſatisfaite, excepté depuis un an, je prends donc la liberté de vous demander comment il eſt poſſible que vous ayiez oublié tout-à-coup une ſatisfaction de *onze ans* & les droits qu'une ſi longue ſuite d'années, tant de déſintéreſſement, de ſoins, de ſacrifices & de ſuccès à cet égard, devoient m'aſſurer dans votre cœur? qu'ai-je fait depuis *onze mois* qui puiſſe balancer, dans le cœur d'une bonne Mère, ces *onze années* de dévouement à ſes Enfans? pourriez-vous imaginer que j'aie été capable un ſeul inſtant de négliger d'inſpirer & de fortifier dans le cœur de vos Enfants, l'amour qu'ils vous doivent? cette idée ſeroit monſtrueuſe & par conſéquent indigne d'une ame telle que la vôtre; d'ailleurs, ſi j'étois capable d'une ſemblable horreur, je ſerois auſſi abſurde que malhonnête. Quel eſt mon intérêt, Madame, en élevant

vos Enfans ? assurément il est prouvé que ce ne peut être ni celui de ma fortune, ni celui de l'ambition. La *seule amitié* fut jadis mon unique motif, & depuis le desir & l'espoir d'offrir le modèle d'une excellente éducation, ont uniquement pu me soutenir dans de tels travaux ; mon véritable intérêt, le seul que je puisse avoir, est de faire de vos Enfans d'excellens sujets, & comment pourroient-ils le devenir, si je ne cultivois pas en eux avec un soin extrême tous les sentimens qu'ils doivent avoir ? j'ai donc desiré avec ardeur qu'ils vous aimassent avec une tendresse extrême, & je n'ai nullement desiré qu'ils m'aimassent de manière à ne pouvoir se passer de moi ; je leur ai ôté, & dès les premiers instans qu'ils ont été entre mes mains, & toujours constament depuis, l'idée qui peut le mieux entretenir une vive affection, celle que je passerois ma vie avec eux, leur répétant sans cesse & de vive voix & par écrit,

& ſouvent, Madame, en votre préſence, que leur éducation finie, je n'aurois plus rien de commun avec eux, que je quitterois Paris & le monde ſans retour, & c'eſt une vérité & une réſolution d'autant plus ſolide qu'elle eſt dans mon cœur depuis douze ans (1). Ainſi, Madame,

(1) Je ſavois très-bien qu'en leur perſuadant que je ne les quitterois jamais, j'augmenterois infiniment leur affection pour moi; mais je voulois qu'ils aimaſſent de préférence à moi, ceux auxquels ils doivent le jour; & je n'avois pas, à cet égard, la manière de penſer d'un Inſtituteur beaucoup plus habile que moi; écoutons ſur ce point J. J. Rouſſeau. « Emile doit honorer » ſes parens, mais il ne doit obéir qu'à moi. » C'eſt ma première ou plutôt ma ſeule condi» tion; j'y dois ajouter celle-ci qui n'en eſt » qu'une ſuite: qu'on ne nous ôtera jamais l'un » à l'autre que de notre conſentement. Cette » clauſe eſt eſſentielle, & je voudrois même que » l'Elève & le Gouverneur ſe regardaſſent tellement comme inſéparables, que le ſort de leurs » jours fût toujours entr'eux un objet commun. » Si-tôt qu'ils enviſagent dans l'éloignement leur

pourquoi voudrois-je les éloigner de vous? pour les gouverner ſeule? je n'ai jamais

» ſéparation ; ſi-tôt qu'ils prévoyent le moment
» qui doit les rendre étrangers l'un à l'autre,
» ils le ſont déjà : chacun fait ſon petit ſyſtême
» à part, & tous deux occupés du tems où ils ne
» ſeront plus enſemble, n'y reſtent qu'à contre
» cœur.... | Mais quand ils ſe regardent comme
» devant paſſer leurs jours enſemble, il leur
» importe de ſe faire aimer l'un de l'autre, &
» par cela même, ils ſe deviennent chers. L'Elève
» ne rougit point de ſuivre dans ſon enfance
» l'Ami qu'il doit avoir étant grand ; le Gouver-
» neur prend intérêt à des ſoins dont il doit
» recueillir le fruit; & tout le mérite qu'il donne
» à ſon Elève eſt un fonds qu'il place au profit
» de ſes vieux jours. »

Ces idées ſont juſtes, cependant je ne les ai point ſuivies, parce que je ne voulois pas devenir l'objet du premier ſentiment de mes Elèves; parce que je ne voulois pas exalter cet attachement naturel, ſi vif & ſi tendre, que tout Enfant bien né éprouvera toujours pour une Perſonne raiſonnable & ſenſible qui lui conſacrera tous ſes ſoins. Dans tout ce qui étoit relatif à mes Elèves, j'ai toujours eu cet excès de délicateſſe.

dominé perſonne, pas même mes propres Enfans par mille raiſons, & ſur-tout parce qu'il faudroit pour cela, des ſoins, des aſſiduités, & une ſoupleſſe abſolument contraires à mon caractère & à mes goûts; d'ailleurs, je le répète, je ne reſterai pas une minute dans le monde, auſſi-tôt que j'aurai recouvré ma liberté; ainſi, je ne puis avoir deux projets contradictoires, celui de les gouverner & celui de me ſéparer d'eux pour toujours. Mais quand je voudrois reſter avec eux, & conſerver un grand aſcendant ſur leur eſprit, pourquoi me ſeroit-il néceſſaire de les rendre de mauvais Fils? loin d'avoir beſoin de les corrompre pour établir mieux mon empire ſur leurs cœurs & ſur leur eſprit, je ne pourrois l'établir ſûrement cet empire, qu'en faiſant ce que j'ai fait ſans ce deſſein, qu'en mettant tous mes ſoins à les rendre parfaitement honnêtes, bons & vertueux. Madame peut ſe rappeller que dans le tems où j'avois le bonheur de la voir & de lui

parler, je l'avois conjuré de moi-même, de partager avec moi quelques ſoins d'éducation relatifs à Mademoiſelle, parce que j'avois remarqué que la tendreſſe de Mademoiſelle pour moi tient ſur-tout à la vive reconnoiſſance que lui inſpirent les ſoins que je lui conſacre, & les leçons que je lui donne. J'avois réfléchi là-deſſus, & en conſéquence propoſé à Madame, il y a un an, un arrangement à cet égard, qui auroit inſpiré à Mademoiſelle pour Madame, l'eſpèce de ſentiment qu'elle a pour moi relativement à cet objet. Cette propoſition de ma part prouve inconteſtablement combien je deſirois vivement ſaiſir tous les moyens poſſibles de vous unir à Mademoiſelle; mais, graces au ciel, il exiſte encore une preuve plus convaincante que tous ces faits, du deſir infini que j'ai eu dans tous les momens, que Madame fût chérie de ſes Enfans; cette preuve eſt une démonſtration géométrique; c'eſt Madame, le Journal particulier que je fais pour vos Enfans, &

qu'ils liſent chaque jour. ¡Que j'aurois été heureuſe ſi vous aviez voulu le lire ce Journal ; je n'aurois jamais perdu le bonheur d'être aimée de vous ! un des plus grands chagrins que vous m'ayez cauſé, Madame, a été de me refuſer, en préſence de Mademoiſelle, de le lire. ..... le voici ; daignez le parcourir, vous y verrez par-tout, que mon plus vif deſir eſt que vous ſoyez adorée de vos Enfans, que j'y parle ſans ceſſe de votre *tendreſſe pour eux, de vos vertus angéliques, de l'amour, de la confiance ſans bornes qu'ils vous doivent, &c.* Tel eſt conſtamment mon langage, & ce langage n'a pas changé depuis un an, malgré les traitemens étranges que j'ai éprouvés ! Madame verra encore dans ce Journal que je n'ai pas négligé de leur inſpirer auſſi tous les tendres ſentimens qu'ils doivent à M. de Penthièvre, & même ceux qu'ils doivent à d'autres perſonnes que j'ai le droit de ne pas eſtimer, parce qu'elles ont été d'une très-noire ingratitude envers moi, telle

par exemple, que Madame Desrois; mais je leur parle, non d'après mes sentimens particuliers, mais d'après ceux qu'ils doivent avoir, n'ayant qu'un seul but, celui de les rendre vertueux. Maintenant, Madame, je vous supplie de vous mettre un moment à ma place; après 12 ans de travaux, après tant de sacrifices, de soins qui n'eurent jamais d'exemple, quelle est ma récompense? j'en ai sans doute une grande; une conscience irréprochable, les succès de vos Enfans, leur vive reconnoissance, celle de M. le Duc d'Orléans & l'approbation universelle; mais puis-je être contente quand je suis privée d'une satisfaction dont nulle autre ne peut me dédommager, celle de vous voir Madame apprécier ma conduite? que dis-je! vous la désapprouvez hautement à la vue de vos Enfans, ils voient à n'en pouvoir douter, la chose la plus dangereuse & la plus funeste pour des Enfans, que leur Pere & leur Mere n'ont plus relativement à eux la

même opinion, qu'ils n'agiſſent plus de concert, que l'un eſtime ce que l'autre déſapprouve ouvertement ; ils voient enfin, Madame, que la perſonne qui s'eſt uniquement conſacrée à eux depuis douze ans, & que vous avez honoré de votre confiance & de votre amitié juſqu'au mois d'Octobre dernier, eſt devenue tout-à-coup l'objet de votre diſgrace la plus éclatante ! ils ſavent à quel point j'ai toujours tâché de fortifier en eux la tendreſſe qu'ils vous doivent, & ils voient que vous ne voulez plus les recevoir chez vous, parce que je les conduis ! toutes les perſonnes attachées à l'éducation ſont témoins que, depuis ſix mois ſur-tout, vous ne voulez plus du tout me voir : une telle conduite, & qui eſt abſolument en oppoſition avec celle de M. d'Orléans, devroit naturellement me noircir aux yeux de ceux qui en ſont témoins, car on doit ſuppoſer que Madame ne traiteroit pas ainſi une ancienne amie & la Gouvernante de ſes Enfans, ſi elle n'avoit pas à me

reprocher les torts les plus avérés, les plus graves & les plus affreux; ſur-tout lorſqu'on me voit ſupporter de tels traitements & ne pas donner ma démiſſion! toute autre à ma place l'eût donnée, il y a plus de huit mois; M. de Sillery deſiroit vivement que je priſſe ce parti; je ſuis dans une ſituation, & nous ſommes dans un tems où je pourrois attacher un grand prix à ma liberté; mais je n'ai dû, ni pû donner ma démiſſion dans un tems où M. le Duc d'Orléans étoit perſécuté, dans un tems où le Palais-Royal perdoit chaque jour de ſon éclat: les injuſtices & les calomnies qu'éprouvoit M. le Duc d'Orléans reſſerroient les liens qui m'attachent à lui & à ſa maiſon; on n'auroit vu dans ma retraite qu'une lâcheté déshonorante; ainſi, j'ai dû tout ſouffrir, & reſter; c'eſt ce que j'ai fait. D'ailleurs je me flattois toujours que Madame daigneroit enfin, ou m'apprendre des torts que j'ignore, & qui ne peuvent être que ſuppoſés, ou qu'elle me rendroit juſtice.

J'eſpérois que le retour de M. d'Orléans diſſiperoit ces cruels nuages. Quand il arriva, je cédai à mon premier mouvement, en revoyant Madame le jour de ſon arrivée ; en m'approchant d'elle, je pris la liberté de l'embraſſer, elle me reçut avec un vif attendriſſement, je vis couler ſes larmes, j'y mélai les miennes, mon cœur ne deſira plus d'autre explication ; je crus que tout étoit fini. Je conſervai cette douce erreur quelques jours, Madame me traita infiniment moins mal, elle vint même deux fois dans ma chambre, & puis tout-à-coup ſans aucun événement nouveau, aucune cauſe apparente, elle a rompu tout-à-fait, & de la manière la plus publique. Il ne me fut pas poſſible de m'abuſer, & je vis enfin que Madame vouloit décidément me forcer à donner ma démiſſion ; après mille combats, après des tourmens inexprimables, je pris un moment la réſolution de donner ma démiſſion, lorſque l'affaire des procédures calomnieuſes in-

tentées contre M. d'Orléans ſeroit finie. Je prévoyois bien, avec une douleur impoſſible à dépeindre, que ces premiers momens ſeroient affreux pour vos Enfans, Madame, & ſur-tout pour Mademoiſelle qui me perdroit entièrement ; mais je voulus vous donner cette marque de mon reſpect pour vos volontés, & je l'annonçai à M. le Duc d'Orléans, qui augmenta ma douleur par celle qu'il me laiſſa voir ; cependant Mademoiſelle depuis long-tems inquiète & ſouffrante de ma ſituation, pénétra ou du moins ſoupçonna mon deſſein par le trouble où elle me vit, car je ne lui en dis pas un ſeul mot ; elle me cacha ce qu'elle ſoupçonnoit, mais le ſoir de ce jour, étant avec Mademoiſelle Rime dans le jardin, elle ſe trouva mal, on la porta dans le ſallon, j'y courus, & la trouvai dans un état affreux de convulſions & de ſanglots : elle me dit *qu'elle étoit au déſeſpoir, qu'elle en mourroit*, ce furent ſes propres expreſſions. Je renvoyai ſes femmes, alors

elle

elle m'expliqua ſes craintes, & avec une impétuoſité de douleur & de déſeſpoir, dont je n'ai jamais vu d'exemple, ſur-tout à ſon âge. Je ne dus ſonger dans ce moment qu'à la calmer, qu'à la raſſurer; je lui répétai que les nuages qui l'inquiétoient, ſe diſſiperoient bientôt, qu'elle avoit la plus tendre comme la plus vertueuſe des Meres, & le meilleur des Peres, qu'elle devoit placer en eux toute ſa confiance & tout l'eſpoir du bonheur de ſa vie, & ſur-tout ſe réſigner avec une entière ſoumiſſion, à tout ce que leur tendreſſe décideroit relativement à elle; que s'ils avoient paru différer un moment d'opinions, ce n'étoit qu'une oppoſition apparente & paſſagere fondée ſur quelque mal entendu; que leur vive affection pour leur aimable & chere Enfant, devoit diſſiper toutes ſes inquiétudes, & que pour moi, je lui promettois de ne jamais préférer ma liberté au bonheur d'achever ſon éducation, & de ne jamais donner ma démiſſion; c'eſt ainſi

que j'ai rétabli le calme dans le plus ſenſible cœur, & le plus reconnoiſſant que forma jamais la nature ! ces détails dont j'ai ſur-le-champ rendu compte à M. le Duc d'Orléans, ont augmenté, s'il eſt poſſible, ſon extrême tendreſſe pour cette adorable Enfant : que n'a-t-il pas droit d'attendre, ainſi que vous, Madame, d'une telle ame ! il m'eſt donc abſolument impoſſible de donner ma démiſſion, puiſque dans l'état où ſont les choſes, je ſuis certaine que la délicate conſtitution de Mademoiſelle, ne réſiſteroit pas à un tel chagrin ; ce n'eſt point du tout que je croye qu'elle ne pourra jamais ſe paſſer de moi, ce ſeroit une folie & une abſurdité, & je l'ai déjà dit, je lui ai répété mille fois, & elle ſait parfaitement qu'auſſitôt qu'elle n'aura plus beſoin de mes ſoins, je quitterai le monde ſans retour, c'eſt-à-dire, dans trois ou quatre ans au plus tard. Mais quelle différence pour elle, de ne me quitter que lorſque ſon éducation ſera finie, de me voir, heureuſe

d'avoir achevé mon ouvrage, la remettre dans vos bras, Madame, & de vous entendre applaudir à tout ce que j'aurai fait pour elle & pour vous Madame; ou de me voir forcée de la quitter avant la fin de ſon éducation, & m'arrachant d'auprès d'elle, chargée des marques publiques de votre mécontentement & de votre diſgrace! ſongez d'ailleurs, Madame, que Mademoiſelle eſt dans ſa quatorzième année, qu'elle entre dans un âge très-dangereux pour toutes les jeunes perſonnes, & que ſon extrême délicateſſe & ſon incomparable ſenſibilité, rendront plus critique pour elle, que pour toute autre; à l'approche de cette époque, les ſecouſſes violentes, les chagrins ſont d'un danger exceſſif; laiſſez-moi lui conſacrer mes ſoins, juſqu'à ce qu'elle ſoit formée, & que ſa ſanté ne puiſſe plus vous donner d'inquiétudes. J'ai vainement cherché à deviner pourquoi vous vouliez, Madame, m'arracher l'Enfant que vous m'aviez confiée avec tant de joie; Madame juſqu'au

mois d'Octobre dernier, a toujours paru charmée de l'éducation que je lui donnois; depuis cette époque, je n'ai changé ni de plan, ni de conduite; d'ailleurs Madame a ceſſé de me voir, & de ſuivre les détails de cette éducation; ainſi, pour mon malheur, elle n'en a pu juger : m'a-t-on noircie, ou calomniée à cet égard près d'elle ? mais qui l'a pu faire ? aucune des perſonnes qui entourent Madame ne viennent chez moi; par conſéquent ces perſonnes ne peuvent me juger. On m'aſſure que Madame de Chatelux eſt mon ennemie, & qu'elle me déchire impitoyablement : mais pourquoi ? je lui ai rendu beaucoup de ſervices : j'ai dix Lettres d'elle & autant de ſon mari, qui ne parlent, que *de la tendre reconnoiſſance*, de la reconnoiſſance *éternelle* qu'ils me doivent, & qu'elle promet *de conſerver toute la vie* (1), je l'ai

(1) Ma Nièce a conſervé pluſieurs lettres de Madame de Chatelux où ſe trouvent ces

ſervie auprès de vous, Madame, auprès de M. le Duc d'Orléans, je me ſuis fait beau-

---

mêmes expreſſions & ces mêmes proteſtations; mais on avoit encore beſoin de moi alors. On m'a beaucoup blâmée dans le monde d'avoir ſervi avec autant de chaleur une perſonne qui m'étoit inconnue, & que ſa réputation ne devoit pas me faire deſirer de voir au Palais-Royal. Mais voici le fait : j'avois été l'amie du Marquis de Chatelux ; il s'étoit éloigné de moi : cependant ſes torts avec moi n'étoient pas de nature à diminuer l'eſtime qu'on ne pouvoit refuſer à ſon caractère ; nous étions brouillés quand j'arrivai à Spa ; mais il me connoiſſoit aſſez pour être certain que je ne ſerois pas inſenſible au plaiſir de rendre un grand ſervice à une perſonne que j'avois aimée & dont j'avois à me plaindre. Il vint me trouver, me confia ſon ſecret, m'aſſura que celle qu'il aimoit étoit digne, à tous égards, de ſon choix, & me conjura de lui obtenir une place au Palais-Royal, parce que n'ayant qu'une fortune viagère, il ne pouvoit lui aſſurer un ſort après lui. Il ajouta, que ſi je n'obtenois pas cette grace, il ne l'en épouſeroit pas moins ; mais qu'alors l'inquiétude de l'avenir empoiſonneroit

coup d'ennemis pour la défendre avec chaleur dans le monde, dans les commencemens de ſon mariage; Je l'ai menée dans ce tems comme ma Fille, chez Madame Necker qui étoit très-prévenue contre elle, chez ma Tante, chez ma Fille. Contre mon goût j'ai fait avec elle toutes les viſites qui pouvoient lui être utiles, malgré mes occupations, je me ſuis chargée de toutes ſes commiſſions, achats, &c. relativement à ſon mariage; j'ai décidé mon Frère à engager M. d'Orléans à prêter à ſon mari l'argent qui lui étoit néceſſaire pour l'arrangement de ſes affaires; je lui ai offert un appartement dont je diſpoſois, enfin j'ai été charmée, quand j'ai vu que Madame la prenoit véritablement en amitié, je n'ai jamais

---

tout ſon bonheur. Cette confiance toucha mon cœur, & je l'avoue, flatta mon amour-propre; je voulus la juſtifier; je crus faire une action généreuſe, j'en fis une très-inconſidérée; & jamais l'imprudence d'un bon cœur n'a cauſé plus de chagrins.

parlé d'elle à Madame, que pour faire ſon éloge, voilà des faits inconteſtables, & Madame de Chatelux voudroit me perdre auprès de vous Madame ! mais avec la droiture & la généroſité qui ſont dans votre ame, j'oſe croire qu'un moment de réflexion vous fera ſentir que ſi Madame de Chatelux me hait & me déchire, elle eſt ingrate & bien injuſte à mon égard, & que puiſqu'elle ne me voit pas, & qu'elle n'a nulle connoiſſance de ce qui ſe paſſe dans mon intérieur, le mal qu'elle dit de moi ne peut avoir le moindre poids. Madame a eu la bonté de me répéter mille fois, que j'avois *le meilleur cœur qu'elle connût*, que j'étois incapable *de la moindre rancune*, & j'oſe dire, que rien n'eſt plus vrai : exigez-vous, Madame, que je pardonne à Madame de Chatelux le mal qu'elle m'a fait ? rien ne me coûtera pour vous ; j'y conſentirai, & quand je vous l'aurai promis, vous y pourez compter, j'oublierai tout du fond de l'ame. Que deſirez-vous d'ailleurs,

Parlez Madame, pour conſerver Mademoiſelle, pour regagner vos bontés, je trouverai tout poſſible : voudriez vous que Mademoiſelle fût logée avec vous? Madame ne m'a jamais montré ce deſir, au contraire, elle a toujours paru ſentir que les diſtractions inévitables au Palais-Royal ſeroient extrêmement nuiſibles à ſon éducation, & que le beau jardin & le bon air de Belle-Chaſſe étoient infiniment néceſſaires à ſa ſanté; mais enfin, Madame, avez-vous changé d'opinion ? j'y céderai.

J'irai au Palais-Royal, mon logement ne doit point vous embarraſſer; je me contenterai pour moi d'une ſeule chambre, d'un cabinet, de tout ce que vous voudrez. Daignez donc, Madame, vous expliquer; daignez voir que les choſes ne peuvent reſter en l'état où elles ſont; daignez me rendre la juſtice que vous devez, je l'oſe dire, à mon attachement & à mon dévouement ſans bornes; ma tendreſſe pour Mademoiſelle me met dans l'impoſſibi-

lité abſolue d'offrir ma démiſſion ; pour que je puiſſe la donner, il faut qu'elle me ſoit démandée ; mais comme je démontre la pureté de ma conduite par des faits & des preuves poſitives, & qu'il eſt impoſſible qu'on puiſſe me faire un ſeul reproche fondé relativement à l'éducation de mes Elèves, la connoiſſance que j'ai du caractère, des principes & de l'équité de Madame, me donne la certitude qu'après cette explication, elle me rendra tout mon bonheur, en me rendant ſes bontés. Ah ! Madame ! n'écoutez qne vous ſeule, n'écoutez que vos propres lumières & votre cœur, & je ſerai, dès, ce ſoir parfaitement heureuſe ! Après la lecture de cette lettre, ſuivez votre premier mouvement, il ſera celui de la juſtice & de la bonté, il vous conduira à Belle-Chaſſe, vous y viendrez conſoler & raſſurer pour toujours un cœur plein de reſpect & d'attachement pour vous ; vous y viendrez ſerrer dans

vos bras l'Enfant qui, ſi jeune, montre déjà une ame ſi ſenſible, ſi reconnoiſſante, & un caractère ſi attachant & ſi eſtimable ; cet Enfant qui fera le charme & la félicité de votre vie, par ſes vertus & ſa tendreſſe ! que de choſes j'aurois à dire encore ! au nom du Ciel, Madame, au nom de vos Enfans, daignez venir avec Monſeigneur ; venez m'entendre ; venez me rendre des droits que je n'ai jamais dû perdre : je recevrai ce juſte retour avec la reconnoiſſance, la joie & la ſenſibilité que pourroit inſpirer le pardon le plus généreux. »

M. d'Orléans, comme je l'ai dit, porta cette lettre avec mon Journal à Madame d'Orléans ; elle lut la lettre, n'en parut nullement touchée, & refuſa obſtinément de lire un ſeul article du Journal. Cependant, comme il lui fut abſolument impoſſible d'alléguer une ſeule raiſon ; qu'elle étoit vivement preſſée par M. d'Orléans qui vouloit une réponſe, avant

qu'elle eût le tems de conſulter Madame de Chatelux, elle promit formellement ce qui ſuit : qu'elle me traiteroit à l'avenir d'une manière convenable; qu'elle viendroit quelquefois chez moi ; qu'elle recevroit ſes Enfans à dîner tous les Dimanches ; qu'elle trouveroit bon que j'y dînaſſe avec eux comme par le paſſé, quand cela me conviendroit; qu'en conſéquence, elle m'autoriſoit à dire à ſes Enfans, que nous avions eu une explication dont elle étoit ſatisfaite ; & enfin il fut convenu qu'elle viendroit le lendemain matin chez moi ; mais à condition, ajouta-t-elle, que je n'entamerois pas un ſeul mot d'explication, & que tout cela ſe paſſeroit ſans aucun éclairciſſement de part ni d'autre. M. d'Orléans accepta pour moi ce traité, & je le ratifiai. En effet, le lendemain, Madame d'Orléans vint chez moi, conduite par M. d'Orléans; elle me fit l'honneur de m'embraſſer ; nous parlâmes de choſes indifférentes ; enſuite, au bout d'un quart-

d'heure, elle fut trouver ſes Enfans qui étoient dans une chambre voiſine; elle leur dit qu'elle m'avoit parlé; qu'elle étoit contente, & que déſormais, ils viendroient chez elle avec moi comme à l'ordinaire; & j'écrivis (comme on l'a vu) les mêmes choſes ſur mon Journal d'éducation. Le Dimanche d'enſuite je fus dîner au Palais-Royal avec tous mes Elèves que j'y conduiſis; M. d'Orléans y dîna auſſi, & Madame d'Orléans me traita parfaitement bien. Le lendemain, Madame d'Orléans m'écrivit ce billet que j'ai conſervé & dont voici la copie exacte.

« Je prie Madame de Sillery de prendre » des arrangemens pour que ma Fille » ſoit libre trois fois par ſemaine, les » Mardis, Jeudis & Samedis, depuis midi » juſqu'à une heure un quart. J'irai » prendre mes Enfans à trois heures » tous les Dimanches, & je les ramenerai » à ſix, quand Madame de Sillery ne » viendra pas. »

Si j'avois eu quelque choſe à me

reprocher, je n'aurois pas vu ſans inquiétude ces tête-à-téte trois fois la ſemaine entre Madame d'Orléans & une jeune Perſonne de treize ans, à laquelle il étoit ſi facile de faire dire la vérité avec des careſſes, des queſtions réitérées & les droits d'une Mere. Mais, loin de craindre ce rapprochement, je l'avois toujours deſiré; je le vis avec plaiſir, & ſur-le-champ je propoſai (comme on l'a vu dans mon Journal) de nouveaux moyens de procurer à Madame d'Orléans le plaiſir de paſſer plus de tems ſeule avec ſa Fille. Elle parut ſurpriſe & touchée de ce procédé, & je vis clairement qu'on avoit eu la maladreſſe de lui dire d'avance que je me conduirois très-différemment. Elle m'écrivit à cette occaſion la lettre ſuivante que j'ai conſervée, ainſi que toutes les autres.

« Je vous remercie, Madame, de m'a-
» voir indiqué un moyen de prolonger
» & de multiplier les momens que je
» pourrai paſſer avec mes Enfans. Je
» ſerois fâchée d'interrompre les courſes

» que ma Fille fait pour ſon inſtruction ;
» quoique vous me diſiez que celles
» qui lui reſtent à faire ſont de peu d'im-
» portance ; autant que poſſible, les jours
» où ſes Freres iroient voir un Cabi-
» net, &c. j'y menerai ma Fille à la même
» heure ; mais n'étant avertie que de la
» veille, il ſe pourroit que j'euſſe un
» arrangement de fait, ce qui me déter-
» mine à accepter l'offre que vous voulez
» bien me faire de me donner une no-
» tice, parce qu'alors la première fois que
» je prendrois ma Fille, je la menerois
» au lieu indiqué. »

Le 11 Octobre, j'écrivis à Madame d'Orléans la lettre ſuivante dont M. de Chartres n'a jamais eu la moindre connoiſſance.

« Pour vous ſeule, Madame, *cette* » *lettre* ne regarde que M. de Chartres.

» Il fut un *tems*, Madame, & ce tems » n'eſt pas éloigné où je pouvois vous » parler & vous ouvrir mon ame ſur ce » qui me paroiſſoit intéreſſant pour vous,

» Aujourd'hui vous ne voulez plus m'en-
» tendre ; mais cependant ma conſcience
» & l'intérêt le plus cher me force à
» vous ſupplier de faire une choſe qui
» vous importe encore plus qu'à moi.
» M. de Chartres a 17 ans, & il
» eſt ſon Maître. (1) Il a la liberté d'aller
» ſeul où il veut, &c. Il eſt ſi bien né,
» il a reçu de ſi bons principes, il a un
» ſi excellent cœur que cette liberté ſera
» beaucoup moins dangereuſe pour lui
» que pour tout autre ; mais enfin, à ſon
» âge, elle le ſera toujours. Il a le plus
» vif deſir de vous rendre heureuſe par
» ſa tendreſſe & ſa conduite ; je deſirerois
» donc, Madame, qu'à ce moment où
» on lui donne ſa liberté, vous euſſiez
» très-inceſſamment un entretien avec
» lui, dans lequel vous lui diriez : *qu'il ne*
» *peut faire votre bonheur qu'en ſe con-*
» *duiſant d'une manière irréprochable ;*

(1) On lui a donné ſa liberté le 6 Octobre 1790, jour où il a eu 17 ans.

» *que vous eſpérez qu'il conſervera ſes*
» *principes de Religion, & que s'il les aban-*
» *donnoit & s'il laiſſoit altérer la pureté*
» *de ſes mœurs, il vous rendroit très-*
» *malheureuſe, & qu'au contraire, s'il*
» *conſerve ſes mœurs & ſes principes, il*
» *vous rendra la plus heureuſe des Meres,*
» *& que vous l'aimerez paſſionnément.*

» Je ſuis certaine que ce diſcours dans
» votre bouche achevera de le fortifier
» & de le maintenir dans ſes excellentes
» réſolutions. Je me flattois, il y a dix-
» huit mois, qu'à cette époque où nous
» ſommes, j'aurois le bonheur de le re-
» mettre moi-même dans vos mains,
» en ſortant des miennes, & de vous
» inſtruire de tous les détails qui pour-
» roient vous faire connoître ſon carac-
» tère, & vous donner ſur-le-champ cet
» aſcendant que j'ai ſur ſon eſprit, &
» qu'une parfaite connoiſſance de ſes dé-
» fauts & de ſes vertus, & de la tournure
» de ſon eſprit, peut ſeule donner;
» aſcendant qui ſeroit encore plus puiſ-
» ſant

» ſant en vous, Madame, puiſqu'il ſeroit
» fortifié par les tendres ſentimens de la
» Nature, qui ſont très-exaltés dans ſon
» ame, ainſi que dans tous vos autres Enfans.
» Il eſt ſi bien diſpoſé par la Nature, &,
» j'oſe le dire, par mes ſoins, à vous ché-
» rir, que vous prendrez certainement cet
» aſcendant, quand vous le connoîtrez
» bien; mais ſi vous aviez voulu écouter la
» ſeule Perſonne qui puiſſe le connoître
» parfaitement, vous ſeriez déjà ſur ce
» point auſſi avancée que moi-même, & il
» eſt important pour lui que votre em-
» pire, à cet égard, s'établiſſe promp-
» tement : car la plus dangereuſe année
» pour lui eſt celle qui va s'écouler;
» je ne puis le ſurveiller dans le monde;
» cet emploi eſt celui de ſa bonne &
» ſenſible Mere; elle peut le préſerver
» de tous les piéges, de toutes les ſé-
» ductions, ſi elle s'y prend de la ma-
» nière qui convient à ſon caractère. Je
» ne vous demande pas pour cela de m'en-
» tretenir, quoiqu'un ſeul entretien vous

» inſtruiroit mieux que vingt lettres, &
» qu'il y ait à l'âge de M. de Chartres des
» détails impoſſibles à écrire, & dont il
» ſeroit cependant à deſirer qu'une Mere
» telle que vous fût inſtruite; mais ſi
» cette lettre ne vous déplaît pas, & ſi
» vous m'ordonnez de vous écrire tout
» ce que je crois important ſur ſon ca-
» ractère, ſur la manière de le prendre, &c.
» je vous écrirai avec la vérité & le zèle
» que j'ai toujours eu & que j'aurai
» toujours pour tout ce qui regarde vos
» Enfans. J'attends, à cet égard, votre ré-
» ponſe; mais je vous conjure d'avance
» de ne mettre perſonne dans la confi-
» dence des choſes que je vous dirai;
» vous ſentirez vous-même, Madame,
» que vous ſeule ſur ce point devez *con-*
» *noître, juger* & *agir*.

Apoſtille. Lundi, 12 Octobre 1790.

« Mademoiselle m'a dit qu'elle avoit
» fait ma commiſſion pour Madame, au ſu-
» jet de M. de Beaujollois, & que Madame

» avoit répondu qu'elle iroit à cette inſ-
» truction religieuſe avec un extrême
» plaiſir. Vous êtes, Madame, une ex-
» cellente Mere, & vous ſerez la plus
» heureuſe des Meres; ſoyez-en bien
» ſûre; Mademoiſelle eſt dans le raviſſe-
» ment de la manière dont vous la traitez;
» ſoyez heureuſes toutes deux l'une
» par l'autre comme je le deſire, ce
» ſera mon bonheur & ma juſtification;
» ce ſera la plus douce & la plus com-
» plète que je puiſſe ſouhaiter. Per-
» mettez-moi d'ajouter un ſeul mot ſur
» Mademoiſelle : une des choſes qui lui
» plaît & qui l'attache, c'eſt la familiarité
» dans l'intérieur; quand elle ſera ſeule,
» tête-à-tête avec Madame, je voudrois
» que Madame lui ordonnât de lui don-
» ner des *petits noms d'amitié*, de la
» tutoyer même, &c. Ces détails paroiſſent
» puérils, mais les réſultats ne le ſont
» pas; il en réſulte une aiſance, une
» tendreſſe intime qui ne peut exiſter
» ſans cela. »

On voit par cette lettre (ainſi que par mon Journal) que j'avois engagé Madame d'Orléans à préſider à l'inſtruction religieuſe de M. de Beaujollois, qui ſe faiſoit trois fois la ſemaine chez lui, & à laquelle mes occupations auprès de ſes Freres & de Mademoiſelle ne me permettoient pas de préſider moi-même. En outre, je l'engageai encore à lire chaque jour le Journal de la matinée de M. de Beaujollois; Journal fait par ſon premier Valet-de-chambre, homme qui a reçu une très-bonne éducation, & qui a beaucoup de mérite. Madame d'Orléans, qui ne vouloit pas lire mon Journal, parut me ſavoir infiniment de gré de lui conſeiller de lire celui-ci, &, dès ce moment, on le lui porta tous les matins, avant de me l'envoyer. Ces faits ſont conſignés ſur ce même Journal, par celui qui le fait (M. Barrois). Ce Journal très-détaillé, écrit chaque jour & ſans lacune, & de la main de M. Barrois, forme pluſieurs Volumes qui m'ont été remis, & que je

conſerve précieuſement. On voit encore ſur ce Journal, que depuis l'époque du mois de Novembre dernier juſqu'aux premiers jours d'Avril de cette année, toutes les Etudes de M. de Beaujollois ont été dérangées ou interrompues par les ordres de Madame d'Orléans. Il dînoit tous les Dimanches chez elle & n'en revenoit qu'à ſix heures & demie, ſept heures ; en outre, tous les quinze jours je l'y envoyois encore avec Mademoiſelle, parce que je ne dînois pas à Belle-Chaſſe, & ſous prétexte de lui faire donner des ſéances pour un portrait, Madame d'Orléans l'envoyoit chercher régulièrement chaque matin & le gardoit une heure & demie, ce qui a duré plus de quatre mois, & enfin tous les ſoirs, elle le gardoit encore chez elle une heure & demie, ce qui le faiſoit coucher à onze heures, & l'obligeoit à ſe lever beaucoup plus tard. Tous ces faits, comme je l'ai dit, ſont conſignés, non-ſeulement ſur mon Journal, mais encore ſur le Journal dont

je viens de parler (de M. Barrois) & même ſur celui de M. le Brun. Je voyois avec peine ce dérangement total dans les Etudes de cet Enfant charmant, qui annonce en tout genre de ſi heureuſes & de ſi brillantes diſpoſitions; mais, depuis long-tems accoutumée à ſouffrir en ſilence, je me taiſois, & je n'en parlai point à M. d'Orléans; avant d'éprouver ces dernières peines & tant d'autres, j'eus un moment d'eſpérance & de joie; ma lettre du 11 Octobre à Madame d'Orléans parut lui faire une impreſſion favorable; elle vint le lendemain chez moi; je la vis ſeule pour la première fois depuis bien long-tems. Elle me parla de ma dernière lettre & de M. de Chartres, avec le ſentiment de la plus tendre Mere, me remercia des petits conſeils que je lui donnois, relativement à Mademoiſelle, & m'aſſura qu'elle les ſuivroit; enfin je la retrouvai ce qu'elle eſt & ce qu'elle ſera toujours, quand elle ne conſultera que ſon cœur, c'eſt-

à-dire, remplie de bonté, de douceur & de ſenſibilité. En me quittant, elle parut attendrie; mais elle confia ſans doute l'impreſſion qu'avoient produit ſur ſon ame, & ma dernière lettre & cet entretien, & je vis bientôt l'effet cruel des conſeils perfides qu'elle recevoit. Tout ſe paſſa parfaitement juſqu'au 20 Octobre; Madame d'Orléans venoit régulièrement prendre Mademoiſelle tous les matins, trois fois la ſemaine, la gardoit cinq quarts-d'heure ou une heure & demie, paſſoit tout ce tems ſeule avec elle, & la combloit de careſſes & des plus touchantes marques d'affection; mais tout-à-coup les tête-à-tête ceſſerent; Madame de Chatelux ſur-tout, & quelques autres Perſonnes étoient toujours avec Madame d'Orléans, ſoit chez elle, ſoit en voiture, & Mademoiſelle n'eut plus le bonheur de ſe trouver ſeule avec Madame d'Orléans. J'avois laiſſé paſſer trois ſemaines depuis l'époque du 4 Octobre, ſans aller dîner au Palais-Royal,

mais au bout de ce tems, je priai Mademoiſelle de prévenir Madame d'Orléans, que j'aurois l'honneur de l'y conduire & d'y dîner le lendemain. Madame d'Orléans répondit ſimplement, que dans ce cas, elle n'iroit pas chercher Mademoiſelle, puiſque je la menerois. Mais le lendemain, jour du dîner, elle me fit dire à deux heures après midi, qu'elle ne dîneroit pas chez elle, parce qu'il lui étoit ſurvenu une affaire; je ne ſoupçonnai point encore la vérité. M. d'Orléans étoit à la campagne, il revint & m'apprit avec beaucoup d'émotion & de mécontentement, qu'il avoit retrouvé Madame d'Orléans plus aigrie que jamais, ſans qu'elle en eût pu dire la cauſe; mais qu'elle avoit déclaré qu'elle ne pouvoit ſe réſoudre à me recevoir davantage chez elle. Ce procédé étoit d'autant plus inconcevable que dans le rapprochement du 4 Octobre, Madame d'Orléans avoit donné ſa parole de me recevoir à dîner quand il me conviendroit d'y mener ſes Enfans;

ce que d'ailleurs elle exprime très-poſitivement dans un des billets que j'ai reçus d'elle, dans lequel elle dit qu'elle viendra prendre ſes Enfans à Belle-Chaſſe les Dimanches, pour dîner chez elle, quand *Madame de Sillery ne viendra pas.* Qu'avois-je fait depuis cette parole donnée? On en a vu le détail : qu'alléguoit Madame d'Orléans pour manquer ainſi à ſes engagemens ? rien, ſinon *une répugnance invincible à me voir & à me recevoir.* M. d'Orléans n'employa encore dans cette occaſion que les prières & les repréſentations, qui furent également vaines. Le Dimanche ſuivant, je laiſſai aller mes Elèves ſans moi au Palais-Royal, & depuis cette époque, je n'y ai pas remis le pied. Les traitemens de ce genre ſe multiplièrent à l'infini; M. d'Orléans donna à dîner à ſes Enfans à Mouſſeaux; Madame d'Orléans n'y voulut pas venir, parce que j'y étois. Elle venoit toujours chercher Mademoiſelle avec deux ou trois Perſonnes dans ſa voiture, la menoit promener ou

chez des Marchands, ſuivie de Madame de Chatelux & d'autres Perſonnes; & Mademoiſelle ne voyoit que moi ſeule exclue de ces parties. Mademoiſelle donna dans l'hiver, non des Bals, le peu d'étendue de ſon Logement ne le permettoit pas, mais *quatre goûters danſans*; M. d'Orléans vint à tous; Madame d'Orléans, malgré les prières de ſes Enfans, n'y voulut jamais paroître; en un mot, les témoignages de ſa haine devinrent ſi éclatans & ſi bizarres, qu'après avoir ſouffert & toléré avec une douceur & une patience inaltérables pendant ſi long-tems, des injuſtices ſi étranges, M. d'Orléans réſolut enfin d'y mettre un terme. Il fut trouver un matin Madame d'Orléans, pour lui déclarer qu'il exigeoit d'elle ce qu'elle avoit conſtamment refuſé à ſes prières, c'eſt-à-dire, une *explication poſitive & détaillée* avec moi, & dès le lendemain. Madame d'Orléans, après beaucoup de difficultés, y conſentit, & le promit formellement. Elle vint chez moi le len-

demain matin, à neuf heures; je l'attendois avec la douce eſpérance que, puiſqu'elle conſentoit à s'expliquer & à m'entendre, il me ſeroit bien facile de la ramener, ou du moins de lui faire comprendre les dangereuſes conſéquences du plan de conduite qu'on lui traçoit. Je comptois lui dire : « s'il eſt vrai que vous ne puiſſiez revenir de vos préventions contre moi ; s'il eſt vrai que les preuves évidentes de la droiture de ma conduite ne puiſſent vous toucher, prenons avec calme & prudence, des meſures ſages pour arriver à votre but, moins promptement à la vérité que vous le deſirez, mais d'une manière décente & convenable pour vous & pour moi. J'ai promis à Mademoiſelle de ne point donner ma démiſſion; ainſi, je ne la donnerai point. Vous ne pouvez me la demander, parce que M. d'Orléans eſt maître de ſes Enfans, &.que vous ne feriez pas une démarche contraire à ſa volonté, & par conſéquent à votre devoir. Madame de Chatelux, qui

ne connoît que les uſages de Liège; qui n'a nulle idée des nôtres, & qui penſe que tout peut s'arranger avec de l'argent, a bien pu vous dire qu'il ne tenoit qu'à vous de me renvoyer comme on renvoie une Femme-de-chambre, & qu'en m'offrant des *penſions*, je trouverois ce procédé fort ſimple. Mais vous, Madame, qui avez une ame ſi noble & ſi delicate; vous qui connoiſſez la mienne, du moins ſous ce rapport, vous qui ſavez que je n'ai jamais voulu accepter de vous, pour moi ou pour mes Filles, je ne dis pas un bienfait, mais rien de ce qui peut s'appeller un *préſent*; vous qui ſavez que je n'ai conſenti à me charger d'élever vos trois Fils qu'à condition de ne jamais recevoir d'appointemens pour cet emploi; vous ne croyez pas que vous puiſſiez agir & parler ainſi. Enfin ſi votre cœur m'eſt fermé ſans retour, & ſi l'intérêt de l'éducation de vos Enfans, leur attachement pour moi, la volonté de M. d'Orléans, ne peuvent l'emporter ſur vos préventions,

je ne veux point conſerver ma place malgré vous ; mais procurez-moi les moyens de la quitter ſans un éclat fâcheux, & ſans cauſer un violent chagrin à vos Enfans. Il faut pour cela, au lieu de paroître vous oppoſer aux volontés de M. d'Orléans, avoir l'air d'y déférer, & de vous rapprocher de moi. Je ne vous demande pas les apparences de cette intimité qui exiſtoit, il y a deux ans, mais traitez-moi avec les égards qui ſont dûs à celle qui a conſacré douze ans de ſa vie à vos Enfans ; n'ayez l'air, ni de me haïr ni de me fuir. Parlez de moi ſans aigreur à vos Enfans ; louez-les de la reconnoiſſance qu'ils me témoignent, en même-tems montrez-leur de la confiance, voyez-les ſouvent ſeuls, queſtiónnez-les avec intérêt ſur leurs ſentimens, leurs Etudes, leurs occupations ; cette conduite ſoutenue pendant cinq ou ſix mois, établira entr'eux & vous cette aiſance, cette familiarité ſi douce, qui peuvent ſeules produire une véritable intimité. Si vous

daignez ſuivre ce conſeil, je pourrai avec honneur me retirer l'hiver prochain; vous direz alors à Mademoiſelle, que par ſon appplication & mes ſoins, ſon éducation étant preſqu'entièrement achevée, vous deſirez jouir du bonheur de l'avoir avec vous; dans cet état de choſes, elle me quittera ſans déſeſpoir, & ſe trouvera avec joie ſous la ſeule autorité de ſa tendre Mere. Me voyant bien traitée par vous, elle ne regardera pas ma retraite comme une perſécution & comme une ſéparation éternelle; ſes larmes couleront ſans amertumes, & les ſoins d'une Mere chérie en tariront bientôt la ſource. »

Voilà ce que je comptois lui dire avec le projet de prendre, à cet égard, tous les engagemens qui auroient pu lui prouver le mieux ma bonne foi. Ainſi, je me bornois à demander un délai de ſix ou ſept mois, en propoſant des moyens qui levoient la difficulté formée par la parole que j'avois donnée à Mademoiſelle, & qui concilioient tous les différens intérêts qui

devoient toucher Madame d'Orléans. Je m'occupois de ces idées, lorſque ma porte s'ouvrit; Madame d'Orléans parut; & à peine eus-je jetté les yeux ſur elle, qu'une partie de mes eſpérances s'évanouit. Elle s'avança bruſquement, s'aſſit, m'impoſa ſilence, tira de ſa poche un papier, en me diſant du ton le plus impérieux, qu'elle alloit me déclarer ſes intentions, & auſſi-tôt elle me fit à haute voix & avec une extrême volubilité, la lecture de l'écrit du monde le plus ſurprenant. Madame d'Orléans me ſignifioit dans cet écrit que, *vu la différence de nos opinions*, je n'avois d'autre parti à prendre, *ſi j'étois honnête, que de me retirer ſans délai*; que ſi je prenois ce parti, *elle ne feroit point d'éclat, diroit dans le monde ce que je voudrois ſur ma retraite, & aſſureroit aux deux jeunes Perſonnes que j'élève, le ſort que je fixerois, à condition cependant qu'en m'en allant ſur-le-champ, je prendrois les précautions néceſſaires pour que Mademoiſelle n'en fût*

pas trop affligée, ce qui me ſeroit bien facile, en diſant que j'allois en Angleterre prendre les eaux pour ma ſanté; que j'y avois déjà fait un voyage il y a ſept ans, & qu'ainſi Mademoiſelle verroit celui-ci ſans peine (1); mais que ſi je réſiſtois, comme elle étoit au déſeſpoir *que ſes Enfans fuſſent entre mes mains*, il n'y avoit point d'éclat auquel je ne duſſe m'attendre, & *qu'elle ne me verroit de ſa vie, &c.* Voilà l'extrait fidèle de ce diſcours, & voilà ce que Madame d'Orléans appelloit *une explication.* Quand l'excès de ma ſurpriſe put me permettre de parler, je répondis qu'après une déclaration auſſi poſitive, je n'avois en effet *d'autre parti à prendre, que celui de me retirer*,

(1) Quand je fis ce petit voyage en Angleterre, la ſeule courſe que j'aie jamais faite ſans mes Elèves, Mademoiſelle avoit ſept ans; je poſſédois alors toute la confiance de Madame d'Orléans, & je ne fus abſente que cinq ſemaines.

auſſi

non que je penſaſſe que Madame d'Orléans eût le droit de m'y contraindre ; non que je fuſſe intimidée par ſa colere qui étoit injuſte, ou par ſes menaces que je ne redoutois point ; mais parce que l'autorité d'une Mere, quoique reſtreinte par les Loix, étoit ſacrée à mes yeux. Que, quant à ſes offres, un moment de réflexion lui feroit ſentir que je ne pouvois que les dédaigner ; que je pouvois faire un ſacrifice & non *un marché*. Qu'à l'égard de ce qui ſe diroit dans le Monde, je n'avois qu'un deſir à former : c'eſt que l'exacte vérité y fût bien connue. J'ajoutai qu'au reſte mon reſpect pour Madame d'Orléans, & la connoiſſance que j'avois de ſon caractère & de ſa délicateſſe, ne me permettoient pas de lui attribuer l'étrange écrit qu'elle venoit de me lire, dont le ſtyle, les raiſonnemens & les ſentimens, étoient ſi peu dignes d'elle (1). Je terminai, en aſſurant Madame

(1) En effet, qui connoît la manière d'écrire, ſimple & naturelle, qu'a eu Madame

d'Orléans que je quitterois Belle-Chasse, aussi-tôt que Mademoiselle auroit fait ses Pâques, parce que je pensois que la douleur que lui causeroit ma retraite, ne lui laisseroit pas la liberté d'esprit nécessaire pour les bien faire après mon départ. Enfin je promis, non de dire à Mademoiselle que je la quitterois pour aller aux *Eaux de Bristol*, artifice qui n'auroit pu l'abuser un moment; mais de lui cacher son malheur & le mien; de partir secrètement, & de prendre toutes les précautions possibles pour lui adoucir l'amertume de cette cruelle séparation. Cependant M. d'Orléans attendoit au Palais-Royal Madame d'Orléans; il croyoit d'après la parole qu'il avoit reçu d'elle, qu'elle *s'expliqueroit* avec moi, & son étonnement fut égal au mien, lorsque Madame d'Orléans lui déclara la vérité, & lui montra

---

d'Orléans pendant vingt ans, ne l'accusera jamais d'avoir dicté la plupart des écrits qu'elle daigne honorer de sa signature depuis deux ans.

l'écrit qu'elle m'avoit lu & qu'elle n'avoit pas voulu laiſſer entre mes mains. Une telle démarche faite à l'inſçu d'un Mari & d'un Pere, devoit en effet cauſer beaucoup de ſurprise, & la manière étrange dont l'écrit étoit conçu & rédigé, n'étoit pas faite pour la diminuer. D'ailleurs cette manière nouvelle de *lire* au lieu de *parler* dans un tête-à-tête, eſt, par elle-même, aſſez bizarre. Le chagrin profond de M. d'Orléans auroit augmenté le mien, s'il avoit pu s'accroître, me voyant irrévocablement décidée à partir le 26 Avril, comme je l'avois annoncé à Madame d'Orléans, à moins qu'elle ne me demandât elle-même de reſter, ce qu'aſſurément je n'eſpérois pas; M. d'Orléans ſe flatta de pouvoir la décider à cette démarche, en lui repréſentant que, juſqu'à ce moment, elle avoit eu la plus grande influence ſur l'éducation de ſes Enfans; mais que ſi je les quittois, elle n'en auroit aucune déſormais, puiſqu'en me forçant à me retirer, elle montroit

avec éclat à ſes Enfans & au Public, des volontés & des opinions abſolument oppoſées aux ſiennes; qu'elle auroit toujours la liberté de voir Mademoiſelle à Belle-Chaſſe, tant qu'elle le voudroit; mais qu'elle ne la feroit plus ſortir, ne l'emmeneroit plus ſeule, parce qu'en lui laiſſant l'autorité qu'elle avoit eue juſqu'alors, le Public pourroit penſer qu'il avoit changé d'opinions, ou que du moins, il conſentoit à ce que ſes Enfans, en adoptaſſent d'autres. M. d'Orléans fit valoir encore l'intérêt ſi touchant du bonheur de la ſanté & de l'éducation de ſa Fille qui perdroit ſes talens, qui ne pouvoient être perfectionnés à ſon âge, & qui ne ſe conſoleroit pas d'un malheur ſi imprévu, accompagné de circonſtances ſi affligeantes. M. d'Orléans demandoit ce qu'on lui diroit pour la conſoler ou pour juſtifier de tels procédés. Madame d'Orléans répondoit qu'il falloit lui cacher la vérité, & lui dire que j'avois voulu, de mon propre mouvement, me retirer.

M. d'Orléans répliquoit que ce ſeroit me calomnier auprès d'elle, puiſque je lui avois donné ma parole de ne point demander ma démiſſion; qu'il ne ſouffriroit jamais ce menſonge, même quand j'y pourrois conſentir, & qu'il lui diroit l'exacte vérité. Enfin M. d'Orléans pour dernière reſſource, employa auprès de Madame d'Orléans, M. de Chartres qu'il inſtruiſit de tous ces détails; le cœur de Madame d'Orléans, naturellement ſi bon & ſi ſenſible, fut vivement ému par les prières & les larmes de ſon Fils; on craignit ſans doute cet attendriſſement, & on l'entraîna tout-à-coup loin de lui; elle partit ſubitement pour la Ville d'Eu, ſuivie ſeulement de Madame de Chateaux; alors M. d'Orléans, envoyant un courier, écrivit au véritable auteur de tant de troubles, à Madame de Chateaux, pour lui déclarer que; n'attribuant qu'à ſes conſeils, les procédés de Madame d'Orléans, il la prioit de choiſir une autre demeure que ſa Maiſon, & de lui faire

remettre, sous quinze jours, les clefs de son appartement au Palais-Royal. Quel fut le résultat de cette démarche? *la demande en séparation*, faite par Madame d'Orléans ..... Cependant, fidèle à la parole que j'avois donnée, j'eus le courage de cacher à Mademoiselle la douleur qui m'accabloit. Le 26 Avril, je la fis sortir sans moi à huit heures du matin, & je partis ..... Mais, avant de quitter Belle-Chasse, j'écrivis trois lettres pour Mademoiselle d'Orléans, en recommandant qu'on les lui remît successivement dans le cours de la journée, en lui disant à chaque fois, qu'on ne les lui donneroit que lorsqu'elle seroit *calme* & *raisonnable*. Je convins avec M. d'Orléans de lui laisser l'espoir, non que je pusse reprendre ma place, mais de nous revoir un jour, précaution que nous jugeâmes indispensable pour modérer l'excès de son saisissement & de sa douleur; je vais donner des copies littérales de ces Lettres; en les écrivant, je n'étois nullement décidée à

les faire imprimer à la ſuite de cet ouvrage ; quand j'aurois eu ce deſſein formel, je n'aurois pu y prendre la manière de m'exprimer que je dois employer quand je parle en public à Mademoiſelle d'Orléans; il falloit parler à ſon cœur, & tâcher de lui donner quelques conſolations ; ainſi, je ne pouvois prendre que le ton que j'ai avec elle dans notre intérieur. Voici mon premier billet :

Ce 25 Avril 1791, à 8 heures du ſoir.

« Cher Enfant, je ſuis forcée de vous quitter, du moins pour un tems, mais nous nous retrouverons, je l'eſpère. Au nom de votre tendreſſe pour moi, ſoyez raiſonnable, & ſoignez votre ſanté. Madame d'Orléans m'a forcée à m'éloigner de vous ; mais mon cœur vous reſte. Songez, chere Amie, que vous devez vous ſoumettre aux volontés d'une Mere, & que, malgré cette rigueur, cette Mere vous aime, & vous adoreroit, ſi elle

vous connoiſſoit mieux ; ſongez que tout ce qu'il y a de bon & de vertueux eſt dans ſon cœur, & que la prévention qui nous ſépare n'eſt pas d'elle. Croyez qu'abſente de mon Enfant, de ma tendre Amie, je ne m'occuperai que d'elle ; oui, je vous écrirai tous les jours ; je penſerai à vous dans tous les momens de ma vie. Pour prix de mes ſoins, ſoyez raiſonnable ; ſurmontez votre douleur ; diſſipez-vous ſi ma vie vous eſt chere : je ne pourrois vivre ſi vous étiez malade. Je ne quitterai point la France, parce que vous y êtes. Vous aurez ſans ceſſe de mes nouvelles ; j'exige de vous que vous alliez après demain à la promenade avec votre ſenſible & tendre Pere (1). Il vous aime au-delà de l'expreſſion. Ne lui faites pas le chagrin mortel de vous livrer à une douleur déraiſonnable. Adieu cher Enfant de mon cœur ; vous devez lire dans ce cœur, &

(1) L'état affreux de ſa ſanté ne lui permit pas de ſuivre ce conſeil.

connoître tout ce qui s'y paſſe. Jamais, jamais il n'aimera rien dans le Monde plus que vous. »

Deuxième Billet. Ce 25, à minuit.

« Vous l'avez ſenti, cher Enfant, ce battement de cœur ſi violent que j'éprouvois quand vous avez été vous coucher (1).....Je ne pleurois

(1) Elle étoit ſur mes genoux & appuyée ſur ma poitrine, elle ſentit ce battement de cœur en m'embraſſant..... Elle alla ſe coucher en ſilence & ſe trouva mal dans ſon lit, mais ſans perdre connoiſſance; comme elle pleuroit, on la queſtionna; elle répondit qu'elle me parleroit, mais qu'elle deſiroit qu'on ne vînt me chercher que lorſque les perſonnes qui étoient chez moi ſeroient ſorties, on le lui promit, & cependant on vint m'avertir; j'étois déjà inquiète, parce que j'avois entendu du bruit dans ſa chambre qui n'eſt ſéparée de la mienne que par une porte de glace; connoiſſant, parce qu'on me dit, qu'elle avoit quelques ſoupçons confus, je me mis à jouer de la Harpe, de manière à en être entendue, ce

point, mon visage étoit le même ; mais vous avez senti ce mouvement involontaire..... On est venu me dire que vous vous étiez trouvée mal ; sans deviner pourquoi, j'ai eu le courage de faire tout ce que vous avez entendu... je t'ai trompée, ô ma tendre & chere Amie ! Je t'ai trompée pour la première fois de ma vie ; mais je voulois te faire passer une bonne nuit ; & d'ailleurs, en vous laissant cette crainte confuse, vous n'auriez pas voulu sortir demain, & comment nous séparer en nous disant adieu ? cela étoit impossible. J'ai voulu vous épargner des adieux déchirans pour

---

qui la calma un peu ; au bout de trois-quarts-d'heure, je m'approchai de la porte de glace pour voir si elle dormoit ; elle étoit assise sur son lit ; j'entrai ; elle fondit en larmes, m'avoua des craintes vagues ; il fallut lui protester que ces craintes n'avoient aucun fondement ; je n'ai de ma vie tant souffert ! Je la laissai parfaitement rassurée..... Et en la quittant je lui écrivis cette lettre.

vous & pour moi.....
Je ſors de votre chambre ; je viens de vous embraſſer encore.....
Ma chere Enfant, je n'aurois jamais demandé à vous quitter, quelque traitement qu'on m'eût fait ; mais Madame d'Orléans, elle-même, me l'a demandé poſitivement. Il a fallu obéir. Je vous écrirai demain matin une longue lettre ; mais on ne vous la remettra que lorſque vous ſerez calmée & raiſonnable. Cher Enfant, je vous aime plus que ma vie mille fois ; ayez ſoin de votre ſanté, ſi vous voulez que je vive. Nous nous retrouverons, ſoyez en ſûre. Calmez-vous ; ne vous livrez point à une douleur déraiſonnable. Ton Amie t'en conjure au nom de tout ce qu'elle a fait pour toi. »

3.me Billet. Ce 29 matin.

« MA CHÈRE ENFANT, je vais écrire avec plus de détail. Je vous avois promis de ne jamais demander à vous quitter,

quelque traitement que j'éprouvaſſe ; je vous ai tenu parole ; j'ai ſouffert tout ce que vous avez vu depuis deux ans ; j'ai été traitée comme ne le ſeroit pas une femme-de-chambre, puiſque Madame d'Orléans m'avoit interdit d'aller au Palais-Royal, même avec vous. J'ai ſouffert bien d'autres choſes dont vous avez été témoin. Si je ne vous avois pas aimée, comme on n'aima jamais, j'aurois demandé & dû demander ma démiſſion dès les premiers inſtans de cette conduite ; mais, pour vous conſerver, rien ne me coûtoit. Il y a environ un mois que j'ai ſupplié M. d'Orléans de m'obtenir enfin une explication de Madame d'Orléans, parce que je craignois quelqu'événement d'éclat quand nous partirions pour la campagne ou quand nous y ſerions (1). Madame d'Or-

(1) J'avois, à cet égard, des craintes très-fondées. D'ailleurs l'état actuel des choſes étoit plus que ſuffiſant pour me faire deſirer que cette explication ne fût plus différée.

léans qui avoit toujours refuſé toute explication & de lire mon Journal, a, cette fois, promis à M. d'Orléans de s'expliquer avec moi. Elle eſt venue à Belle-Chaſſe à neuf heures du matin, & au lieu d'une explication, elle a tiré un papier de ſa poche, qu'elle m'a lu, & qui étoit écrit à l'inſçu de M. d'Orléans, & dans lequel elle me ſignifioit que je n'avois d'autre parti à prendre que de me retirer, *va la différence de nos opinions*, & que ſi je reſtois, elle ne me verroit de ſa vie. Vous concevez, cher Enfant, qu'après avoir entendu de la bouche d'une Mere, un tel diſcours, il m'étoit impoſſible de reſter auprès de ſa Fille. Je ſavois bien au fond de l'ame, que depuis deux-ans, elle deſiroit ma retraite; mais elle ne me l'avoit point demandée, & je reſtois. Enfin elle a prononcé cet arrêt; il a fallu s'y ſoumettre. J'ai voulu du moins vous faire faire vos Pâques, c'eſt pourquoi je ne ſuis partie que le 26. Jugez, chere Amie, de tout ce que j'ai dû ſouffrir

dans ce dernier mois que j'ai passé avec vous ! En vous donnant vos leçons, en paroissant calme & tranquille, que de larmes j'ai dévorées ! Quels déchiremens de cœur n'ai-je pas éprouvés ? Mais je savois que vous ne supporteriez pas mes adieux ; ainsi, il falloit vous cacher mon départ, & souffrir pendant un mois, la plus affreuse contrainte : j'en ai eu le courage, parce que c'étoit pour vous. Je donnerois ma vie pour assurer votre bonheur, ma chere Enfant ; & vous le savez bien ; ainsi rien ne peut me coûter pour vous. Imitez donc ce courage, chere Amie ; ne vous laissez point abattre ; n'affligez pas mortellement le meilleur des Peres, en vous abandonnant à vos regrets & à votre douleur, & n'ajoutez pas à mes maux les plus cruelles inquiétudes. Quant à Madame d'Orléans, elle nous sépare, il est vrai ; mais songez que c'est à sa volonté, que c'est à son choix que vous avez dû douze ans de mes soins. Ainsi, vous lui devez le fruit que vous

en avez retiré. Elle eſt aveuglée par une prévention injuſte à mon égard ; mais ſon ame eſt Angélique. Comme je vous l'ai dit tant de fois, tout ce qu'il y a de bon, de généreux, de vertueux, eſt en elle ; tout ce que vous avez vu de bizarre & d'injuſte depuis dix-huit mois, n'eſt point d'elle ; chériſſez-la toujours ; ce ſentiment eſt profondément gravé dans votre cœur, & montrez-lui, par votre ſoumiſſion & votre tendreſſe, la bonté de votre ame & de vos principes. M. d'Orléans ne vous a point laiſſé ignorer les craintes d'une ſéparation que demande Madame d'Orléans : craintes affreuſes & déchirantes pour vous & vos Freres. Mettez tous vos ſoins à les réunir ; c'eſt un devoir ſacré pour vous, & vous le remplirez avec ardeur, j'en ſuis ſûre. Graces au Ciel, je ne ſuis pas même le prétexte de ce dernier éclat de Madame d'Orléans ; elle m'a demandé de me retirer le jour où elle vint ſeule ici dans ma chambre, il y a un mois, & je lui répondis que je me

retirerois. Ainſi, elle obtenoit tout ce qu'elle deſiroit. Quelques jours après, M. d'Orléans écrivit à Madame de Chatelux, pour lui demander ſon appartement; & cinq ou ſix jours après cette demande, Madame d'Orléans a fait celle de la ſéparation. Il eſt aiſé de deviner pour quel motif & par quel conſeil.

Notre ſéparation eſt bien cruelle, ma tendre Amie, mais un tel malheur n'eſt pas ſans exemple. Souvenez vous de l'hiſtoire de Fénelon & de ſon Elève le Duc de Bourgogne (1), ils furent à-peu-près ſéparés ainſi. Le jeune Prince faiſoit une perte irréparable, une perte mille fois plus grande que la vôtre; il perdoit Fénélon, & il étoit fait pour régner! il ſentit vivement ſon malheur; il aima Fénélon toute ſa vie; il fut fidèle à l'amitié & à la reconnoiſſance; mais les ſentimens de la nature n'en furent point altérés; mais ſon reſpect pour ſon Grand-Pere égala ſes regrets, il pleura, mais

(1) Je lui avois lu à deſſein cette hiſtoire, quelques jours avant notre ſéparation.

ne murmura point. Voilà ce que j'attends de mon Adèle, comptez-vous pour rien, chere Amie la liberté de nous écrire (1)? vous lirez toujours dans mon cœur, je lirai dans le vôtre ; nous nous occuperons toujours l'une de l'autre. Voulez-vous me prouver une véritable tendreſſe ; ayez du courage ; ſoignez votre ſanté ; cultivez vos talens, ces talens que vous devez à l'affection la plus vive qui fût jamais, cette harpe ..... O mon amour ! je ſens

(1) On ſait que l'on eut la barbarie de défendre à l'Inſtituteur & à l'Elève de s'écrire, & qu'ils s'écrivirent en ſecret. On ne peut s'empêcher de haïr celui qui donne un tel ordre ; mais on doit blâmer Fénelon d'avoir autoriſé la déſobéiſſance de ſon Elève. Au reſte, quand je penſe que Fénelon a été *haï* & *renvoyé* avec éclat, parce qu'il *avoit eu la noirceur* de compoſer Télémaque pour ſon Elève ; quand je me rappelle que *Louis-le-Grand*, après la lecture de cet ouvrage s'écria : *je ſavois bien que M. de Cambrai avoit un mauvais eſprit, mais j'ignorois qu'il eût un mauvais cœur*, je ſens qu'aſſurément je n'ai pas le droit de me plaindre.

bien ce que le ſeul ſon d'une harpe produira ſur ton ſenſible cœur..& quels ſouvenirs il te rappellera! mais veux-tu me faire perdre toutes ces heures que j'ai conſacrées à ces leçons? à ces mêmes heures, tous les jours, j'en jouirai moi-même; figurez-vous cela; depuis ſix juſqu'à huit, je jouerai vos pièces que je ne veux point oublier, dans l'eſpoir de les reprendre avec vous. Si je penſois que dans le même tems, vous les jouez auſſi, je me ferois l'illuſion que nous ſommes enſemble, ce ſeroit un bonheur pour moi, ces deux heures ſeroient encore pour votre amie, les plus douces de la journée. J'emporte une harpe avec cette idée; mandez-moi, cher Enfant, qu'elle plaît à votre cœur comme au mien, & que vous prenez cet engagement. Si vous voulez changer d'heure, à cauſe des promenades, mandez-le moi; je prendrai exactement les heures que vous fixerez. (1)

(1) Malgré l'état où elle étoit, elle eſſaya pluſieurs fois de jouer; mais comment l'auroit-

Soyez toujours auſſi bonne, auſſi douce, auſſi égale. Je vous recommande tous vos gens qui m'ont donné les plus touchantes marques d'attachement (1). Je vous fais ce

---

elle pu, puiſque ſes mains ſont encore ſi tremblantes, qu'elle ne peut jouer que la moitié du tems qu'elle donnoit à cette étude qui lui étoit ſi agréable? L'état inquiétant de ſes nerfs, ſa foibleſſe, ſa maigreur exceſſive, le changement de ſa figure, ne montrent que trop ce qu'elle a ſouffert & dont elle ſe reſſentira long-tems. Elle n'avoit jamais été malade; elle devoit à mes ſoins, la plus brillante ſanté!...

(1) Ce moment ſi cruel dans ma vie m'a valu des preuves d'intérêt, d'eſtime & d'amitié, dont je ne perdrai jamais le ſouvenir; entr'autres de la part des Dames Religieuſes de cette reſpectable Maiſon (qui m'ont écrit la Lettre la plus touchante), de tous les Inſtituteurs & Maîtres attachés à l'éducation de mes Elèves, de tous les Domeſtiques de leur maiſon, &c. Toutes ces Perſonnes m'ont écrit en corps ou ſéparément, la ſurveille ou la veille de mon départ, & je conſerverai précieuſement leurs Lettres, comme les preuves & les témoignages

détail parce que je ſuis ſûre que ce ſera une raiſon de plus pour vous, d'être bonne avec eux; ſoyez toujours bien douce avec Mademoiſelle *Rime* qui eſt ſi raiſonnable & ſi vertueuſe.

N'oubliez point la véritable amitié que j'ai pour Horain; (1) je l'ai chargé de m'écrire; il me mandera ſi mon Enfant eſt raiſonnable & ſuit mes conſeils; ſongez enfin que vous ſeule au Monde pouvez me conſoler par votre conduite; ſi vous n'êtes point raiſonnable, vous me tuerez; car je ſuis affoiblie & bien épuiſée par mes inſomnies depuis un mois, & l'horrible contrainte que je m'étois impoſée. Mettez votre confiance en Dieu, ma chere Amie: il nous commande la réſignation, & il nous en récompenſe; priez-le qu'il nous réuniſſe, & pour l'obtenir, ſoumettez-vous à ſa volonté. J'embraſſe mon Enfant, ma chere & charmante Enfant, avec toute la

les plus honorables de l'irréprochabilité de ma conduite.

(1) Valet-de-chambre de Mademoiſelle d'Orléans.

tendreſſe qu'elle me connoît ; ah ! jamais je ne vous en donnerai une preuve qui puiſſe égaler l'effort qu'il a fallu me faire hier pour vous faire paſſer une bonne nuit. Songez-y, & voyez quel courage, quel empire ſur ſoi-même peut donner une véritable affection !

Je vous autoriſe, cher Enfant, à montrer ſans exception toutes mes Lettres à Madame d'Orléans. Vous ne devez point avoir de ſecret pour elle, & il n'y a rien dans mon cœur que je doive cacher.

Je me flate que vous recevrez bien Madame *Topin*, qui eſt ſi bonne, & ſi eſtimable, & qui a tant d'amitié pour moi. Je ſuis ſûre auſſi, que vous ſentirez vivement le prix de l'amitié *d'Henriette*, & qu'elle adoucira vos peines, (1) j'emmene votre autre jeune Amie ; vous connoiſſez ſon ſenſible cœur ; vous croyez bien que nous ne pourrons parler que de vous, que

(1) J'étois convenue avec M. d'Orléans de lui laiſſer ma Nièce dans ſes premiers momens, mais ſeulement pour trois ou quatre mois.

penſer à vous ..... Hélas ! nous aurons grand beſoin l'une de l'autre ; le même ſentiment nous occupera uniquement : nous n'aurons qu'un entretien, & toujours mon Adèle ſera entre nous deux. »

Mon projet étoit de voyager ſix ſemaines en Auvergne & en Franche-Comté, de revenir enſuite, à Paris, à l'inſçu de Mademoiſelle, d'y reſter ſeulement un mois, pour y faire imprimer, ſous mes yeux, cet ouvrage, de partir après pour Sillery, juſqu'aux approches de l'hiver, que je comptois paſſer en Angleterre, pays que mon goût particulier, la reconnoiſſance & l'amitié me rendent également cher, & où je ſerois certainement plus heureuſe qu'en France, ſi je pouvois trouver le bonheur loin de ma Famille, de mes Elèves & de ma Patrie.

Je reçus de Clermont des lettres qui commencerent à m'inquiéter vivement, ſur l'état de Mademoiſelle d'Orléans; mais, arrivée à Lyon, j'y trouvai des lettres ſi alarmantes, que je renonçai à mon voyage de Franche-Comté, & je pris la

réſolution de retourner, ſans délai, à Paris ; mais comptant toujours y reſter cachée pour elle ; à 6 lieues d'Auxerre, je rencontrai un courier de M. d'Orléans, qui avoit ordre d'aller à Beſançon, où l'on me croyoit arrivée ; il me donnoit un paquet qui contenoit des lettres de M. d'Orléans, de M. de Sillery, de ma Fille, de mes Elèves, de M. Pieyre & de quelques autres Perſonnes, qui toutes me mandoient : que les évanouiſſemens & les convulſions de Mademoiſelle, loin de diminuer, *s'aggravoient tous les jours, qu'elle dépériſſoit à vue d'œil, qu'enfin l'on craignoit pour ſes jours, pour peu que cet état affreux ſe prolongeât.* Voici la lettre de M. d'Orléans :

« Voici, *dear friend* la copie de la » Lettre que j'ai écrite ce matin à M.me d'Or- » léans & ſur laquelle je fonde l'eſpé- » rance de la ſanté, de la vie & du bon- » heur de ma Fille. (1) Je la lui ai montrée,

(1) Dans cette lettre, comme on le verra, M. d'Orléans mandoit à Madame d'Orléans qu'il

» & à l'effet qu'elle lui a faite, que je » ne pourrois vous peindre, elle en » mourroit, ſi ſes eſpérances étoient » trompées.

» Sa Mere, comme vous voyez par la » Lettre, qu'elle a écrite à Mont- » penſier, (1) annonce qu'elle n'a aucun » droit ſur elle, qu'elle n'y veut prendre » aucune part, & s'en remet abſolument » à moi pour toutes les précautions à » prendre pour elle. Je vous le répète, » *dear friend*, ma Fille ne vivroit vraiſem-

---

regardoit une phraſe d'une de ſes lettres, comme l'expreſſion de ſon conſentement à mon retour; qu'en conſéquence il alloit me preſſer de revenir, & il penſoit que cette phraſe de Madame d'Orléans ſuffiroit pour m'y décider, ſur-tout en m'apprenant l'état où étoit Mademoiſelle, & qu'on lui avoit donné l'eſpérance poſitive de mon retour.

(1) M. de Montpenſier remit cette lettre à M. d'Orléans, parce que c'étoit une réponſe à ce que M. d'Orléans avoit chargé ſon Fils d'écrire, & M. d'Orléans m'envoyoit une copie de cette réponſe de Madame d'Orléans.

» blablement pas, mais bien ſûrement » ne vivroit jamais heureuſe, ſi vous » ne lui rendiez pas vos ſoins. Elle y » compte, ſa tendreſſe pour vous vous » en fait un devoir, mes enfans & moi nous » nous joignons à elle, pour vous le de- » mander. Vous ne nous refuſerez pas, » *dear friend*, & nous attendons votre » réponſe, qui, à ce que nous eſpérons, ne » précédera pas de beaucoup votre re- » tour, avec bien de l'impatience, mais » ſans inquiétude, parce que nous con- » noiſſons votre tendreſſe, & qu'encore » une fois, vous ne pouvez vous refuſer » à la nôtre. »

De Paris ce 10 Mai 1791.

DANS cette Lettre étoit incluſe la copie de la lettre de M. d'Orléans à M.me d'Orléans. Je n'en citerai qu'un paſſage, relatif à Mademoiſelle & à moi, le voici :

. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .

. . . . . « Vous avez mandé à Montpen-
» sier que vous n'aviez pas d'inquiétu-
» des ſur l'état de votre Fille, & vous vous
» exprimez ainſi : *Ce qui me raſſure par-*
» *faitement pour la vie de cette malheu-*
» *reuſe Enfant, c'eſt que ſon Pere eſt auprès*
» *d'elle, il prendra certainement toutes les*
» *précautions, pour aſſurer ſon exiſtence.*
» (1) La précaution la plus ſûre & la
» plus efficace, pour ne pas dire la ſeule,
» que je connoiſſe, eſt d'engager M.me de
» Sillery à vouloir bien reprendre la
» place qu'elle occupoit auprès d'elle.

---

(1) Madame d'Orléans répondoit par cette phraſe aux lettres preſſantes dans leſquelles on la conjuroit de me rappeller *pour rendre ſa Fille à la vie*; ainſi en diſant qu'elle étoit *parfaitement raſſurée*, parce que M. d'Orléans prendroit les *précautions pour aſſurer ſon exiſtence*, c'étoit dire que non-ſeulement elle conſentoit à mon retour, mais qu'elle le deſiroit ardemment; car que peut-on deſirer plus vivement que de *voir aſſurer l'exiſtence* de ſon Enfant?

» Je vais faire tous mes efforts pour l'y » déterminer. »

Ce 10 Mai 1791.

De toutes les autres Lettres que renfermoit ce paquet je ne citerai plus qu'un fragment de celle de M. de Sillery, le voici :

. . . . . .

Ce 4 Mai.

« Vous voyez, par la Lettre de M. d'Orléans, combien il deſire votre retour & » qu'il le regarde comme le ſeul moyen » de pouvoir ſauver ſon Enfant; il faut » qu'il ait ſenti le danger bien preſſant, » puiſqu'il lui a confié toutes les démarches qu'il fait auprès de vous pour vous » faire revenir, & que c'eſt le ſeul moment de conſolation que nous ayons » pu lui procurer. M. d'Orléans lui a » formellement dit, que votre retour ne » dépendoit que de vous ſeule, & je ne

» puis croire que vous puiſſiez hésiter » un moment. . . . Je n'ajoute rien aux » marques de tendreſſe que tous vos En- » fans vous donnent, en ce moment ; la » pauvre petite eſt ivre de bonheur » d'imaginer qu'elle va vous revoir, car » elle ne doute pas un moment, que » vous ne veniez la ſauver de la mort, » ou d'un état cent fois pire. . . . . » Revenez donc, tout ce qui vous aime » vous attend avec impatience & ne peut » être heureux qu'en vous revoyant. »

« Comment aurois-je pu balancer à reprendre ma place auprès de M.lle d'Orléans, quand je la ſavois dans cet état affreux, quand on venoit lui donner eſpérance de mon prompt retour, & que M. d'Orléans me mandoit, *qu'elle mourroit, ſi ſes eſpérances étoient trompées* ; quand M.me d'Orléans reſtoit conſtamment à 52 lieues d'elle & chargoit expreſſément M. d'Orléans du ſoin de faire tout ce qui pouvoit la conſoler & lui rendre la ſanté ? Perſonne n'a pu concevoir que

M.me d'Orléans, d'après des couriers qu'elle recevoit ſans ceſſe, d'après les détails effrayans, faits par un Médecin, enfin d'après les Lettres touchantes de ſes enfans ne ſoit pas revenue auprès de ſa fille; M.me de Chatelux cherchoit, ſans doute, à lui perſuader, qu'on lui exagéroit le danger de M.lle; mais qu'en ſavoit M.me de Chateſux? Un Pere, des Freres, un Médecin, & vingt autres témoins n'étoient-ils pas plus croyables? Toutes ces perſonnes *affirmoient* que Mademoiſelle étoit dans l'état le plus alarmant, & elles étoient auprès d'elle. M.me de Chatelux *conjecturoit* que M.lle n'étoit pas dangereuſement malade; une *conjecture* faite à 52 lieues & par une perſonne telle que M.me de Chatelux, vaut-elle l'affirmation poſitive de trente témoins irréprochables? enfin quand quelques doutes euſſent été fondés à cet égard (ce qui n'eſt aſſurément pas) il étoit bien intéreſſant, & il étoit bien facile de les éclaircir. Il falloit venir à Belle-Chaſſe, & c'eſt certainement

ce qu'auroit fait Mme d'Orléans, ſi elle n'eût conſulté que ſon cœur; ſes Enfans n'en doutent pas, & n'en ſauroient douter ſans ingratitude, en ſe rappellant tout ce que Mme d'Orléans a fait pour eux, depuis qu'ils reſpirent, juſqu'à l'époque de cette fatale diviſion. Je ne puis me refuſer le plaiſir d'en rapporter ici un trait, que je n'ai pu citer dans mon Journal, parce qu'il a précédé le tems où j'ai commencé à l'écrire. Quand j'entrai à Belle-Chaſſe, Mlle d'Orléans avoit une ſœur jumelle que nous avons eu le malheur de perdre. Cette Enfant, à l'âge de quatre ans, tomba malade de la rougeole; j'avois eu cette maladie que Madame d'Orléans n'avoit jamais eue; il étoit bien ſimple que je gardaſſe l'Enfant; Madame d'Orléans ne le voulut jamais permettre; elle m'envoya à Saint-Cloud avec ſon autre Fille & ſes Fils, qui me furent remis à cette époque, & elle s'enferma à Belle-Chaſſe avec ſon Enfant malade qui lui donna la rougeole, dont

Madame d'Orléans a été dangereuſement malade ; action touchante, & qui fut faite avec un ſentiment dans ſes détails, & une ſimplicité qui en augmentoient encore le prix ; je pourrois d'ailleurs citer de Madame d'Orléans une infinité de traits ſublimes de bonté & de ſenſibilité ; ſa vie entière en eſt remplie ; ils ſont tous gravés dans les cœurs de ſes Enfans auxquels j'ai conté mille fois avec délices, tous ceux dont ils n'ont pas été les témoins (1) Qu'on me permette encore de rapporter, à ce ſujet, un fait qui n'eſt même pas connu de Madame d'Orléans, & qui prouvera qu'en la louant, loin de chercher à me faire valoir auprès d'elle, je n'ai jamais voulu que ſatisfaire un beſoin que mon cœur éprouvera toujours,

(1) J'en ai même cité quelques-uns dans mes ouvrages, entr'autres l'hiſtoire *des Solitaires de Normandie*, dont on a fait un joli Opéra comique. Que l'on voye l'Epitre Dédicatoire de ma Comédie, intitulée : *la Veuve de Sarepta*, &c. &c. &c.

celui de rendre hommage à la vertu & à la vérité. J'ai fait, avec Madame d'Orléans, le voyage d'Italie en 1776. Elle ne fit point de Journal de cet intéreſſant voyage, parce que j'en écrivois un très-détaillé, & que nous convinmes qu'à notre retour à Paris, je le lui prêterois, & qu'elle en feroit un extrait pour elle. Mais revenue en France, quand je relus de ſuite ce Journal, j'y trouvai tant de louanges de Madame d'Orléans, que j'eus honte de le lui prêter; elle ne m'auroit certainement pas ſoupçonnée d'avoir parlé d'elle avec affectation, parce qu'elle devoit le lire; cependant il me parut ſi peu convenable de mettre cet écrit ſous ſes yeux, que je ne pus m'y réſoudre; je lui dis que, pour lui épargner une fatigue ennuyeuſe, je ferois moi-même cet extrait, ce que je fis en effet; je lui donnai un abrégé de mon Journal (1),

(1) Abrégé dans lequel je ne prononçois même pas ſon nom.

& elle n'a jamais vu l'original ni ſu cette délicateſſe de ma part; mais j'ai lu ce même Journal à ſes Enfans & pluſieurs fois, & j'ai toujours ce Manuſcrit qui eſt relié en trois gros Volumes.

Maintenant, le Public eſt en état de juger ſi j'ai donné de bons principes à mes Elèves; ſi j'ai mérité la haine de leur Mere, ſi j'ai mérité d'être *renvoyée* avec toutes les marques de la colère & du mécontentement, & enfin ſi j'ai dû reprendre ma place auprès de l'Enfant reconnoiſſante & ſenſible dont on a fortifié l'attachement pour moi; par tout ce qui peut exciter le plus vif & le plus tendre intérêt, en faveur d'une victime de l'injuſtice, c'eſt-à-dire, *l'ingratitude* & *la perſécution*. Je ne doute pas que cet écrit ne faſſe faire beaucoup de Libelles; c'eſt depuis long-tems, l'arme ordinaire de mes ennemis, vengeance impuiſſante & mépriſable qui ne peut, ni troubler mon repos, ni bleſſer ma réputation. Je me

juſtifie par des faits avérés & appuyés de preuves inconteſtables ; je dédaignerai toutes les calomnies dont les Auteurs garderont l'anonyme, & je ne répondrai qu'à ceux qui ſe nommeront en m'attaquant.

Puiſque j'ai entrepris de faire connoître au Public tous les détails de ma conduite, relativement aux Elèves, qui m'ont été confiés, je dois mettre auſſi ſous ſes yeux un extrait de mes travaux, ainſi qu'un récit ſuccint, mais fidèle, des peines, des contrariétés intérieures que j'ai éprouvées, &. de la manière dont je me ſuis conduite avec ceux que je m'étois aſſociés ; c'eſt ce qu'on verra dans le ſecond & dernier volume de cet ouvrage qui eſt ſous preſſe, & qui paroîtra inceſſamment. Il contiendra 1.° des fragmens d'un Journal particulier que je faiſois pour moi, & que mes Elèves n'ont jamais lu. 2.° Un extrait des Journaux des voyages que j'ai faits avec mes Elèves, que je leur liſois à meſure. 3.° Des fragmens du Journal de M. le

Brun, leur ſous-Gouverneur, avec des remarques de moi; Journal écrit par lui, & dans lequel il me rendoit compte du tems que mes Elèves ne paſſoient pas avec moi. 4.° Quelques détails relatifs au travail particulier que je faiſois pour l'inſtruction de mes Elèves, &c. &c. Ce volume plus varié, plus piquant que celui-ci, complettera ma juſtification. Et enfin cet ouvrage entier, par la nouveauté de ſa forme, par la ſingularité des faits & des événemens, &, je l'oſe dire, par la pureté d'intentions, de ſentimens & de principes de ſon Auteur, ne ſera pas lu ſans intérêt par ceux dont je deſire l'eſtime & le ſuffrage.

Fin du premier Volume.
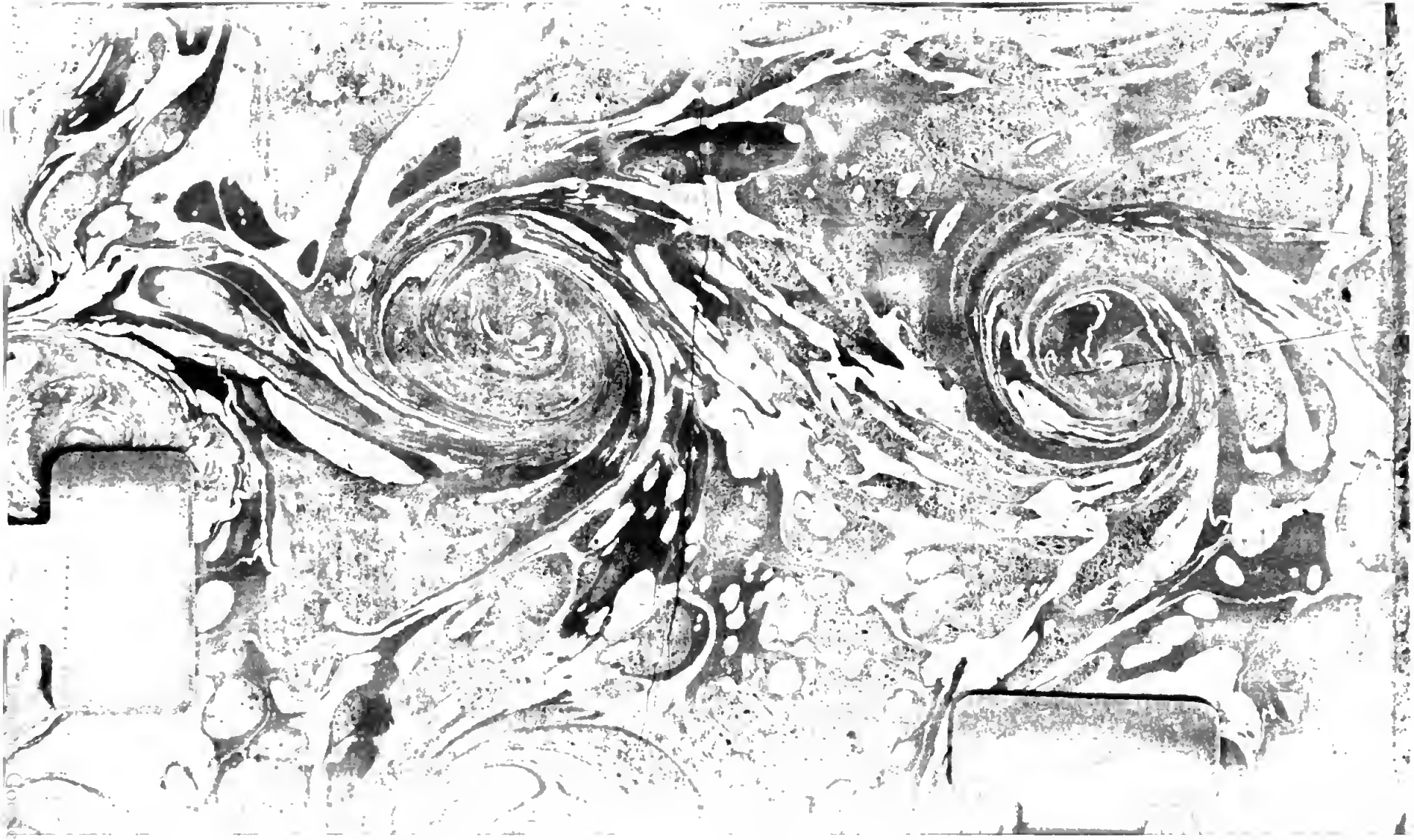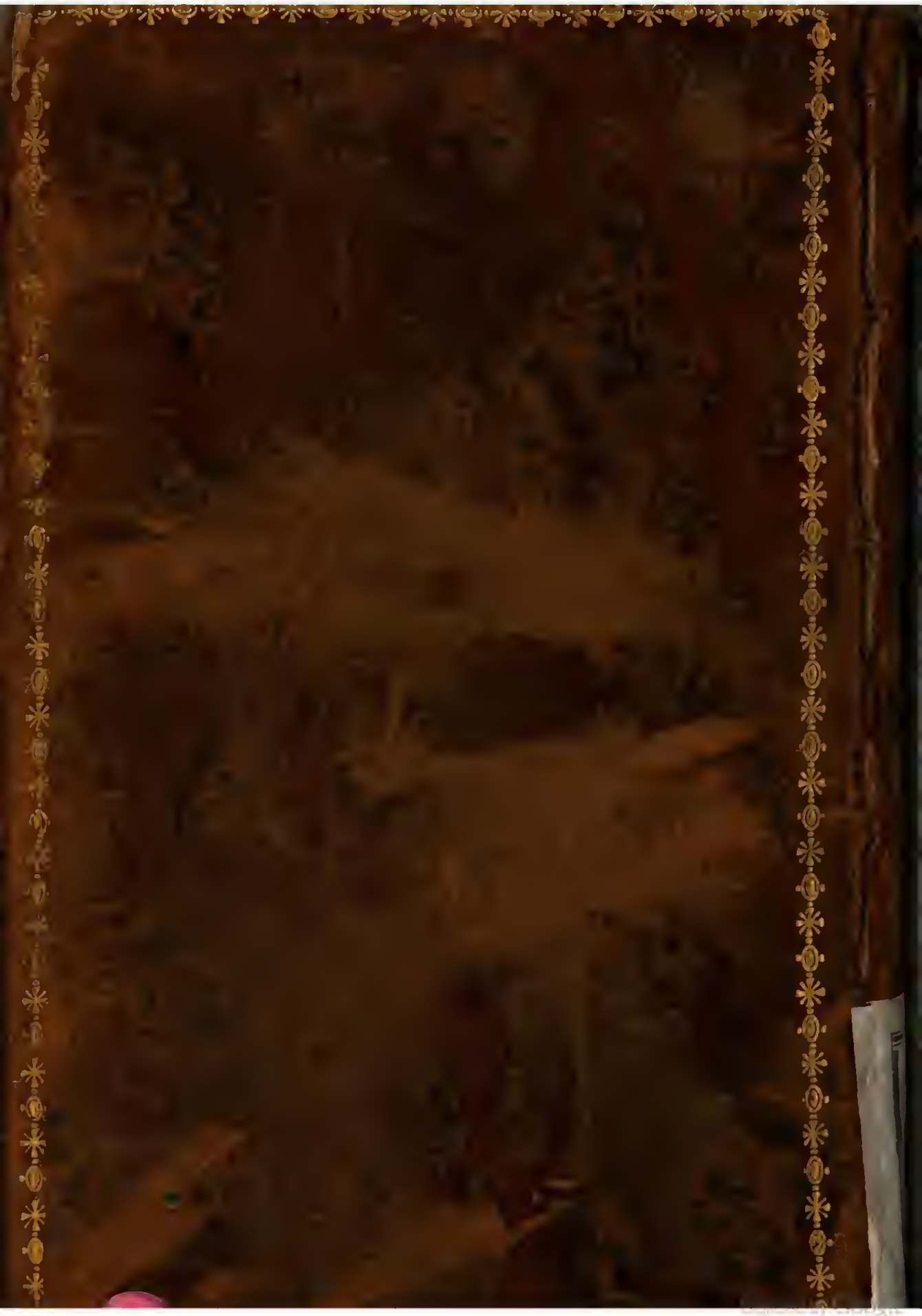
650499